ARCHIVES DE LA FRANCE MONASTIQUE
VOL. XXVIII

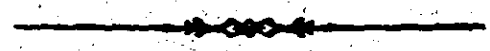
LA VIE DES JUSTES

de Dom MARTÈNE

PUBLIÉE PAR

Dom HEURTEBIZE

TOME II



LIGUGÉ
ABBAYE SAINT-MARTIN
(VIENNE) FRANCE

PARIS
LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD
82, RUE BONAPARTE, 82

1925

LA VIE DES JUSTES

Imprimi potest.

fr. GERMANUS COZIEN,
Abbas S. Petri de Solesmis.

Solesmis, die 12ª Augusti 1925.

ARCHIVES DE LA FRANCE MONASTIQUE
VOL. XXVIII

LA VIE DES JUSTES

de Dom MARTÈNE

PUBLIÉE PAR

Dom HEURTEBIZE

TOME II

LIGUGÉ
ABBAYE SAINT-MARTIN
(VIENNE) FRANCE

PARIS
LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD
82, RUE BONAPARTE, 82

1925

DE LA VIE DES JUSTES
DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

(*Suite*)

XLI

DU R. P. DOM ANSELME DES ROUSSEAUX

Le R. P. Dom Anselme des Rousseaux, issu d'une famille honorable de la ville de Tours, entra à l'âge de seize ans au noviciat de Saint-Augustin de Limoges peu après l'introduction de la réforme. Il était bien fait, d'un riche naturel et porté à la vertu; cependant il eut une forte tentation contre sa vocation et fut sur le point de sortir. Mais par la prudence et la sagesse de son Père maître, il se remit et, à l'âge de dix-sept ans, il fit profession le 20 juin 1617, avant l'érection de la Congrégation. Après ses études, il fut destiné pour enseigner la philosophie à nos confrères premièrement au Mont-Saint-Quentin et ensuite à Tiron. Au Chapitre général de 1633, il fut élu prieur de Redon, où il enseigna en même temps la théologie à nos confrères, mais sans se dispenser des offices divins, ni d'aucun exercice de la régularité. L'an 1636, il fut député au Chapitre général qui se tint à Cluni et il y fut élu Assistant du très Révérend Père Général. Trois ans après, en 1639, il devint Visiteur de la province de Chezal-Benoît et, en même temps, abbé du monastère qui porte ce nom (1); en 1642,

(1) *Chezal-Benoît*, com. du cant. de Lignières, départ. du Cher. — L'abbaye fut fondée vers 1093 sous le vocable de saint Pierre par le B^x André, moine de Vallombreuse. L'église en fut consacrée en 1096 par Léger, archevêque de Bourges, qui donna au fondateur la bénédiction abbatiale. Pierre du Mas, qui gouverna ce monastère de 1479 à 1492, y mit la réforme, et en 1488 promulgua des statuts que d'autres

on le nomma Visiteur de France et, en 1645, prieur de Jumièges.

En ce temps-là les Faronites (1) faisaient grand bruit contre la perpétuité des Supérieurs et, comme ils étaient fort ambitieux, ils espéraient parvenir à ce rang si les premiers étaient obligés de vaquer. Dom Anselme des Rousseaux, qui avait autant d'humilité qu'ils étaient orgueilleux, voulut leur donner l'exemple et demanda sa décharge avec tant d'insistance, qu'on se crut obligé de la lui accorder. On ne le laissa pourtant pas sans emploi, car on le fit sous-prieur à Saint-Germain-des-Prés et on lui donna en même temps la direction des jeunes profès. Dans les mêmes entrefaites il fut élu Visiteur du monastère du Val-de-Grâce (2), charge qu'il remplit durant dix-huit ans, avec l'approbation de toute la communauté. Il composa alors les Constitutions de ces religieuses, ainsi que le petit ouvrage de piété qui est en suite. On ne peut lire cet ouvrage, qu'on ne regarde l'auteur comme un homme d'oraison et très intérieur. Mais l'humilité de notre religieux l'a obligé de supprimer son nom et de faire passer l'œuvre sous celui d'un Père Feuillant, qui n'y avait que la moindre part (3).

abbayes s'empressèrent d'adopter. Ainsi se forma la Congrégation de Chezal-Benoît, qui fut approuvée par une bulle de Léon X en date du 1er décembre 1516. Les luttes contre la commende, les désordres, suite inévitable des guerres de religion et de la Ligue, amenèrent la décadence de cette congrégation, qui en 1636 fut incorporée à celle de Saint-Maur. Cinq de ses abbayes : Chezal-Benoît, Saint-Sulpice de Bourges, Saint-Vincent du Mans, Saint-Martin de Séez et Saint-Allyre de Clermont, conservèrent le privilège d'avoir des abbés réguliers qui, comme les autres supérieurs, étaient nommés tous les trois ans par le Chapitre général. — La nef seule de l'église de Chezal-Benoît a été conservée ainsi que quelques bâtiments de l'abbaye.

(1) Sous ce nom Dom Martène désigne les religieux qui suivirent Dom Faron de Chalus dans ses intrigues contre les supérieurs de la Congrégation de Saint-Maur. Voir la notice consacrée à dom Grégoire Tarisse, t. I, p. 60.

(2) L'abbaye de Notre-Dame du Val-de-Grâce, dans le faubourg Saint-Jacques de Paris, fut fondée en 1621 par la reine Anne d'Autriche, qui y amena les bénédictines du Val-Profond, près de Bièvre. Ces religieuses avaient été réformées quelques années auparavant par Marguerite de Vény d'Arbouze, qui fut la première abbesse du nouveau monastère. — Un hôpital militaire fut établi par Napoléon Ier dans les bâtiments de l'abbaye du Val-de-Grâce.

(3) *La Règle du Bien-Heureux Père S. Benoist patriarche des Religieux de l'Occident. Avec les Constitutions qui y ont été accomodées pour la Réforme de l'Abbaye Royale de Nostre-Dame du Val de Grâce.* A Paris, M.DC.LXXVI, in-12 de 300 p. Le petit ouvrage de piété auquel fait allusion dom Martène a pour titre *Traité de l'oraison mentale*; il est précédé d'un *Exercice journalier pour les religieuses bénédictines de Nostre-Dame du Val de Grâce.* Sur la feuille de titre ces deux opuscules sont attribués à la Révérende Mère Marguerite de Véni d'Arbouze, abbesse et réformatrice de l'abbaye de Notre-Dame du Val-de-Grâce. Le Père Feuillant mentionné par Dom Martène est Dom Eustache de Saint-Paul, qui, avec l'abbesse Marguerite d'Arbouze, avait rédigé les Constitutions primitives. Dom des Rousseaux, après expérience, fut amené à y introduire quelques modifications ou éclaircissements.

L'an 1654, Dom Anselme des Rousseaux fut élu Visiteur de la province de France pour la seconde fois, puis le triennat suivant Visiteur de Normandie et ensuite de Bretagne, en 1660. Après ces neuf ans de Visitatoriat, il fut nommé Abbé de Saint-Vincent du Mans; mais il tomba malade dès la première année et, s'étant vu à l'extrémité, il demanda sa décharge qui lui fut accordée. En 1665, après la mort du R. P. Dom Jean Harel, il n'en fut pas moins choisi pour le remplacer à Saint-Denys. Il alla ensuite prieur à Saint-Wandrille (1), où, s'étant trouvé fort infirme, les Supérieurs jugèrent à propos de le rappeler à Saint-Denys, dans l'espérance de l'y faire soulager plus efficacement. Il y trouva effectivement la fin de tous ses maux dans une très heureuse et sainte mort, qui arriva le 6 septembre 1670.

Dom Anselme des Rousseaux avait en singulière estime la modestie et la retraite. Il s'est toujours distingué par son humilité qui lui faisait demander sa décharge avec des instances réitérées, et par son exactitude dans l'observance des plus petites règles. Il était fort charitable envers ses religieux, leur accordant avec affection tout ce que la religion peut permettre et les prévenant en tous leurs besoins; mais il était inexorable envers ceux qu'il voyait négligents à remplir leur devoir. Il tâchait de mettre ceux-là dans le bon chemin; il employait les avis et tous les moyens possibles dans ce but, et avait recours ensuite à une charitable correction et même aux pénitences. Il était fort généreux envers les pauvres, leur faisait donner de grosses aumônes et ne voulait pas qu'aucun s'en retournât sans avoir reçu quelque chose. La patience de ce religieux éclata dans sa dernière maladie; car, bien qu'il fût d'un naturel violent, la vertu avait tellement pris le dessus chez lui, que, dans les douleurs les plus aiguës, il ne laissa rien paraître qui ressemblât à de l'emportement. Il avait beaucoup de prudence en sa conduite et dans les emplois qu'il donnait, il cherchait la probité avant toute chose. Il avait cette maxime, que l'on ne doit confier l'éducation de la jeunesse qu'à des personnes

(1) *Saint-Wandrille-Rençon*, com. du cant. de Caudebec, Seine-Inférieure. — Le monastère de Fontenelle fut fondé vers 648 par saint Wandrille dans un domaine donné par le maire du palais Erchinoald, et saint Ouen en 657 consacra la première église sous le vocable de saint Pierre. Après avoir été livrée par Charles-Martel aux seigneurs de sa suite, l'abbaye fut ravagée à plusieurs reprises par les Normands. Elle se releva bientôt grâce aux générosités des ducs de Normandie. Les Calvinistes la pillèrent au milieu du XVIe siècle, et en 1636 elle s'affilia à la Congrégation de Saint-Maur. De l'église il ne reste que des ruines. Les bâtiments subsistent en grande partie, et en 1894 des moines de la Congrégation bénédictine de France en reprirent possession. Ils y demeurèrent jusqu'en 1901.

vertueuses et qu'il ne faut tant rechercher des esprits brillants pour enseigner nos jeunes religieux, que des esprits solidement établis dans la vertu. Il était persuadé qu'un grand esprit doublé d'une vertu médiocre peut faire grand tort à la jeunesse et lui inspirer ses vices et ses défauts; tandis qu'un maître dépourvu de ce brillant, mais doué d'une science suffisante, peut faire beaucoup de bien.

XLII

Du R. P. Dom Bruno Valles

Le R. P. Dom Bruno Valles (1) a passé avec raison pour un religieux des plus intérieurs de son temps. Il entra dans la Congrégation l'an 1628; il fit son noviciat à Vendôme et y prononça ses vœux le 26 novembre 1629, âgé de vingt et un ans. Il jeta dès lors un fondement si solide, qu'il s'éleva bientôt à une grande perfection. Tous les jours, il se levait à une heure après minuit et faisait devant le Saint-Sacrement une heure d'oraison; après matines il restait encore une heure dans le même exercice, et après vêpres il y demeurait jusqu'au souper ou à la collation. Ordinairement il passait la nuit du Jeudi au Vendredi saint à genoux devant le Saint-Sacrement. Il joignait à l'oraison une vie fort pénitente et redoublait ses mortifications dans le temps du carnaval, prenant la nuit des disciplines sanglantes avec quelques religieux, ses confidents, pour expier les péchés publics.

Dom Bruno Valles a été prieur à Lagny (2), à Saint-Germer (3), à

(1) Il était né à Sévis, cant. de Bellencombre, Seine-Inférieure.

(2) *Lagny*, ch.-l. de canton, en Seine-et-Marne. — Monastère fondé vers 644, en l'honneur du Sauveur et de saint Pierre, par saint Fursy, moine irlandais, dans un domaine donné par Archambaud, maire du palais, et enrichi des libéralités de Clovis II. Complètement détruit par les Normands, il fut relevé au Xe siècle par Herbert, comte de Vermandois, qui lui fit rendre tous ses biens envahis par les seigneurs du voisinage. En 1641, l'abbaye de Saint-Pierre de Lagny entra dans la Congrégation de Saint-Maur. Reconstruits au XVIIe siècle, les bâtiments du monastère sont occupés par divers services publics ou transformés en habitations particulières. Il reste une porte fortifiée du XIIIe siècle, et, de la même époque, le chœur d'une église demeurée inachevée.

(3) *Saint-Germer*, com. du départ. de l'Oise, cant. du Coudray. — Le monastère de Flaix, *Flaviacum*, fut fondé en 655 par saint Germer sous le vocable de la Sainte-Trinité. Au commencement du IXe siècle il était occupé par des chanoines. Drogon, évêque de Meaux, le restaura en 831 et y appela des bénédictins de Saint-Maur-des-

Saint-Wandrille et à la Chaise-Dieu. Tandis qu'il résidait en ce dernier monastère, il fut obligé de rendre une visite à M. le marquis d'Aligre. Il en fut reçu comme un ange descendu du ciel. Lorsqu'il fallut le mener coucher, on le mit dans une chambre richement tapissée, où il y avait un lit magnifique. Là, quand il se vit seul, il gémit sur la vanité du monde; et faisant réflexion sur sa qualité de pauvre, il jugea que le lit qu'on lui avait préparé ne lui convenait pas. Aussi passa-t-il la nuit sur une chaise, pensant encore être trop bien. Ce religieux était fort estimé des premiers Supérieurs et en particulier du R. P. Dom Bernard Audebert, qu'il dirigeait dans l'oraison. Il mourut à Saint-Jouin (1), le 2 février 1670 (2).

XLIII

Du R. P. Dom Nicolas Palleau

Dom Nicolas Palleau (3), natif d'Orléans, fit profession au monastère de Saint-Faron le 11 du mois d'août 1652, à l'âge de dix-huit ans. C'était un excellent religieux, aussi distingué par sa piété que par sa science. Il enseigna deux cours de philosophie à Saint-Médard de Soissons (4), puis la théologie à Saint-Denys et il forma de bons éco-

Fossés. La Congrégation de Saint-Maur entra en 1643 à Saint-Germer de Flaix. Il reste le chœur d'une église du XII[e] siècle, une chapelle du XIII[e] siècle, et les bâtiments ont été convertis en maisons privées.

(1) *Saint-Jouin-de-Marnes*, com. du cant. d'Airvault, Deux-Sèvres. — Cette abbaye, appelée d'abord Ension, existait déjà au XI[e] siècle. Quelques auteurs lui donnent pour fondateur saint Jouin, qui aurait été le frère de saint Maximin de Trèves. Après les ravages des Normands, le monastère fut occupé par des chanoines, mais en 844 les moines y furent rappelés pour y rétablir la discipline, et cette réforme est attribuée aux religieux de Saint-Martin de Vertou. L'abbaye fut reconstruite en 1476 et la Congrégation de Saint-Maur y entra en 1655. L'église du XII[e] siècle, fort intéressante, subsiste : elle eut pour architecte un moine nommé Raoul.

(2) Dom Bruno Valles débuta comme prieur à Solignac en 1642 ; il passa de là à Evron (1645-1651), puis à Saint-Germer (1651-1657), à Lagny (1657-1660), à Saint-Wandrille (1660-1663), à la Chaise-Dieu (1663-1666), et enfin à Saint-Jouin-de-Marnes où il termina ses jours.

(3) La *Matricule* [n° 1444] porte plus exactement *Pallüau*.

(4) Monastère fondé vers 560 par Clotaire I, qui y fit transporter le corps de saint Médard, évêque de Soissons. Cette abbaye fut très célèbre et des conciles s'y tinrent aux VIII[e] et IX[e] siècles. En 884 et 886 elle fut pillée par les Normands, puis en 901

liers, auxquels il donnait l'exemple d'une exacte régularité. Pour le malheur de ses disciples, il mourut dans ce dernier monastère le 20 avril 1670, d'un dévoyement qui lui dura trois ou quatre mois. Sa fin édifia toute la communauté, qui était pénétrée des vertus qu'elle lui avait vu pratiquer durant sa vie.

En mourant, Dom Nicolas pria le R. P. Prieur d'envoyer son chapelet à sa mère, qui était une sainte femme. Sitôt que celle-ci eut appris la nouvelle de cette mort, elle fut aux Capucins pour en faire part à son frère qui y était gardien. Mais lorsqu'elle l'aborda, il la prévint lui-même et lui dit : « Ma sœur, vous venez d'apprendre la « mort de votre fils. J'en sais plus que vous et je vais vous en appren- « dre des circonstances qui vous feront plaisir ; il mourut tel jour, à « neuf heures et un quart du soir. Je faisais alors quelque lecture et « je vis passer une grande procession de bénédictins qui portaient une « caisse. Lorsqu'ils s'approchèrent de moi, votre fils se leva de son « cercueil et me dit : Adieu, mon oncle, je vais en Paradis. Je ne doute « point qu'il n'y soit. »

XLIV

De Germain Fery, commis

Germain Fery, commis de la Congrégation de Saint-Maur, était natif de Villeneuve-St-Georges dans le diocèse de Paris (1). Étant encore en probation, il fut envoyé à Rome pour avoir soin de nos confrères qui résident à cette cour. Ce fut là qu'âgé de trente-trois ans il fit son contrat le 26 mai 1646. Il y resta près de trente ans, menant une vie très exemplaire et laissant après lui l'odeur d'une

par les Hongrois, et ses biens demeurèrent en la possession des comtes du Vermandois pendant le X[e] siècle. Elle se releva au siècle suivant, et en 1131 Innocent II en consacra la nouvelle église. Saint-Médard de Soissons eut beaucoup à souffrir des guerres des Anglais au XV[e] siècle, des soldats de Charles-Quint en 1544 et des Calvinistes en 1567. L'abbaye s'unit en 1607 à la Congrégation des Exempts et en 1637 à celle de Saint-Maur. — De l'église il ne subsiste que de vastes cryptes très anciennes et les bâtiments ont été occupés par une institution de sourds-muets.

(1) *Villeneuve-Saint-Georges*, com. du canton de Boissy-Saint-Léger, Seine-et-Oise ; diocèse actuel de Versailles.

édification singulière. On dit que ses vertus passaient le commun et qu'il a excellé particulièrement dans une pureté de conscience presque angélique, dans une fidélité inviolable aux préceptes de Dieu, dans sa ponctualité à obéir à ses Supérieurs. Son humilité était rare et éclatait dans ses paroles et dans tout son extérieur. Il a conservé un don d'oraison et de recueillement continuels; sa mortification était si grande, que ses Supérieurs avaient de la peine à en modérer les rigueurs. Enfin, d'après le témoignage de ceux qui ont eu à le conduire, il joignait le complet détachement du monde à une vertu très relevée et à une simplicité très grande.

Pendant son séjour à Rome, il lui arriva une aventure qui le fit passer pour un saint. Car étant allé acheter du poisson pour le dîner de nos confrères, comme il maniait ce poisson en demandant combien on voulait le vendre, la personne à qui il marchandait lui appliqua un soufflet de toutes ses forces. Ce n'est pas en effet la coutume à Rome de toucher le poisson, de crainte qu'il ne se corrompe à cause des grandes chaleurs. Le bon Germain ne s'en émut pas davantage — mais, suivant le conseil de l'Évangile, il présenta l'autre joue au marchand et lui dit d'un ton serein : « Frappez encore de ce côté. » Ce qui lui attira l'attention de la foule des gens présents qui crièrent : au Saint! et causa en même temps une si grande confusion à la personne qui l'avait frappé qu'elle se jeta à ses pieds et lui demanda pardon.

L'heure de la récompense étant arrivée pour ce bon serviteur, Dieu lui envoya une grande oppression de poitrine, accompagnée d'une fièvre légère et, nonobstant les saignées dans lesquelles on lui tira toujours de fort bon sang, il mourut à Saint-Denys le 23 janvier 1672, muni des derniers sacrements.

XLV

Du R. P. Dom François de Villemontays

Le R. P. Dom François de Villemontays était de Bersac, en Limousin (1); il fit profession à Saint-Augustin de Limoges, le 2 janvier

(1) *Bersac*, com. de la Haute-Vienne. — La *Matricule* [nos 1103 et 889) porte Villemonteys sans la particule.

1644, âgé de dix-huit ans. Dieu lui avait donné de grands talents de la nature et de la grâce. Il a été maître des novices et Supérieur en des monastères considérables (1). Étant abbé de Saint-Martin de Séez, il mourut subitement au Bec dans une diète provinciale, le 4 mai 1672. On lui trouva le cilice sur le dos.

XLVI

Du R. P. Dom Philippe des Vignes

Le R. P. Dom Philippe des Vignes appartenait à une bonne famille de Mâcon. Étant encore enfant, il avait été offert au monastère de Cluni pour remplir une des places d'enfant de chœur, qu'on donne à de jeunes gentilshommes; mais Dieu lui avait donné des inclinations pour le bien et il se jeta dans la réforme naissante, dont il fit profession à l'âge de vingt ans, au monastère des Blancs-Manteaux, le 5 mai 1622. Il y remplit tous les devoirs d'un bon religieux.

Tandis qu'il était prieur de Moûtier-St-Jean (2), il fit voir combien il avait de vertu, car, un jour, revenant du travail, il rencontra un de ses religieux qui n'avait pas autant de zèle pour les règles, et il lui demanda pourquoi il ne s'était pas trouvé à cet exercice. L'autre, pour toute réponse, lui appliqua un soufflet de toutes ses forces. Cette brutalité ne déconcerta point le Révérend Père, qui, pratiquant le conseil de l'Évangile, tendit l'autre joue. Le religieux interpellé eut l'insolence de frapper de nouveau. Dom Philippe répondit simplement : « Je vous remercie, Dieu vous le rende ! » et il se retirait pai-

(1) Il avait été nommé administrateur de Nouaillé en 1660; en 1663 il passa en qualité de prieur à Saint-Faron de Meaux; puis, trois ans plus tard, à Jumièges, et enfin, en 1669, à Saint-Martin de Séez.

(2) *Moûtiers-Saint-Jean*, com. du cant. de Montbard, Côte-d'Or. — L'abbaye de Réome, sur les bords de la rivière de ce nom, fut fondée vers 440 par saint Jean, ermite, qui mit ses disciples sous la règle de saint Macaire. Placé à l'origine sous le vocable de Notre-Dame, le monastère prit par la suite le nom de son fondateur. Dans la seconde moitié du IXe siècle, Saint-Jean de Réome ou Moûtiers-Saint-Jean tomba dans les mains des seigneurs laïcs. Au siècle suivant, il fut soumis à saint Maïeul, abbé de Cluni. En 1631, le cardinal François de la Rochefoucauld, abbé commendataire, y introduisit la Congrégation de Saint-Maur. — Dom Philippe des Vignes en fut prieur de 1629 à 1632.

siblement, lorsque ce méchant religieux courut après lui et lui donna encore un coup de pied au derrière. Le prieur souffrit tout cela sans mot dire, se contentant de prier Dieu pour la guérison d'un si grand malade.

Pendant son séjour à Corbie, il arriva à Dom Philippe des Vignes une chose qui a été rapportée dans les Lettres de Patin. Un Jésuite lui ayant demandé à voir la bibliothèque, il l'y mena lui-même. Ce visiteur aperçut un manuscrit de Pélage et témoigna le désir d'avoir un peu de papier et d'encre. Le Père fut aussitôt lui en chercher. Pendant ce temps le Jésuite prend le volume et en met un autre à la place, et, depuis ce temps, le manuscrit de Pélage disparut (1). Dom Philippe des Vignes a exercé longtemps dans la Congrégation l'office de maître des novices et il a formé de très bons sujets qui dans la suite ont été Supérieurs. Étant devenu sourd, il se retira au monastère de Saint-Benoît-sur-Loire pour s'y disposer à la mort aux pieds de notre Bienheureux Père. Il y exerçait les emplois les plus vils de la maison et prenait soin de l'horloge, des crachoirs et des lampes. Tous les dimanches il allait à pied dire la messe à une bonne lieue du monastère, hiver comme été, dans les temps de pluie, de neige et de boue — et cela, même dans sa vieillesse. Tous les jours, il sonnait le premier coup de matines sans que sa surdité lui ait jamais donné occasion de se tromper, car le timbre de l'horloge donnant sur une des cloches du chœur, imprimait par là même à la corde un petit mouvement qui le réglait. Après matines, il restait en oraison devant les reliques du Bienheureux Père jusqu'à la méditation.

Ce religieux était fort intérieur. Il avait composé des Méditations pour tous les jours de l'année (2) et d'autres sur la Règle de saint

(1) Gui Patin ménage si peu les « loyolistes » au cours de sa volumineuse correspondance qu'on peut avec raison suspecter son témoignage. Dom Martène lui-même s'est montré plus équitable pour les jésuites en un autre de ses ouvrages : « Je suis persuadé, écrit-il à propos d'un incident, moitié plaisant, moitié sérieux, auquel il avait assisté dans la bibliothèque de l'abbaye de Cambon, qu'on met bien des vols de manuscrits sur le compte de ces Révérends Pères dont ils sont fort innocents, et j'ai trouvé dans certains monastères des manuscrits qu'ils avaient renvoyés, avec leurs lettres d'avis de renvoi, quoiqu'on y conservât encore le récépissé qu'ils avaient donné en les empruntant. Ceux qui trouveront ces récépissés ne manqueront pas de dire, sans examiner davantage, que ces Pères ont retenu les manuscrits. » *Voyage littéraire*, t. II, p. 107.

(2) Ces *Méditations* se conservent à la Bibliothèque d'Orléans, manuscrits : 369, 370, 371, 372. On lit sur le feuillet de garde du ms. 369 : « Ces méditations et quelques autres ont esté faites par le R. P. Dom Philippe Desvignes qui a vescu dans une grande piété et humilité, et, ayant été supérieur, est mort dans ce monastère en odeur de sainteté, dans la qualité de simple religieux, le 9 septembre (*sic*) 1672. Voyez le livre des Obits. Ces méditations scavantes et onctueuses mériteroient d'estre

liers, auxquels il donnait l'exemple d'une exacte régularité. Pour le malheur de ses disciples, il mourut dans ce dernier monastère le 20 avril 1670, d'un dévoyement qui lui dura trois ou quatre mois. Sa fin édifia toute la communauté, qui était pénétrée des vertus qu'elle lui avait vu pratiquer durant sa vie.

En mourant, Dom Nicolas pria le R. P. Prieur d'envoyer son chapelet à sa mère, qui était une sainte femme. Sitôt que celle-ci eut appris la nouvelle de cette mort, elle fut aux Capucins pour en faire part à son frère qui y était gardien. Mais lorsqu'elle l'aborda, il la prévint lui-même et lui dit : « Ma sœur, vous venez d'apprendre la « mort de votre fils. J'en sais plus que vous et je vais vous en appren- « dre des circonstances qui vous feront plaisir; il mourut tel jour, à « neuf heures et un quart du soir. Je faisais alors quelque lecture et « je vis passer une grande procession de bénédictins qui portaient une « caisse. Lorsqu'ils s'approchèrent de moi, votre fils se leva de son « cercueil et me dit : Adieu, mon oncle, je vais en Paradis. Je ne doute « point qu'il n'y soit. »

XLIV

De Germain Fery, commis

Germain Fery, commis de la Congrégation de Saint-Maur, était natif de Villeneuve-St-Georges dans le diocèse de Paris (1). Étant encore en probation, il fut envoyé à Rome pour avoir soin de nos confrères qui résident à cette cour. Ce fut là qu'âgé de trente-trois ans il fit son contrat le 26 mai 1646. Il y resta près de trente ans, menant une vie très exemplaire et laissant après lui l'odeur d'une

par les Hongrois, et ses biens demeurèrent en la possession des comtes du Vermandois pendant le X[e] siècle. Elle se releva au siècle suivant, et en 1131 Innocent II en consacra la nouvelle église. Saint-Médard de Soissons eut beaucoup à souffrir des guerres des Anglais au XV[e] siècle, des soldats de Charles-Quint en 1544 et des Calvinistes en 1567. L'abbaye s'unit en 1607 à la Congrégation des Exempts et en 1637 à celle de Saint-Maur. — De l'église il ne subsiste que de vastes cryptes très anciennes et les bâtiments ont été occupés par une institution de sourds-muets.

(1) *Villeneuve-Saint-Georges*, com. du canton de Boissy-Saint-Léger, Seine-et-Oise ; diocèse actuel de Versailles.

édification singulière. On dit que ses vertus passaient le commun et qu'il a excellé particulièrement dans une pureté de conscience presque angélique, dans une fidélité inviolable aux préceptes de Dieu, dans sa ponctualité à obéir à ses Supérieurs. Son humilité était rare et éclatait dans ses paroles et dans tout son extérieur. Il a conservé un don d'oraison et de recueillement continuels; sa mortification était si grande, que ses Supérieurs avaient de la peine à en modérer les rigueurs. Enfin, d'après le témoignage de ceux qui ont eu à le conduire, il joignait le complet détachement du monde à une vertu très relevée et à une simplicité très grande.

Pendant son séjour à Rome, il lui arriva une aventure qui le fit passer pour un saint. Car étant allé acheter du poisson pour le dîner de nos confrères, comme il maniait ce poisson en demandant combien on voulait le vendre, la personne à qui il marchandait lui appliqua un soufflet de toutes ses forces. Ce n'est pas en effet la coutume à Rome de toucher le poisson, de crainte qu'il ne se corrompe à cause des grandes chaleurs. Le bon Germain ne s'en émut pas davantage — mais, suivant le conseil de l'Évangile, il présenta l'autre joue au marchand et lui dit d'un ton serein : « Frappez encore de ce côté. » Ce qui lui attira l'attention de la foule des gens présents qui crièrent : au Saint! et causa en même temps une si grande confusion à la personne qui l'avait frappé qu'elle se jeta à ses pieds et lui demanda pardon.

L'heure de la récompense étant arrivée pour ce bon serviteur, Dieu lui envoya une grande oppression de poitrine, accompagnée d'une fièvre légère et, nonobstant les saignées dans lesquelles on lui tira toujours de fort bon sang, il mourut à Saint-Denys le 23 janvier 1672, muni des derniers sacrements.

XLV

Du R. P. Dom François de Villemontays

Le R. P. Dom François de Villemontays était de Bersac, en Limousin (1); il fit profession à Saint-Augustin de Limoges, le 2 janvier

(1) *Bersac*, com. de la Haute-Vienne. — La *Matricule* [n[os] 1103 et 889) porte Villemonteys sans la particule.

1644, âgé de dix-huit ans. Dieu lui avait donné de grands talents de la nature et de la grâce. Il a été maître des novices et Supérieur en des monastères considérables (1). Étant abbé de Saint-Martin de Séez, il mourut subitement au Bec dans une diète provinciale, le 4 mai 1672. On lui trouva le cilice sur le dos.

XLVI

Du R. P. Dom Philippe des Vignes

Le R. P. Dom Philippe des Vignes appartenait à une bonne famille de Mâcon. Étant encore enfant, il avait été offert au monastère de Cluni pour remplir une des places d'enfant de chœur, qu'on donne à de jeunes gentilshommes; mais Dieu lui avait donné des inclinations pour le bien et il se jeta dans la réforme naissante, dont il fit profession à l'âge de vingt ans, au monastère des Blancs-Manteaux, le 5 mai 1622. Il y remplit tous les devoirs d'un bon religieux.

Tandis qu'il était prieur de Moûtier-St-Jean (2), il fit voir combien il avait de vertu, car, un jour, revenant du travail, il rencontra un de ses religieux qui n'avait pas autant de zèle pour les règles, et il lui demanda pourquoi il ne s'était pas trouvé à cet exercice. L'autre, pour toute réponse, lui appliqua un soufflet de toutes ses forces. Cette brutalité ne déconcerta point le Révérend Père, qui, pratiquant le conseil de l'Évangile, tendit l'autre joue. Le religieux interpellé eut l'insolence de frapper de nouveau. Dom Philippe répondit simplement : « Je vous remercie, Dieu vous le rende ! » et il se retirait pai-

(1) Il avait été nommé administrateur de Nouaillé en 1660; en 1663 il passa en qualité de prieur à Saint-Faron de Meaux; puis, trois ans plus tard, à Jumièges, et enfin, en 1669, à Saint-Martin de Séez.

(2) *Moûtiers-Saint-Jean*, com. du cant. de Montbard, Côte-d'Or. — L'abbaye de Réome, sur les bords de la rivière de ce nom, fut fondée vers 440 par saint Jean, ermite, qui mit ses disciples sous la règle de saint Macaire. Placé à l'origine sous le vocable de Notre-Dame, le monastère prit par la suite le nom de son fondateur. Dans la seconde moitié du IX[e] siècle, Saint-Jean de Réome ou Moûtiers-Saint-Jean tomba dans les mains des seigneurs laïcs. Au siècle suivant, il fut soumis à saint Maïeul, abbé de Cluni. En 1631, le cardinal François de la Rochefoucauld, abbé commendataire, y introduisit la Congrégation de Saint-Maur. — Dom Philippe des Vignes en fut prieur de 1629 à 1632.

siblement, lorsque ce méchant religieux courut après lui et lui donna encore un coup de pied au derrière. Le prieur souffrit tout cela sans mot dire, se contentant de prier Dieu pour la guérison d'un si grand malade.

Pendant son séjour à Corbie, il arriva à Dom Philippe des Vignes une chose qui a été rapportée dans les Lettres de Patin. Un Jésuite lui ayant demandé à voir la bibliothèque, il l'y mena lui-même. Ce visiteur aperçut un manuscrit de Pélage et témoigna le désir d'avoir un peu de papier et d'encre. Le Père fut aussitôt lui en chercher. Pendant ce temps le Jésuite prend le volume et en met un autre à la place, et, depuis ce temps, le manuscrit de Pélage disparut (1). Dom Philippe des Vignes a exercé longtemps dans la Congrégation l'office de maître des novices et il a formé de très bons sujets qui dans la suite ont été Supérieurs. Étant devenu sourd, il se retira au monastère de Saint-Benoît-sur-Loire pour s'y disposer à la mort aux pieds de notre Bienheureux Père. Il y exerçait les emplois les plus vils de la maison et prenait soin de l'horloge, des crachoirs et des lampes. Tous les dimanches il allait à pied dire la messe à une bonne lieue du monastère, hiver comme été, dans les temps de pluie, de neige et de boue — et cela, même dans sa vieillesse. Tous les jours, il sonnait le premier coup de matines sans que sa surdité lui ait jamais donné occasion de se tromper, car le timbre de l'horloge donnant sur une des cloches du chœur, imprimait par là même à la corde un petit mouvement qui le réglait. Après matines, il restait en oraison devant les reliques du Bienheureux Père jusqu'à la méditation.

Ce religieux était fort intérieur. Il avait composé des Méditations pour tous les jours de l'année (2) et d'autres sur la Règle de saint

(1) Gui Patin ménage si peu les « loyolistes » au cours de sa volumineuse correspondance qu'on peut avec raison suspecter son témoignage. Dom Martène lui-même s'est montré plus équitable pour les jésuites en un autre de ses ouvrages : « Je suis persuadé, écrit-il à propos d'un incident, moitié plaisant, moitié sérieux, auquel il avait assisté dans la bibliothèque de l'abbaye de Cambon, qu'on met bien des vols de manuscrits sur le compte de ces Révérends Pères dont ils sont fort innocents, et j'ai trouvé dans certains monastères des manuscrits qu'ils avaient renvoyés, avec leurs lettres d'avis de renvoi, quoiqu'on y conservât encore le récépissé qu'ils avaient donné en les empruntant. Ceux qui trouveront ces récépissés ne manqueront pas de dire, sans examiner davantage, que ces Pères ont retenu les manuscrits. » *Voyage littéraire*, t. II, p. 107.

(2) Ces *Méditations* se conservent à la Bibliothèque d'Orléans, manuscrits : 369, 370, 371, 372. On lit sur le feuillet de garde du ms. 369 : « Ces méditations et quelques autres ont esté faites par le R. P. Dom Philippe Desvignes qui a vescu dans une grande piété et humilité, et, ayant été supérieur, est mort dans ce monastère en odeur de sainteté, dans la qualité de simple religieux, le 9 septembre (*sic*) 1672. Voyez le livre des Obits. Ces méditations scavantes et onctueuses mériteroient d'estre

Benoît. Un supérieur, qui avait été son novice, m'a assuré qu'il avait coutume de porter sur lui une ceinture de fer de la largeur de quatre doigts, à quatre rangs de pointes. Le commis qui était alors cuisinier à Saint-Benoît-sur-Loire m'a appris en outre que Dom Philippe venait tous les jours laver la vaisselle, et qu'il le voyait élever les yeux au ciel de temps en temps. C'était, ajoutait-il, un homme tout de Dieu; il faisait les cierges qui devaient servir au culte divin; il avait soin du fruitier et de l'horloge et, tous les jours, il était levé longtemps avant matines. Dom des Vignes mourut le 9 décembre 1672 (1) et fut enterré devant l'autel de Saint-Benoît.

XLVII

Du R. P. Dom Joseph Bongards

Dom Joseph Bongards, natif de la Charité-sur-Loire (2), fit profession au monastère des Blancs-Manteaux le 19 janvier 1621 (3), à l'âge de vingt-six ans. Il prit si bien l'esprit de la religion que peu après on le fit maître des novices dans ce même monastère, d'où, à brève échéance, il fut envoyé avec un autre religieux pour réformer le monastère de Saint-Josse-sur-mer (4). Lorsqu'ils arrivèrent à desti-

mises en beau français et dans un autre tour en plusieurs endroits. Il ne fut pas longtemps supérieur, mais il fut depuis longtemps maistre des novices. » — Voir *Catalogue général des manuscrits des bibliothèque publiques de France*, t. XII, Orléans, p. 197.

(1) La *Matricule* (n° 110) donne le 9 novembre comme le jour de la mort de Dom Ph. des Vignes; de même l'*Hist. manuscrite de la Congr. de Saint-Maur*.

(2) *La Charité-sur-Loire*, ch.-l. de cant. de la Nièvre où se trouvait un important prieuré de l'Ordre de Cluni.

(3) La *Matricule* (n° 89) recule jusqu'au 19 juin la date de sa profession.

(4) *Saint-Josse-sur-Mer*, com. du cant. de Montreuil, Pas-de-Calais. — Abbaye de l'ancien diocèse d'Amiens fondée par Haymon, comte de Ponthieu, pour saint Josse, abbé († c. 669). Charlemagne accorda de si grands privilèges à ce monastère qu'il en est considéré comme le second fondateur. L'abbaye devint la proie des seigneurs séculiers, puis des Normands. A la fin du X[e] siècle, la découverte du corps du saint fondateur amena sa restauration avec des moines venus, croit-on, de Saint-Benoît-sur-Loire. Plusieurs fois elle fut pillée par les Anglais, et ensuite elle tomba dans les mains des abbés commendataires. Les Calvinistes en 1568, les troupes du duc d'Alençon en 1581, ravagèrent Saint-Josse, qui, à la suite de ces désastres n'était plus habité que par trois ou quatre religieux. Après plusieurs tentatives la Congrégation de Saint-Maur y rétablit en 1669 la vie régulière.

nation, ils ne trouvèrent qu'une écurie pour se loger. Ils la considérèrent comme un palais et ils se seraient fait une joie d'y rester et de rétablir la maison à la sueur de leur dos; mais ils rencontrèrent dans les anciens une si grande opposition à la réforme, que ces forcenés tuèrent un de leurs confrères qui la favorisait. Voyant que leur vie était en péril, les deux réformés prirent le parti de se retirer et d'abandonner un lieu qui d'ailleurs était peu considérable.

Dans la suite, Dom Joseph fut secrétaire du R. P. Dom Michel Pirou, Visiteur de la province de Bourgogne. Je n'ai rien su de ses autres emplois (1). Lorsque j'étais novice, il était décrépit à Saint-Remy de Reims, et nous allions tous les jours l'éveiller à trois heures pour réciter ses matines et se préparer à dire sa messe... qu'on dit en été tous les jours à quatre heures et demie, et, pour peu qu'on tardât de l'aller éveiller, il se plaignait disant qu'il n'avait pas le temps de faire ses prières. Il ne prenait qu'avec peine les petits soulagements qu'en bonne mère la religion lui donnait. L'an 1672, le Père Dom François Douay ayant été fait prieur de Saint-Remy, Dom Bongards fut aussitôt le trouver pour lui rendre compte de son intérieur et de sa conduite. Il lui dit qu'on lui permettait de déjeuner tous les jours, que c'était un soulagement dont il pouvait se passer et qu'il demandait la permission de n'en plus user. Le prieur refusa et lui dit de faire comme auparavant. « Je le ferai donc par obéissance », répondit Dom Joseph. Durant l'Avent de la même année, ce bon vieillard tomba malade, et le R. P. Prieur le mit à l'infirmerie; il n'était pas toutefois alité et tous les soirs il allait coucher dans la chambre du dortoir. Une fois qu'il s'en retournait en sa cellule après complies, il se laissa tomber sur le degré qui descend au dortoir et il se cassa la tête entre le nez et le front. Sa lanterne lui échappa des mains, la chandelle s'éteignit, et sa pantoufle sortit de son pied. Comme il ne voyait goutte et qu'il cherchait l'une et l'autre, il alla se jeter par une fenêtre toute ouverte qui était au bas de l'escalier et il tomba de plus de trente pieds de hauteur dans la cour de l'Abbé, sans toutefois se tuer. Il cria, et on alla le prendre, puis on le porta à l'infirmerie, où, par les soins qu'on prit de lui, il guérit de sa plaie; mais les phlegmes, joints à la vieillesse et à la fièvre qui survint, l'étouffèrent. Durant toute sa maladie, il fit paraître une grande piété et un grand zèle à réciter son bréviaire. Lorsqu'on lui donna le saint Viatique, il y avait un religieux présent que la mort enleva subi-

(1) Dom Joseph Bongards fut prieur de Bernay de 1633 à 1636.

tement avant lui le jour de saint Étienne. Dom Joseph mourut à Saint-Remy, le 30 décembre 1672 (1), âgé de quatre-vingts ans.

XLVIII

Du R. P. Dom Henri Jobart

Dom Henri Jobart était de Reims; il fut deux fois novice et fit profession, comme je crois, à Vendôme (bien que la Matricule le fasse profès de Saint-Remy) le 14 de février 1646, âgé de vingt et un ans. Il a toujours vécu en bon religieux; il était intérieur et pénitent. Lorsque j'étais novice, il avait la charge de sacristain à Saint-Remy de Reims, et j'ai remarqué que, dans les récréations, il nous parlait toujours de Dieu. Il avait une santé robuste et ne savait ce que c'était que la maladie. Mais l'année qu'il mourut, il traîna pendant quatre ou cinq mois; il en revint cependant et reprit ses exercices. Quinze jours avant sa mort, comme nous étions en récréation avec lui, il nous animait à bien travailler et nous disait qu'il eût souhaité pouvoir être à notre âge et qu'il eût travaillé tout autrement; qu'à l'heure de la mort on voyait les choses différemment; qu'il avait cru mourir dans sa maladie, qu'il s'y était préparé, et que l'unique regret qu'il avait pour lors était de n'avoir pas été aussi bon religieux qu'il devait.

Quelques jours après, comme on entrait au réfectoire pour le souper, on avertit le Père Prieur que Dom Henri était tombé en apoplexie et qu'il se mourait. Il courut aussitôt lui donner l'extrême-onction. A force de remèdes, le malade revint un peu à lui : on lui donna le saint Viatique, et il survécut cinq ou six jours pour l'édification de toute la communauté, car pendant ce temps il ne cessa un seul moment de s'adresser à Dieu, mais avec des accents si enflammés que nous en étions tout pénétrés. Elles firent en moi de si grandes impressions, que je n'y puis penser sans en être vivement touché. Dom Henri Jobart mourut le 8 mai 1673. Le R. P. Prieur nous

(1) Plus exactement le 31 décembre d'après la *Matricule* et l'*Hist. de la Congr. de Saint-Maur*.

dit ensuite que ce religieux était mort comme il avait vécu ; qu'il avait toujours été détaché du monde et uni à Dieu ; que sa discipline était toute teinte de son sang.

XLIX

Du R. P. Dom Placide Hamelin

Dom Placide Hamelin, originaire de Bourg-Achard au diocèse de Rouen (1), entra au noviciat de Jumièges l'an 1634 et y fit profession l'année suivante le 21 mai, âgé de vingt ans. Ce fut un des plus accomplis supérieurs de son temps (2). Il avait toujours le cilice sur le dos, et il dormait à plate terre, avec les haillons de la cuisine sous sa tête. Étant prieur à Chelles, il prenait soin de l'horloge, et c'est là qu'il se donnait des disciplines sanglantes. Sa charité était incomparable, et l'on peut dire qu'elle a causé sa mort. Le valet du R. P. Visiteur étant tombé malade à Chelles, Dom Placide Hamelin le soigna lui-même et, après sa mort, il le lava et l'ensevelit de ses propres mains. Mais, au cours de cette toilette funèbre, creva un abcès qui donna dans le visage du Révérend Père et lui fit contracter la maladie du mort. Il ne quitta cependant point son cilice. Le jour de l'Épiphanie, veille de sa mort, il renouvela ses vœux avec beaucoup de ferveur et à ces mots : *Conversionem morum meorum*, il s'écria : « Oui, mon Dieu, et ce sera tout autre chose à l'avenir. » Comme il était homme d'oraison, durant sa maladie, il était tout pénétré de Dieu. Il expira le 7 janvier 1675, en prononçant ces paroles : *Benedictus es, Domine, in firmamento cœli et benedictus et gloriosus in saecula.* Après sa mort, on trouva son corps chargé de toutes sortes d'instruments de pénitence. Sa mémoire demeure en bénédiction à Chelles. Dom Gilles Blondeau, qui était alors prieur de Lagny et qui l'assista à la mort, était tout pénétré des sentiments de piété qu'il avait remarqués en lui. On rapporte encore de Dom Placide Hamelin,

(1) *Bourg-Achard*, com. du cant. de Routot, Eure.

(2) Nommé administrateur de Pontlevoy en 1648, Dom Placide Hamelin gouverna ce monastère jusqu'en 1654 ; par la suite, il devint prieur de Saint-Pourçain (1657-1660), abbé de Chezal-Benoît (1660-1663), prieur de Brantôme (1663-1669), et enfin de Chelles jusqu'à sa mort (1669-1675).

qu'étant prieur dans un autre monastère, il rendit toutes les assistances possibles à un religieux de l'Ordre de Saint-François atteint d'une maladie dangereuse et putride, et qu'il s'installa lui-même son infirmier.

L

Du R. P. Dom Pierre Besiat

C'est à juste titre que le R. P. Dom Pierre Besiat (1) a passé pour l'un des plus saints supérieurs de son temps. Il était d'Aubiet (2), dans le diocèse d'Auch. Étant entré assez jeune dans un monastère de l'Ordre de Cluni où il y avait peu d'observance, il connut bientôt le danger qu'il courait et, pour mettre son salut à couvert, à l'âge de vingt-cinq ans il fit profession de la réforme à Saint-Augustin de Limoges le 2 août 1621, entre les mains du R. P. Dom Martin Tesnières. Comme il se distinguait dès lors par sa vertu, on ne tarda pas à l'employer dans la supériorité. En 1625, la réforme avait été mise dans le monastère de Saint-Savin de Tarbes (3), au pied des monts Pyrénées, je crois qu'il en devint le premier prieur — au moins l'était-il en 1628. Toute sa vertu lui était nécessaire pour surmonter les difficultés qu'il rencontra là. Il arrivait dans une maison bouleversée, où la pauvreté était extrême, où tout était incommode. Mais ce qui le toucha le plus, ce fut l'ignorance des paysans d'alentour. Il ne se rebuta point cependant et, fortifié par la grâce, il entreprit de gagner les anciens moines et d'instruire ces pauvres gens. Il leur fit des catéchismes si pathétiques et si utiles, qu'en peu de temps on vit le diocèse transformé. En sorte que l'évêque de Tarbes (4) avouait

(1) La *Matricule* (n° 92) porte *Beziat*.

(2) *Aubiet*, com. du cant. de Gimont, Gers.

(3) *Saint-Savin de Lavedan*, com. du cant. d'Argelès, Hautes-Pyrenées. — Cette abbaye doit son origine et son nom à saint Savin, moine de Ligugé. Détruit par les Sarrasins, le monastère fut rétabli et doté par Charlemagne d'après quelques auteurs, par Louis le Pieux selon d'autres. Les Normands ne l'épargnèrent pas, et après leur passage il fut relevé par Raymond, comte de Bigorre. Il fut ensuite soumis à Saint-Victor de Marseille. L'abbé commendataire Jean-Michel de Saint-Sivré y introduisit en 1623 la Congrégation de Saint-Maur. Les bâtiments conventuels existent encore ; l'église du XIe siècle a été restaurée et la salle capitulaire est devenue la sacristie.

(4) Salvat II d'Iharse, évêque de Tarbes de 1602 à 1648.

que la réforme de Saint-Savin avait produit un bien infini dans le troupeau confié à ses soins, lequel n'était plus reconnaissable depuis que le Père Bésiat avait fait ses catéchismes.

En 1629, on mit la réforme au monastère de Saint-Chinian (1), dans le diocèse de Saint-Pons. Dom Pierre Besiat y trouva les mêmes incommodités ; mais il ne s'en effraya pas, persuadé qu'il était que toutes les réformes commencent par une extrême pénurie. Dieu le consola par les secours que lui procura un bon gentilhomme du pays, nommé M. Bosq, lequel, par une piété qui n'est pas commune, donna la plus grande partie de son bien pour réparer le monastère et ensuite se consacra lui-même au service de Dieu dans cette maison.

En 1636, au Chapitre général tenu à Cluni, Dom Pierre Besiat fut fait Visiteur de la province de Toulouse, puis encore en 1645. Depuis lors il a toujours occupé les premiers postes de la province et, dans les Chapitres généraux, il n'a cessé d'être député et définiteur. Son amour de la pauvreté et des pauvres était très grand et il le fit voir avec éclat dans un fait que je vais raconter. Étant arrivé dans un monastère dont il avait été fait prieur, il trouva onze mille livres dans le dépôt. Il en fut extrêmement surpris, ne pouvant comprendre que des religieux pussent ainsi amasser. Jugeant donc qu'il leur suffisait d'avoir de quoi raisonnablement vivre et acquitter les charges ordinaires du monastère, il fit distribuer aux pauvres cette somme qui, en ce temps-là plus qu'aujourd'hui, était très considérable.

Dom Pierre Besiat puisait dans l'oraison ces grandes maximes. Tous les jours, il se levait une heure avant la communauté et passait ce temps en prières. Après matines il demeurait encore longtemps devant le Saint-Sacrement. Partout où il a été Supérieur, il s'est acquis au dedans et au dehors la réputation d'un saint (2). Les évêques

(1) *Saint-Chinian de la Corne*, ch.-l. de canton, Hérault. — Cette abbaye, dans l'ancien diocèse de Saint-Pons de Thomières, fut fondée vers l'an 826. Au IXe siècle, le vieux monastère de Saint-Laurent *in Olibergio* lui fut donné. En 1101, Saint-Chinian fut soumis à Saint-Pons de Thomières, et en 1365, à Saint-Victor de Marseille. Après avoir été pillée par les Calvinistes en 1567 et en 1578, l'abbaye s'unit au commencement du XVIIe siècle à la Congrégation des Exempts, et en 1629 à celle de Saint-Maur.

(2) Dom Pierre Besiat fournit une longue carrière dans le gouvernement des monastères de la Congrégation. Il avait débuté en 1627 à Saint-Savin de Lavedan ; il passa de là à Saint-Chinian (1630-1636) ; fut à deux reprises visiteur de la province de Toulouse (1636-1639, 1645-1648) et de même deux fois prieur à Sainte-Croix de Bordeaux (1639-1642, 1660-1666), puis à Saint-André d'Avignon (1642-1645, 1654-1660). L'abbaye de Saint-Sever-Cap-de-Gascogne l'eut également à sa tête pendant deux triennats (1648-1654). Le dernier poste de ce religieux fut le monastère de Sorèze (1666-1669).

avaient pour lui une estime particulière. Il possédait dans un degré éminent toutes les vertus religieuses, et l'innocence, la simplicité, la pureté, la modestie, la douceur, l'esprit de recueillement qui paraissaient en lui, le faisaient aimer de chacun. Au Chapitre général de 1672 il obtint sa décharge et, souhaitant un noviciat pour y renouveler sa ferveur, il pria le P. Dom Claude Boistard, qui était prieur de la Daurade, de vouloir bien le recevoir dans sa communauté. « Oui, lui dit le Père, pour venir mourir entre nos mains. » — « Je vous promets, répondit le Père Besiat, que je ne mourrai point tandis que vous serez prieur de la Daurade. » Et il tint parole. En 1675, Dom Boistard fut fait Visiteur de France et, à peine était-il sorti, que le Père Besiat, tout courbé par la vieillesse et par l'habitude d'une prière continuelle, s'éteignit à la Daurade le 22 juillet, âgé de quatre-vingts ans.

LI

Du R. P. Dom Bernard Audebert

La Congrégation n'a guère eu de supérieurs qui aient eu plus de talents pour le gouvernement que le R. P. Dom Bernard Audebert. Il était natif de Bellac (1), dans le Limousin, où ses parents tenaient le premier rang. Méprisant, pour embrasser la croix et la pauvreté, tout ce que le monde pouvait lui faire espérer, il entra dans la Congrégation et y fit profession au monastère de Nouaillé, le 11 novembre 1620, à l'âge de vingt ans. Il fit paraître dès lors tant de sagesse, qu'on le regarda comme un sujet apte à remplir avec honneur et édification les premières charges. Et en effet, en 1628 il fut fait prieur de Saint-Mélaine de Rennes; en 1633, prieur de Sainte-Croix de Bordeaux; en 1639, abbé de Saint-Sulpice de Bourges (2); en 1645, prieur de Saint-Denys; en 1648, Assistant du Très Révérend Père Général

(1) *Bellac*, ch.-l. d'arr. de la Haute-Vienne.

(2) Le monastère de Notre-Dame de la Nef, *Monasterium Navense*, fut fondé sous le règne de Clotaire II par saint Sulpice le Débonnaire († 644), qui en fut le premier abbé. Celui-ci devint archevêque de Bourges et reçut la sépulture dans son abbaye qui prit son nom. Au XVIe siècle les hérétiques ruinèrent ce monastère et détruisirent l'église de fond en comble. Saint-Sulpice de Bourges entra en 1495 dans la Congrégation de Chezal-Benoît, d'où en 1636 elle passa à celle de Saint-Maur.

Dom Jean Harel; en 1654, prieur de Saint-Germain-des-Prés et, en 1660, Général de la Congrégation, poste qu'il occupa douze ans.

C'était un homme auquel Dieu avait donné de grands talents pour la conduite des hommes ; il avait aussi celui de contenter tout le monde. Il possédait à la fois l'égalité d'humeur et la présence d'esprit, et on n'a jamais remarqué en lui la moindre émotion, sinon en une seule occasion lorsque le gouverneur de Meulan chassa nos confrères du monastère de Saint-Nicaise (1). Il était complètement appliqué à ce qui regardait sa charge. Il avait lu dans les meilleurs auteurs tout ce qui a été écrit des devoirs des supérieurs et il avait recueilli des plus habiles canonistes ce qu'ils ont dit des droits et des obligations des religieux, notamment de ceux des supérieurs. Il était attentif à tout, veillait sur tout et ne négligeait aucune des moindres observances. Pour inspirer aux religieux une plus grande estime de leur état, il fit imprimer les *Actes* des saints de notre Ordre (2) et composer des *Méditations*, la *Pratique de la Règle*, la *Retraite du mois* (3), et, afin que chacun pût s'acquitter plus parfaitement de ses emplois, il fit dresser et livrer à l'impression les *Petites Règles* (4) pour tous les Offices de la Congrégation, jusqu'aux moindres, et celles qui regardent l'examen des postulants et la conduite des novices et des jeunes religieux. Ce fut encore de son temps et par son ordre qu'on commença à travailler à l'édition des œuvres de saint Augustin (5).

(1) *Meulan*, ch.-l. de cant. de Seine-et-Oise. — En 1062, Galeran I, comte de Meulan, fit construire une église en l'honneur de saint Nicaise. Un de ses successeurs, Roger de Beaumont, la donna à l'abbaye du Bec, qui y établit un prieuré. Au XVe siècle, ce petit monastère eut beaucoup à souffrir pendant les guerres des Anglais, et, au siècle suivant, après les pillages des hérétiques, il n'y restait qu'un seul moine. Nicolas Davanne, prêtre du diocèse de Chartres, en ayant été nommé prieur commendataire en 1620, s'employa aussitôt à relever le monastère. Il en reconstruisit les bâtiments et en 1648 y introduisit les moines de la Congrégation de Saint-Maur.

(2) Sous le généralat de Dom Audebert furent publiés cinq volumes des *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti* (1668-1672) comprenant les trois premiers siècles bénédictins.

(3) *Méditations chrétiennes pour les dimanches, les Féries, et les principales Fêtes de l'année, propres à toutes sortes de personnes qui aspirent à la perfection de la vie chrétienne, composées et divisées en deux parties par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur*, 2 in-4, Paris, 1669 ; — *Pratique de la Règle de saint Benoît*, in-12, Paris, 1674 ; — *Conduite pour la retraite du mois, à l'usage des Religieux de la Congrégation de Saint-Maur*, in-12, Paris, 1670. — Ces trois ouvrages, qui eurent plusieurs éditions, furent composés par Dom Claude Martin sur l'invitation et les encouragements de Dom Bernard Audebert.

(4) *Règles communes et particulières pour la Congrégation de Saint-Maur*, in-8 (s.l.), 1663.

(5) Est-il besoin de rappeler que Dom Guilloreau a publié : *les Mémoires du*

Enfin Dom Audebert était uniquement occupé et attentif à ce qui pouvait établir solidement le bien dans la Congrégation. Lorsqu'un religieux lui demandait quelque grâce, il répondait toujours : « J'y penserai », et ne déterminait rien ; mais lorsque celui-là y songeait le moins, il voyait la grâce venir. C'était un homme d'oraison et qui aimait beaucoup ceux qui s'y adonnaient. Il allait au devant de toutes les relâches. Un jour, on servit à la collation des confitures faites au miel. Il ordonna aussitôt de les remporter. Mais lorsqu'on lui eut dit qu'il n'y avait point de sucre dedans, il permit de les manger. Sur la fin de son généralat, sa vue s'affaiblit de telle sorte qu'il ne pouvait plus lire. Le R. P. Dom Claude Martin ouvrait et lisait toutes ses lettres et suppléait à tout pour lui. Cette incommodité fut cause qu'au Chapitre général de 1672 le Révérend Père fut déchargé et on lui assigna pour demeure le monastère de Saint-Germain-des-Prés parce que le nouveau Général était bien aise de se servir de son conseil. Il y vécut encore trois ans dans une grande patience et résignation. Il se faisait lire par quelque religieux les Actes des Saints de notre Ordre, dont il avait tâché d'imiter les vertus. Du reste il était fort tranquille et uni à Dieu, qui le retira de ce monde le 29 d'août 1675. Il fut enterré dans la chapelle de la Vierge.

LII

Du R. P. Dom Étienne Lyon

Dom Étienne Lyon, natif de Behenon (1) au diocèse d'Amiens, fit profession au monastère de Saint-Remy de Reims le 12 février 1635, à l'âge de vingt-trois ans. C'était un excellent religieux : voyez ce qui en est dit dans la vie du Père Dom Claude Martin.

R. P. Dom Bernard Audebert estant prieur de St-Denis et depuis Assistant du R. P. Général, in-8, Paris, 1911 (*Archives de la France monastique*, vol. X), Mémoires qui comprennent l'histoire de la Congrégation pendant les années de 1642 à 1654.

(1) *Behen*, com. de la Somme, cant. de Moyenneville. — Dom Étienne Lyon mourut à Saint-Denis le 18 (19) octobre 1675.

LIII

DU R. P. DOM ROBERT GODEBIS

Le R. P. Dom Robert Godebis était de Dieppe, au diocèse de Rouen. Il fit profession au Bec l'an 1632 (1), à l'âge de dix-neuf ans. Il conserva toute sa vie une grande ferveur et une grande fidélité à ses devoirs, en sorte que dans sa vieillesse — alors qu'il avait peine à marcher — il ne voulait souffrir qu'un novice servît au réfectoire à sa place. Il mourut à Jumièges le 15 novembre 1675.

LIV

DU R. P. DOM JEAN DE MASLIN

Dom Jean de Maslin (2) sortait d'une noble maison de Bourgogne; il était de Vandenay (3), au diocèse d'Autun. A l'âge de trente-deux ans il avait fait profession au monastère de Cluni. Toute sa vie il fut fort attaché à ses devoirs et aux moindres exercices de la régularité. Il avait quatre-vingts ans lorsque je vins étudier à Saint-Denys; ce grand âge ne l'empêchait pas d'aller tous les jours à matines. Ensuite il ne manquait pas de venir faire préparer sa lecture de la méditation, afin de l'avoir plus présente au moment de cet exercice. Il était d'un naturel vif et bouillant, et Dieu le permettait ainsi pour exercer sa vertu. Environ quinze jours avant sa mort, il vint au réfectoire de l'infirmerie dans le temps que les malades prenaient leur repas et, s'étant mis à genoux, il leur demanda pardon de la mauvaise édification qu'il leur avait donnée et des saillies qui lui étaient échappées dans quelques occasions. Dieu le préparait par cet acte d'humilité à recevoir bientôt le pardon de ses fautes. Il tomba malade peu après, reçut tous les sacrements avec piété et mourut le jour octave de saint Jean, 3 janvier 1676.

(1) Le 12 février.
(2) La *Matricule* (n° 350) porte de Malain et assigne à sa profession la date du 17 avril 1629.
(3) *Vandenesse,* com. du cant. de Pouilly-en-Montagne, Côte-d'Or.

LV

Du R. P. Dom Antoine L'Espinasse

Le R. P. Dom Antoine L'Espinasse (1), l'un des plus pénitents et des plus intérieurs religieux de la Congrégation, était auvergnat, natif de Baniol (2) au diocèse de Clermont. Il avait toutes les bonnes qualités des gens de son pays : beaucoup d'esprit, un corps robuste et apte au travail. Avant que d'entrer en religion, il fréquenta le barreau au Parlement de Toulouse, où il s'était fait recevoir avocat. Mais, s'apercevant des dangers où cet état l'exposait, il crut que la carrière ecclésiastique lui conviendrait mieux et il prit la prêtrise. Mal satisfait encore, il entra dans la Congrégation et y fit profession à Saint-Augustin de Limoges le 19 janvier 1626, à l'âge de vingt-six ans.

La religion accueillait en lui un homme déjà formé et capable de remplir tous les emplois ; aussi fut-il mis en charge presque aussitôt et je trouve que, dès l'an 1630, il était prieur du monastère de la Réole, où l'on avait mis la réforme en 1628. Il pourrait donc bien en avoir été le premier Supérieur. Il fut ensuite prieur de Sainte-Croix de Bordeaux, de la Daurade à Toulouse, puis deux fois Visiteur de la province de Gascogne. En 1639 on avait mis la réforme au monastère de Montmajour-lez-Arles (3), en Provence. Peu après notre intro-

(1) La *Matricule* (n° 198) porte plus exactement *Espinasse*.

(2) *Bagnols*, com. du cant. de la Tour-d'Auvergne, Puy-de-Dôme.

(3) L'abbaye de Montmajour ne remonte pas plus haut que le Xe siècle. Vers 948, une noble dame, nommée Teucinde, acquit de l'église d'Arles le lieu de Montmajour et le donna à quelques ermites établis près de la grotte où saint Trophime avait coutume de se retirer. Ces ermites avaient pour supérieur Mauringus, qui devint le premier abbé. A la fin du XIe siècle le monastère, ayant besoin de réforme, fut soumis par Grégoire VII à Saint-Victor de Marseille. L'abbé Raymond III de Bulbon fut un des commissaires nommés par Benoît XII pour la réforme de tout l'ordre bénédictin et en 1337 promulgua des statuts particuliers pour son abbaye. En 1490 Innocent VIII introduisit la règle de saint Augustin à Montmajour, dont il fit une dépendance de Saint-Antoine-le-Viennois. Quelques années plus tard, le 31 décembre 1494, Alexandre VI remettait l'abbaye en son ancien état. L'abbé commendataire Jean-Baptiste-Gaston Savary de Brèves y introduisit la Congrégation de Saint-Maur à la fin de l'année 1639. Cet abbé ne mourut pas, comme le dit ici Dom Martène, peu après l'introduction de la réforme à Montmajour, mais en 1643 échangea cette abbaye contre celle de Corneville que le cardinal Bichi possédait en Normandie. Évêque de Carpentras depuis 1630, ce dernier avait tout intérêt à jouir dans son voisinage d'une riche abbaye dont il pouvait aisément surveiller l'administration. Prélat de carrière et diplomate attaché à la cour de France, ce personnage avait été créé cardinal du titre de Sainte-Sabine le 28 novembre 1638 par Urbain VIII. Il mourut à Rome le 25 mai 1657.

duction l'Abbé mourut, et il eut comme successeur le cardinal de Bichi. Ce prélat, profitant de notre établissement récent, forma le dessein de s'emparer de la plus grande partie du revenu des religieux et il mit tout en œuvre pour arriver à ses fins. Ceux qu'il prétendait dépouiller eurent beau lui représenter qu'ils ne pouvaient, ni en honneur, ni en conscience, abandonner le bien du monastère. Le Cardinal insistait toujours et, trouvant de la résistance dans nos confrères, il les menaça de les faire sortir de Montmajour et d'y remettre les Anciens. Il ne s'en tint pas aux menaces et s'adressa directement à la Reine pour obtenir son agrément et expulser les réformés ; ce à quoi elle donna son consentement. Comme cette princesse aimait la Congrégation, nos Supérieurs s'adressèrent aussi à elle ; mais elle leur répondit qu'elle avait reçu de trop grands services du Cardinal pour ne pas tenir la parole qu'elle lui avait donnée, et que d'ailleurs elle nous rendrait tous les services qu'elle pourrait. Sur cela, le R. P. Général envoya à Arles le R. P. Brachet pour tâcher de gagner le Cardinal. De son côté, le R. P. Dom Antoine L'Espinasse, qui était Visiteur, partit de la Daurade pour aller défendre la cause de la Congrégation. Mais afin d'attirer sur celle-ci la protection de Dieu, il crut qu'outre les prières, il fallait employer la pénitence pour le fléchir. Il partit donc de Toulouse à pied, chargé de sa cotte de mailles qui pesait vingt-cinq livres et jeûnant très rigoureusement. Quand il fut à Montmajour, il parla au Cardinal avec tout le respect et la modération possibles pour tâcher de le faire changer de résolution. Mais le prélat, qui aimait l'argent, ne cessait de persister dans ses demandes et menaces. Ce fut alors que le Père L'Espinasse, ranimant son zèle, lui parla avec une fermeté vraiment apostolique : « Vous « voulez donc, Monseigneur, lui dit-il, faire sortir nos confrères de « Montmajour. Cela n'est-il pas bien digne de vous ? Mais que dira la « postérité, lorsqu'elle lira dans l'histoire qu'un Cardinal de la Sainte « Église romaine a fait de la maison de Dieu une caverne de voleurs « et qu'il en a chassé des religieux qui édifient tout le pays pour y « mettre des bandits qui ne l'ont que trop scandalisé ? » Il poussa son discours sur ce ton-là, avec beaucoup de véhémence. Le Cardinal lui répondit que le Père Général donnait consentement à ses demandes. « Et moi, répliqua le Père L'Espinasse, en qualité de « Visiteur je m'y oppose. Le Père Général n'a reçu son pouvoir que « pour l'édification et non pour la destruction. » — « Il faut donc « sortir, reprit le Cardinal. » — « Si cela est, ajouta le Père, il vaut « encore mieux s'en aller que de commettre une faute et une lâcheté « de cette sorte. »

Dans cette extrémité, il eut encore recours à Dieu par l'intercession de saint Joseph, et il fit vœu à ce bienheureux d'élever sa fête au degré de premier ordre chaque année et de réciter tous les jours quelques prières en son honneur. Cela lui réussit, car les religieux avaient fait leurs paquets pour s'en aller et quelques-uns étaient même déjà sortis, lorsque le Cardinal se ravisa et les rappela. Le prélat avait remarqué que le Père L'Espinasse était un homme de tête; depuis lors il l'eut en si haute estime, qu'il voulait lui confier la conduite de toutes ses affaires. Il lui en fit la proposition; mais la réponse du Père prouva qu'il avait encore plus de religion que de tête. « Monseigneur, dit-il, j'ai fait vœu de ne servir jamais de maître qui pût mourir. » Une dévote que dirigeait Dom L'Espinasse l'avait assuré que nous ne sortirions pas de Montmajour. Et sur ce qu'on assurait cette personne des dispositions du Cardinal, elle persista quand même dans ses dires, affirmant que Dieu ne l'avait jamais trompée. Tandis qu'il était Visiteur, le Père L'Espinasse fut arrêté par des voleurs en se rendant au Chapitre général; ceux-ci, ne trouvant que des papiers dans ses buigettes, lui demandèrent ce que c'étaient que ces papiers-là. Il leur dit que les voleurs seraient damnés.

Après que Dom Antoine L'Espinasse se fut ainsi distingué dans sa province, le Chapitre général le nomma Assistant du très révérend Père Général, puis ensuite prieur de Saint-Germain-des-Prés, où il vécut avec la même exactitude, le même recueillement et le même esprit de pénitence que pendant son séjour en Gascogne. Il prenait tous les jours la discipline, portait continuellement le cilice et avait une chaîne de fer qui le prenait au col et était attachée à ses genoux, en sorte qu'il ne pouvait avoir le corps droit et était toujours dans une posture gênée. L'hiver il lavait ses sergettes fort superficiellement, les exposait ensuite à la fenêtre, puis, quand elles étaient gelées, il les mettait sur son corps et les faisait sécher sur lui. Il ne mangeait point de poisson, se levait tous les jours à une heure après minuit et faisait oraison jusqu'à matines. Après cet office, il continuait de demeurer en prières jusqu'à Prime. Il était dans un recueillement perpétuel et ne lisait presque que l'Écriture sainte, surtout les Épîtres de saint Paul. Il avait un grand zèle pour la régularité et, ayant remarqué que les privilèges dont jouissait le monastère troublaient souvent les exercices, exposaient les supérieurs au dehors et dissipaient les religieux, il crut qu'il valait mieux n'en point avoir. C'est pourquoi il s'en fut trouver l'Archevêque de Paris, auquel il dit que, s'il voulait attaquer la juridiction de Saint-Germain,

le temps était fort propice et qu'il l'aiderait à la reprendre. Ce que l'archevêque ne manqua pas de faire. Le Père L'Espinasse conclut ensuite avec ce prélat la transaction par laquelle, contre ses intentions, il a encore plus exposé les supérieurs au dehors qu'auparavant, car, au lieu que le Prieur faisait jadis beaucoup de choses par ses religieux, il est obligé présentement par sa qualité de Grand Vicaire de les faire lui-même et d'en aller rendre compte à l'Archevêque (1). Cette démarche déplut fort aux supérieurs et aux religieux; aussi au Chapitre général suivant envoya-t-on Dom L'Espinasse prieur à La Grasse (2). Trois ans après, il demanda d'être entièrement déchargé de la supériorité, et ceci lui fut accordé (3).

Il vécut encore plus de trois ans simple religieux, avec grande édification et faisant paraître dans sa conduite qu'il savait obéir aussi

(1) Ceci eut lieu sous l'archevêque Hardouin de Péréfixe. Ce prélat contestait à l'abbé de Saint-Germain et aux religieux l'exemption de la juridiction de l'ordinaire diocésain sur le faubourg et sur tout le territoire qui en dépendait — exemption dont, en fait, l'abbaye jouissait depuis des siècles, nonobstant maints procès dans le passé. L'abbé commendataire, Henri de Bourbon, duc de Verneuil, mit aussi peu d'ardeur que Dom l'Espinasse à défendre ce droit, en sorte qu'après une longue procédure les parties en vinrent le 20 septembre 1668 à une transaction qui transportait à l'archevêque la complète juridiction spirituelle sur le faubourg et son territoire, ainsi que la collation des cures. Toutefois l'abbaye, son enclos et ses habitants, soit religieux, soit séculiers, demeurèrent exempts comme par le passé; le prieur actuel et ses successeurs furent déclarés vicaires-généraux-nés de l'archevêque dans tout le faubourg avec pouvoir de faire célébrer les ordinations dans leur église, mais pour les sujets de la Congrégation seulement. Les religieux retenaient la présentation à la cure de Saint-Sulpice, ainsi que les droits de curés primitifs dans toutes les cures qui pourraient être érigées ultérieurement; l'église abbatiale enfin demeurerait l'église matrice et principale du faubourg. Dom Bernard Audebert, alors Supérieur Général, souscrivit avec Dom Benoît Brachet et Dom Claude Martin, ses deux assistants, cette transaction qui fut confirmée par lettres patentes du roi en date du mois de septembre et par arrêt du grand Conseil le 11 octobre suivant. On en pourra lire le texte dans l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Préz*, par Dom Bouillard. *Pièces justificatives*, Ire Partie, n° CXXXIV.

(2) *La Grasse*, ch.-l. de canton du département de l'Aude. — Vers 778 un pieux personnage nommé Nimphridius ou Nifridus construisit sur les bords de l'Orbieu une abbaye qui prit plus tard le nom de Notre-Dame de la Grasse. Charlemagne confirma cette fondation que Louis le Pieux favorisa de riches donations. Aux XI[e] et XII[e] siècles elle fut soumise à l'abbaye d'Alet. En 1607 le monastère de la Grasse s'affilia à la Congrégation des Exempts, d'où en 1663 elle passa à celle de Saint-Maur. De cette abbaye il reste de nos jours un cloître et une partie des bâtiments conventuels.

(3) Dom Antoine l'Espinasse séjourna à la Réole en qualité de prieur de 1630 à 1636. Il gouverna à deux reprises l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux (1636-1639, 1651-1657), fut élu trois fois Visiteur de la province de Toulouse, en 1639, 1648 et 1657; remplit successivement les charges de premier et de second Assistant (1660-1663, 1663-1666), demeura pendant un triennat à Saint-Germain-des-Prés (1666-1669), et termina à la Grasse sa longue carrière de supérieur.

bien qu'il avait commandé et qu'il n'avait rien enseigné aux autres qu'il ne le pratiquât lui-même. Il mourut à la Réole, le 21 novembre 1676. C'était une des maximes de ce religieux, qu'un supérieur infirme qui a de la peine à gouverner une communauté doit être déchargé. C'est pourquoi, étant Définiteur, il fit déposer le R. P. Dom Ignace Philibert, qui était le premier supérieur de la Congrégation, parce qu'il ne pouvait aller à matines et qu'il était souvent à l'infirmerie. Dom L'Espinasse était docte en théologie et en droit canon. Habitant Sainte-Croix de Bordeaux après sa décharge, il voulut à son ordinaire s'abstenir de poisson. Dom Jacques Albois (1), qui était prieur, lui envoya dire d'en manger, et il le fit aussitôt. Après le repas, quelques religieux lui demandèrent si cela ne lui avait pas fait de la peine, et il leur répondit que jamais il ne s'était repenti d'avoir obéi. Ensuite il pria le Supérieur de lui permettre de faire à son ordinaire, et ce dernier le lui accorda.

LV

Du R. P. Dom Charles Aubry

Dom Charles Aubry (2), natif de Pontoise, avait fait profession au monastère de Royaumont (3), de l'Étroite Observance de l'Ordre de Cîteaux, lorsque le désir d'une plus grande perfection le poussa à entrer dans la Congrégation. A l'âge de trente et un ans il s'y stabilisa au monastère de Saint-Faron, le 19 août 1654, et il y vécut en bon religieux comme il se l'était proposé. Il mourut à Saint-Denys le 14 juin 1677, après avoir prié le R. P. Prieur qu'on l'enterrât avec sa

(1) Plus exactement *Alboy*. Ce religieux, natif de Saint-Flour, avait fait profession à la Daurade le 15 juillet 1654. Il fut successivement à la tête des abbayes de Montmajour (1666-1672), de Sainte-Croix de Bordeaux (1672-1678) et de Grasse où il mourut le 5 octobre 1679.

(2) La *Matricule* (n° 1524) porte Aubery.

(3) *Royaumont*, com. d'Asnières-sur-Oise, Seine-et-Oise. — L'abbaye de Royaumont, sous la règle de Cîteaux, fut fondée en 1228 par le roi saint Louis en exécution des volontés de son père, Louis VIII. L'église en fut consacrée le 19 octobre 1235. Au commencement du XVIIe siècle Notre-Dame de Royaumont prit la réforme établie par Dom Denis l'Argentier, abbé de Clairvaux. De cette abbaye subsistent l'église, le cloître, le réfectoire et quelques autres bâtiments monastiques.

charte de profession qu'il avait écrite de son sang et qu'on la lui mît sur le cœur avec une petite croix faite du bois de la châsse de notre bienheureux Père saint Benoît.

LVI

Du R. P. Dom Jérôme Le Vascher

Dom Jérôme Le Vascher (1) fut un homme de bénédiction : Adam semblait n'avoir pas péché en lui et la grâce avait beaucoup opéré en sa personne. Il était de Soissons et avait fait profession à Vendôme le 15 janvier 1633, âgé de vingt-cinq ans. Il fut un modèle accompli de vertus. Étant jeune religieux à Saint-Florent-le-Vieil (2), il enseignait à lire aux petits enfants et, comme quelques-uns avaient les mains galeuses, il les leur baisait par mortification. Dieu, l'ayant pour agréable, le traita comme l'un de ses élus en lui envoyant des infirmités dont il fut incommodé pendant plus de trente ans. Ses jambes se couvrirent d'ulcères qui les rongeaient toutes deux. Dom Le Vascher supporta cette infirmité avec une patience d'ange, et sa paix intérieure paraissait sur son visage. Lui-même prenait soin de se panser et de laver les linges qu'il appliquait sur ses plaies. Il en résulta que l'extrêmité de ses doigts se durcit comme de la corne, car il employait de l'esprit-de-vin pour ce lavage, et l'hiver cette corne se fendillait en lui causant des douleurs qu'il souffrait avec

(1) Antoine-Jérôme le Vacher (*Matricule*, n° 537).

(2) *Saint-Florent-le-Vieil*, ch.-l. de canton, Maine-et-Loire. — Au cours du IV[e] siècle saint Florent prècha l'Évangile dans le pays des Mauges et se retira au Mont-Glonne sur les bords de la Loire. Saint Mauront († v. 695) réunit les ermites qui vivaient dans cette solitude en une communauté dont il fut le premier abbé. Charlemagne fit construire le monastère, dont l'église fut consacrée dans les premières années du IX[e] siècle sous le vocable du Sauveur et de saint Florent. En 849, Nomenoë, roi de Bretagne, brûla l'abbaye, qui était à peine relevée de ses ruines quand survinrent les Normands. Devant ces païens les moines, emportant les reliques de leur saint patron, s'enfuirent jusqu'en Bourgogne. Au milieu du X[e] siècle les moines avec leur précieux trésor revinrent en Anjou et s'arrêtèrent au château de Saumur, puis près de cette ville où se construisit une abbaye sous le vocable de Saint-Florent. Le Mont-Glonne ne fut plus qu'une dépendance du nouveau monastère. Saint-Florent-le-Vieil prit en 1639 la réforme de Saint-Maur.

joie. Le R. P. Prieur, s'en étant aperçu, lui interdit de le faire à l'avenir et lui donna un garçon qui lui rendait ce service. On avait donné à Dom Le Vascher une chambre à l'infirmerie; il y vivait en reclus, ne parlant à personne qu'au R. P. Prieur. Il passait son temps à la lecture et à la prière, qui lui était fort familière, et lorsqu'il était fatigué de ces exercices, il copiait les Vies des Saints de *l'Année bénédictine*. Il prenait ses repas au réfectoire de l'infirmerie avec les autres malades; mais il ne disait pas un seul mot et gardait son silence aussi exactement que lorsqu'il était seul. Ses infirmités ne l'empêchaient pas de se trouver tous les jours à la grand'messe et aux vêpres et, afin de pouvoir y assister à temps, il sortait de sa chambre un quart d'heure avant le dernier coup, se traînant du mieux qu'il pouvait.

Telle fut la vie de Dom Jérôme Le Vascher jusqu'au moment où il plut à Dieu de le retirer de ce monde, sans autre maladie qu'une simple défaillance de nature. Comme on vit qu'il baissait, on lui donna de bonne heure les derniers sacrements, et le R. P. Prieur eut soin que, jour et nuit, il y eût toujours quelque religieux près de lui. Mais le bon Père, qui avait beaucoup de charité, voyant tout le mouvement que nos confrères se donnaient pour l'assister, dit au R. P. Prieur qu'il n'était pas nécessaire de prendre tant de peines pour lui et qu'il ne mourrait que le dimanche : ce qui fit croire qu'il avait eu révélation de sa mort. Le samedi, le R. P. Prieur le fut voir et lui demanda s'il se ressouvenait bien de ce qu'il avait dit quelques jours auparavant au sujet de sa mort. Le malade répondit affirmativement. Le R. P. Prieur lui fit renouveler sa profession et accomplir plusieurs actes préparatoires, puis il lui donna l'indulgence plénière. Le lendemain, dès les cinq heures du matin, le moribond envoya quérir le Père Prieur, qui accourut aussitôt : il lui dit que le jour où il devait sortir de ce monde était arrivé et qu'il le priait de lui donner sa bénédiction, afin de ne pas paraître devant le tribunal de Dieu sans la bénédiction de son supérieur. Peu après il perdit la parole et, sur les six heures du soir, il mourut en odeur de sainteté, le 8 d'août 1677.

Dom Le Vascher avait une dévotion très singulière envers la Sainte Vierge dont, depuis plusieurs années, il récitait tous les jours le Petit Office. Étant à Chelles, un jour de la Conception, il fit une espèce de testament par lequel il rendait la très sainte Vierge héritière de toutes ses bonnes actions, pensées et souffrances. On trouva dans ses papiers quantité de petites oraisons à la sainte Vierge et aux saints, avec

plusieurs pratiques de dévotions. Il avait aussi une grande charité pour les âmes du Purgatoire et avait composé une espèce de chapelet pour leur venir en aide (1).

LVIII

Du R. P. Dom Hippolyte Questel

Dom Hippolyte Questel, natif de Rouen, avait fait profession à Jumièges le 12 août 1634, à l'âge de vingt-deux ans; il y mourut le 17 février 1678 (1). Il était procureur de ce monastère et il exerça cet office la plus grande partie de sa vie. Mais cet emploi si absorbant ne fit pas chez lui grande brèche à l'esprit de recueillement et de pénitence, car dans ses voyages même il portait toujours avec soin un livre de Méditations et il faisait tous les jours regulièrement cet exercice à l'heure prescrite. Il était aussi muni de sa discipline et il ne manquait pas de la prendre.

LIX

Du R. P. Dom Léandre Anetz

Je sais peu de choses du R. P. Dom Léandre Anetz (3), qui fut l'un des premiers Supérieurs de la Congrégation. Il était de Bernay, dans le diocèse de Lisieux, et d'une basse extraction qu'il compensait par de nobles vertus. A l'âge de vingt ans il était entré au noviciat de

(1) Dom Martène omet de nous dire que Dom Jérôme Le Vascher habita successivement les monastères de Vendôme, de Saint-Florent-le-Vieil, de Chelles, de Saint-Médard et de Saint-Denis où il mourut. — Le nécrologe de Saint-Denis renferme une longue notice sur ce religieux, et l'auteur y affirme, en la terminant, que l'on conservait dans les Archives de la Congrégation une vie de Dom Le Vascher écrite par Dom Mommole Geoffroy.

(2) Plus exactement le 3 mars 1678 (*Matricule*, n° 605).

(3) Anez d'après la *Matricule* (n° 288).

Jumièges, où il fit profession le 1er d'avril 1628. Il passa de suite dans la province de Toulouse et y occupa les premières dignités; il fut constamment député ou définiteur. C'était un homme intérieur et pénitent, qui se fit aimer par sa douceur. Il mourut à Aniane (1) le 15 février 1679, et fut enterré dans le chœur de l'église. Huit mois après ce décès, son sous-prieur, qui était resté à l'église à l'issue de matines pour y faire oraison sur les quatre heures et demie, le vit sortir de son tombeau. Il vint vers lui, le frappa doucement de la main sur la tête et lui dit : « Je vais en Paradis, après avoir été huit mois en purgatoire, pour avoir été trop indulgent à mes religieux (2). »

LX

Du R. P. Dom Bède de Fiesque

Dom Bède de Fiesque était d'une très noble famille issue des doges de Gênes (3). M. le marquis de Fiesque, son père, le destina à l'état ecclésiastique dès sa jeunesse et, comme il y avait un abbé régulier à Saint-Maur-sur-Loire (4), ses parents, dans l'espérance de lui faire

(1) *Aniane*, ch.-l. de canton, Hérault. — Abbaye fondée en 782 sur les bords de l'Aniane par le fils du comte de Maguelone, Vitiza, qui prit le nom de Benoît. Comblé de faveurs par Charlemagne, le monastère ne tarda pas à devenir un des centres monastiques les plus importants de la Gaule, et beaucoup d'abbayes s'empressèrent d'adopter les règlements établis par le fondateur d'Aniane. L'église dédiée en l'honneur du Sauveur fut entièrement détruite par les calvinistes qui en 1561 et 1562 envahirent et saccagèrent l'abbaye. En 1633 l'abbé commendataire Clément de Bonzi y appela les religieux de la Congrégation de Saint-Maur. Son neveu et successeur entreprit la reconstruction du monastère, dont la nouvelle église fut consacrée le 10 février 1688. Elle est devenue le centre de la paroisse d'Aniane, et les bâtiments ont été transformés en une maison de détention.

(2) Dom Anetz débuta en charge comme prieur de Saint-Thibery (1648-1654); il alla ensuite à Aniane (1654-1657); puis il fut élu successivement Visiteur des provinces de Chezal-Benoît (1657-1660) et de Toulouse (1660-1663). Il eut ensuite à gouverner les monastères de la Daurade (1663-1669), de Saint-André d'Avignon (1669-1675) et d'Aniane (1675-1679).

(3) Dom Bède de Fiesque était né à Nantes le 5 mars 1599. Son père, Jean de Fiesque, seigneur de la Vénardière, avait épousé une sœur de l'abbé de Saint-Maur, Claude de Saint-Offange.

(4) *Saint-Maur-sur-Loire*, com. du Thoureil, canton de Gennes, Maine-et-Loire. — Le monastère de Glanfeuil fut fondé en 543 par saint Maur, disciple de saint Benoît. Le fondateur étant mort le 15 janvier 584 fut enterré près de l'autel de l'oratoire

échoir un jour cette abbaye, l'y firent religieux sans autre vocation que la leur. Lorsqu'il était encore novice ou jeune profès, il fut se confesser à un Jésuite et, entre autres choses, s'accusa de n'avoir pas récité son bréviaire. Le confesseur lui demanda s'il était religieux et, sur sa réponse affirmative et que même il était pourvu d'un office claustral, il fit entendre à son pénitent le danger de sa situation. Ce Jésuite ajouta au jeune homme qu'il n'était pas en sûreté de conscience et qu'assurément il se damnerait s'il demeurait dans l'état qu'il avait embrassé; mais que s'il avait envie d'être religieux, il y avait une nouvelle réforme de l'Ordre dans laquelle il pouvait entrer. Dom de Fiesque fut touché de la remontrance de son confesseur et, pour s'assurer davantage, il vint exprès à Paris et consulta la Sorbonne sur l'état qu'il avait choisi. La réponse fut qu'absolument il pouvait se sauver, mais avec une très grande peine. Le religieux, qui avait de l'esprit, voyant que les témoignages étaient assez concordants, crut qu'il fallait prendre le plus sûr et ne pas hésiter à embrasser la réforme. Il postula et fut envoyé à Saint-Faron de Meaux.

Il eut assez de peine à passer son noviciat, car à la ballotte le R. P. Général (1) avait donné ordre qu'on le renvoyât. Il fit profession quand même le 3 septembre 1622, à l'âge de vingt et un ans, et, en le recevant, on reçut un excellent sujet qui fut aussitôt employé dans les premières charges de la Congrégation, puisque dès l'an 1628 je le trouve prieur du Mont-Saint-Michel comme aussi en 1630. Il avait

de saint Martin qu'il avait construit à une faible distance du monastère et où il passa les deux dernières années de sa vie. Vers 755 l'abbaye très florissante fut donnée à des seigneurs laïcs qui la pillèrent et en chassèrent les moines. Cependant l'un d'eux, le comte Rorigon, fit reconstruire le monastère et y appela des religieux de Saint-Pierre-des-Fossés. Fuyant devant les Normands en emportant le corps de leur fondateur, les moines de Glanfeuil trouvèrent un refuge dans cette abbaye qui prit le nom de Saint-Maur-des-Fossés. Le monastère des bords de la Loire n'en fut plus qu'une dépendance. Urbain II lui rendit la dignité abbatiale, et en 1119 Callixte II en consacra la nouvelle église. Les Anglais en 1369-1370 pillèrent et brûlèrent Saint-Maur-sur-Loire, que deux siècles plus tard les protestants saccagèrent et détruisirent en 1562 ou 1568, en 1585 et en 1589. L'abbaye fut reconstruite à la fin du XVIe siècle, et l'abbé Claude de Saint-Offange et son neveu et successeur Magdelon-Claude de Saint-Offange promulguèrent des règlements afin d'y établir une observance plus exacte. Le 5 novembre 1668, la Congrégation de Saint-Maur y fut introduite. L'église abbatiale a été détruite. Après avoir longtemps servi d'habitation particulière, les bâtiments monastiques furent occupés de nouveau par des bénédictins venus de l'abbaye de Saint-Pierre de Solesmes. Le titre abbatial fut relevé le 12 juin 1894. Mais les moines durent quitter l'abbaye en 1901. L'oratoire de Saint-Martin, où fut enseveli saint Maur, existe toujours à peu de distance des bâtiments de l'abbaye.

(1) Le Supérieur général, ou plus exactement le Président de la Congrégation de Saint-Maur, était Dom Colombain Régnier.

trente-six ans lorsqu'il fut élu Visiteur de la province de Bretagne, au Chapitre général tenu à Cluni, et c'est en cette qualité qu'il travailla à l'introduction de la réforme au monastère de Marmoutier (1), œuvre dont il vint à bout par sa sagesse et sa prudence. Dans cette occasion il fit paraître que sa grandeur d'âme dépassait encore celle de sa naissance. Deux ou trois jours avant l'introduction, un ancien religieux était mort de la peste dans sa chambre du dortoir et personne n'osait aller loger de ce côté, de sorte que nos pauvres confrères en étaient réduits à une salle qui leur tenait lieu de tout. Dom Bède, voyant la crainte de ces bons religieux, alla dans la chambre du pestiféré, enleva lui-même sa paillasse qu'il brûla au milieu du dortoir, puis il coucha dans cette chambre. Après cet acte de courage, la frayeur du petit troupeau se dissipa, et personne ne fit plus difficulté de se loger au dortoir.

Après s'être acquitté avec beaucoup de sagesse de l'office de Visiteur, Dom Bède fut élu Abbé de Saint-Vincent du Mans. Dès que son frère, le marquis de Fiesque, en reçut la nouvelle, il en eut une joie qui ne se peut expliquer et, croyant que l'abbaye de Saint-Vincent du Mans valait bien celle de Saint-Maur-sur-Loire jadis l'objet des convoitises des siens, il s'imagina aussi que, dans ce nouvel emploi, il faudrait à l'Abbé un train pour soutenir sa dignité. Il envoya donc à Dom Bède un gentilhomme pour demeurer auprès de sa personne. Celui-ci était occupé à laver ses sergettes, lorsque le portier vint

(1) *Marmoutier*, com. de Sainte-Radegonde, Indre-et-Loire. — Vers l'an 372, saint Martin, évêque de Tours, établit, non loin de sa ville épiscopale, sur la rive droite de la Loire, un monastère qui reçut le nom de Marmoutier. Cette abbaye très florissante fut envahie vers 853 par les Normands, qui la détruisirent, massacrant une partie des moines, et mettant les autres en fuite. Le monastère fut rétabli par les chanoines de Saint-Martin de Tours, qui l'occupèrent jusqu'à la fin du X[e] siècle. Vers 982, Eudes, comte de Blois, de qui dépendait la Touraine, voulant y rétablir la vie régulière, donna Marmoutier à saint Maïeul, abbé de Cluni, qui y ramena les bénédictins. Urbain II en 1096 en consacra l'église et plaça le monastère sous la dépendance directe du Souverain Pontife, privilège que Pascal II confirma quelques années plus tard. Les guerres de religion n'épargnèrent pas l'abbaye, qui en 1562 fut saccagée par les calvinistes ; mais elle se releva promptement, et en 1580, autour de Marmoutier, se forma la Congrégation gallicane des bénédictins, autrement dite Congrégation des Exempts. En 1603 quelques religieux aspirant à une vie plus austère fondèrent la Société de Bretagne, qui fut absorbée par la Congrégation de Saint-Maur. Celle-ci prit possession de Marmoutier en 1637. Vendue comme bien national pendant la Révolution, l'illustre abbaye fut démolie dans la première partie du XIX[e] siècle, et il n'en restait presque rien, lorsqu'en 1847 vinrent s'y établir les Dames du Sacré-Cœur. Ce qui pouvait être sauvé le fut par leurs soins, et de nouveau furent vénérés tous les souvenirs laissés en ces lieux par saint Martin et ses premiers disciples.

l'avertir qu'un envoyé le demandait de la part de son frère. Persuadé qu'il ne fallait pas tant faire de façons avec un membre de sa famille, Dom Bède répondit qu'on lui amenât ce visiteur. Le gentilhomme fut fort surpris de trouver ce grand Abbé en habits de travail, les bras retroussés et occupé à un emploi des plus vils; il ne se déconcerta pas néanmoins, fit son compliment au Révérend Père et ajouta qu'il venait de la part de Monsieur son frère pour demeurer auprès de lui et offrir ses services. Dom Bède répondit : « Monsieur, dites à « mon frère que je lui suis bien obligé de son attention ; mais que « ma qualité d'Abbé ne me donne aucun droit d'avoir un gentil- « homme auprès de moi et qu'elle ne me crée aucune distinction au- « dessus de mes religieux, sinon celle de m'obliger à être le plus « humble et de leur donner l'exemple. » Dans le temps qu'il fut à Saint-Vincent, Dom Bède fit fondre les cloches qui sont excellentes et donnent un accord fort agréable (1). Je ne sais si, en cette occurrence, il manqua à quelque formalité; mais j'ai ouï dire qu'il avait été mis en pénitence à cette occasion et qu'il accomplit cette pénitence sans faire aucune difficulté. Un homme si humble méritait bien que Dieu l'honorât; aussi fit-il partie du Définitoire des Chapitres généraux, et c'est en cette qualité qu'il signa nos Déclarations en 1645. Je n'ai pas connaissance des autres postes que Dom Bède a remplis (2); mais à la manière dont on en a parlé, il semble qu'il était Visiteur au temps où il fut déposé.

Son humilité et sa vertu ne firent que briller alors d'un nouvel éclat. Il avait été envoyé demeurer à Saint-Serge d'Angers (3) après sa décharge. Un jour qu'il accompagnait le R. P. Prieur chez Monsei-

(1) On lit dans la notice de Saint-Vincent préparée pour le *Monasticon Gallicanum* de Dom Michel Germain : « *Hoc abbate companae duodecim mire sonorae et suaviter concordes proflatae et in utroque campanili appensae sunt simul ponderibus metalli selecti conflatae 25.515 lb.* »

(2) Le *Cursus honorum* de Dom Bède de Fiesque est le suivant : Nommé prieur du Mont-Saint-Michel en 1628, il y demeura en cette qualité jusqu'en 1633 ; de là il passa à Saint-Serge d'Angers (1633-1636), puis à Saint-Vincent du Mans (1636) tout en étant Visiteur de la province de Bretagne. Il fut continué Abbé de Saint-Vincent pendant les deux triennats suivants (1639-1645), et finalement il fut élu Visiteur de la province de France au Chapitre général de 1645.

(3) L'abbaye de Saint-Serge et de Saint-Bacchus à Angers reconnaît pour fondateurs le roi Clovis II (650-660) et son fils Thierry. Dès le IXe siècle les moines avaient été remplacés par des chanoines. Après avoir subi les ravages des Normands, l'abbaye au commencement du XIe siècle fut relevée par l'évêque Rainaud, qui y appela des bénédictins. La Congrégation de Saint-Maur s'y établit en 1629. L'église est devenue paroissiale, et pendant tout le cours du XIXe siècle les bâtiments furent affectés au séminaire du diocèse d'Angers.

gneur l'évêque, ce prélat, qui n'aimait pas les moines, maltraita fort celui-ci. Le Prieur souffrit avec grande patience toutes ces duretés, mais Dom Bède, voyant que l'évêque continuait toujours sur le même ton, prit la parole à son tour : « Comment, Monseigneur, « interrompit-il, à qui pensez-vous donc parler? à votre laquais? « Est-ce ainsi qu'un évêque doit s'adresser à un prêtre, à un supé- « rieur et à un homme d'honneur? Tous les saints évêques ont traité « les prêtres avec grand respect et les ont appelés leurs frères. » Et l'évêque, qui ne respectait pas moins Dom Bède pour sa vertu que pour sa naissance, se tut et n'osa plus rien dire (1).

Lorsqu'on mit la réforme à Saint-Maur, Dom Bède, se ressouvenant que c'était la maison où ses parents l'avaient destiné au service de Dieu, voulut être participant de toutes les peines et incommodités qui sont inséparables des nouveaux établissements, surtout dans de petites maisons ayant peu de bien. Il choisit donc Saint-Maur pour sa dernière demeure. Ce monastère avait conservé un Abbé régulier, et lorsque celui-ci officiait, il voulait avoir un religieux pour thuriféraire. Nos confrères, étant tous prêtres, avaient de la peine à se prêter à une fonction qu'ils regardaient comme au-dessous d'eux; mais Dom Bède, que ses cheveux blancs et ses emplois passés rendaient doublement vénérable, ne faisait pas difficulté d'encenser l'abbé, jugeant que son âge de soixante-dix-sept ans ne l'exemptait pas de pratiquer l'humilité. Ce grand religieux mourut à Saint-Maur le 22 février 1679.

Lorsque Dom Bernard Audebert était général, on traita fort sérieusement de la réunion de la Congrégation de Saint-Vanne à celle de Saint-Maur. Dom Bède, qui avait de l'esprit, de l'expérience et beaucoup de zèle, écrivit au Père Général une grande et belle lettre pour l'en dissuader, persuadé qu'il était que cette union nous serait préjudiciable. Comme ce morceau n'est pas commun, je le rapporterai ici (2).

(1) L'évêque en question était Henri Arnault, qui gouverna le diocèse d'Angers de 1649 au 8 juin 1692.

(2) Dom Martène n'a malheureusement pas tenu sa parole.

LXI

Du R. P. Dom Victor Cottron

Je sais très peu de chose du R. P. Dom Victor Cottron. Ce religieux était de Reims et il fit profession à Saint-Remy le 10 d'août 1635, à l'âge de vingt et un ans. Il fut Supérieur en plusieurs monastères, où il réussit et dont il écrivit l'histoire. Nous avons ainsi de lui les histoires de Saint-Germain d'Auxerre, de Sainte-Colombe et de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, de Saint-Remy de Sens, de Saint-Benoît-sur-Loire, de Ferrières, de Saint-Thierry, qui sont très bien faites (1). Plût à Dieu que tous les Supérieurs s'occupassent aussi utilement! Dom Cottron mourut à Saint-Riquier (2), le 10 mars 1679.

(1) Dom Victor Cottron (ou Cotron) fut prieur de Ferrières (1654-1657), de Saint-Thierry de Reims (1657-1663), de Notre-Dame de Nogent (1663-1669), de Saint-Nicaise de Meulan (1669-1672), et enfin de Saint-Riquier (1672-1674). — Des divers ouvrages de Dom Cottron, aucun n'a été imprimé. Il nous reste de lui les manuscrits suivants : *Chronicon augustissimi ac perillustris cœnobii Sancti Germani Altissiodorensis, ad Romanam sedem nullo medio pertinentis, collectore domno Victore Cotronio, congregationis Sancti Mauri monacho benedictino*, 1652. Bibliothèque d'Auxerre, ms. 167. — *Chronicon rerum magis notabilium coenobii Sanctae Columbae Senonensis, ab anno Domini ducentesimo septuagesimo usque ad annum millesimum sexcentesimum quadragesimum octavum, auctore domno Victore Cottron...* Bibliothèque d'Auxerre, ms. 217. — *Chronicon ecclesiae percelebris ac coenobii regalis S. Petri Vivi, Senonensis, ab anno Incarnationis dominicae septuagesimo ad annum ejusdem Domini 1650, studio et opera domni Victoris Cotronii...* id., ms. 213. — *Epitaphium coenobii Sancti Remigii Senonensis, complectens res magis praecipuas quae contigerunt a sua fundatione usque ad annum Christi 1650... Studio et opere domni Victoris Cotronii, monachi.* Bibliothèque de Reims, ms. 1380, fol. 2. Voir Bibliothèque Nationale, fonds Saint-Germain, ms. 12890. — *Chronicon percelebris monasterii Sancti Theodorici prope Remos, a primoeva sui fundatione usque ad annum 1658, opera et studio domni Victoris Cotron, ejusdem coenobii prioris...* Bibliothèque de Reims, ms. 1600. — *Histoire de la célèbre abbaye de Sainct Thierry au Mont d'Or-lez-Reims, par Dom Victor Cotron, prieur de la dite abbaye, 1663.* Bibliothèque de Reims, ms. 1601. — Le manuscrit original ayant pour titre *Chronicon ecclesiae ac monasterii B. M. de Nogento subtus Cociacum, auctore domno Vict. Cotron...* 1665, a péri dans un incendie. Une copie en existe à la Bibliothèque Nationale sous le n° 1775 et une autre à la Bibliothèque de Noyon, ms. 21. — *Chronicon monasterii Sancti Nicasii Melletensis* conservé aux Archives départementales de Seine-et-Oise. — Dom Cottron continua la chronique de Saint-Riquier par Hariulf; le manuscrit autographe de ce travail a disparu et la copie de la Bibliothèque Nationale, fonds Saint-Germain, n° 12890, paraît être incomplète.

(2) *Saint-Riquier*, com. du cant. d'Ailly-le-Haut-Clocher, Somme. — Abbaye fondée en 625 par saint Riquier dans un domaine, appelé Centule, qui lui appartenait par droit d'héritage. Il y fut enseveli et autour du monastère s'éleva la ville qui prit son nom. Saint Angilbert, gendre de Charlemagne, en étant devenu abbé, y construisit trois églises dédiées au Sauveur et à saint Riquier, à la Sainte Vierge, et à

LXII

Du R. P. Dom Albert Marchant

Dom Albert Marchant, natif de Verdun, était entré tout jeune dans la Congrégation de Saint-Vanne, où il fit profession au monastère de Saint-Mihiel, le 30 d'août 1624. Il avait pour lors dix-neuf ans. En 1630, il fut envoyé avec d'autres pour introduire la réforme en l'abbaye de Cluni ; il y demeura pendant l'union de cet Ordre avec notre Congrégation et, après la désunion, il demeura des nôtres et fut Supérieur des principaux monastères, Visiteur et Définiteur (1). Étant prieur à la Chaise-Dieu peu de temps après notre introduction, il eut beaucoup à souffrir des moines non réformés qui voulaient nous faire sortir. Un jour, l'un d'eux l'accabla de toutes sortes d'injures, que le Révérend Père écouta patiemment jusqu'à la fin et auxquelles il ne répondit que deux mots empreints de la plus grande modération. Dans ce temps même de persécution à outrance, Dieu se servait de la malice des Anciens pour toucher ceux d'entre eux qu'il avait choisis. Un jour, qu'après dîner, nos confrères prenaient leur récréation dans le jardin et se divertissaient honnêtement, la paix empreinte sur le visage, l'un deux dit quelque chose d'agréable qui fit rire tous les autres. Les vieux moines qui faisaient bande à part et se promenaient aussi dans le jardin, épiant toutes les démarches de nos confrères, le remarquèrent. « Je crois que ces Père réformés rient, dit l'un d'entre « eux. » — « Oui, ils rient, dit un autre. » Et, dans ce moment, Dieu

saint Benoît, et y établit le *laus perennis*. Dans la seconde moitié du IXᵉ siècle les Normands pillèrent cette riche abbaye, qui eut toujours beaucoup à souffrir des guerres qui désolèrent cette contrée et amenèrent un grand relâchement dans la discipline monastique. Ce fut sans résultat qu'en 1537 le parlement ordonna par arrêt la réforme de ce monastère. Au siècle suivant, les moines appelèrent eux-mêmes les religieux de la Congrégation de Saint-Maur (1659). Le monastère fut reconstruit. Il venait d'être terminé, lorsque le 29 mars 1719 il fut ravagé par un incendie qui n'épargna que l'église. Les bâtiments furent occupés au XIXᵉ siècle par un petit séminaire, et la magnifique basilique est devenue église paroissiale.

(1) Dom Albert Marchant fut prieur de Bonne-Nouvelle de Rouen (1636-1639), supérieur des religieux de la Congrégation de Saint-Maur au collège de Cluni (1639-1642), prieur de la Chaise-Dieu (1642-1648), de Saint-Mélaine de Rennes (1657-1660), de Fécamp (1660-1663), de Saint-Ouen de Rouen (1666-1672), de Fécamp (1672-1678), de Bonne-Nouvelle (1678-1679). Entre temps il avait été Visiteur de la Province de Chezal-Benoît (1648-1651), et de la Province de Normandie (1651-1657, 1663-1666).

dessilla les yeux d'un de ces Messieurs qui se dit en lui-même : Est-il possible que des gens que nous persécutons comme nous faisons soient si gais? Il faut qu'il y ait là quelque chose d'extraordinaire et que la grâce soit bien puissante pour leur rendre les croix si agréables. Et, se tournant vers ses confrères, il leur dit : « Nous ne rions pas comme « font les Pères réformés; assurément qu'ils sont plus contents que « nous. Adieu, Messieurs, je me range de leur côté. » Et il s'en vint trouver nos confrères et leur déclara qu'il voulait entrer dans la Congrégation. Il y entra en effet et y vécut en bon religieux.

Le R. P. Dom Albert Marchant avait la réputation d'un homme fort régulier, et on l'appelait ordinairement un pilier d'observance. Il en donna une preuve un jour de tonsure qu'étant fort incommodé, on voulait le persuader de s'en dispenser. Le Révérend Père répondit simplement : « C'est aujourd'hui le jour fixé pour faire la tonsure, « je ne dois pas me distinguer des autres. » Dom Albert Marchant avait grand soin des jeunes religieux, et il prenait ordinairement le temps des récréations pour leur faire rendre compte de leur intérieur.

Six mois avant de mourir, son détachement du monde parut s'accroître encore. Étant tombé malade, il ne soupirait plus qu'après la mort : ce qui donna occasion à quelques-uns de ses religieux de craindre qu'il ne mourût avec trop de présomption : aussi l'un deux lui vint-il tenir ce discours : « Mon Révérend Père, vous qui avez été si « longtemps Supérieur, n'appréhendez-vous pas d'aller rendre compte « à Dieu des âmes qu'il vous a confiées? N'avez-vous pas fait beaucoup « de fautes dans votre office? — Hélas! répondit le malade, je n'en « ai que trop fait; mais je m'en suis confessé et en ai fait pénitence ». Et rentrant en lui-même à cet instant, il ôta son bonnet et demanda pardon avec larmes à Dieu et à tous ses religieux des fautes qu'il avait commises étant Supérieur. Après la récitation des prières des agonisants, le couvent se retira pour aller à l'Office. Un de ceux qui étaient restés lui dit alors : « Mon Révérend Père, je viens de dire la « messe de la Passion pour votre Révérence; il me semble qu'elle « convient à l'état où vous êtes à présent; vous plaît-il que je vous la « récite? » Le moribond ayant témoigné qu'il l'entendrait avec joie, ce religieux en commença la lecture et, lorsqu'il arrivait à ce passage de l'Évangile : *tradidit spiritum,* Dom Marchant expira. C'était au monastère de Bonne-Nouvelle de Rouen, le 19 juin 1679.

Au commencement du carême, ce zélé Supérieur portait tous les billets de pénitence de ses religieux à l'autel et, le mercredi des

Cendres, il les offrait avec le saint sacrifice, priant le Seigneur de les avoir pour agréables et de verser ses bénédictions sur ceux qui accompliraient ce que renfermaient ces billets.

LXIII

Du R. P. Dom Antoine Vinot

Dom Antoine Vinot, natif de Luxeuil au diocèse de Besançon, fit profession à Saint-Remy de Reims le 15 décembre 1642, à l'âge de dix-neuf ans. Ce religieux eut l'avantage d'allier une humilité profonde à une science universelle. Il avait un bel esprit, vif et pénétrant; une mémoire heureuse et tenace qui n'oubliait rien de ce qui lui avait été confié. Aussi, à peine avait-il manié un livre, qu'il savait tout son contenu et raisonnait-il pertinemment sur toute sorte de matière. On ne pouvait lui parler d'un volume, qu'il ne rendît un compte exact de tout ce qu'il renfermait. Cependant cet homme qu'on pouvait avec raison appeler un puits de science, ne put jamais se résoudre, par humilité, à donner au public la moindre production de son esprit. En revanche, il était toujours prêt à aider ceux qui travaillaient, surtout les prédicateurs auxquels il fournissait des sujets de sermons sur toute sorte de matières, si justes et si admirables qu'il a fait la fortune de quelques prédicateurs qui, en leur temps, ont paru avec éclat et renom, lesquels n'ont pu dissimuler au public qu'ils étaient redevables au Père Vinot de l'applaudissement qu'on leur donnait.

Dom Antoine Vinot affectionnait les emplois les plus bas et les plus vils, et lui, qui eût pu paraître avec éclat dans le monde, ne croyait pas au-dessous de lui de s'occuper de la dépense. Il considérait comme des palais nos maisons les plus reculées et les plus incommodes. Un jour il entra, dans le monastère où il demeurait, des princesses qui visitèrent toute la maison. Au lieu d'aller faire sa cour, au moins aux seigneurs qui accompagnaient ces dames, il s'enferma dans sa cellule et il fut impossible de la lui faire ouvrir, ni d'obtenir qu'il dit un mot à qui que ce fût, bien que plusieurs des visiteurs levassent le guichet de sa porte. Avec les pauvres au con-

traire, il s'entretenait familièrement et parfois avec une simplicité charmante.

Ce religieux fut saisi à Saint-Ouen d'une fièvre violente qui l'emporta en quatre ou cinq jours. Quand on lui apporta le saint Viatique, il se leva de son lit, prit son froc et le reçut à genoux. Après qu'on lui eut donné l'extrême-onction, il aperçut dans la chambre une croix et des chandeliers d'argent et, appelant l'infirmier, il lui dit : « Mon « Père, que font ici cette croix et ces chandeliers d'argent dans la « chambre d'un pauvre moine? Je vous prie qu'on me les ôte tout « présentement et qu'on m'apporte une croix de bois. » Dans le même temps, Dom Victor Tixier (1), prieur de Saint-Georges de Boscherville (2), le vint voir et lui demanda s'il était bien résigné à la volonté de Dieu et à la mort. Dom Antoine Vinot lui répondit qu'il n'avait jamais eu d'attache à la terre et que, si Dieu l'eût exaucé, longtemps auparavant il l'aurait retiré du monde. Il lui ajouta : « Retournez-vous-en, mon Père, à votre monastère; vous êtes Supé« rieur, et il faut que vous donniez l'exemple à vos religieux. Vous « êtes peureux et, si vous me voyez mourir, vous pourriez en prendre « prétexte pour vous absenter de matines et de l'office. »

Le malade s'entretenait familièrement de la mort avec ceux qui l'assistaient. On lui lisait les Passions de Notre-Seigneur qu'il écoutait avec attention, arrêtant son lecteur à chaque période pour la méditer et la goûter, après quoi il lui faisait signe de poursuivre. Un peu avant

(1) Originaire d'Autun, Dom Victor Tixier fit profession dans la Congrégation de Saint-Maur le 29 juillet 1641 à l'abbaye de Saint-Faron. Il fut choisi par les Chapitres généraux pour gouverner les monastères de Saint-Corneille de Compiègne (1654-1657), de Saint-Père de Chartres (1657-1663), de Saint-Ouen de Rouen (1663-1666), de Saint-Étienne de Caen (1666-1669), de Saint-Germain-des-Prés (1669-1675), de Saint-Mélaine de Rennes (1675-1678), de Saint-Georges de Boscherville (1678-1684, 1687-1693). Il mourut à Saint-Ouen de Rouen le 17 mars 1703. Avant d'être désigné comme supérieur de Saint-Corneille de Compiègne, Dom V. Tixier avait été sous-prieur de Saint-Denis. Ce fut alors qu'il écrivit *Le livre des choses mémorables de l'abbaye de Saint-Denis*, publié dans le t. III des *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde*, par MM. Douët d'Arcq et Roux de Lincy. — Sur Dom V. Tixier, voir dans la *Revue de Paris*, 1er et 15 nov. 1903, une notice par MM. J. Lemoine et A. Lichtenberger, et *Ami du Clergé*, 1904, p. 262.

(2) *Saint-Georges* ou *Saint-Martin de Boscherville*, com. de la Seine-Inférieure, à 10 km. de Rouen. — Vers 1050, Raoul de Tancarville fonda sur sa terre de Boscherville une abbaye en l'honneur de Notre-Dame et de saint Georges. Les chanoines auxquels avait été confié ce monastère furent remplacés en 1114 par des bénédictins venus de l'abbaye de Saint-Evroult. Les Calvinistes dévastèrent Saint-Georges de Boscherville, et la vie régulière ne s'y rétablit entièrement que par l'introduction en 1659 des religieux de la Congrégation de Saint-Maur, appelés par l'abbé commendataire, François de Bassompierre, évêque de Saintes. La plus grande partie des bâtiments de cette abbaye a été conservée. On remarque surtout la magnifique église de la fin du XIe siècle, la salle capitulaire du XIIe et les restes d'un cloître du XVe.

que d'expirer, il demanda le Crucifix, adora et baisa les cinq plaies de Notre-Seigneur en disant : *Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi; quia per crucem tuam redemisti mundum,* et il s'éteignit doucement *in osculo Christi.* C'était le 17 septembre 1679.

LXIV

Du R. P. Dom Philibert Jamet

Le R. P. Dom Philibert Jamet, natif de Benarville (1) dans le diocèse de Rouen, fit profession à Jumièges le 7 janvier 1629, à l'âge de dix-huit ans. Il joignit à une science profonde une profonde humilité. Il était très versé dans la science des Pères qu'il étudiait continuellement et il possédait surtout si parfaitement saint Augustin, qu'on disait que, si les ouvrages de ce Père venaient à se perdre, il était capable de les faire revivre. Aussi, lorsque les nôtres voulurent entreprendre la nouvelle édition des œuvres de ce Docteur, jetèrent-ils les yeux sur Dom Philibert Jamet pour avoir soin de ce travail. Mais on ne remue pas si facilement un homme humble. Il fut donc impossible de lui persuader de quitter le petit monastère de Josaphat (2) pour venir à Saint-Germain-des-Prés, et il s'accommoda mieux du soin du jardin, qui était son unique office, que de l'éclat avec lequel il eût pu paraître à Paris. Il mourut dans ce monastère le 2 mars 1680. Après son décès, on a trouvé quelques ouvrages qu'il avait composés et dont voici la liste.

Un traité de la circulation des esprits animaux, que le Père Mège fit imprimer l'an 1682 sans lui en faire honneur (3).

(1) *Benarville,* com. du cant. de Goderville, Seine-Inférieure.

(2) Geoffroy de Lèves, évêque de Chartres, aidé de son frère Gosselin, fonda vers l'an 1117 près de sa ville épiscopale un monastère auquel il donna le nom de Josaphat, en souvenir de la vallée de ce nom en Palestine. L'église en fut consacrée en 1169 par l'évêque Guillaume. Pendant la guerre de Cent Ans les Anglais pillèrent et brûlèrent en 1432 et 1466 le monastère que les Calvinistes achevèrent de ruiner en 1564. Il ne se releva que par les soins des religieux de la Congrégation de Saint-Maur, qui y entrèrent en 1640. En 1818 les bâtiments encore existants furent en partie reconstruits pour servir d'hôpital.

(3) *Traité de la circulation des esprits animaux, divisé en quatre parties,* in-12, Paris, 1682.

Une Apologie de Baius.
Un poème français de la Grâce, selon saint Augustin.
Un traité de la doctrine de Pélage et des semi-pélagiens.
Un abrégé de la doctrine de Jansénius, dans lequel il corrige plusieurs fausses citations de cet auteur.
Un traité de la grâce du Sauveur (1).

LXV

Du R. P. Dom Ambroise Le Boucher

Dom Ambroise Le Boucher était né à Haute-Chapelle (2), dans le diocèse du Mans; à l'âge de vingt et un ans il fit profession, le 26 mars 1656, au monastère de Jumièges. C'était un homme intérieur, pénitent et savant. Il enseignait la théologie à nos confrères, mais son occupation de professeur ne l'empêchait pas de prendre tous les jours un temps considérable pour faire oraison. A Séez, il s'était chargé d'un double cours — enseignant d'abord à nos confrères, puis à des séculiers qu'il instruisait par charité. Ce religieux mourut saintement au Bec, le 3 novembre 1679.

LXVI

Du R. P. Dom Urbain Bruslé

Dom Urbain Bruslé, natif de Paris, était ancien religieux de Saint-Germain-des-Prés au moment où on y mit la réforme. Il fut un des plu-

(1) Dom Maur Tassin dans l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* donne avec de légers changements cette même notice sur Dom Jamet. Toutefois après la liste des ouvrages de ce religieux il ajoute : « Ces écrits théologiques n'ont point été imprimés et personne n'en ignore la cause. » Tous nos lecteurs, un peu au fait des discussions soulevées par le jansénisme, n'auront pas de peine à la découvrir. Ils sont conservés à la Bibliothèque Nationale, fonds latin, ms. 12.439 et 13.640.

(2) Ambroise Boucher, d'après la *Matricule*, n° 1640. — *Haute-Chapelle*, com. du cant. de Domfront, Orne, autrefois du diocèse du Mans.

opposés à la recevoir, et lorsque nos confrères se présentèrent, il entra dans une telle furie, qu'il courut à la cuisine prendre une broche pour enfiler le premier qu'il rencontrerait. Dieu permettait ces excès pour faire éclater davantage la force de sa grâce, car ce furieux n'eut pas plutôt vu nos religieux que, touché de leur modestie, de leur amour de la retraite, de leur régularité et de leur pénitence, il résolut de les imiter. Six mois après l'introduction de la réforme à Saint-Germain-des-Prés, il se rendit à Vendôme et, le 30 mai 1633, il y fit profession à l'âge de trente ans. Il vécut dans la Congrégation comme il se l'était proposé et il répara par sa régularité les fautes qu'il avait pu commettre dans son premier état. Dom Urbain Bruslé fut prieur de Saint-Nicaise (1), de Chelles et de Saint-Faron. Il mourut le 30 mars 1680 (2).

LXVII

Du R. P. Dom Grégoire de Vertamond

Dom Grégoire de Vertamond (3), issu d'une des premières familles de Limoges, peut être considéré comme l'une des pierres fondamentales de la Congrégation. Il y entra à l'âge de dix-huit ans, fit son noviciat à Nouaillé et y émit profession le 23 mai 1621. Il se distingua par son zèle pour la régularité aussi bien que par sa science. Il enseigna la philosophie et la théologie à nos confrères en divers monastères, où il était Supérieur et maître en même temps. Il fut

(1) L'abbaye de Saint-Nicaise de Reims fut bâtie sur l'emplacement d'une ancienne basilique élevée vers 340 sous le vocable de saint Agricole. Saint Nicaise, qui fut mis à mort en 407, y eut son tombeau, et un monastère se forma près de ce sanctuaire. Les moines qui l'habitaient au temps de Charles Martel en furent chassés par le pseudo-archevêque Milon. Au XIe siècle, Saint-Nicaise était devenu la possession de Thibaut, comte de Champagne. L'archevêque Gervaise en 1060, l'ayant racheté, rétablit le monastère et y mit des moines de Saint-Remy de Reims que l'archevêque Rainaud remplaça en 1090 par des religieux de la Chaise-Dieu. Dès la fin du siècle suivant l'abbaye de Saint-Nicaise était en pleine décadence et elle ne se releva complètement que par l'introduction en 1634 de la Congrégation de Saint-Maur. La magnifique église du XIIIe siècle et les bâtiments de l'abbaye ont été détruits dans les premières années du XIXe siècle.

(2) D'après l'*Hist. ms. de la Congrégation de Saint-Maur*, Dom Urbain Bruslé fut supérieur à Saint-Faron, à Saint-Nicaise de Reims (1648), à Saint-Jean de Laon (1657), à Chelles (1660), et à Lévières. Il mourut à Saint-Pierre de Bourgueil.

(3) La *Matricule*, n° 88, écrit avec raison Verthamont.

aussi Visiteur (1). Pendant longtemps il ne faisait qu'un repas par jour. Après qu'il eut été déchargé de sa Supériorité, il vécut en bon religieux, fort soumis à tous les ordres de ses Supérieurs. Sur la fin de ses jours, il tomba paralytique à Jumièges et Dieu le permit ainsi pour sa sanctification et l'édification de ses confrères. Il prenait un singulier plaisir à entretenir de matières de piété ceux qui venaient le voir. Ayant conservé l'usage de la main et jouissant de bons yeux, il s'occupait à la lecture des Saints Livres et composait un commentaire sur les Psaumes, lorsqu'il mourut le 5 mai 1680.

LXVIII

Du R. P. Dom François Flouret

Dom François Flouret était de Beauvais. Il fit profession au monastère de Saint-Benoît-sur-Loire le 12 septembre 1669, à l'âge de dix-huit ans, et suivit le train des exercices assez longtemps sans se distinguer d'aucune sorte. Mais Dieu, qui a ses moments pour sanctifier ses élus, le changea tellement dix mois avant sa mort, qu'il n'était plus connaissable. Il ne s'occupait plus que de choses spirituelles et renonça à toute conversation avec les hommes ; il ne se trouvait pas même en récréation avec nos confrères et voyait seulement quelquefois le portier du monastère, qui était un homme spirituel. Il ne s'entretenait que de Dieu avec lui. L'amour pour la pénitence allait de pair avec l'oraison chez Dom Flouret, et le R. P. Prieur fut obligé de lui ordonner à la coulpe de manger au moins un de ses mets. Il le fit par obéissance et vécut ainsi dix mois. Étant tombé malade, il reçut avec piété les derniers sacrements et, comme il paraissait assoupi, le Père Prieur lui demanda s'il pensait à Dieu. « Hélas !

(1) L'*Histoire de l'Abbaye de Saint-Pierre de Jumièges*, t. III, p. 165-167, reproduit sans grands changements cette notice. Elle indique cependant les principales charges qu'eut à remplir ce religieux : « D'abord il fut supérieur au Bec (1633), ensuite à Saint-Serge d'Angers (1636), à Jumièges (1639), à Saint-Jean-d'Angély (1645), à Saint-Corneille de Compiègne (1651), à Saint-Benoît-sur-Loire (1654, 1657), à Saint-Fiacre-en-Brie (1660), et abbé de Saint-Sulpice de Bourges (1648). Son mérite et sa capacité augmentant de plus en plus, il fut élevé à la dignité de Visiteur de Normandie (1642) et de Bourgogne (1663), qu'il n'accepta qu'avec une répugnance extrême, parce que son humilité et sa modestie lui persuadaient qu'elle était beaucoup au-dessus de lui. »

« répondit-il, à qui pourrais-je donc penser dans l'état où je suis? » Il mourut au Tréport (1), le 9 d'août 1685. Lorsque le R. P. Dom Claude Martin apprit la nouvelle de sa mort et les circontances de la vie de Dom François Flouret, il pleura de joie.

LXIX

Du R. P. Dom Germain Ferrand

Le R. P. Dom Germain Ferrand a passé à bon droit pour l'un des plus saints et des meilleurs supérieurs de la Congrégation. Il était natif de Paris et fit profession à Jumièges le 8 novembre 1636, à l'âge de dix-neuf ans. Dès lors il se distinguait par sa piété et par toutes les vertus monastiques ; aussi exerça-t-il la supériorité dans plusieurs maisons. On le fit passer dans la province de Chezal-Benoît, dont il fut deux fois Visiteur et où il occupa les premiers postes (2). C'était un homme tout de Dieu et qui s'était tellement rendu maître de ses passions, qu'il ne lui échappait jamais le moindre mouvement contraire à l'esprit de douceur. Il veillait sur sa communauté avec une attention particulière et procurait à ses religieux tous les secours qui pouvaient les avancer dans la perfection de leur état. Là où il a été supérieur, il a composé de bonnes bibliothèques, remplies surtout d'ouvrages des Saints Pères, de livres de piété, d'histoires ecclésiastiques et monastiques, persuadé que rien ne pouvait contribuer plus utilement à occuper les moines dans leur solitude. Il était fort doux

(1) *Le Tréport*, com. du cant. d'Eu, Seine-Inférieure. — L'abbaye du Tréport fut fondée en 1059 par Robert I, comte d'Eu, du consentement de Béatrix, sa femme, et de leurs fils Raoul, Guillaume et Robert. Elle fut placée sous le vocable de l'archange saint Michel. Le monastère fut florissant jusqu'aux guerres avec les Anglais. Ceux-ci le dévastèrent à plusieurs reprises, en 1339, en 1413 et en 1545. Les Calvinistes achevèrent sa ruine en 1560. Les religieux de la Congrégation de Saint-Maur vinrent l'habiter en 1660. Ils le restaurèrent et y firent revivre la vie monastique. De ce monastère, il ne reste que des ruines sans importance. Dom Coquelin, premier prieur sous la Congrégation de Saint-Maur, écrivit une *Histoire de l'abbaye de Saint-Michel du Tréport* qui a été publiée par M. C. Lormier, 2 vol. in-8°, 1879 et 1888.

(2) Les Chapitres généraux nommèrent Dom Germain Ferrand prieur de Lyre en 1651, de Tiron en 1654, de Saint-Taurin d'Évreux en 1657, de Saint-Jean-d'Angély en 1660, 1663, 1669, 1672, et de Nouaillé en 1675. Il fut en outre choisi pour Visiteur de la province de Chezal-Benoît en 1666 et 1678.

à ses religieux et fort dur à lui-même, ne buvant point de vin, n'usant point de poisson et faisant encore d'autres pénitences. Un jour, un Visiteur qui n'approuvait pas qu'il fît abstinence de vin, lui en versa dans sa tasse. Dom Ferrand le but par obéissance. Le Visiteur lui en ayant voulu verser une seconde fois, il répondit respectueusement : « Mon Révérend Père, je viens de boire du vin pour vous « obéir; mais Votre Révérence saura que j'ai permission de m'en « abstenir de la part d'un plus grand maître qu'elle. »

Tandis qu'il était Visiteur, il tomba malade à Saint-Allyre de Clermont (1), et l'on fut obligé de lui changer ses sergettes. Son valet, qu'il n'avait pu empêcher de lui rendre ce service, constata alors qu'il avait sur le corps une chaîne de fer, nonobstant la rigueur de sa maladie. Extrêmement surpris et touché, ce brave homme se mit à faire un grand cri et vint avertir le Père Abbé de ce qu'il venait de remarque. L'Abbé était alors le R. P. Dom Robert Marchand, qui vint aussitôt et pria le malade qu'il trouvât bon qu'on lui otât cette ceinture. Dom Ferrand y consentit. Mais le fer avait pris comme racine dans le corps, les chairs l'ayant recouvert peu à peu, et l'on vit qu'il était impossible d'enlever au patient cet instrument de pénitence sans l'écorcher entièrement. Force fut donc de le lui laisser. Sa mort arriva le 13 de septembre 1680.

Dom Ferrand a composé plusieurs ouvrages de piété qui n'ont pas été imprimés :

Un catéchisme de la perfection religieuse.
Un traité de la vie des moines.
Un traité de l'oraison mentale.
Un directoire des exercices spirituels.
Une explication de quelques chapitres de la Règle de notre bienheureux Père saint Benoît.
Un traité de la manière de bien entendre la messe.
Et plusieurs autres petits traités (2).

(1) Ce monastère fut fondé par saint Austremoine dans un faubourg de Clermont et appelé Notre-Dame d'Entresaints, *B. M. inter Sanctos*. Il reçut ensuite le nom de saint Clément à cause d'une relique qui y fut déposée au temps de l'évêque saint Allyre. L'abbaye fut ensuite placée sous l'invocation de ce saint pontife lorsqu'il y eut reçu la sépulture. En 916 les Normands ruinèrent le monastère. Il fut reconstruit par l'évêque Arnaud et le comte de Clermont, Raymond, qui en 958 y appelèrent les moines de Cluni. Paschal II en consacra l'église en 1105. Vers l'an 1505 l'abbaye de Saint-Allyre s'unit à la Congrégation de Chezal-Benoît, et en 1636 à celle de Saint-Maur. Un monastère d'Ursulines a été construit sur l'emplacement de cette abbaye.

(2) Parmi les manuscrits du fonds français la Bibliothèque Nationale conserve

LXX

Du R. P. Dom Léandre Apud

Dom Léandre Apud était de Baigneux dans le diocèse de Laon (1). Il fit profession à Saint-Faron le 20 juillet 1628, à l'âge de dix-neuf ans. C'était un excellent religieux qui eut cet avantage que les offices extérieurs ne préjudiciaient en rien à ses exercices spirituels. Étant cellérier de Marmoutier, il assistait en effet à tous les offices divins de jour et de nuit et trouvait chaque jour des temps assez considérables pour faire de bonnes lectures. Il mourut à Redon le 1er octobre 1680.

LXXI

Du R. P. Dom Jacques Le Petit

Dom Jacques Le Petit, l'un des religieux les plus intérieurs et les plus pénitents de la Congrégation, était de Berteville dans le diocèse de Séez (2). Il eut l'avantage d'être formé dans la vie spirituelle par un des plus habiles maîtres qui fussent alors, je veux dire M. de Bernières (3), trésorier de Caen, chez qui il demeurait en qualité de précepteur de messieurs ses neveux. Il était déjà prêtre lorqu'il entra dans la Congrégation et il fit profession au monastère de Vendôme le 28 janvier 1653, à l'âge de trente ans. C'était par conséquent un homme fait et tout formé, sur lequel les supérieurs n'eurent point

sous les cotes 19.315 divers ouvrages de Dom Germain Ferrand, et 19.631 le *Catéchisme de la perfection religieuse*.

(1) La *Matricule* (n° 300) indique *Baigneux*, diocèse de Langres; probablement *Baigneux-les-Juifs*, actuellement du diocèse de Dijon.

(2) *Bretteville-sur-Dive*, com. du cant. de Saint-Pierre-sur-Dive, Calvados; autrefois du diocèse de Séez, actuellement de Bayeux.

(3) Jean de Bernières-Louvigy, trésorier de France à Caen, menait dans le monde une vie consacrée tout entière à la prière et aux bonnes œuvres. Sa vertu lui acquit une influence dont il se servait pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. Il contribua à l'établissement de l'Église au Canada et à l'envoi d'évêques missionnaires en Chine. Après avoir fait l'abandon de tous ses biens pour vivre dans la pauvreté, il mourut subitement à Caen le 3 mai 1659.

à travailler, sinon à modérer son ardeur. Il était toujours occupé de Dieu et, outre le temps prescrit par les règles, il vaquait à l'oraison des heures entières. Lorsque le Saint-Sacrement était exposé, il passait devant jusqu'à quatre heures de suite, suppléant avec joie ceux qui étaient empêchés ou ceux qui négligeaient de se présenter à l'heure qui était marquée. Pour s'entretenir dans l'esprit de prière, il se détachait de toutes les choses de la terre et ne lisait que des livres capables d'allumer en son cœur l'amour de Dieu. Un jour qu'un religieux fort spirituel disait en conversation que nous devrions lire plus qu'on le fait des auteurs traitant de l'oraison, tels que sainte Thérèse, le bienheureux Jean de la Croix..., quelqu'un répliqua que ces sortes de livres provoquaient le mal de tête. Le Père Dom Jacques Le Petit prit aussitôt la parole et ferma la bouche à celui-là en protestant que les ouvrages des Saints ne sont pas des casse-tête.

Cet excellent religieux faisait des pénitences très rigoureuses. Il s'abstenait de poisson dans le temps des grands jeûnes, ne buvait que du petit cidre et ne mangeait que du gros pain, assaisonnant d'absinthe les mets dont il usait. Il avait même de petites industries pour ne boire que de l'eau de temps en temps, sans qu'on s'en aperçût. Tous les jours il faisait des travaux très rudes, comme de fendre du bois, de défricher et de transporter des terres. Il entretenait aussi la propreté du monastère, époussetait les bancs du chapitre et ceux du réfectoire, et, avant la fête du Saint-Sacrement, il nettoyait les sculptures du cloître à cause de la procession. Ses austérités secrètes étaient effroyables, et, le R. P. Dom Albert Marchand l'ayant prié un jour de lui montrer ses instruments de pénitence, ne put en supporter la vue sans frémir. Et cependant lorsque le R. P. Prieur ne lui permettait pas de faire quelques-unes de ces pénitences, il souffrait encore davantage. Comme il passait en oraison le temps d'après les matines, il se trouvait quelquefois accablé de sommeil durant la journée, surtout à l'heure de la méridienne. Afin de se tenir éveillé, il se promenait chargé d'un meuble dans sa chambre qui était séparée du dortoir et située sous un petit escalier. Ce fardeau l'accablait encore plus que le sommeil. Il avait dans sa cellule un réveil qui, à minuit, interrompait son repos ; il se levait en effet sur l'heure pour vaquer jusqu'à matines à des exercices de piété.

Dom Jacques Le Petit se faisait un point capital de pratiquer l'humilité. Il n'éprouvait aucune peine à dire à son supérieur, dans la conversation, les fautes qu'il avait commises. Un jour il s'entretenait du bienheureux Jean de la Croix avec un religieux, et celui-ci se mit

à lui raconter comment ce bienheureux, lorsqu'il était prieur, affectait de faire venir en présence des personnes de qualité qui lui rendaient visite, et de lui parler, un sien frère, lequel était maçon et travaillait dans le monastère. Dom Jacques interrompit d'une manière fort agréable : « Avec mon père qui était charpentier, ce maçon eût fait une bonne maison. »

On peut dire que ce religieux n'avait point d'autre guide que Dieu dans son oraison. *Dominus solus dux ejus fuit.* Et un jour qu'un visiteur voulait lui faire rendre compte de sa méthode d'oraison, il l'indiqua à celui-ci dans saint Thomas. Quelque austère qu'il fût, il n'a cependant jamais pratiqué aucune pénitence sans permission. Il aimait extrêmement la pauvreté et la pratiquait dans toutes les occasions. Sa cellule, comme nous l'avons dit, était sous un escalier et fort incommode; il l'échangea pour une autre plus pauvre encore et plus incommode. Il avait une dévotion très tendre à ramasser dans le réfectoire toutes les miettes de pain, parce que c'est la matière dans laquelle le Fils de Dieu a institué le plus auguste de nos sacrements.

Une des plus grandes fautes qu'il ait commises en religion, est d'avoir demandé à aller voir ses parents, bien que cette visite pût leur être fort utile par son bon exemple et les bons discours qu'il leur tint. Elle servit de matière à sa contrition et à ses confessions. Il était fort zélé pour la régularité et ne pouvait dissimuler ce qu'il voyait faire contre les règles; il n'épargnait pas même là-dessus ses supérieurs. Il était extrêmement maître de ses passions. Bien qu'atteint d'une hydropisie, il ne laissait pas que de faire la lecture au réfectoire, et il ne se rendit à l'infirmerie que lorsqu'il ne put s'en défendre. Un peu avant sa mort, il sortit de sa chambre, sonna la cloche des malades et demanda les derniers sacrements. Il reçut le saint viatique à genoux, en froc, et avec une piété qui tira les larmes des yeux de quelques séculiers qui se trouvaient là présents. Mais auparavant il avait fait venir tous les religieux l'un après l'autre pour leur demander s'il ne leur avait point fait de peine et les prier de lui pardonner celle qu'aurait pu leur causer son zèle indiscret. Après sa mort, on lui trouva une corde qui, depuis le col, faisait plusieurs tours et retours le long de son corps, avec une croix sur la poitrine, dont l'image du crucifix et les clous s'étaient imprimés dans sa chair. Au Bec, où il mourut, on enterre nos confrères dans l'église; mais lui, par humilité, demanda à être inhumé dans le cloître : ce qui lui fut accordé. Sa mort arriva le 20 décembre 1680; il était âgé de soixante-trois ans.

LXXII

Du R. P. Dom Paul Bayart

Si nous avions la vie de Dom Paul Bayart telle qu'il l'a écrite lui-même par ordre de ses supérieurs, nous aurions de quoi nous étendre ici fort au long; mais, bien que j'aie demeuré deux ans avec ce saint religieux lorsque j'étais novice et jeune profès, je n'en puis dire que fort peu de chose. Il était de Compiègne et avait fait profession à Saint-Remy de Reims le 19 février 1635, à l'âge de vingt ans. Durant son noviciat, il commit une faute qui, durant sa vie, lui a causé bien des larmes et, à l'heure de la mort, lui causait encore de la peine. Cette faute fut qu'un jour de jeûne, étant serviteur au réfectoire, il se servit à la collation la grande chopine au lieu de la petite. Dieu le permit ainsi pour lui donner occasion de gémir dans la suite et de se sanctifier, car de ce fait nous pouvons conclure que sa vie, dans le reste, a été très innocente.

Ce que j'ai remarqué en lui, c'est qu'il était fort bon religieux, très exact et toujours égal à lui-même. Il ne lisait que les ouvrages de sainte Thérèse et y trouvait de quoi nourrir son âme sans avoir besoin de recourir à d'autres livres. Il avait de grandes communications avec Dieu, qui se complaît avec les âmes simples. Son supérieur, auquel il rendait compte de sa conduite, lui commanda d'écrire ces communications; il le fit par obéissance et débuta par ces mots : *Ma vie, à ma confusion, pécheur que je suis*. Lorsqu'il eut changé de supérieur, il demanda permission à celui qui succéda, après s'être ouvert à lui, de brûler son manuscrit; mais celui-ci lui ordonna de continuer d'écrire. Comme Dom Paul Bayart était rempli de Dieu, il ne pensait guère aux créatures; aussi ne demandait-il ni à se promener ni à sortir du monastère et, durant toute sa vie, il ne s'est jamais éloigné de Saint-Remy de Reims, où il mourut saintement le 29 décembre 1680.

LXXIII

Du R. P. Dom Jacques Hue

Le R. P. Dom Jacques Hue était de Bazocques, dans le diocèse de Lisieux (1). Il fit profession au monastère de Saint-Mélaine de Rennes le 27 août 1649, à l'âge de vingt-deux ans. Il fut un supérieur fort doux à ses religieux et dur à lui-même. Il avait coutume de frotter après Matines les marche-pieds de l'autel pour vaincre le sommeil. Il fut prieur à Saint-Laumer de Blois, aux Blancs-Manteaux et à Compiègne (2). Au Chapitre général de 1681 il avait été nommé prieur à Chelles; mais il tomba malade à Compiègne et y mourut le 20 juin 1681. Il fut enterré dans le chœur.

LXXIV

Du R. P. Dom François Aubert

Dom François Aubert, natif de Saint-Calais au diocèse du Mans, avait vingt-cinq ans lorsqu'il fit profession à Vendôme, le 16 juin 1644. Comme c'était un homme fait et qu'il se distinguait par sa vertu et sa régularité, il devint de bonne heure prieur et Père maître des novices et, si je ne me trompe, il débuta par Saint-Faron. Il fut ensuite prieur de Vendôme, Abbé de Saint-Allyre de Clermont puis de Saint-Augustin de Limoges, et partout il s'acquit la réputation d'un saint (3). Le désintéressement ne fut pas une de ses moindres vertus et celui qu'il fit paraître étant Abbé de Limoges ne peut convenir qu'à une très haute vertu. Il avait un novice qui avait fait une

(1) *Bazoques*, com. du cant. de Thiberville, Eure; autrefois du diocèse de Lisieux, actuellement d'Évreux.

(2) De Saint-Laumer de Blois, 1666-1672; des Blancs-Manteaux, 1672-1678; de Saint-Corneille de Compiègne, 1678-1681.

(3) Dom François Aubert fut nommé prieur en 1660 de Saint-Faron de Meaux, en 1663 et 1666 de la Trinité de Vendôme, en 1669 abbé de Saint-Allyre de Clermont, en 1672 et 1675 de Saint-Augustin de Limoges, en 1678 sous-prieur de Saint-Germain-des-Prés, et en 1679 prieur de Bonne-Nouvelle de Rouen où il mourut.

assez grande figure dans le siècle. Le frère de ce personnage le vint voir après qu'il eut été ballotté et l'avisa qu'il avait douze mille écus (quelques-uns disent cinquante mille livres) à lui, l'invitant à dire ce qu'il en voulait faire. Le novice alla trouver le Père et lui offrit cette somme. Le monastère était pauvre et incommode, et il eût été naturel que le Révérend Père Abbé acceptât ce secours que lui envoyait la Providence. Mais les vues des saints sont bien différentes de celles du commun des hommes. Dom François Aubert, fermant les yeux sur l'avantage que son monastère pouvait tirer de cette aumône, répondit au novice : « Lorsque nous vous avons reçu, ç'a été dans « l'espérance que vous seriez bon religieux; voilà tout ce que nous « souhaitons de vous. Mais lorsque vous étiez dans le siècle, vous avez « été obligé par votre emploi de faire mourir quelques personnes, « donnez cet argent à leurs veuves et aux pauvres. »

Étant prieur de Vendôme, Dom François Aubert refusa avec le même désintéressement une tenture de tapisserie pour l'église. Il apportait cette vertu même dans la réception des sujets. Un jour il se présenta deux personnes d'un mérite distingué et très habiles. Le Prieur, les ayant examinées, crut qu'elles rendraient à Dieu de plus grands services hors de la Congrégation et il les adressa aux Pères de l'Oratoire. Il avait la plus grande droiture du monde et il le fit paraître au temps où, comme Abbé de Saint-Augustin de Limoges, il siégeait à la Chambre ecclésiastique. Un jour qu'on y était assemblé pour répartir une taxe sur le clergé, le président émit l'avis qu'il en fallait exempter les Jésuites. Tout le monde lui applaudit : Dom François Aubert fut seul d'un avis contraire et représenta que, sans injustice, on ne pouvait dispenser les Jésuites de cette charge et qu'autrement on serait obligé de la faire tomber sur quelques pauvres curés ou maisons religieuses moins en état qu'eux de la porter. Tout le monde se rangea à ce sentiment, et les Jésuites furent taxés selon leur revenu. Quand il s'agit du monastère de Saint-Augustin, on dit à Dom Aubert : « Mon Père, taxez-vous vous-même. » Il le fit avec une pareille équité. « Nous avons, Messieurs, dit-il, tant de revenus, et selon ce chiffre, « nous devons être taxés à telle somme. » Tout le monde admira un si grand détachement. Lorsqu'il était arrivé à Limoges, on lui avait dit que la coutume était d'inviter à dîner les principaux de la ville aux fêtes de saint Benoît et de saint Augustin. Dom François Aubert, à qui ces sortes de coutumes ne plaisaient pas, demanda combien on invitait de monde. On lui répondit que cela pouvait aller à vingt personnes. « Hé bien, dit-il, invitez ces jours-là vingt pauvres qui vien-

dront dîner avec nous au réfectoire. » Lorsque cette décision fut connue dans Limoges, tous les esprits bien faits l'approuvèrent, et l'on jugea que l'Abbé avait agi sagement.

Après être demeuré longtemps en charge comme supérieur, maître des novices ou député dans les Chapitres généraux, Dom François Aubert fut déposé en celui de 1678 et transféré à Saint-Germain-des-Prés pour être le sous-prieur du Père Boistard (1). C'étaient deux génies tout opposés, car Dom Aubert était un homme grave et régulier, tandis que l'autre aimait à rire et ne s'embarrassait guère du reste, pourvu qu'il ne vît pas de fautes grossières. Dom Aubert, qui n'avait que Dieu en vue, allait son grand chemin et paraissait avec la plus grande exactitude du monde dans tous les exercices réguliers. Il menait lui-même les jeunes religieux en récréation, de crainte que l'un d'eux ne s'écartât de son devoir. Il donnait souvent des avis au Père Prieur, et son seul exemple était pour ce dernier une instruction de ce qu'il fallait faire. A peu de temps de là, Dom Albert Marchant, prieur de Bonne-Nouvelle de Rouen, étant venu à mourir, le Père Boistard vint aussitôt trouver le Père Général, Dom Vincent Marsolles, et il lui offrit son sous-prieur pour remplacer le défunt. Le Général, qui voyait de loin, dit à Dom Boistard : « Je vois bien, mon Père, qu'il vous pèse et qu'il faut vous en débarrasser. »

Dom Aubert fut donc envoyé à Bonne-Nouvelle en qualité de prieur et il s'y acquit bientôt la réputation d'un saint. Après examen de l'état financier du monastère, il découvrit que cette maison ne payait annuellement que cinq cents livres à la Congrégation et, comme il n'avait d'attache ni pour l'or ni pour l'argent, il déclara que ce n'était pas assez et qu'il fallait donner mille francs. Ses prédécesseurs avaient pris deux chambres dans le dortoir, ou plutôt de deux chambres ils n'en avaient fait qu'une plus grande. Dom François Aubert,

(1) Dom Claude Boistard fut un des supérieurs les plus remarquables de la Congrégation de Saint-Maur. Il naquit à Ingrandes dans l'ancien diocèse d'Angers, et âgé de vingt ans fit profession à Saint-Augustin de Limoges. Il débuta comme prieur en 1654 à Saint-Pierre de la Réole. Il gouverna ensuite les monastères de Sainte-Croix de Bordeaux 1657-1660, de la Daurade 1660-1663, 1669-1675, et de Saint-Germain-des-Prés 1678-1684. Il fut visiteur de la province de Toulouse 1663-1666, de France 1666-1669, 1675-1678. En 1684 il fut choisi comme assistant du R. P. Dom Benoît Brachet, auquel il succéda comme Supérieur général de la Congrégation en 1687, et il fut maintenu dans cette charge jusqu'en 1702. Il devint alors assistant du R. P. Dom Simon Bougis. Au Chapitre général de 1708, il obtint d'être entièrement déchargé. Dom Claude Boistard mourut à Saint-Germain-des-Prés le 26 mars 1709. Étant Supérieur général, il avait dû refuser à Dom Martène l'autorisation de faire imprimer la vie de Dom Claude Martin.

partisan de ce principe qu'il ne faut pas de distinction entre le prieur et les frères, fit remettre la cloison et se contenta d'une très petite cellule semblable à celles des autres. Sa charité envers ses religieux était très grande et il voulait que l'on pourvût abondamment à toutes leurs nécessités; mais il voulait que tout se fît dans l'ordre, c'est-à-dire que tout passât par le canal de l'obéissance. Il y avait à Bonne-Nouvelle un couturier qui s'était mis sur le pied de faire confectionner des habits aux religieux selon qu'il le jugeait à propos. Dom Aubert l'avertit en ces termes : « Mon Père, vous savez que vos règles « disent précisément que, quand quelque religieux aura besoin d'un « habit, vous en avertirez le supérieur et, sur l'ordre de celui-ci, vous « le lui ferez faire. » Le religieux lui répondit qu'il était en possession de faire confectionner des habits lorsqu'il le jugeait à propos, et que personne n'y avait trouvé à redire. « Il ne s'agit pas de ce que « les autres prieurs vous ont laissé faire, reprit Dom Aubert, nous « avons des règles et il faut les garder; demandez-moi permission, je « vous promets de ne jamais refuser. Autrement quittez cette office. » Dans ce même monastère de Bonne-Nouvelle, un religieux fort imparfait, qui n'était pas encore prêtre, vint lui demander un froc neuf. Le Père Aubert, voyant celui qu'il avait sur lui, trouva qu'il était assez bon, qu'un neuf n'était pas nécessaire et qu'il y avait là de l'immortification. Il répondit donc au solliciteur qu'on pouvait encore porter le vêtement qu'il avait. Le religieux, mécontent de cette réflexion, répliqua que s'il avait un froc comme celui du prieur, il n'en demanderait pas un. Et aussitôt Dom Aubert, quittant son vêtement, le donna au religieux pour prendre celui qu'il portait.

L'obéissance que ce supérieur aimait dans ses religieux, il était le premier à leur en donner l'exemple. Il aimait fort la lecture des œuvres de saint Augustin et il y goûtait un plaisir singulier. Dom Vincent Marsolles lui ayant mandé et son appréhension que cette lecture ne le fît pencher dans les sentiments des Jansénistes et son désir de le voir abandonner cet auteur, le Père Aubert ferma aussitôt son saint Augustin qu'il possédait dans la perfection. Il ne se pouvait rien ajouter à son exactitude aux exercices réguliers, et il lui fallait de bien pressants devoirs pour qu'il s'exemptât du moindre. Étant prieur à Vendôme, il s'était blessé au pied, de telle sorte qu'il ne pouvait mettre de chaussure; comme ce mal l'empêchait d'aller au travail manuel, il coupa son soulier et s'accommoda de manière à prendre part au labeur commun. Ceux qui ont demeuré avec Dom Aubert ont remarqué une infinité de faits semblables à ceux que je viens de

rapporter et qui serviraient à notre édification, si nous en avions connaissance.

L'an 1681, ce Révérend Père tomba malade d'une péripoulmonie à son retour du Chapitre général où il avait été député de la province de Normandie. Il ressentit les premières atteintes de ce mal en sonnant le premier coup de matines, ce qu'il avait coutume de faire tous les jours, et, le danger s'étant déclaré, il offrit à Dieu le sacrifice de sa vie et avertit lui-même la communauté qu'on lui donnât les derniers sacrements. Malgré son état il se fit lever et habiller pour recevoir le saint viatique en froc et à genoux. Lorsqu'il sentit sa dernière heure proche, il manda le convent pour les prières des agonisants et, après la récitation de quelques-unes, il interrompit les religieux, appréhendant de les fatiguer, et les pria de se retirer dans une chambre proche, ajoutant qu'il voulait dire quelque chose au sous-prieur, mais que cela n'irait pas loin. En effet, moins d'un demi-quart d'heure après, le Père sous-prieur revint et annonça : « Le Révérend Père prieur dit qu'il va mourir et vous invite à revenir. » Effectivement un moment après il expira. Dom Aubert fut regretté dans toute la ville de Rouen, et surtout des personnes de qualité qui l'estimaient infiniment et qui prenaient un plaisir indicible à sa conversation. Il savait en effet charmer tout le monde, et il n'était pas jusqu'aux religieux imparfaits qui ne fussent ravis de passer la récréation avec lui.

Au milieu de souffrances très aiguës, on l'entendit s'écrier : « Ha ! « que le péché est un grand mal, puisqu'il cause de si grandes dou- « leurs ! » Dom Aubert avait commencé un Commentaire sur l'Écriture sainte entière; il ne l'eut pas plus tôt terminé, que Dieu mit un terme à ses travaux en le retirant de cette vie par une sainte mort. Le défunt avait toujours souhaité de mourir le jour de saint Jean-Baptiste, le Père des solitaires, et il fut exaucé, car il quitta la terre le 24 juin 1681 (1).

(1) Dom Tassin, *Hist. littér...*, p. 778, nous apprend que Dom François Aubert avait commencé un Commentaire sur toute l'Écriture Sainte tiré principalement des œuvres de saint Augustin. De plus, il avait composé en 1673 une *Histoire abrégée de l'abbaye de Vendôme*, Biblioth. Nat., fonds lat. ms. 12.700. Dans le même fonds, ms. 12.661, f. 219, on trouve du même auteur une *Histoire de Saint-Augustin de Limoges.*

LXXV

Du R. P. Dom Michel des Fosses

Dom Michel des Fosses, natif de Mauriac au diocèse de Rouen (1), fit profession au monastère de Saint-Remy de Reims le 21 novembre 1632, à l'âge de dix-huit ans. Il était petit de corps, mais il avait l'âme grande et ornée de vertus : il était intérieur, pénitent, humble et obéissant. A raison de son esprit et de sa capacité, on le fit enseigner la philosophie et la théologie à nos confrères (2); mais l'étude, qui dessèche le cœur ordinairement, le rendit au contraire meilleur et plus régulier, car ses classes ne l'empêchaient pas de venir tous les jours à la grand'messe et à vêpres, et je serais bien trompé s'il n'assistait pas aussi à matines. Il était si attaché à la doctrine de saint Thomas, qu'après l'Écriture sainte et l'Évangile il ne respectait rien autant.

A la suite d'un stage dans l'enseignement, Dom Michel des Fosses devint prieur de Saint-Julien de Tours (3), et certes il en était digne, mais cet emploi n'était pas pour l'accommoder. Jusqu'alors il avait été extrêmement réglé dans toute sa conduite, il ne voyait point le monde, il ne s'occupait que de Dieu et de l'étude et tous les moments de sa journée étaient remplis par quelque exercice de piété. Devenu prieur, il lui fallut rompre avec le silence, obligé qu'il était de faire et de recevoir des visites; il dut écrire des lettres, ce qui lui enlevait le temps qu'il eût donné à l'étude et à l'oraison. La supériorité lui

(1) La *Matricule* (n° 528) porte Mauriacum, au lieu de Mauniacum, *Mauny*, com. du cant. de Duclair, Seine-Inférieure.

(2) Nous savons par les *Mémoires de Dom Audebert* (p. 219, 238, 311) que Dom Michel des Fosses enseigna la théologie à Saint-Martin de Séez et à Saint-Jean-d'Angély.

(3) Monastère très ancien qui aurait été fondé par le roi Clovis en actions de grâces de la victoire de Vouillé. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il existait au temps de Grégoire de Tours, qui en consacrant l'église en 578 y déposa des reliques de saint Julien de Brioude. Détruite par les Normands en 853, cette abbaye ne fut restaurée qu'en 937 par l'archevêque Théotolon. Il fit la dédicace de la nouvelle église placée sous le vocable de Notre-Dame, de saint Julien et de saint Antoine, le 16 des calendes de septembre 943. Le nouveau monastère fut donné à saint Odon, abbé de Cluny, qui y mourut et y reçut la sépulture. Après avoir subi les outrages des Calvinistes qui en dispersèrent les reliques, Saint-Julien de Tours entra dans la Congrégation de Saint-Maur en 1637. De cette abbaye il reste une belle église (XIIe-XVIe s.) devenue paroissiale et une remarquable salle capitulaire du XIIIe siècle. — Dom Michel des Fosses avait été nommé prieur de Saint-Julien par le Chapitre général de 1663.

devint insupportable et, pendant les trois ans de son priorat, il fit tant d'insistances qu'on dut le retirer et lui rendre son portefeuille. Il reprit son enseignement et fut depuis sous-prieur et prédicateur à Lagny, puis confesseur des religieuses de Chelles. Lorsqu'il arriva en ce dernier monastère, il déclara à la communauté qu'il n'était pas venu pour perdre le temps en des entretiens inutiles : mais que ces filles le trouveraient toujours prêt lorsqu'il s'agirait de leur avancement spirituel. Il leur assigna à toutes pour cela des temps déterminés et, de la sorte, il trouvait encore des loisirs pour vaquer à Dieu et à l'étude. Il se mit aussi sur le pied de ne recevoir aucun présent des religieuses, et il s'acquit auprès d'elles une si grande réputation, qu'il passait pour un saint.

Ce qui est le plus surprenant, c'est que cet homme si intérieur, si pénitent, si mortifié et si détaché du monde ne laissait pas que d'avoir de grandes tentations. Mais c'est parce qu'il était juste qu'il fallait que la tentation l'éprouvât. Un jour qu'il était effroyablement tourmenté, au temps même qu'il disait la sainte messe, Dieu fit connaître à une sainte âme l'état où il était. Celle-ci vit en effet à ses côtés un dragon furieux, mais qui vomissait des pierres précieuses de toute espèce, et à la fin de la messe Dieu commanda à ce dragon de ramasser toutes les pierres, d'en faire une couronne et de la déposer sur la tête de celui qu'il avait voulu perdre. Après la messe, cette même personne dit à Dom des Fosses, pour le consoler, qu'elle avait vu l'embarras où il s'était trouvé durant les sacrés mystères, la tentation terrible dont il avait été affligé et la récompense que Dieu accordait à sa fidélité, car toutes les infâmes suggestions du dragon infernal avaient été converties en pierres précieuses qui formaient la couronne dont Dieu voulait le récompenser.

Dom Michel des Fosses tirait déjà sur l'âge, lorsque l'Abbé de Saint-Denis près de Mons (1) demanda au R. P. Général un religieux pour enseigner la philosophie et la théologie aux jeunes religieux de son monastère. On jeta les yeux sur Dom Michel, qui, étant toujours prêt lorsqu'il s'agissait d'obéir et de rendre service, se mit en chemin dans l'espérance de faire de nouveaux disciples de saint Thomas. Mais Dieu, qui parsème toujours de croix les voies de ses élus, permit

(1) L'abbaye de Broqueroie, près de Mons dans le Hainaut, fut fondée en 1081 par la comtesse Richilde sur l'emplacement d'une ancienne chapelle dédiée à saint Denis, et soumise par la fondatrice à l'abbaye de la Grande-Sauve. Au XVIIe siècle, l'abbé Gaspar Vincq fut l'un des fondateurs de la Congrégation bénédictine belge de la Présentation de Notre-Dame. L'abbaye fut supprimée à la fin du XVIIIe siècle, et une partie assez importante de ses bâtiments fut transformée en filature.

qu'en route une charrette passât sur le petit corps de notre religieux et lui cassât une côte. Il guérit néanmoins de cet accident et arriva à Mons, où il fut reçu de l'Abbé et des moines de Saint-Denis comme un ange venu du ciel. Ils ne tardèrent pas en effet à se persuader que leur nouveau maître était effectivement un ange, en pureté et en toutes sortes de vertus. Son grand détachement de toutes les choses de la terre, son amour de la pénitence, son oraison continuelle, sa douceur et sa charité lui gagnèrent bientôt les cœurs de tous les religieux. L'Abbé, qui était une homme de bien, voulut quelque temps l'imiter dans ses pénitences et il régna une sainte émulation entre lui et Dom Michel ; mais il ne put tenir bon longtemps et il fut obligé de céder. Du monastère, la réputation du Père des Fosses vola bientôt dans la ville, et les prédications qu'il faisait dans Mons, jointes à sa modestie et à sa mortification, lui acquirent une estime extraordinaire. Tout était comble lorsqu'il prêchait à Sainte-Waudru, qui est la plus belle église de la ville : il n'y avait personne qui ne voulût entendre le saint.

L'archevêque de Cambrai était ravi de posséder un si grand trésor dans son diocèse, et il disait que si Dom Michel venait à mourir, il le canoniserait. Mais tandis que les hommes applaudissaient à la sainteté du Père des Fosses, le démon ne cessait de travailler à la lui ravir par ses incessantes tentations. A un âge si avancé et après tant de pénitences et de mortifications, il était encore tenté d'impureté. Mais toutes les suggestions du malin esprit furent comme autant de pierres précieuses qui composèrent la couronne du serviteur de Dieu. Un jour il fut si violemment tourmenté, que pour se délivrer de l'obsession et vaincre l'esprit impur, il alla se plonger jusqu'au col dans un ruisseau glacé. Le fait fut connu de tous les religieux de Mons, qui eux-mêmes me l'ont raconté et sont encore tout pénétrés de la sainteté de ce grand serviteur de Dieu. Dom Michel des Fosses mourut parmi eux le 26 novembre 1681.

LXXVI

Du R. P. Dom Jérôme Lambert

Dom Jérôme Lambert était Parisien, et il se fit religieux avant l'érection de la Congrégation et même avant l'introduction de la réforme

dans aucun monastère de France. Comme il désirait sa perfection, il se rendit en Lorraine et reçut notre habit au monastère de Saint-Mansuy de Toul (1), des mains du R. P. Dom Didier de la Cour. Après huit mois de noviciat, sa petite taille et son air délicat firent douter qu'il eût jamais assez de forces pour supporter les austérités de la religion, si bien que Dom Didier de la Cour ordonna de lui rendre ses habits de séculier et de le renvoyer dans le monde. Le petit Jérôme Lambert fut extrêmement affligé du malheur qui lui arrivait et, comme il avait un ardent désir d'être religieux, il trouva le moyen, après avoir été congédié, de rentrer dans le monastère pendant l'office, et, à force d'industrie, de pénétrer dans le vestiaire. Là, il trouva une robe sans scapulaire qu'il revêtit et, en cet équipement, il s'en vint au réfectoire. Le Prieur et le Père Maître, qui avaient donné l'ordre au zélateur de rendre ses habits au fugitif, se regardaient l'un l'autre ; mais le zélateur, qui l'avait mis dehors, était bien plus surpris encore. Après le dîner, tous trois s'assemblèrent et acquirent la certitude que le jeune Lambert avait été congédié; ils le firent alors venir, l'interrogèrent sur son retour, et lui, de son côté, avoua tout et se mit à pleurer en ajoutant qu'il voulait être religieux. Cette action attendrit les Pères, qui crurent qu'il fallait accorder au zèle ce que la prudence les avait obligés de refuser à la faiblesse. Jérôme Lambert fut donc admis et il fit profession le 5 janvier 1613, à l'âge de vingt et un ans.

Un jour ou deux après on lui confia la sacristie, et, comme il était fort soigneux et adroit dans son office, on lui continua partout cet emploi, dont il s'est acquitté avec beaucoup d'exactitude et d'édification pour les personnes du dehors et du dedans, pendant l'espace de soixante ans ou environ dans les monastères de Saint-Faron, de Saint-Denis et autres où il a demeuré. Dom Lambert était un fort bon religieux, très zélé pour tout ce qui regardait le service divin et les cérémonies. Il avait une parfaite intelligence des moindres de ces dernières, ainsi que des rubriques du bréviaire, du missel, et du pontifical romain; afin de résoudre toutes sortes de difficultés, il avait lu plusieurs fois les auteurs qui traitent des cérémonies. Pendant dix-huit ou vingt ans, il a fait le directoire de la Congrégation.

(1) Ce monastère doit son origine à un oratoire dédié au Prince des Apôtres et où saint Mansuy, premier évêque de Toul, reçut la sépulture. L'évêque saint Gauzlin († 962) le restaura, et son successeur saint Gérard († 994), en fit une abbaye sous le vocable de saint Mansuy. Le monastère fut ravagé par un incendie vers 1370, et l'évêque Louis de Haraucour (1437-1449) en fit reconstruire l'église. Lors des guerres avec Charles-Quint, l'abbaye fut détruite en 1552. Elle fut relevée par l'évêque et abbé commendataire Jean de Maillane, qui en 1611 y appela les religieux réformés de la Congrégation de Saint-Vanne.

C'était un grand amateur de la pauvreté : à l'âge de quatre-vingts ans et plus il raccommodait encore lui-même ses habits, et le R. P. Dom Claude Martin nous le proposait quelquefois pour exemple. Il a passé toute sa vie dans une grande pureté et innocence. Durant sa dernière maladie, qui fut surtout une défaillance de la nature, il ne manquait jamais de faire ses lectures spirituelles. Quelques jours avant de mourir, il fit une confession générale de toute sa vie avec une présence d'esprit et une netteté qu'on aurait peine à croire, et celui qui l'entendit durant une heure a assuré qu'il n'avait jamais rien ouï de plus innocent. Dom Jérôme Lambert reçut les derniers sacrements avec beaucoup de piété et s'éteignit le 27 novembre 1681, après une agonie de treize heures (1). Il avait quatre-vingt-neuf ans et était le plus ancien religieux de la Congrégation, dont il avait vu le commencement.

LXXVII

Du R. P. Dom Benoît Jumilhac

Dom Benoît de Jumilhac, natif de Saint-Jean-de-Ligour dans le diocèse de Limoges (2), était à Bordeaux lorsque Dieu lui inspira le dessein d'être religieux, et il témoigna un si grand zèle qu'on ne put lui refuser l'entrée de la Congrégation. Toutefois, comme il avait des parents puissants et qui l'aimaient beaucoup, on crut qu'il fallait le dépayser pour le mettre à couvert de la tentation et des persécutions qui pourraient lui arriver de ce côté. Il fut donc envoyé au noviciat de Saint-Remy de Reims pour y prendre l'habit. Lorsque le baron de de Jumilhac, son père, eut appris cette disparition, il n'est point de recherches auxquelles il ne se livra pour retrouver son fils. Il finit enfin par apprendre sa présence à Reims. Sans souci de l'éloignement, il part en diligence et arrive pour enlever le fugitif et l'emmener. Mais il trouve un fils qui n'a plus que Dieu pour père et qui repousse les caresses de celui auquel il doit la vie. Tout fut tenté, mais en vain, pour l'attendrir, et le baron de Jumilhac dut s'en retourner comme il

(1) Dom Jérôme Lambert mourut à l'abbaye de Saint-Denis.
(2) Dom Pierre-Benoît Chapelle de Jumilhac naquit au château de Saint-Jean-Ligoure, cant. de Pierre-Buffière, Haute-Vienne.

était venu, tandis que frère Benoît, victorieux de cette épreuve, continua son noviciat avec les douceurs que Dieu accorde à ceux qui le servent fidèlement. Il fit profession le 6 d'avril 1630 et, après ses études, il fut envoyé à Rome pour servir de compagnon au procureur général ; mais il n'y demeura pas longtemps.

Comme il s'était toujours distingué par son zèle, il fut fait successivement prieur de Saint-Nicaise de Reims, de Saint-Julien de Tours, puis visiteur des provinces de Bretagne et de Toulouse et enfin assistant du R. P. Général, Dom Harel, avec lequel il travailla à faire les *Petites Règles* (1), que le R. P. Dom Bernard Audebert fit imprimer lorsqu'il fut Général à son tour. Dom Benoît Jumilhac devint ensuite prieur de Saint-Corneille de Compiègne (2) et après de Saint-Fiacre, où il finit sa carrière de supérieur (3). Je n'ai point su si la cause de sa décharge venait de lui ou de ses supérieurs et je n'en oserais rien assurer; mais je sais qu'étant venu demeurer à Saint-Germain-des-Prés, il refusa toujours, par un sentiment d'humilité, plusieurs offres qui lui furent faites d'être remis en charge.

Il était encore à Saint-Germain, lorsque j'y vins demeurer et j'ai remarqué en lui un saint religieux, tout à fait mort au monde. Je ne me souviens pas de l'avoir vu jamais aller en ville; il était toujours retiré dans sa cellule et occupé de l'affaire de son salut. Il était fort zélé pour toute la régularité, notamment pour l'office divin où il ne pouvait souffrir qu'on précipitât les pauses. Malgré l'âge il conservait toute sa verdeur et ferveur. Un jour qu'il voulait chasser un chien de l'église, il lui envoya un grand coup de pied; mais l'animal s'esquiva en l'apercevant, et le Révérend Père, ayant manqué son coup, tomba en arrière à la renverse, ce qui lui occasionna une rétention d'urine qui l'enleva en peu de temps. Il reçut tous les sacre-

(1) *Règles communes et particulières pour la Congrégation de Saint-Maur*, in-8, s. l., 1663.

(2) Saint-Corneille de Compiègne, abbaye fondée en 877 dans un domaine royal par Charles le Chauve, qui la dota pour cent chanoines. Sur le conseil d'Eugène III, Louis VII en 1150 les remplaça par des moines venus de l'abbaye de Saint-Denis. Parmi les reliques conservées en ce monastère on remarquait un suaire qui enveloppait la tête du Sauveur, un voile de Notre-Dame et les corps de saint Corneille et de saint Cyprien que Charles le Chauve avait reçus en 875 du pape Jean VIII. La Congrégation de Saint-Maur fut introduite en cette abbaye le 17 octobre 1626. Il n'en reste que quelques ruines sans importance.

(3) Après avoir été sous-prieur à Saint-Germain-des-Prés, Dom de Jumilhac fut prieur de Saint-Julien de Tours (1642-1648), de Chelles (1648-1651), de Saint-Nicaise de Reims (1651-1654), de Saint-Corneille de Compiègne (1660-1663) et de Saint-Fiacre (1663-1666). Il fut en outre Visiteur de la province de Bretagne (1652), de celle de Toulouse (1654), et assistant du R. P. général, Dom Harel.

ments avec une grande présence d'esprit et, le jour de la fête de notre bienheureux Père saint Benoît, il souhaita de communier encore une fois. On lui dit une messe au commencement de matines, dans la chapelle de l'infirmerie, et il pria le prêtre de se hâter parce qu'il n'avait plus guère de temps à vivre. Il eut le bonheur de communier et, peu après, muni de ce saint viatique, il entrait dans la voie de l'éternité. C'était à trois heures du matin, pendant les matines de la fête de saint Benoît, son patron, jour auquel il était entré au noviciat et auquel, si je ne me trompe, il avait dit sa première messe. Il mourut l'an 1682, la veille du dimanche des Rameaux, et il fut enterré le même jour dans la grande chapelle de la Vierge. On a de Dom de Jumilhac un *Traité du plain-chant*, in-4°, imprimé chez Bilaine (1).

LXXVIII

Du R. P. Dom Benoît Coquelin

Dom Benoît Coquelin était Breton, natif d'un lieu qu'on appelle la Sainte-Trinité dans le diocèse de Saint-Malo (2). Il fit profession à l'âge de vingt ans le 2 novembre 1632, à Saint-Mélaine de Rennes. C'était un homme fort pénitent et intérieur, et très humble ; il avait toutes les bonnes qualités qu'on peut souhaiter dans un religieux et dans un excellent supérieur. Néanmoins Dieu lui laissa un défaut qui fut le contrepoids de ses grandes vertus et la matière de beaucoup de pénitences. Saint Grégoire rapporte du bon Isaac, qui était un grand saint, que Dieu, pour le tenir dans l'humilité, lui avait laissé une

(1) *La Science et la Pratique du plain-chant où tout ce qui appartient à la Pratique est étably par les principes de la Science et confirmé par le témoignage des anciens philosophes, des Pères de l'Eglise et des plus illustres musiciens : entre autre de Guy Arétin et de Jean des Murs*, in-4°, Paris, 1673. Ce travail a été imprimé de nouveau en 1847 : *La Science et la Pratique du Plain-Chant... 2e édition scrupuleusement réimprimée d'après l'édition originale, mise dans un meilleur ordre, enrichie des notes critiques et de tables supplémentaires très étendues*, par MM. Théodore Nisard et Alexandre Le Clercq, in-4°, Paris. — Dom Jumilhac avait réuni de nombreuses notes en vue d'une nouvelle édition : elles se trouvent dans le ms. 19.096 fonds fr. de la Bibliothèque Nationale et ont été publiées par M. Michel Brunet dans *la Tribune de Saint-Gervais* au cours des années 1899, 1900 et 1901.

(2) Dom Jean-Benoît Coquelin, ou Cocquelin, naquit à la Trinité-Pornoët, ch.-l. de cant., arr. de Ploërmel, Morbihan, autrefois diocèse de Saint-Malo, actuellement de Vannes.

faculté extraordinaire de rire dont il ne réussit pas à se vaincre, et il ajoute que le Seigneur laisse ainsi quelquefois certains petits défauts dans ses élus, afin que, reconnaissant qu'ils ne peuvent d'eux-mêmes vaincre ces petites imperfections, ils attribuent à Dieu seul les grandes victoires qu'ils remportent sur eux, donnant tout à sa grâce, car si d'eux-mêmes ils ne peuvent surmonter une petite imperfection, bien moins pourraient-ils vaincre les grandes passions, si Dieu ne les assistait (1).

Le grand défaut du Père Dom Benoît Coquelin était d'être goguenard et d'avoir toujours quelque mot pour rire, ce qui lui arrivait dans les choses les plus sérieuses, par exemple dans ses conférences. Comme il rachetait ce défaut par une infinité de belles qualités, on ne laissa pas que de le mettre supérieur. Je ne suis pas bien renseigné sur les premiers postes qu'il a occupés dans la Congrégation (2) et sais seulement qu'il fut prieur de Saint-Laumer et Abbé de Saint-Martin de Séez dans un temps où ces monastères étaient chargés d'Anciens et d'une infinité de réparations à faire. Il y avait à Saint-Laumer une voûte de la nef qui était à bas. Un jour que Dom Benoît s'entretenait avec un Ancien qui avait la réputation d'être riche et qu'ils considéraient tous deux cette voûte, l'Ancien lui dit : « Il vous « faudrait, mon Père, quelque bon saint du Paradis pour faire venir « l'eau au moulin : votre voûte serait bientôt raccommodée. » Le Père Dom Benoît, avec ses manières enjouées, se mit à genoux devant son interlocuteur et lui dit : « Grand saint du Paradis, regardez cette « voûte d'un œil de compassion ! » L'Ancien ne put tenir contre ce bon mot et il en fut si joyeux qu'il donna au prieur dix-huit cents livres, somme fort considérable en ce temps-là et qui suffit pour refaire la voûte en question.

Lorsqu'il était Abbé de Séez, Dom Coquelin eut en récollection le R. P. Dom Claude Martin, et il était si charmé des vertus de ce religieux et de celles qu'il remarquait dans les lettres que lui écrivait sa mère, la Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines dans le Canada, qu'il voulut entretenir lui-même un commerce de lettres avec cette dame. Il lui écrivit en effet ; mais comme sa let-

(1) Saint Grégoire le Grand, *Dialogues*, l. III, ch. XIV. *Patr. lat.* t. LXXVII, vol. 248-249.

(2) Dom Benoît Coquelin eut à gouverner les monastères de Saint-Laumer de Blois (1645-1648), de Saint-Martin de Séez (1648-1654), de Saint-Germain d'Auxerre (1654-1657), de Saint-Michel du Tréport (1660-1672), de Corbie (1672-1678) et de Fécamp (1678-1682).

tre ne contenait que des louanges du fils, il ne reçut pas de réponse ou, s'il en reçut une, elle fut fort superficielle.

Lorsque les supérieurs mirent Dom Benoît Coquelin en charge, ils espéraient que ces emplois le feraient travailler sur soi pour se défaire de tous ses bons mots et lui-même en voyait l'importance. J'ai ouï dire au R. P. Dom Claude Martin qu'il avait fait des efforts extraordinaires pour cela et qu'il avait multiplié les prières et les pénitences pour obtenir du ciel la grâce d'être délivré de ce défaut, sans cependant n'en avoir jamais pu venir à bout. De sorte que, pour cette seule raison, il fut déposé, car nos anciens Pères demandaient des Prieurs une grande gravité. Dom Coquelin vint alors demeurer à Saint-Germain-des-Prés, où il vécut quelque temps fort content, en bon religieux, et ravi de n'avoir plus d'autre soin que celui de son âme. A cette époque l'Abbé et les religieux du Tréport souhaitaient notre introduction dans leur abbaye ; mais on y avait trouvé tant de difficultés que cet établissement était regardé comme impossible. Dom Benoît Coquelin, passant un jour la récréation avec le R. P. Général, s'informa quand se ferait cette introduction dans cette abbaye. Le Révérend Père lui répondit qu'il n'y avait pas moyen de l'entreprendre ; que la maison était toute désolée et que l'on n'y trouverait pas même où loger les religieux. Et il ajoutait, en manière de conclusion, que l'on rencontrerait difficilement des sujets qui consentissent à y aller demeurer. Puis s'adressant à Dom Coquelin : « Et vous, mon « Père, lui dit-il, voudriez-vous y aller? » Aussitôt Dom Benoît, toujours enjoué, se mit à genoux et demanda sa bénédiction au Père Général. C'est ainsi que Dieu dispose tout à ses desseins. Cet entretien se faisait par manière de récréation et sans autre vue : Dieu cependant s'en servit pour un grand bien. Le Père Général, voyant la bonne volonté de Dom Coquelin, le prit au mot et s'occupa de lui chercher un saint religieux de son humeur, pour les envoyer ensemble mettre la réforme au Tréport.

A leur arrivée, ils ne trouvèrent point de logis et s'installèrent comme ils purent. Dom Benoît, ayant examiné l'état du monastère, jugea qu'il fallait le rebâtir entièrement et, pour attirer sur l'entreprise et sur lui-même la bénédiction du ciel, il s'astreignit, ainsi que son compagnon, à une rigoureuse pénitence. Ils se retranchèrent l'usage du vin et celui du poisson, bien qu'ils fussent sur le bord de la mer, se contentant de bière, de légumes et de gros pain. Les dimanches, ils faisaient du potage pour toute la semaine, se contentant de le réchauffer un quart d'heure avant le repas. Toute la jour-

née était employée au travail manuel, et ces deux saints religieux servaient de manœuvres aux maçons qui bâtissaient la maison, portant la pierre et le mortier et exécutant ce qu'il y avait de plus pénible dans la construction de l'édifice. Mais, tandis que leurs corps peinaient, leurs âmes goûtaient les douceurs dont Dieu a coutume d'accompagner les austérités qu'on pratique par amour pour Lui. La vie de ces deux solitaires se répandit bientôt dans le pays et leur acquit la réputation de saints. M[lle] de Montpensier, qui était Dame de la ville d'Eu, avait une estime particulière du Père Coquelin ; elle venait le voir et prenait un singulier plaisir dans sa conversation. Les dimanches, Dom Benoît, étant débarrassé du travail des mains, faisait des exhortations aux pauvres matelots et prélevait sur ce temps les loisirs pour écrire l'histoire de son monastère (1).

Telle fut l'existence de Dom Benoît Coquelin durant les douze ans qu'il mit à rebâtir l'abbaye. Les bâtiments étant achevés, on y mit une communauté et on en retira le Révérend Père pour le faire prieur de Corbie. Sa sagesse et sa prudence à la tête de cette maison furent celles qu'on pouvait attendre d'un excellent supérieur. Tous les jours après matines il restait devant le Saint-Sacrement; il faisait de même après complies et, pendant ce temps, il priait Dieu pour chacun de ses religieux en particulier. Son esprit de mortification parut un jour qu'étant venu au chauffoir pour se réchauffer et ayant voulu se servir d'une pelle qu'on avait retirée à l'instant du feu toute rouge, il ne fit rien paraître de la douleur que lui causait sa main entièrement brûlée.

Après six ans passés à Corbie, Dom Coquelin fut envoyé à Fécamp, où, comme partout ailleurs, il s'acquit bientôt la réputation d'un homme d'oraison et d'un saint. On remarqua que, comme à Corbie, il restait des temps considérables devant le Saint-Sacrement soit après matines, soit après complies; mais, outre cela, il allait ensuite faire ses dévotions à diverses chapelles, commençant par l'autel de Saint-Jean, son premier patron avant son entrée en religion, puis s'en allant après à la chapelle de la Vierge. Tous les jours aussi, lorsque la pré-

(1) Outre l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Michel du Tréport* publiée par M. Ch. Lormier et que nous avons déjà mentionnée (p. 42, note 1), Dom Benoît Coquelin avait composé *Le livre des choses notables de l'abbaye de Saint-Michel du Tréport*, journal qui fut continué par les prieurs qui lui succédèrent; — et *Mémoire de ce qui s'est passé depuis l'établissement de la Congrégation de Saint-Maur en l'abbaye de Saint-Michel du Tréport jusqu'en 1667*. — Dom Coquelin écrivit également *Historiæ regalis abbatiæ Corbeiensis compendium* publié par M. J. Garnier au t. VIII (1845) des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*.

paration de la messe sonnait, il se mettait sur son oratoire, où il y avait plusieurs petites images disposées autour de la grande. Il ne manquait pas non plus de réciter quotidiennement les très dévotes oraisons du Vendredi-Saint. Il fit faire plusieurs ornements et décorations à l'église, réparer le mausolée du bienheureux Guillaume, premier abbé du monastère (1), rehausser les tombes des ducs de Normandie Richard Ier et Richard II, qui sont sous les gouttières de l'église où ils voulurent être enterrés, et fondre les cloches. Il accommoda de même pour les enfants de chœur un logis d'Anciens séparé des lieux réguliers, afin que les religieux n'eussent aucun commerce avec eux. Il eut soin encore de faire confectionner des soutanes et des surplis pour les musiciens qui n'étaient pas ecclésiastiques, jugeant que c'était une chose indécente de les voir faire leurs fonctions dans un chœur, en habit séculier. Dom Coquelin avait une grande compassion pour les pauvres. Outre les aumônes ordinaires qui se font au monastère, et auxquelles prennent part assez souvent jusqu'à quatorze cents pauvres, il faisait passer plusieurs secours à de pauvres gens qui ne pouvaient subsiter de leur métier. Il envoyait aussi sur le marché pour s'informer du prix du blé et il faisait toujours donner celui du monastère à meilleur marché. Il était fort attentif à l'avancement spirituel de ses religieux, et lorsque l'un d'eux luy demandait permission de faire quelque pénitence, il mettait au bas de son billet : *Fiat et ora pro me*. Il avait un grand soin de faire les visites de l'Exemption de Fécamp, et celui qui luy servait de secrétaire a affirmé qu'il était impossible de mieux réussir que lui, car, par ses manières enjouées et agréables, il tournait si bien les curés qu'il les amenait à son point.

Lorsque le moment de la récompense fut venu pour ce fidèle serviteur, Dieu fit connaître que le temps de sa mort était proche, car plusieurs de nos confrères entendirent de grands bruits et l'on frappa trois forts coups à la porte d'une des chambres de l'infirmerie, au moment où s'y trouvait un domestique qui vint ouvrir et ne put découvrir qui avait frappé. De sorte qu'on ne douta pas que ce ne fût la massue de saint Benoît, et l'on jugea même, d'après le bruit extraordinaire, qu'il y aurait plusieurs décès. Peu de jours après, Dom Bonaventure Noël (2), pénitencier, mourut en effet, et Dom

(1) Le Bienheureux Guillaume de Saint-Bénigne de Dijon, premier abbé de Fécamp après sa restauration, mort en 1031.

(2) Dom Bonaventure Noël, né à Rouen, fit profession à l'âge de 21 ans à l'abbaye de Jumièges le 10 août 1627 et mourut à Fécamp le 27 mars 1682.

Coquelin lui rendit tous les bons offices qu'un moribond est en droit d'attendre d'un Père aimant. Après cette mort, le Révérend Père se mit au confessionnal à cause du temps de Pâques; mais la fatigue qu'il supporta, jointe à un rhume négligé pendant tout l'hiver, occasionna une pleurésie. Dom Coquelin se sentit aussitôt atteint à mort; il reçut tous les sacrements avec une grande présence d'esprit, fit une exhortation pathétique à ses religieux et trépassa en paix le 12 d'avril 1682. Il fut fort regretté de toutes les personnes de considération de Fécamp et du Tréport, et dans cette dernière localité on lui fit un service solennel. J'ai toujours vu ce religieux député aux Chapitres généraux et, alors même qu'il était au Tréport, il l'emportait sur les prieurs de Saint-Remy de Reims et de Saint-Germain-des-Prés.

LXXIX

Du R. P. Dom Henri du Moulin

Dom Henri du Moulin était de Bourges et il avait fait profession à Saint-Sulpice, dans la Congrégation de Chezal-Benoît. Il était prieur claustral de cette abbaye lorsqu'on y mit la réforme et il fut l'un des plus opposés à notre introduction. Il vint même exprès à Paris pour plaider contre nos Pères. Mais, après s'être donné bien du mouvement pour miner l'entreprise, Dieu le toucha ; il demeura charmé de la modestie et de la douceur des nôtres. Dans une visite au R. P. Général, il lui remit toutes les procédures et demanda à être accueilli dans la Congrégation qu'il avait tant persécutée. Sa demande fut agréée, et on l'envoya à Saint-Augustin de Limoges, où, après un an de noviciat, il fit profession le 9 juin 1643. Il vécut en bon religieux et mourut à Saint-Sulpice de Bourges le 28 octobre 1682.

LXXX

Du R. P. Dom Gilles Pichotel

Dom Gilles Pichotel était de Châlons en Champagne. Il fit profes-

sion au monastère de Saint-Augustin de Limoges le 31 janvier 1641, à l'âge de vingt-six ans, et presque toute sa vie il fut officier. Cependant les emplois extérieurs n'apportaient aucun préjudice chez lui à la vie intérieure. Il était très zélé pour l'office divin, et il fallait des raisons bien pressantes pour le contraindre à s'en dispenser. Lorsqu'il était Dépositaire à Saint-Germain, il revenait quelquefois fort tard de service et ne se couchait qu'après dix heures; il n'en assistait pas moins à matines la nuit même. Ne pouvant presque pas marcher sur la fin de ses jours, il s'y traînait néanmoins encore avec de grands efforts, car, quelque diligence qu'il fît, on était toujours à la moitié du premier nocturne lorsqu'il y arrivait. Ses supérieurs ont souvent voulu le dispenser de cette assistance à matines, mais il les a toujours remerciés. Il était sujet à avoir de temps en temps, la nuit, des incommodités qui demandaient un prompt secours. L'une de ces attaques fut si violente qu'on le crut désespéré, et on lui donna promptement les derniers sacrements. Il en revint néanmoins, grâce aux bons soins qu'on prit de lui, et on le mit à l'infirmerie avec défense de venir à l'office de nuit. Mais il répondit que, si on voulait le faire mourir, c'était précisément de lui imposer cette privation et qu'absolument il irait à matines à moins qu'on ne l'enfermât. Il y vint en effet le lendemain. Quelques jours plus tard on l'entendit qui disait pendant une récréation à laquelle il s'était traîné : « Je ne vaux « rien, Seigneur, je ne vaux rien, car si j'avais valu quelque chose, « vous m'auriez pris. » Il n'avait aucune appréhension de la mort et, au cours de sa dernière maladie, ayant appelé le frère infirmier pour lui demander s'il en mourrait, celui-ci lui répondit que le mal était mortel et sans espoir de guérison. « Bon! reprit Dom Gilles, j'en « rends grâces à Dieu. » Et comme un bon serviteur qui va recevoir la récompense de ses services, il expira joyeusement le 10 décembre 1682, à Saint-Germain-des-Prés.

LXXXI

Du R. P. Dom François Girod

Dom François Girod était savoyard, natif d'un lieu qu'on appelle en latin *Aqua calida* dans le diocèse de Grenoble. Il fit profession au

monastère de la Daurade, à Toulouse, le 15 mai 1645, à l'âge de vingt-cinq ans. Il vécut en bon religieux et occupa les premiers postes (1). Je l'ai vu exercer les fonctions de Visiteur des provinces de Gascogne et de Bourgogne. Il mourut en faisant la visite à Pontlevoy le 2 février 1683. Une personne favorisée de Dieu vit son âme s'envoler au Ciel après dix mois de Purgatoire.

LXXXII

Du R. P. Dom Gaspard Martinet

Dom Gaspard Martinet était de Montier-en-Der, dans le diocèse de Châlons en Champagne (2). Dans sa jeunesse il avait pris l'habit d'ancien dans le monastère d'où son lieu natal tire son nom, mais il n'y fit pas grand séjour, étant venu étudier à Paris, et il resta dans cette ville presque jusqu'au moment de son entrée dans la Congrégation de Saint-Maur. Il s'était fait recevoir docteur de Sorbonne et il devint Grand Prieur de son monastère. Mais ce n'était pas là où Dieu le destinait et, dans la suite, il regarda tous ces grades comme des folies de sa jeunesse. Souvent il se disait à lui-même : « Frère Gaspard, quarante ans de chambre garnie dans Paris équivalent à quarante ans pour la brûlure ». Voulant dire par là qu'il expierait en l'autre monde son défaut de résidence et qu'il avait bien besoin de pénitence pour éteindre le feu du Purgatoire.

(1) Dom François Girod fut en effet nommé prieur de Saint-Tibery en 1657, 1660, 1675; de Saint-Sever-Cap-de-Gascogne en 1663, 1669, 1672; de Notre-Dame de la Grasse en 1666; Visiteur de la Province de Toulouse ou de Gascogne en 1679; de la Province de Bourgogne en 1681.

(2) *Montier-en-Der*, ch.-l. de cant., Haute-Marne, actuellement du diocèse de Langres. — L'abbaye fut fondée en 673 par saint Berchaire, abbé de Hautvillers, dans une portion de forêt que lui accorda le roi Childéric II. Au temps de Charles-Martel, le monastère tomba dans les mains des séculiers, puis Louis le Pieux le donna à l'église de Reims. L'abbaye fut rétablie en 817 à la demande de Odon, abbé de Stavelot, qui y fit revivre la règle monastique. Les Normands forcèrent les moines à de nombreuses et longues pérégrinations, et quand ceux-ci revinrent en 923 à leur premier monastère, la vie religieuse n'existait plus pour eux. En 936, Albéric, de Saint-Evre de Toul, vint avec quelques-uns de ses religieux pour y rétablir l'observance. Après avoir fait partie de la Congrégation de Saint-Denis, Montier-en-Der en 1659 entra dans la Congrégation de Saint-Vanne. De cette abbaye la magnifique église, nef du Xe siècle, est devenue paroissiale, et il subsiste des bâtiments de diverses époques (XIII-XVIIIe siècles).

Après que Dieu eut fait connaître à Dom Gaspard Martinet le danger de son état, celui-ci fit tous ses efforts pour unir son monastère à notre Congrégation; mais les Révérends Pères de Saint-Vanne prirent les devants. Il avait quarante ans à son entrée parmi nous et il fit profession à Saint-Remy de Reims, le 7 septembre 1654. Il vécut très saintement depuis lors et devint prieur de Saint-Vincent de Laon (1) et des Blancs-Manteaux (2). Comme il était très humble et qu'il ne supportait qu'avec peine le fardeau de la supériorité, il fit tant qu'on l'en déchargea. Il vint après cela demeurer à Saint-Germain-des-Prés, où il s'occupait très utilement, car il avait un talent tout particulier pour réduire et établir les meilleurs ouvrages, en sorte que d'un coup d'œil on voyait fixée sur une feuille de papier l'analyse de tout un volume. Mlles Verier, ses nièces, filles du plus fameux avocat du Parlement de Paris, venaient quelquefois le voir; il déclamait toujours contre leur luxe et les exhortait à la modestie.

Dom Gaspard Martinet avait une appréhension extrême de la mort, causée par la frayeur des jugements de Dieu; mais le Seigneur l'en délivra. Au cours de l'hiver il se trouva un peu incommodé, ce qui obligea le Père Prieur de le mettre à l'infirmerie. Il n'était pas alité cependant. Le jour du mardi gras, il pria un domestique de lui aller chercher une sergette parce qu'il désirait changer. A son retour, celui-ci trouva le Père qui expirait. Cette mort subite ne fut cependant pas imprévue, parce que le défunt s'y était préparé pendant tout le temps

(1) L'abbaye de Saint-Vincent de Laon fut fondée vers 580 par la reine Brunehaut sur l'emplacement d'une église construite au IV[e] siècle en l'honneur de saint Christophe. Le monastère eut beaucoup à souffrir des guerres entre la Neustrie et l'Austrasie. Pour le réformer Charles le Chauve y envoya un religieux de Saint-Denis qui eut tout d'abord à triompher de l'opposition d'Hincmar, évêque de Laon. Les Normands saccagèrent Saint-Vincent, et lorsque les moines de Saint-Bavon, fuyant devant une autre invasion de ces mêmes barbares, vinrent chercher un refuge à Laon, ils trouvèrent le monastère abandonné et s'y établirent vers 866. Vingt ans plus tard, il était habité par les chanoines de Pierrepont. En 895, Saint-Vincent était de nouveau désert : des clercs qui y furent placés vers 925 n'y restèrent pas. Enfin l'évêque Roricon confia le monastère à saint Malcalein, abbé de Saint-Michel-en-Thiérache, et y appela douze moines de Saint-Benoît-sur-Loire. En 1359 Saint-Vincent fut détruit par les Anglais. L'église reconstruite venait d'être consacrée lorsque les Calvinistes la pillèrent ainsi que l'abbaye, et les ruines elles-mêmes furent détruites par les troupes de Henri IV lors du siège de Laon en 1594. Le monastère abandonné fut offert à divers ordres religieux par l'évêque Philibert Brichanteau, qui le confia aux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Ils en prirent possession en 1643 et en relevèrent l'église et les bâtiments conventuels. Ce qui en restait fut acheté en 1860 par les Jésuites.

(2) Prieur de Saint-Vincent de Laon en 1663 et 1666, et des Blancs-Manteaux en 1669.

qu'il vécut dans la Congrégation. Le lendemain, jour des Cendres, le Père Boistard, qui était notre prieur, nous fit une exhortation sur la mort et s'étendit sur la fin de Dom Gaspard Martinet, qu'il considérait comme un effet de la bonté de Dieu à son égard, puisque les frayeurs lui en avaient été épargnées. Ce religieux mourut le 2 mars 1682 et fut enterré dans la grande chapelle de la Vierge.

LXXXIII

De Simon Charlier, commis

Simon Charlier, natif du village d'Harmonville (1) dans le diocèse de Reims, avait vingt-sept ans lorsqu'il se stabilia dans la Congrégation au monastère de Saint-Remy de Reims, l'an 1632. C'était un fort bon homme, bien craignant Dieu, toujours occupé et obéissant aux Supérieurs. Il avait une grande mémoire et savait par cœur l'Antiphonaire. Lorsque nous étions novices et qu'il passait devant nous dans les récréations, nous lui disions parfois de chanter quelque antienne propre, soit du temps soit des saints, et il la chantait sur-le-champ sans manquer une note. Simon Charlier mourut à Saint-Remy le 27 mars 1683.

LXXXIV

Du R. P. Dom Jean-Baptiste Mouly

Dom Jean-Baptiste Mouly appartenait à la noble famille de Mouilly; mais, par humilité et pour cacher ce qu'il était, il déguisa un peu son nom et s'appela Mouly. Il était du Puy-Albert, dans le diocèse de Limoges (2), et il avait vingt ans lorsqu'il fit profession au monas-

(1) *Hermonville*, com. du cant. de Fismes, Marne.

(2) Je ne trouve aucune localité dans l'ancien diocèse de Limoges qui porte ce nom de *Puy-Albert*. Ne serait-ce point *Podium Gilberti*, *Puy-Gilbert*, com. de Larche, cant. de Brives, Corrèze? Je ne sais comment Dom Piolin a lu : « *Il était du pays d'Albret* », qui ne s'est jamais étendu jusqu'au Limousin.

tère de Saint-Augustin, l'an 1624. Il était fort bien fait, avait de l'esprit et de belles manières, et il fut quelque temps officier avant d'entrer en charges. Un jour qu'il était en campagne, il donna dans les yeux de la fille du logis où il était descendu et, après qu'il fut couché, cette créature eut l'effronterie de l'aller trouver pour le solliciter à satisfaire à sa passion. Mais le chaste Joseph appliqua de toutes ses forces un soufflet à cette fille et la chassa de la chambre; mais l'aventure le rendit fort circonspect à l'avenir.

Dom Mouly affectait une grande simplicité et se nommait ordinairement frère Jean le Simple. Il a été supérieur, et bon supérieur, en plusieurs monastères, notamment à Saint-Médard de Soissons et à Corbie; il fut aussi député aux Chapitres généraux (1). Dans le temps que la peste sévissait à Soissons, il était prieur de Saint-Médard. Le R. P. Général lui envoya une permission de faire manger de la viande à toute la communauté durant la contagion; mais personne ne voulut rompre l'abstinence, et le monastère fut préservé du fléau. Il n'y eut d'atteint qu'un frère convers qui était entré dans une maison où il y avait des pestiférés, et encore ne voulut-il pas en parler, peut-être pour ne pas effrayer ses confrères. Au lieu de s'adresser aux médecins ordinaires, ce bon frère eut recours à l'intercession de saint Sébastien, dont on croit avoir les reliques à Saint-Médard, et le saint le guérit. Le R. P. Dom Jean-Baptiste Mouly mourut à Jumièges, simple religieux, le 3 juillet 1683.

LXXXV

Du R. P. Dom Paul Olivet

Dom Paul Olivet était de Franche-Comté (2); il fit profession au monastère de Souvigny (3), de l'ordre de Cluni, le 11 juillet 1635, âgé

(1) Dom Jean-Baptiste Mouly fut successivement prieur d'Évron (1642), abbé de Saint-Allyre de Clermont (1645, 1648), prieur de la Chaise-Dieu (1651-1654), de Corbie (1657, 1660), de Saint-Médard de Soissons (1663, 1666), de Bonne-Nouvelle de Rouen (1669). — Voir *Histoire de l'abbaye de Saint-Pierre de Jumièges*, t. III, p. 167.

(2) La *Matricule*, n° 666, indique comme lieu de naissance *Chayacum*, peut-être *Chay*, cant. de Quingey, diocèse de Besançon.

(3) *Souvigny*, cant. du département de l'Allier. — Au X° siècle, le chevalier

pour lors de vingt-six ans. Il entendait très bien les affaires et longtemps il a été officier. Il fut l'un des premiers prieurs de Saint-Jean de Laon (1) et il avait trouvé ce monastère dans un état si pitoyable, que le Père Dom Jean Harel, qui était alors général, lui manda de mettre la clef du monastère sur la porte et de l'abandonner. Dom Paul ne se rebuta point et, sans prendre garde que nos pauvres confrères étaient obligés de se loger sur les voûtes des chapelles du pourtour, il se mit à examiner les titres du monastère et retira, au péril de sa vie, les biens aliénés des mains des gentilshommes qui les détenaient. Dieu lui fit la grâce d'éviter toutes les embûches qui lui avaient été dressées, et c'est à cette persévérance que la Congrégation est redevable de ce monastère qui est aujourd'hui fort joli, à son aise et en état d'entretenir dix-huit religieux (2). Dom Paul Olivet mourut le 15 août 1684 à Saint-Denis, où il avait été cellérier.

Aymard ou Adémar donna à l'abbaye de Cluni l'église de Saint-Pierre de Souvigny. Un important monastère s'éleva bientôt près de ce sanctuaire et devint un des principaux prieurés de Cluni. Les abbés saint Maïeul et saint Odilon y moururent et y furent ensevelis. Les Seigneurs de Bourbon y avaient leurs sépultures. Le prieuré de Souvigny jouissait du droit de battre monnaie. Au XVe siècle, le prieur Godefroid Cholet († 1457) reconstruisit le monastère. Souvigny adopta la réforme introduite au commencement du XVIIe siècle dans l'ordre de Cluni par l'abbé Dom Jacques d'Arbouze et qui subsista jusqu'à la Révolution. — Construite par les soins de saint Hugues et remaniée au XIVe siècle, l'église est devenue paroissiale. Du prieuré subsistent encore quelques constructions de diverses époques (XIIe-XVIIe siècles).

(1) L'abbaye de Saint-Jean de Laon fut fondée vers 640 par sainte Salaberge, aidée par Attilon, évêque de Laon. En 1228 l'évêque Barthélemy remplaça les religieuses par des bénédictins de Saint-Nicaise de Reims. L'abbaye eut beaucoup à souffrir des guerres des XIVe et XVe siècles, et au milieu du XVIe elle eut pour abbé commendataire Pierre Gauchon de Maupas, partisan déclaré des Calvinistes. L'église et les bâtiments furent presque complètement détruits lors du siège de Laon par Henri IV. Pour restaurer l'abbaye de Saint-Jean, l'évêque Philibert de Brichanteau, de concert avec l'abbé Charles de l'Aubépine, y appela en 1648 les religieux de la Congrégation de Saint-Maur. Une école militaire y fut établie au XVIIIe siècle, et les revenus de la mense abbatiale y avaient été attribués. — L'église a été entièrement détruite et les bâtiments transformés en préfecture.

(2) Dom Paul Olivet gouverna le monastère de Saint-Jean de Laon de 1660 à 1666 Il fut ensuite le premier prieur de Saint-Quentin, « où il établit la réforme et où il eut beaucoup à souffrir ».

LXXXVI

Du R.P. Dom Mathieu Goyer

Dom Mathieu Goyer (1) était de Lisieux et il fit profession au monastère de Saint-Mélaine le 19 septembre 1634, à l'âge de dix-neuf ans. Avant que d'entrer dans la Congrégation, il était clerc chez un procureur. Un jour qu'il se divertissait dans une auberge avec huit jeunes compagnons du même état, lui et les autres, après avoir bien bu et s'être applaudis de la bonne chère qu'il faisaient, se prirent à dire qu'on leur parlait de diables et d'enfer pour leur donner peur ; mais que c'étaient là des imaginations et qu'il n'y avait point de diables. Un de la bande s'écria alors : « Hé, voulez-vous que je vous fasse voir le diable ? » — « Oui, oui, répondirent les autres, fais-nous voir le diable. » Le premier frappa la table de son couteau, et aussitôt un spectre horrible passa devant lui. Et tous ces pauvres libertins tombèrent à la renverse, ne pouvant souffrir la vue d'un si terrifiant spectacle. Pour lors, leur compagnon, les voyant tout hors d'eux-mêmes, ajouta : « Je vois bien que vous êtes de pauvres gens et peu aguerris. » Et prenant une noix, il la jeta dans la bouche du spectre, qui disparut à l'instant.

Après quoi le divertissement cessa, et chacun des jeunes gens se retira, non sans réfléchir sérieusement à ce qu'ils venaient de voir. Tous se firent religieux dans des Ordres très austères : les uns chez les Chartreux, les autres chez les Capucins. Dom Mathieu fut le seul à entrer dans la Congrégation, où il vécut en bon religieux, bien qu'il ait été occupé à l'administration du temporel. Il mourut à Saint-Vincent du Mans, le 15 mars 1685.

LXXXVII

Du R. P. Dom Luc d'Achery

Dom Luc d'Achery, natif de Saint-Quentin, fit profession au monas-

(1) D'après la *Matricule*, n° 619, Jean-Mathieu *Gohier*. — Selon un exemplaire de cette *Matricule*, il serait mort le 5 mars.

tère de Vendôme le 4 d'octobre 1632. Après ses études, on l'envoya à Saint-Germain-des-Prés, où on le fit bibliothécaire. Il s'acquitta dignement de cet emploi et s'y acquit beaucoup d'estime et d'amis. Il dressa des catalogues exacts de ses livres (1), feuilleta les manuscrits et en profita. Il fit imprimer avec de savantes notes les Œuvres de Lanfranc et celles de l'abbé Guibert de Nogent; il publia encore la Règle des solitaires et les treize volumes du *Spicilège* (2). Il était si délicat, qu'à peine semblait-il avoir un souffle de vie, et cependant il a si bien occupé son temps que, malgré ses infirmités et un séjour de quarante-cinq ans à l'infirmerie, il n'a pas cessé de travailler pour l'Église et la Congrégation. Sa réputation était si grande, que plusieurs personnes de qualité le prirent comme directeur. Dom Luc d'Achery mourut à Saint-Germain-des-Prés le 29 avril 1685, et, lorsqu'on lui donna les derniers sacrements, il nous fit une touchante exhortation (3).

(1) Le *Catalogue de la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés* par Dom Luc d'Achery est conservé à la Bibliothèque Nationale, fonds Saint-Germain, ms. 13.082-13.084.

(2) *Beati Lanfranci Cantuariensis episcopi et Angliae Primatis, ordinis Sancti Benedicti, opera omnia quae reperiri potuerunt, evulgavit Domnus Lucas Dacherius... vitam et epistolas notis et observationibus illustravit et appendicem adjecit...*, in-f°, Paris, 1648. — *Venerabilis Guiberti abbatis B. Mariae de Novigento opera omnia nunc primum una cum appendice ad librum tertium de vita ipsius... Omnia studio et opera Domni Lucae d'Achery...*, in-f°, Paris, 1651. A la suite des œuvres du B. Lanfranc et de Guibert de Nogent, Dom d'Achery publia beaucoup d'anciens monuments et quantité de vies de Saints. — *Regula solitariorum, sive Exercitia quibus ad pietatem et ad Ecclesiastica munia instruebat candidatos sœculo circiter nono Grimlaicus sacerdos, nunc primum edita...*, in-12, Paris, 1653. — *Veterum aliquot Scriptorum qui in Galliae bibliothecis, maxime Benedictinorum, latuerant, Spicilegium..., opera et studio Domni Lucae d'Acherii...*, 13 in-4°, Paris, 1655-1677. — Sur l'ordre de Dom Grégoire Tarisse, Dom Luc d'Achery publia *Asceticorum vulgo spiritualium, opusculorum, quae inter Patrum opera reperiuntur, Indiculus, christianae pietatis cultoribus, iis potissimum, qui arctam et angustam viam, quae ducit ad vitam sequuntur*; *necnon et concionatoribus, atque animarum curam gerentibus, longe utilissimus. Ab Asceta Benedictino Congregationis sancti Mauri digestus*, in-4°, Paris, 1648. Dom Jacques Rémi en publia en 1671 une seconde édition : « *secunda editio, fere media parte auctior*, dans laquelle il introduisit bon nombre d'écrits jansénistes. Une autre édition sans toutes les additions de Dom Jacques Rémi fut publiée à Madrid en 1776. — Ajoutons, en terminant, que Dom Luc d'Achery travailla beaucoup à recueillir les Actes des Saints de l'ordre de saint Benoît qui furent publiés sous ce titre : *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti... Collegit Domnus Lucas d'Achery... ac cum eo edidit D. Johannes Mabillon, etc.*

(3) Pour plus de détails sur la vie et les travaux de ce saint religieux, on lira avec profit : Dom Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 103-118; H. Wilhelm, *Nouveau Supplément à l'Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, t. I, in-8°, Paris, 1907, p. 2-8.

LXXXVIII

Du Frère René Pasquier

Frère René Pasquier, un des plus saints frères convers qu'ait possédés la Congrégation, était de Villiers dans le diocèse d'Angers (1). Je crois savoir que, dans son enfance, il avait servi les messes à l'abbaye de Beaumont près de Tours (2) et, qu'en ce temps-là, on voulut lui apprendre le latin; ce qui cependant ne fut pas mis en effet et demeura à l'état de simple désir. Frère René fit profession à Saint-Mélaine de Rennes le 15 décembre 1645, à l'âge de vingt-deux ans. Comme il était fort sage et très bon religieux, on le fit venir à Paris, et d'abord il servit de compagnon aux procureurs. Ensuite il devint portier du monastère, emploi qui réclame un homme prudent, et dont il s'acquittait avec l'approbation générale lorsque je vins demeurer à Saint-Germain-des-Prés. C'était un homme toujours égal à lui-même, sans cesse occupé de Dieu et ne s'impatientant d'aucun contre-temps. Il allait avertir lui-même les religieux demandés au parloir, et tout en marchant, il récitait tête nue le chapelet ou quelque autre prière. Lorsqu'il y avait moins de presse à la porte, il faisait des lectures de piété qui entretenaient en lui l'esprit de dévotion dont tout le monde était frappé, ou bien il travaillait à quelque ouvrage de miniature.

Il n'était jamais oisif et, comme il avait de l'esprit, il apprit le latin sans aucun maître ni précepte, de lui-même et à force d'en lire. Il connaissait si bien saint Bernard, qu'on ne pouvait lui en citer un passage qu'il ne dît d'où il était tiré. Il lisait aussi les Sermons de saint Augustin et y trouvait de l'onction. Il n'ouvrait aucun livre de curiosité, mais ceux-là seulement qui pouvaient l'édifier.

Frère René Pasquier était extrêmement humble, ce qui le faisait aimer et estimer de tout le monde. Animé d'une grande charité envers les pauvres, il les soulageait en tout ce que son office lui permettait.

(1) *Villiers-au-Bouin*, cant. de Château-la-Vallière, Indre-et-Loire, autrefois du diocèse d'Angers, maintenant de Tours.

(2) *Beaumont-lez-Tours*, abbaye de femmes fondée au commencement du XI[e] siècle par Hervé, trésorier de Saint-Martin de Tours, qui y transféra les religieuses du très ancien monastère de l'Écrignole. Le roi Robert en 1007 confirma cette donation. L'abbaye de Notre-Dame de Beaumont-lez-Tours subsista jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle.

Ainsi avait-il grand soin de ramasser tous les vieux habits de nos confrères, de les transformer en pourpoints, culottes et justaucorps, pour les distribuer ensuite durant les hivers rigoureux; de telle sorte que des misérables qu'on venait de rencontrer déguenillés reparaissaient un instant après habillés de neuf. Cette prévoyance eut un tel éclat à Paris, qu'on imprima dans une gazette que les religieux de Saint-Germain-des-Prés avaient fait faire des habits pour les indigents au cours d'un hiver rigoureux et qu'un évêque d'Hibernie en vint demander pour les ecclésiastiques.

L'an 1689, Dom Thomas Blampin demanda au R. P. Général permission d'aller dans les Pays-Bas à la recherche des manuscrits pour l'édition de son saint Augustin. Le Très Révérend Père le lui accorda sans peine, et, comme d'autre part il voyait que Frère René fatiguait beaucoup, il fut bien aise de procurer à ce dernier un peu de relâche en le donnant pour compagnon à Dom Thomas. Mais ces deux hommes ne savaient ce qu'était de prendre des récréations, et ils voyageaient dans un esprit de pénitence bien plus que par divertissement. Ils se mirent en chemin le mercredi des Quatre-Temps de septembre et, ce jour-là, firent dix kilomètres à jeun. Le lendemain ils atteignirent Compiègne, où Frère René se trouva mal; de là cependant il se traîna comme il put jusqu'à Noyon. Il y devait mourir au bout de quelques jours. Lorsqu'on l'apprit à Saint-Germain, ce fut la plus grande désolation du monde, et le R. P. Général n'eût pas été plus regretté, tant la vertu se rend aimable. Les jeunes religieux surtout étaient inconsolables. Mais Frère René Pasquier avait assez vécu pour faire un saint, et le temps de sa récompense était arrivé. Il trépassa le 28 septembre 1685 au monastère de Saint-Eloy de Noyon (1).

(1) A l'origine ce monastère s'élevait sur l'emplacemsnt du cimetière des premiers chrétiens de Noyon, et était sous le patronage de saint Loup, évêque de Troyes. Il fut reconstruit et doté par saint Éloi, qui y reçut la sépulture et dont il prit le nom. A la suite de sa ruine par les Normands, ce monastère fut occupé par des clercs jusqu'à l'épiscopat de Lindulphe, qui vers 986 y ramena les moines. Au XV[e] siècle l'abbaye eut beaucoup à souffrir des guerres des Anglais et des Bourguignons. Sa ruine fut achevée par les abbés commendataires, et en 1591 les hérétiques la détruisirent. Les moines s'unirent successivement aux congrégations de Chezal-Benoît et des Exempts. En 1631, sous l'abbatiat de Charles de l'Aubépine, l'abbaye de Saint-Éloi fut donnée aux moines de la Congrégation de Saint-Maur, qui y firent revivre la vie monastique et en relevèrent les bâtiments. Il ne reste rien de cet antique monastère.

LXXXIX

Du R. P. Dom René de Loitron

Dom René de Loitron, natif de la Mesnière dans le diocèse de Séez, fit profession à Jumièges le 26 mai 1667, à l'âge de vingt ans. C'était un excellent religieux, si tranquille et si retiré qu'il ne semblait pas qu'il fût dans un monastère. Ses études terminées, on le mit sous-prieur à Saint-Germer; puis on le fit enseigner la seconde à Tiron, où il donna des preuves de sa piété, car tous les jours il récitait son office devant le Saint-Sacrement. Cette piété, il s'appliqua à l'inspirer à ses écoliers, et toutes ses leçons, les devoirs qu'il leur donnait étaient assaisonnés de quelques instructions pour les porter à Dieu. Ayant été obligé de composer une pièce de théâtre que devaient déclamer ses élèves, il prit pour thème et titre : *Le bon écolier*. On voulut le persuader d'y ajouter un acte de plus; mais comme ces sortes de pièces sont faites plutôt pour divertir et provoquer le rire de la compagnie que pour instruire, il fut impossible de l'y jamais résoudre. Il donna comme raison qu'on doit s'appliquer bien plus à faire ignorer aux enfants ce qui d'ordinaire est représenté dans ces pièces, qu'à le leur apprendre. Dom René de Loitron fut ensuite renvoyé comme Supérieur à Saint-Germer; mais la mort l'y surprit presque à l'arrivée, le 29 septembre 1685.

XC

Du R. P. Dom Pierre de Villechèse

Dom Pierre de Villechèse naquit à Saint-Maixent en Poitou (2), le 10 d'août 1632. Ses parents lui donnèrent une très belle éducation;

(1) Dom René de Loytron. — *La Ménière*, cant. de Bazoches-sur-Hoëne, Orne.
(2) Dom Pierre de Veille-Chèze (*Matr.* n° 1430). — *Saint-Maixent*, ch.-l. de cant., dans les Deux-Sèvres.

mais à l'âge de dix-huit ans, dégoûté du monde, il entra au noviciat de Saint-Augustin de Limoges, où il se comporta avec tant de sagesse que déjà on ne distinguait plus en lui le novice du profès, tant il avait fait des progrès dans les pratiques de la religion. Aussi lui avait-on donné l'office de portier, qui exige une maturité à l'épreuve de toutes les occasions de dissipation. Son année de probation achevée, il fit profession le 27 mai 1652 et, deux ans plus tard, il fut envoyé avec cinq autres de nos confrères étudier la philosophie et la théologie chez les Jésuites du collège de Tournon (1). Il y progressa si bien que d'écolier il devint maître; d'autre part, il était si grave et si religieux que, sans le faire passer par l'année de récollection, on l'envoya enseigner la philosophie à Fécamp, puis à Séez. Dans cette dernière abbaye il cumula aussi les fonctions de prieur claustral et de professeur de théologie. Dom Bernard Hamelin, qui en était Abbé, vint à mourir sur les entrefaites, et Dom Pierre de Villechèse fut désigné pour le remplacer, bien qu'il n'eût pour lors que trente-trois ans, et cette élévation ne l'empêcha pas de continuer son cours de théologie.

Ce fut vers ce temps-là que l'Abbé de la Trappe, Armand Le Boutheillier [de Rancé], commença sa réforme et vint à Séez pour y recevoir la bénédiction abbatiale. Le Père Dom Pierre de Villechèse prit part à la cérémonie en qualité d'Abbé assistant, et l'Abbé de la Trappe fut si frappé de sa religion et de sa sainteté, qu'il eut avec lui de grandes conférences sur ses desseins de réformer son monastère. Plusieurs fois il consulta l'Abbé de Séez sur divers points; il l'invita à venir à la Trappe lui donner les avis nécessaires et, depuis lors, il l'interrogea maintes fois par lettres, surtout après que Dom de Villechèse fut devenu prieur de Saint-Evroult (2), sur ses difficultés person-

(1) Les Jésuites devaient nourrir et instruire en leur collège de Tournon six religieux de la Congrégation de Saint-Maur. Cette obligation leur avait été imposée par les moines de la Chaise-Dieu consentant à l'union à ce collège d'un prieuré important de leur abbaye.

(2) *Saint-Evroult d'Ouche*, abbaye dont il ne reste que quelques pans de murailles sans importance, était situé sur le territoire de la paroisse actuelle de Touquette-en-Ouche, cant. de la Ferté-Fresnel, Orne. — Le monastère d'Ouche, *Uticence Monasterium*, fut fondé dans la forêt de ce nom par saint Evroult († 596), qui en fut le premier abbé. Il n'eut pas à souffrir des incursions des Normands, mais en 946 il fut ravagé et pillé par des bandes gallo-franques qui emportèrent à Orléans les reliques de saint Evroult, de saint Evremond et de saint Ansbert. Les quelques moines demeurés près des ruines s'efforcèrent en vain de relever l'abbaye. Cette restauration fut l'œuvre de deux jeunes seigneurs, Hugues et Robert de Grentemesnil, qui l'entreprirent sur les conseils de leur oncle Guillaume Giroie, moine de l'abbaye du Bec. Le bienheureux Thierry de Mathonville († 1058), prieur et écolâtre de Jumièges,

nelles et sur la manière de vie qu'il voulait embrasser lui-même et prescrire à ses religieux sous forme de Constitutions.

Le R. P. de Villechèse s'acquit de même auprès des séculiers et des personnes de qualité la réputation d'un saint. Au lieu d'être séculière et enjouée, sa conversation se faisait admirer par sa grande simplicité et franchise, et ceux qui l'entretenaient étaient charmés de cette honnêteté religieuse, de cette ouverture de cœur avec lesquelles il leur parlait. Aussi les gens de distinction et d'esprit se disaient-ils en sortant d'avec lui : « Voilà un homme de bien et un bon religieux! Heureux les moines gouvernés par un si bon supérieur. » Mais si ses rapports avec les séculiers étaient empreints d'une telle aménité, avec ses propres religieux Dom de Villechèse n'était pas moins un père très charitable et toujours attentif à ce qui pouvait contribuer à leur sanctification. Il s'était attiré leur confiance par le facile accès qu'il leur donnait, car, considérant que les Supérieurs ne sont Supérieurs que pour les religieux, il se tenait prêt à les écouter en tout temps dans leurs peines et besoins spirituels, et souvent il leur disait : « Écoutez, mes enfants, ce n'est que pour vous que je suis « ici et non point pour des personnes de qualité, ni pour aucun sécu- « lier; venez donc à moi à quelque temps et à quelque heure que ce « puisse être, soit de jour soit de nuit. Vous me trouverez toujours « prêt à vous écouter. » Et ce n'était point un compliment, car il mettait en pratique ce qu'il disait.

Se trouvant un jour à table avec deux marquis, on vint l'avertir qu'un religieux scrupuleux souhaitait lui parler. A l'heure même il quitta la compagnie et le repas pour aller consoler ce malheureux; il fut même assez longtemps avec lui et au retour il dit à ses hôtes : « Excusez, messieurs, il m'a fallu satisfaire à quelques difficultés « d'un de mes religieux et, comme ils ont tout quitté pour Dieu, « parents et amis, il faut qu'ils retrouvent toute chose et toute conso- « lation en la personne de leur supérieur qui leur représente à la fois « celle de Dieu, de leur père et de leur mère. » Ces messieurs furent charmés de ce discours. Il ne se rebutait jamais des importunités des religieux faibles, leur portant compassion comme à des personnes que Dieu affligeait et qui souffraient beaucoup. On lui demanda un jour s'il lisait tous les billets assez longs que lui portait un religieux faible; il répondit qu'il les lisait tous, car, bien que sur trente il s'en

fut le premier abbé du nouveau monastère. A la fin de 1628 l'abbé commendataire, Nicolas d'Haligre, confia aux moines de la Congrégation de Saint-Maur le monastère de Saint-Evroult.

trouvât vingt-neuf qui ne continssent que des pauvretés, il pouvait s'en trouver un trentième qui fût plus raisonnable.

Dom de Villechèse était fort attentif à la régularité et, quoi qu'il fût l'homme le plus doux du monde, il ne laissait jamais vieillir les fautes et prenait son temps pour faire utilement la correction, soit en public, soit en particulier. Il n'épargnait pas plus les anciens que les jeunes, pas plus ceux qui avaient été en charge que ceux qui toute leur vie étaient demeurés sans emploi. Parmi ses religieux s'en trouvait un qui, après être passé par toutes les charges, s'était conservé une sorte d'autorité et d'indépendance. Il avait enseigné la philosophie et la théologie, il avait été supérieur dans les principaux monastères, puis visiteur, et il s'imaginait que toutes ces dignités dont il avait été honoré lui conféraient des droits, à l'exclusion des autres. Le Père de Villechèse s'opposa à ce petit désordre et remit le religieux en question dans le train ordinaire. Cette conduite peina à ce point le bon vieillard, qu'il menaça le prieur de se plaindre aux Supérieurs majeurs de la façon dont ce dernier prétendait le gouverner. Mais Dom de Villechèse ne s'en laissa point imposer, et, sur ce que ce religieux lui objectait qu'aucun Supérieur ne l'avait traité de la sorte, il répliqua : « C'est peut-être que vous n'en « avez trouvé aucun d'assez ferme pour s'opposer aux libertés que « vous vous donnez et vous rappeler que, malgré les charges par les- « quelles vous êtes passé, vous n'en devez être ni moins religieux, « ni moins attaché aux observances que vous-même avez si bien fait « pratiquer aux autres lorsque vous étiez prieur et visiteur. » Et il ajouta : « Personne plus que moi n'est disposé à vous donner tous « les soulagemente dont vous pouvez avoir besoin; mais ce sera « quand vous vous mettrez à votre devoir, que vous vous humilierez « et demanderez vos nécessités dans un esprit de soumission. Si vous « aviez commencé plus tôt à vous laisser conduire comme doit faire « un bon religieux, vous n'en auriez été que mieux traité. Au reste, « ce n'est pas d'édification de voir un religieux qui a vieilli dans les « charges, prétendre se gouverner soi-même et reprendre sa propre « conduite qu'il eût dû abandonner à ceux que Dieu lui a donnés « comme Supérieurs. » Cette fermeté fit rentrer le bon vieillard en lui-même, et il s'écria en pleurant : « *Ah! Domine, vere peccavi,* « *peccavi; vere justior me es!* Oui, mon Révérend Père, j'ai grand tort « de m'être voulu conduire. J'en demande pardon à Dieu et à votre « Révérence, et je vous promets qu'à l'avenir je ferai tout en me « munissant de permissions et avec la dépendance d'un novice. » Ce

qu'il exécuta ponctuellement, non sans faire l'éloge de la fermeté de son Prieur auprès des Supérieurs majeurs et lui donner mille louanges.

Dom de Villechèse était si estimé des bons comme des mauvais religieux, que lorsque quelqu'un de ces derniers désirait rentrer en lui-même, il demandait à se mettre sous la conduite de ce supérieur, persuadé que le charitable prieur l'aimerait à l'égal des autres, sans avoir égard aux mauvais bruits qui auraient couru sur son compte, et qu'il l'aiderait à se remettre en bonne voie. De fait, le Père de Villechèse prenait un si grand soin de ceux-là, il les traitait avec tant de douceur et de prudence, sans néanmoins souffrir aucune faute de leur part, qu'il les ramenait à leur devoir et les mettait en état de remplir les emplois et les offices de la religion.

Dom de Villechèse était fort patient et pardonnait sans peine les injures qu'on lui faisait. Un méchant religieux, auquel il avait rendu de grands services, lui suscita une affaire dont il eut beaucoup à souffrir. Le Visiteur, pour cette raison, s'offrait à lui retirer ce sujet pour l'envoyer ailleurs; le Prieur remercia humblement, disant qu'à moins que ce religieux ne voulût sortir de son propre mouvement, il ne consentirait jamais, pour sa part, qu'on l'éloignât de son monastère. On a vu parfois des religieux qu'il avait repris au chapitre pour des fautes considérables, et auxquels cependant il n'avait imposé que des peines fort légères en égard à la faute, l'aller trouver dans sa chambre, lui dire des injures pendant des heures entières et même menacer de le frapper. Il écoutait ces forcenés sans rien répondre, la tête inclinée, et leur portant compassion; de temps en temps il leur demandait excuse et s'offrait à faire la moitié de la pénitence, ce qui faisait un si bon effet que ces religieux allaient après lui demander pardon. Pour lors, il les embrassait cordialement, leur représentait leur devoir et, pour toute satisfaction, n'exigeait d'eux que le secours de leurs prières.

Sa fermeté à faire observer les règles le porta un jour à refuser pour de bonnes raisons quelque chose à l'un de ses religieux. Celui-ci fut si choqué de ce refus, qu'il maltraita fort le prieur soit en public, soit en particulier. Par deux fois — une première à la suite de la conférence et une seconde après la distribution du travail manuel — ce mécontent arrêta la communauté pour exposer d'une manière insolente les prétendus torts du Père de Villechèse à son égard, ajoutant tout ce qui était de nature à noircir la réputation de ce dernier et à lui faire de la peine. Quand il eut achevé, le prieur lui

demanda s'il n'avait plus rien à ajouter et, sur sa réponse négative, celui-ci conclut en disant : « Allons donc au travail. » Tout le monde admira cette bonté et cette patience, car d'un seul mot Dom de Villechèse eût pu terrasser ce religieux. Le coupable lui-même, touché de cette conduite et confus de sa propre attitude, vint implorer son pardon.

Ce prieur vigilant était fort réservé à accorder les dispenses, qu'il considérait comme des transgressions de la Règle. Aussi n'accordait-il jamais de récréation et ne permettait-il de sortir à ses religieux que très rarement. Lui-même en usait ainsi, et il fallait de très pressantes nécessités pour lui faire quitter sa chère solitude. Il était persuadé que la conversation avec les séculiers est presque toujours inutile et souvent préjudiciable et, loin de les attirer au monastère, il évitait de les voir autant qu'il lui était possible. A son arrivée à Jumièges, il trouva que ses prédécesseurs avaient établi d'offrir de grands repas aux Conseillers et Présidents du Parlement de Rouen. Cet usage lui parut un abus et une dilapidation du bien des pauvres. Quelques-uns de ces messieurs s'étant invités à venir dîner, il leur répondit : « C'est nous faire bien de l'honneur, que de vouloir venir faire péni-« tence avec nous. » Et il avertit ses hôtes de se trouver à l'heure du repas, les reçut tous honnêtement à l'arrivée, les conduisit au réfectoire et les fit servir comme la communauté. On leur donna seulement à chacun un mets et un dessert d'extra. Après deux ou trois réceptions de ce genre, aucun magistrat du Parlement ne s'invita plus à venir dîner à Jumièges. Le Prieur, par contre, retrancha si bien les autres dépenses inutiles que, pendant les six ans de son administration, il remboursa soixante mille livres de dettes et laissa de l'argent dans le dépôt.

Dom de Villechèse était fort grave et sérieux ; on ne le voyait jamais rire avec quelque sorte d'éclat, et cette gravité était fondée autant sur l'exercice de la présence de Dieu, qu'il ne perdait jamais de vue, que sur l'esprit d'oraison, dont la pratique lui était habituelle. Il avait conservé toutes ses dévotions du noviciat et il restait des temps considérables à l'église après matines et après complies. Lorsque la préparation sonnait, il se jetait aussitôt sur son oratoire pour se recueillir avant l'office. Il lisait toujours à genoux et la tête demi-découverte l'Écriture sainte, notre sainte Règle, les Petits Exercices et la Pratique de la Règle (1), dont il faisait un grand cas. Il avait une peine extrême

(1) *Pratique de la Règle de saint Benoît*, par Dom Claude Martin, in-12, Paris, 1674.

lorsque, pressé par la nécessité, il était obligé de s'absenter de l'office divin pendant le jour, ou bien d'y arriver tard. Quant aux matines, il n'y manquait jamais, se fût-il couché à onze heures ou à minuit. C'était un charme de le voir soit à l'office, soit à la méditation, le corps droit, jamais appuyé, les yeux fixés vers le ciel ou vers le Saint-Sacrement et comme plongé dans la contemplation. Dans cet exercice il recevait de grandes lumières autant pour sa conduite particulière que pour celle de ses religieux, surtout dans l'Exercice des dix jours qu'il faisait tous les ans avec des préparations particulières, après s'être recommandé aux prières des siens et leur en attribuant d'ailleurs l'heureux succès. Une fois il lui arriva de dire en confidence à l'un de ses moines qu'étant prieur à Bonne-Nouvelle de Rouen, il avait reçu de Dieu pendant les susdits exercices des grâces et des lumières si spéciales, qu'il ne pouvait s'exprimer que par des élans. Et il élevait les yeux vers le ciel, ajoutant qu'il n'était qu'un pécheur et que les grâces dont il était l'objet étaient le fruit des prières de ses religieux.

Sa foi, sa confiance et son amour de Dieu étaient merveilleux. Il était si résigné à la volonté divine que tous les événements le trouvaient d'humeur égale, et c'est ce qui le rendait si ferme dans les occasions. Les offenses envers Dieu le touchaient sensiblement; tout le reste lui était si indifférent qu'il avoua un jour à l'un de ses confidents que s'il voyait le feu aux quatre coins du monastère, il ferait tout son possible pour l'éteindre afin de ne pas tenter Dieu; mais qu'ensuite il ne perdrait rien de sa tranquillité, quand bien même les flammes consumeraient tout. Et il en donnait cette raison qu'en toutes choses il faut envisager la volonté de Dieu comme devant prévaloir sur nos intérêts.

Ce grand religieux traitait son corps en ennemi. Pendant le Carême, l'Avent, les jours de jeûne et plusieurs autres de la semaine, il ne mangeait point de poisson. Jamais il ne buvait de vin, se contentant de petit cidre qu'il étendait d'eau à moitié : fort souvent même il ne prenait que de l'eau pure, disant fort agréablement que pour détremper du mortier il n'était pas besoin de ces précieuses liqueurs. Il ajoutait : *Vinum monachorum non est, nam laetificat cor hominis* : ce qui ne convient pas à un moine, dont la vie doit se passer dans la tristesse et la componction, dans la considération de ses propres péchés et de ceux des peuples, de la substance desquels nous sommes nourris. Les jours de jeûne d'Église et durant le Carême, il ne prenait point de collation et ne venait pas même au réfectoire, s'infligeant

pendant ce temps-là, ou bien après matines, des disciplines sanglantes dans sa chambre. Vers la fin de sa vie il venait néanmoins au réfectoire pendant l'Avent, sur l'avis du R. P. Dom Claude Martin, qui était son directeur. Enfin il s'interdisait tout ce qu'il pouvait, car il avait pour maxime que, comme les séculiers — même les gens de bien — s'accordent tout ce qu'ils peuvent s'accorder sans offenser Dieu; au contraire les religieux doivent se refuser tout ce que la loi de Dieu et les Règles leur permettent.

Mais si Dom de Villechèse était si ennemi de son corps, il ne l'était pas moins de sa volonté propre. Il accomplissait tout par obéissance et, lorsque par nécessité il était contraint de s'absenter de quelque exercice et n'avait pu demander permission, il allait ensuite rendre compte au Supérieur des raisons qu'il avait eu d'agir ainsi. Il agissait de même à l'égard des officiers et se comportait, par exemple, vis-à-vis du sacristain et du cérémoniaire comme un enfant vis-à-vis de son maître. Il s'attachait *mordicus* aux Règles et aux plus petites observances, et lorsque quelqu'un l'interrogeait pourquoi on faisait telle ou telle chose, il répondait : *Ita scriptum est, sufficiat.* Et s'il a été obligé de commander en qualité de supérieur, il ne l'a fait que par obéissance. La supériorité lui était fort à charge, et souvent il tenta des démarches auprès des Supérieurs majeurs afin de s'en faire décharger. Il ne put jamais y réussir, et ceci lui faisait dire quelquefois à ses amis que si, en conscience, il eût pu tenter un coup d'éclat pour secouer le joug, c'eût été bientôt fait. Il regardait la supériorité comme un état dangereux et estimait au contraire l'état du simple religieux, lequel, appliqué à ses exercices et attentif aux ordres de ses supérieurs, peut croire qu'en toutes ses actions il accomplit la volonté de Dieu.

Je ne parle pas de son amour extrême pour la pauvreté, ni de son humilité, car c'est en s'appuyant sur ce dernier fondement qu'il s'est élevé à la grande perfection dont il a donné des preuves dans tous les monastères où il fut supérieur, savoir à Saint-Martin de Séez, à Saint-Evroult, à Bonne-Nouvelle de Rouen, à Jumièges et à Caen (1), terme

(1) L'abbaye de Saint-Étienne de Caen fut fondée par Guillaume le Conquérant sur l'ordre de Nicolas II, en expiation du mariage illicite contracté avec Mathilde, fille du comte de Flandre, sa parente. En 1066 le pape Alexandre II fit la dédicace de l'église encore inachevée. Lanfranc, prieur du Bec, en devint le premier abbé avant de devenir archevêque de Cantorbéry. Le monastère de Saint-Étienne eut beaucoup à souffrir pendant les guerres avec les Anglais, en particulier en l'année 1350. Deux siècles plus tard, les Calvinistes, en 1562, le pillèrent et le ruinèrent. La Congrégation de Saint-Maur en prit possession le 30 juillet 1663. L'abbaye de Saint-Étienne subsiste encore; la magnifique église est devenue paroissiale, et les bâtiments sont occupés par le lycée.

de sa course (1). Il avait fatigué extraordinairement au cours de la visite qu'il venait de faire des paroisses de l'exemption de son monastère : cette fatigue dégénéra en une maladie qui se déclara aussitôt. Dès qu'il se vit en danger, Dom de Villechèse demanda les sacrements et déclara qu'il ne prendrait ni remèdes ni nourriture avant de les avoir reçus. Après quoi, il abandonna son âme à Dieu, son corps aux médecins, indifférent à la vie et à la mort et ne désirant que la volonté de Dieu. Aussi répondit-il à un de ses religieux qui lui témoignait sa peine de le voir en tel état : « Pourquoi vous affliger, mon « fils? je viens de visiter les autres; Dieu me visite à son tour. Priez-« le, non de me rendre la santé, mais d'accomplir en moi sa sainte « volonté. » Le vénérable malade avait souhaité que tous ses religieux le vinssent voir les uns après les autres pour lui parler de Dieu, et il se faisait lire par eux quelque chose de l'Écriture sainte qu'il avait près de lui. Un peu avant la fin, son sous-prieur lui demanda s'il n'avait rien sur la conscience qui lui fît de la peine : « Non! répon-« dit-il, sinon que j'ai été supérieur. » L'autre lui ayant représenté qu'il avait affaire à un bon Père, il leva les yeux au ciel et répliqua : « Ah! sans quoi, que ferais-je? » Il renouvela ensuite ses vœux, fit les protestations marquées dans le Rituel et expira d'une manière si douce qu'à peine s'en aperçut-on.

Il fut regretté universellement, des religieux aussi bien que des séculiers, et des personnes de la première distinction vinrent au monastère témoigner de la part qu'elles prenaient à notre perte. L'abbesse et les religieuses de la Trinité (2) étaient inconsolables de ne lui avoir pas envoyé demander sa bénédiction avant sa mort. C'était une chose surprenante de voir les gens accourir en foule des endroits les plus reculés de la ville et des faubourgs voir le saint, lui faire toucher leurs chapelets et leurs rosaires, lui baiser les pieds et les mains, entrant par violence dans l'intérieur du monastère afin d'avoir la consolation de le contempler. Plusieurs ecclésiastiques vinrent

(1) Les Chapitres Généraux avaient nommé Pierre de Villechèse abbé de Saint-Martin de Séez en 1666, prieur de Saint-Evroult en 1669 et 1672, de Bonne-Nouvelle de Rouen en 1675, de Jumièges en 1678 et 1681, et de Saint-Étienne de Caen en 1684.

(2) L'abbaye de *la Trinité*, ou l'*abbaye aux Dames*, fut fondée à Caen pour des religieux sur l'ordre de Nicolas II par Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, pour les motifs qui avaient fait imposer à ce dernier la fondation de Saint-Étienne dans la même ville. La fondatrice reçut la sépulture dans l'église de la Trinité; le magnifique mausolée élevé sur sa tombe fut détruit par les Calvinistes en 1562. Cette abbaye après la Révolution devint l'Hôtel-Dieu de la ville de Caen, et l'église fut affectée au service d'une paroisse.

demander de menus objets qui avaient été à son usage. C'est ainsi que Dieu se plaît à faire connaître après leur mort ceux qui, par amour pour lui, ont cherché pendant leur vie à se dérober aux yeux des hommes. Dom de Villechèse mourut le 7 d'octobre 1685.

Il avait coutume de prendre la discipline le jour des Morts et il engageait adroitement la communauté à l'imiter, sans néanmoins y obliger personne. Sa vie, soit dans le monde, soit dans le cloître, fut toujours très innocente, et un religieux qui, après l'avoir confessé pendant environ cinq ans, ouit sa confession générale au cours de sa dernière maladie, a déclaré qu'il avait eu bien de la peine à trouver en elle matière d'absolution.

XCI

Du R. P. Dom Mommole Geoffroy

Le Révérend Père Dom Mommole Geoffroy, quoique né à Saintes le 17 septembre 1615 de parents infectés de l'hérésie de Calvin, eut l'avantage de conserver toute sa vie, même dans ses plus tendres années, l'intégralité de sa foi. Il perdit son père étant encore jeune ; mais sa mère eut soin de le bien faire étudier et, comme il avait l'esprit vif, il réussit dans ses classes. Dieu lui ayant fait connaître les dangers qui se rencontrent dans le siècle, le jeune Geoffroy résolut de les éviter en entrant dans le cloître. Les larmes et les prières de sa mère le retinrent un peu de temps, mais enfin la force de la grâce l'emporta sur les caresses maternelles, et il se présenta au monastère de Saint-Eutrope de Saintes (1), alors de l'Étroite Observance de Cluni, où il fit profession le 20 d'octobre 1635, à l'âge de vingt ans.

Environ ce temps-là, les monastères réformés de Cluni furent unis à la Congrégation de Saint-Maur et, en 1637, frère Geoffroy fut envoyé

(1) Situé dans un faubourg de Saintes, ce monastère fut construit à la fin du VIe siècle sous le vocable de saint Étienne par l'évêque Pallade, qui y transporta le corps de saint Eutrope, premier évêque de cette ville et martyr. Il devint une abbaye bénédictine que Guillaume, comte de Poitiers, donna en 1081 à saint Hugues, abbé de Cluni. Saint-Eutrope ne fut plus dès lors qu'un prieuré dépendant de cette grande abbaye. Il subsista jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. La magnifique église du XIe siècle, avec les remaniements des XVe, XVIe et XVIIIe, est devenue paroissiale.

étudier en philosophie à Saint-Allyre de Clermont, puis de là à Saint-Jean-d'Angély, où il fit sa théologie sous le R. P. Dom Jean Harel. Ce dernier, reconnaissant la portée d'esprit d'un tel élève, le recommanda à Dom Anselme Gucheman (1), son successeur comme prieur et professeur, lequel affirma plusieurs fois que Dieu habitait dans l'âme de frère Mommole; que ce jeune moine était l'exemple de sa communauté par l'absolue fidélité qu'il apportait à ses devoirs de religieux et que, sans doute, il serait un jour l'un des premiers Supérieurs de la Congrégation. Ses études terminées, Dom Geoffroy fut envoyé à Saint-Augustin de Limoges, où il remplit d'abord l'office de zélateur, puis ensuite celui de prieur claustral sous le R. P. Dom Marc Bastide, qui trouva en lui un homme selon son cœur et un appui sur lequel il se déchargea entièrement du spirituel et du temporel du monastère durant les deux ans qu'il fut malade. La sagesse que fit paraître Dom Mommole en cette rencontre lui valut d'être mis à la tête du monastère de Solignac en 1647, tout en conservant la direction des jeunes profès qu'il avait formés à Saint-Augustin bien plus encore par ses exemples que par ses paroles. Le Chapitre général tenu à Vendôme l'an 1648 le nomma prieur de Saint-Remy de Reims et en même temps maître des novices. Mais avant cela, par suite de la rupture de l'union de la Congrégation avec Cluni intervenue en 1645, Dom Mommole avait dû retourner dans son monastère de profession. Un bref de translation obtenu du pape le 15 mai 1648 lui permit néanmoins de présenter requête au R. P. Général, et il vint renouveler publiquement sa profession à Saint-Germain-des-Prés le 11 juillet suivant entre les mains de ce dernier, après quoi on l'envoya à Reims, où il demeura six ans prieur.

La France, en ce temps-là, était agitée de guerres civiles, et, comme les ennemis du Roi serraient la ville d'assez près, Dom Mommole remarqua que plusieurs des habitants balançaient dans la fidélité qu'ils devaient à leur prince et à l'État. Il monta en chaire devant

(1) Né à Ronchamp, dans le diocèse de Besançon, Dom Anselme Guicheman, âgé de 17 ans, fit profession à l'abbaye de Faverney le 14 octobre 1625. Avec d'autres religieux de la Congrégation de Saint-Vanne, il passa dans l'ordre de Cluni afin d'y introduire une observance plus sévère par l'union avec les monastères réformés de Lorraine et de France. Cette tentative n'ayant pas réussi, Dom Anselme Gucheman demeura dans la Congrégation de Saint-Maur, dont les chapitres généraux le choisirent pour gouverner en 1636 Saint-Pierre-le-Moutier; en 1639, 1642, 1654 et 1657 Saint-Jean-d'Angély; en 1645 et 1648 Saint-Germain d'Auxerre. En 1651, il avait été désigné comme Visiteur de la province de Chezal-Benoît. Il mourut à Marmoutier, où il avait été nommé prieur en 1660.

une grande assemblée et rappela avec beaucoup de force et d'éloquence les devoirs de chacun en cette circonstance ; il fit aussi distribuer de grandes aumônes aux pauvres afin de les maintenir dans la fidélité. De plus, sans compter avec la fatigue, de jour comme de nuit, il faisait la ronde autour de l'abbaye pour parer aux surprises et encourager les sentinelles et les corps de garde à bien s'acquitter de leur métier.

Au Chapitre général de 1654, Dom Geoffroy fut nommé prieur de Jumièges en même temps que maître des novices : Dieu lui avait en effet accordé le discernement des esprits et un grand talent pour bien éclairer la jeunesse. On a su par les domestiques que les fêtes et dimanches, après avoir joint nos confrères pour la récréation, il allait à la cuisine laver la vaisselle avec les valets et qu'il n'en sortait pas que tout ne fût nettoyé. En 1660 Dom Mommole devint Abbé de Saint-Allyre de Clermont et eut encore la direction des jeunes profès, qu'il devançait partout, les animant autant par ses actions que par ses paroles. Sa réputation auprès des personnes les plus distinguées de la ville grandit bientôt, car lorsque celles-ci le venaient voir, souvent elles le trouvaient en habit de travail, la hotte sur le dos, ou bien balayant le monastère. Sa charité envers les Pères Jésuites de Montferrant, qui pratiquaient un nouvel établissement dans la ville de Clermont, parut en ce qu'il les reçut charitablement et retira leurs meubles dans l'abbaye de Saint-Allyre jusqu'à ce qu'ils fussent paisibles possesseurs de leur collège. Il les assista aussi de ses bons conseils.

Après trois ans de supériorité à Saint-Allyre, le R. P. Dom Mommole fut nommé de suite Visiteur dans trois provinces, et partout il maintint par sa vigilance le bon ordre et la régularité, confirmant les bons religieux dans le bien et ramenant les mauvais à leur devoir par sa douceur et sa prudence. Tandis qu'il était Visiteur de Chezal-Benoît, il donna une preuve de son détachement à l'égard de ses parents, car il ne consentit jamais à leur rendre visite à Saintes, bien que son oncle, receveur de la ville, et d'autres personnes des plus considérables, le vinssent voir et fissent toutes les instances possibles pour obtenir qu'il leur rendît la pareille. Mais Dom Mommole, qui avait enseigné aux jeunes religieux de cette province à vivre détachés de leurs proches, ne consentit pas à détruire par son exemple ce qu'il avait enseigné en paroles. Il gouverna ainsi en qualité de Visiteur les provinces de Chezal-Benoît, de Toulouse et de France, puis ensuite il fut élu prieur de Saint-Denis en France, devint au bout de trois ans

Assistant du Très Révérend Père Dom Vincent Marsolles, poste qu'il occupa durant six ans, et il redevint prieur de Saint-Denis (1).

En ce temps-là, le Roi envoya à Corbie un exempt de ses gardes pour se saisir de la personne de Dom Gabriel Gerberon (2), qui y était sous-prieur et qu'on accusait d'être l'auteur de plusieurs libelles faits contre quelques évêques. Mais le Père, en ayant eu vent, prit la fuite et se retira en Hollande. La Cour fut extrêmement irritée de cette évasion et, croyant que le R. P. Prieur (3) y avait eu part, elle renvoya le même exempt pour se saisir de lui. Lorsque celui-ci arriva à Corbie, il trouva que le Prieur s'était enfui de même; ce qui irrita la Cour encore davantage. Dans une circonstance si fâcheuse, les Supérieurs crurent qu'il fallait envoyer à Corbie un homme d'autorité pour informer contre le Père Gerberon, et ils jetèrent les yeux sur Dom Mommole, alors prieur de Saint-Denis, et ce choix plut beau-

(1) Dom Mommole Geoffroy fut prieur de Saint-Remy de Reims, 1648-1654; de Jumièges, 1654-1660; abbé de Saint-Allyre de Clermont, 1660-1663; Visiteur de la province de Chezal-Benoît, 1663-1666, de la province de Toulouse, 1666-1669, de la province de France, 1669-1672; prieur de Saint-Denis, 1672-1675; assistant du R. P. Général, 1675-1681; et de nouveau prieur de Saint-Denis, 1681-1683.

(2) Dom Gabriel Gerberon, né à Saint-Calais, au diocèse du Mans, âgé de 19 ans fit profession à Saint-Mélaine de Rennes le 11 novembre 1649. Après avoir habité divers monastères, il vint à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et s'y employa à l'étude des Pères. Son premier ouvrage fut *Apologia pro Ruperto abbate Tuitiensi in qua de eucharistica veritate eum catholice sensisse et scripsisse demonstrat vindex G. G.* in-8°, Paris, 1669. On lui doit : *S. Anselmi opera omnia, necnon Eadmeri, monachi Cantuariensis, Historia novorum et alia opuscula*, in-f°, Paris, 1675. Malheureusement en toutes circonstances, Dom Gerberon se montra l'ardent défenseur des doctrines jansénistes. Pour éviter tout éclat ses supérieurs l'envoyèrent à Argenteuil, puis à Corbie. Lorsqu'il prit la fuite et passa en Hollande, il était accusé de propager le jansénisme, d'avoir pris parti contre la Cour dans l'affaire de la Régale et de n'être pas étranger à divers écrits contre Mgr de Harlay, archevêque de Paris. Hors de France, Dom Gerberon, en relations étroites avec Quesnel et autres défenseurs de la prétendue doctrine de saint Augustin, publia bon nombre d'ouvrages et de pamphlets. Ayant cru pouvoir venir à Bruxelles, il y fut arrêté, et après son procès et sa condamnation fut conduit hors du pays et à la citadelle d'Amiens d'où, en 1707, il fut transféré au donjon de Vincennes où il demeura jusqu'en 1710. Il fut ensuite autorisé à demeurer à l'abbaye de Saint-Denis, où il mourut le 29 mars 1711.

(3) Ce prieur de Corbie était Dom Louis Seroux. Né à Compiègne, ce religieux avait fait profession à Saint-Remy de Reims le 13 octobre 1648. Il fut prieur de Saint-Nicaise de Meulan, 1660-1663; de Saint-Basle, 1663-1669; du Mont-Saint-Quentin, 1669-1675; de Saint-Valéry, 1675-1678. Il fut nommé prieur de Corbie par les chapitres généraux de 1678 et 1681. A la suite de l'affaire de Dom Gerberon un ordre de la Cour était intervenu pour exclure de toute charge dans la Congrégation Dom Louis Seroux et Dom Mommole Geoffroy. Cet ordre ayant été rapporté en 1686, Dom Seroux fut l'année suivante nommé prieur du Mont-Saint-Quentin, 1687-1690, puis de Corbie, 1690-1696, et de nouveau du Mont-Saint-Quentin, 1696, où il mourut en charge le 22 avril 1702.

coup à la Cour. Le Révérend Père se soumit à l'ordre qu'on lui intimait, quoiqu'il prévît bien l'embarras où on le jetait.

Il alla donc à Corbie et, après avoir déclaré à la communauté sa commission, il fit ses informations dans toute l'exactitude possible, puis il envoya en Cour son procès-verbal, dans lequel il ne se trouva aucune déposition contre le sous-prieur; ce qui ne fit pas plaisir au ministre auquel était adressée cette pièce. Aussi, lorsque, de retour à Paris, Dom Mommole alla voir ce personnage pour lui rendre compte de sa commission, en fut-il fort mal reçu et traité comme quelqu'un qui aurait voulu favoriser Dom Gabriel Gerberon. Mais le Révérend Père, qui était un homme droit, répondit au ministre avec beaucoup de fermeté qu'il avait agi comme il devait et qu'il défiait les plus habiles praticiens du royaume de trouver la moindre chose à redire dans son procès-verbal. La Congrégation était alors sans Général, par suite du décès de Dom Vincent Marsolles survenu le 5 septembre 1681, et il fallut donner un successeur à ce dernier dans la diète qui se tint à Saint-Germain-des-Prés l'année suivante. Les Visiteurs et les Assistants, étant assemblés, commencèrent par s'adjoindre un neuvième définiteur pour procéder avec eux à l'élection, et ils choisirent Dom Mommole, qu'on envoya quérir à Saint-Denis et qui se trouva à dîner à Saint-Germain. Tous jetèrent les yeux sur lui pour le faire Général; mais il fut le premier à déclarer que, dans l'état actuel des affaires de la Congrégation, il fallait en choisir un autre, et l'on élut le R. P. Dom Benoît Brachet, qui, peu de jours après, reçut une lettre de cachet lui enjoignant de déposer Dom Mommole Geoffroy et quelques autres supérieurs. Cet ordre affligea fort le nouveau Général et toute la Diète, dont les réunions se prolongèrent assez longtemps et qui garda un grand silence sur les ordres du Roi. La rumeur s'en répandit néanmoins à Saint-Denis, si bien que Dom Mommole, voyant l'inquiétude de ses religieux, leur dit un jour en pleine assemblée : « Je vois bien, mes Pères et chers confrères, que vous êtes en peine « sur mon sort; ne vous troublez pas, les Supérieurs ont ordre de me « déposer; que cela ne vous fasse pas de peine. Je tâcherai dorénavant « de vous montrer dans mes actions ce que je vous ai enseigné par « mes paroles. »

Il reçut cette disgrâce avec une grande égalité d'esprit, sans faire paraître le moindre chagrin de sa déposition. Il remercia Dieu de l'avoir déchargé d'un fardeau qu'il avait longtemps porté contre son gré et dont il souhaitait d'être débarrassé pour vaquer à soi-même et se préparer à la mort. Les premiers Supérieurs de la Congrégation

lui témoignèrent par leurs lettres le déplaisir que leur causait ce qui lui était arrivé; lui, de son côté, leur répondit qu'il mettait cette disgrâce au nombre des plus grandes faveurs que Dieu lui eût faites et que jamais il n'avait été plus content. Il refusa même les places qui lui étaient offertes en d'autres monastères, déclarant qu'il était bien aise de paraître le dernier de tous dans un mileu où il avait été si longtemps le premier. Oubliant tout ce qu'il avait été précédemment dans la Congrégation, il se revêtit d'un esprit de simplicité et soumission à l'égard de son Supérieur, si bien qu'à le voir, on aurait dit que jamais il n'avait été en charge, et que lorsqu'il venait tardivement en récréation, il ne se joignait à aucune bande — et il n'eût pas consenti à le faire — avant d'avoir demandé la permission au plus ancien. Il assistait régulièrement à tous les divins offices de jour et de nuit; il remplissait à son tour les fonctions d'hebdomadier, de lecteur et de serviteur au réfectoire, et ne croyait pas que son âge avancé dût le dispenser de ces charges pourtant assez pénibles à Saint-Denis. Il ne manquait non plus jamais au travail manuel et prenait un singulier plaisir à faire l'office d'humilité, balayant les lieux communs et écurant les pots de chambre. Les veilles de grandes fêtes il ne manquait jamais de faire des pénitences extraordinaires au réfectoire, telles que de dîner à terre, de baiser les pieds des religieux, de demander pardon publiquement, de pratiquer des abstinences particulières, ou bien de se livrer à d'autres pratiques secrètes de mortification dont il demandait l'autorisation à son Supérieur avec une humilité de novice.

Durant les trois ou quatre ans qu'il survécut à sa déposition, Dom Mommole ne sortit que deux fois du monastère : la première pour aller visiter les Pères Récollets, la seconde pour aller consoler au lit de mort un curé qui souhaitait le voir et lui communiquer quelques affaires. Il était continuellement dans sa chambre, uniquement occupé de Dieu. Le matin il ne parlait jamais qu'après avoir dit la sainte messe qu'il célébrait régulièrement chaque jour à l'heure qui lui était marquée, et si par hasard quelqu'un l'interrogeait ou lui demandait quelque chose, il ne répondait que par signes. Ses premières paroles, croyait-il, devaient être consacrées à Dieu, et il avait un tel respect pour le silence, que parfois il déclarait souhaiter ou bien que l'on eût conservé, ou bien qu'on rétablît les premières pratiques de la Congrégation et que l'on ne conférât ensemble que les jours de dimanches et de fêtes, à l'exclusion de l'Avent et du Carême, où l'on n'eût ouvert la bouche que pour chanter les louanges de Dieu.

Son amour pour la pauvreté lui faisait raccommoder lui-même ses

habits, et cela étant supérieur. Lorsqu'il était Visiteur, un religieux qui le trouva ainsi occupé lui dit que dans la maison il y avait un tailleur prêt à faire cette besogne. Mais Dom Mommole répliqua qu'il en serait bien fâché et qu'il croirait aller contre la pauvreté en confiant la réparation de ses vêtements à un autre. Il n'avait pas moins de zèle pour la chasteté, car il ne pouvait rien entendre contre cette vertu, qu'il ne frémît et ne témoignât de l'horreur. Il ne parlait jamais aux femmes que par contrainte, le plus brièvement qu'il pouvait et avec les dernières circonspections. Il ne pouvait souffrir qu'on touchât la moindre partie nue de son corps, et il était convenu avec un religieux que le premier des deux qui mourrait serait enseveli par l'autre avec ce souci de modestie et de respect surnaturel.

Pendant le Carême de 1686, Dom Geoffroy fit une retraite extraordinaire; il éprouva aussi plusieurs faiblesses qu'il endura avec sa patience ordinaire, sans mot dire. Toutefois, se trouvant au sermon la troisième fête de Pâques, il fut saisi d'une oppression d'estomac si violente qu'il dut se laisser conduire à l'infirmerie. Les remèdes qu'on lui donna l'ayant soulagé quelque peu, il revint aussitôt à la communauté et se remit à suivre les exercices réguliers à son ordinaire. Ce fut pour peu de temps, car le vendredi suivant, qui était le 19 avril, il eut une oppresssion encore plus violente, accompagnée d'un rhumatisme des épaules. On le ramena à l'infirmerie, où il continua à observer l'abstinence jusqu'au moment du redoublement de la fièvre, qui le contraignit à prendre des bouillons à la viande. Mais il est à remarquer que, dans toutes ses maladies, on ne put jamais le persuader de manger de la viande pendant plusieurs jours de suite; il trouvait toujours des raisons apparentes de dispense qui contentaient les supérieurs et les infirmiers.

Depuis le 19 avril, jour de son entrée à l'infirmerie, jusqu'à la fête de saint Marc, qu'on voulut l'en empêcher à cause de sa grande faiblesse, il dit tous les jours la sainte messe. Il fit pourtant de si grandes instances, assurant que ce serait la dernière qu'il célébrerait, qu'on se prêta à son pieux désir. L'oppression avait augmenté et on lui déclara que le mal était mortel; il s'écria alors : *Laetatus sum in his quae dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus!* Il demanda et reçut le saint Viatique avec une grande piété, fit une exhortation très pathétique à la communauté, puis il attendit l'instant où il plairait au Seigneur de l'appeler. Quoiqu'il fût d'un naturel vif et bouillant, il ne fit néanmoins paraître aucune impatience dans ses souffrances : boissons, remèdes, bouillons, il recevait tout avec soumission et

actions de grâces. Le premier jour du mois de mai, la communauté étant allée en procession à Montmartre, le R. P. Visiteur resta au monastère avec quelques-uns des anciens prêtres; à l'issue des vêpres l'état du malade ayant empiré, on lui donna l'extrême-onction, et il expira doucement au moment où l'on achevait la dernière. C'était l'an 1686.

Dom Mommole fut très regretté de tous les gens de bien, car c'était l'un des supérieurs les plus accomplis qui fussent dans la Congrégation, et il eût été difficile d'en trouver un plus zélé et mieux doué pour conduire une communauté et faire observer jusqu'aux plus petites règles. Mais son temps était venu, et la récompense de ses travaux l'attendait. Après sa déposition, ce religieux composa un juste volume avec ce qu'il avait remarqué d'édifiant dans ceux de nos confrères connus de lui (1).

XCII

Du R. P. Dom Robert Jamet

Dom Robert Jamet était né à Benarville, dans le diocèse de Rouen; le 7 janvier 1629 il fit profesion, à l'âge de dix-neuf ans, avec Dom Philibert Jamet, son frère, au monastère de Jumièges. Ils avaient un troisième frère, Dom Humbert (2), qui les avait précédés dans la Congrégation; plusieurs autres de leurs parents s'y consacrèrent de même à Dieu. En raison de son mérite, Dom Robert Jamet fut élevé à la supériorité (3); mais il versa tant de larmes et sollicita sa

(1) Dom Besse a publié cette notice dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XXII, 1902, p. 37-42, et dans le *Bulletin de saint Martin et de saint Benoît (Ligugé)*, avril 1902, p. 164-170. — Dom Maur Tassin, *Hist. litt. de la Congr. de Saint-Maur*, p. 780, nous apprend que « Dom Mommole Geoffroy a composé deux ouvrages non imprimés. Le premier est un *Traité de l'honnêteté des mœurs* : le second contient *les Vies édifiantes des Religieux de la Congrégation de Saint-Maur* ».

(2) Dom Humbert Jamet, âgé de 21 ans, fit profession à Jumièges le 1er avril 1628. Il mourut à Saint-Wandrille après avoir été prieur de Brantôme de 1639 à 1645, et abbé de Chezal-Benoît de 1645 à 1651. — Sur Dom Philibert Jamet, voir plus haut, p. 38, la notice que lui consacre Dom Martène.

(3) Dom Robert Jamet gouverna les monastères de Saint-Florent de Saumur de 1648 à 1651 et de Saint-Florent-le-Vieil de 1651 à 1653.

décharge avec une telle instance, qu'il fallut accorder à ses pleurs ce que son mérite exigeait qu'on lui refusât. On lui donna alors la cellérerie de Jumièges, qu'il géra avec édification pendant près de quarante ans. C'était un modèle de régularité, et son respect pour le silence était si grand, qu'obligé dans sa vieillesse d'aller chaque matin à l'infirmerie prendre quelque soulagement, il le faisait sans échanger une parole avec les autres malades. Lorsqu'il apercevait quelque religieux un peu émancipé sur cet article, il faisait à celui-là une charitable correction et lui disait : « Mon Dieu, mon Dieu, on ne faisait « pas cela autrefois. » Dom Robert Jamet mourut à Jumièges, le 3 mai 1686 (1).

XCIII

Du R. P. Dom Lazare Renard

Dom Lazare Renard était natif d'Espiais (2), dans le diocèse de Chartres; il fit profession à l'âge de vingt ans, le 4 juin 1637, au monastère de Vendôme. Toute sa vie, il vécut dans la Congrégation en très bon religieux et avec une très grande simplicité. Il était un habile rebouteur, ce qui lui donnait occasion de pratiquer la charité de temps en temps. Sa mort fut très patiente et il semble en avoir eu révélation. La veille, après vêpres, il alla voir tous les religieux en particulier dans leurs chambres du dortoir et il leur dit à tous : « *Deo* « *gratias!* Priez Dieu pour moi, je mourrai bientôt. » Chacun regarda ce compliment comme un trait de la simplicité du bonhomme. Mais le lendemain matin après Prime, il fut trouver le sous-prieur et lui dit : « Je vous prie, mon Révérend Père, de me donner le saint viati- « que, car je mourrai bientôt. » Le sous-prieur eut beau lui représenter qu'il n'était pas si mal qu'il croyait; toujours il répondait : « Je « mourrai bientôt. » Enfin il fit tant d'instances que le sous-prieur le communia à l'église par forme de viatique. Son action de grâces achevée, Dom Renard se retira à l'infirmerie. Après le dîner, le prieur dit à

(1) La *Matricule* fixe le jour de la mort de Dom Robert Jamet au 31 mai, tandis que l'Histoire de l'abbaye de Jumièges, t. III, p. 182, donne le 30 de ce même mois.

(2) *Espiais*, autrefois du diocèse de Chartres, maintenant du diocèse de Blois, dans le canton de Selommes.

nos confrères : « Allons voir Dom Lazare. » Étant entré dans la chambre, il mania le pouls du malade et lui dit qu'il le trouvait faible : « Vous avez raison, reprit celui-ci, et je vous prie, mon Révérend « Père, de me donner l'extrême-onction. » Le prieur lui représenta alors qu'il n'était pas si malade; mais Dom Lazare continua d'insister pour qu'on lui administrât le sacrement des mourants, donnant pour raison que sa fin était proche. Il le reçut avec une grande présence d'esprit, et, lorsque toutes les onctions eurent été faites, il étendit ses membres, se ferma lui-même les yeux, joignit les mains et rendit son âme à Dieu; spectacle qui surprit extrêmement nos confrères. Dom Lazare Renard mourut ainsi à Ferrières (1), le 1er juin 1686.

XCIV

Du R. P. Dom Guy Aurey

Dom Guy Aurey était l'un des officiers les plus accomplis que j'ai jamais connus. Originaire de Grosley (2), dans le diocèse d'Évreux, il fit profession à Vendôme le 5 janvier 1665, à l'âge de vingt-trois ans.

(1) *Ferrières-en-Gâtinais*, dans l'ancien diocèse de Sens, maintenant d'Orléans. — L'abbaye de Ferrières doit son origine à un antique oratoire dédié à la Sainte Vierge et connu sous le nom de Notre-Dame de Bethléem. Vers 630, le duc Wandelbert construisit le monastère, le soumettant à l'autorité du Souverain Pontife. Au commencement du IXe siècle, il fut reconstruit par l'abbé saint Aldric, qui, en 829, fut appelé à gouverner l'Église de Sens. A cette époque l'abbaye fut placée sous le vocable de saint Pierre. Ses écoles, où Loup Servat enseigna avant de devenir abbé (v. 862), étaient célèbres dans toute la chrétienté. Vers 1140 fut entreprise la reconstruction de l'église abbatiale, que le pape Alexandre III consacra en 1163. Ruiné par la guerre de Cent Ans, Saint-Pierre de Ferrières fut relevé par l'abbé Louis de Blanchefort (1465-1505), et l'abbé Jean Pot de Rhodes, son successeur, y introduisit les coutumes de la congrégation de Bursfeld. Plus tard le monastère fut incorporé à l'ordre de Cluni. Ferrières eut le malheur d'avoir pour abbé commendataire le trop fameux Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, qui, après avoir embrassé l'hérésie, livra aux fureurs des protestants son abbaye, dont plusieurs religieux furent massacrés. L'abbé André Frémiot, ancien archevêque de Bourges, y introduisit en 1633 la Congrégation de Saint-Maur. — L'église restaurée sert à la paroisse. Dans ce qui subsiste des bâtiments conventuels, furent établis la mairie, une maison d'école et un pensionnat pour jeunes filles. Notre-Dame de Bethléem, dont la statue miraculeuse fut sauvée au moment de la Révolution, attire toujours de nombreux pèlerins.

(2) *Grosley*, com. du canton de Beaumont-le-Roger, Eure.

Lorsqu'il était procureur de Saint-Florent de Saumur, il fut obligé de venir à Paris pour les affaires de sa maison et il fit paraître tant de sagesse, de régularité et d'exactitude à l'office divin que, dès lors, on l'eût fait supérieur, sans la persuasion que l'on avait qu'il rendrait plus de services à la Congrégation dans les emplois extérieurs. Aussi le nomma-t-on dépositaire de nos monastères (1). C'était un officier si honnête que, non seulement il ne rebutait jamais personne, mais que, sur-le-champ, il accordait à chacun sa demande, et cela de si bonne grâce que l'on croyait avoir reçu de lui un double bienfait. S'il était dans l'impossibilité de répondre à ce qu'on lui demandait, il savait encore faire goûter son refus. Étant tombé malade d'une fièvre chaude qu'il contracta en cherchant à faire plaisir à un confrère, il fut enlevé au bout de neuf jours. Sa mort arriva le 24 juillet 1686 (2), et ses obsèques eurent lieu le lendemain, fête de saint Germain. Je pleurai amèrement à sa mort la perte que la Congrégation faisait d'un si excellent sujet.

XCV

Du R. P. Dom Benoît Brachet

Le Révérend Père Dom Benoît Brachet appartenait à l'une des premières familles d'Orléans, et Dieu lui avait donné un si riche naturel qu'on peut dire de lui : *Sortitus est animam bonam.* Il avait pris l'habit à l'âge de douze ans, au monastère de Saint-Benoît-sur-Loire; mais, possédant de l'esprit, de la piété et une grande droiture de cœur, il ne fut pas longtemps sans s'apercevoir qu'il habitait une maison où l'on était aussi éloigné de l'esprit de saint Benoît qu'on était proche de son corps. La Congrégation de Saint-Maur, à cette époque-là, commençait à naître, et cette nouvelle réforme faisait tant de bruit dans le monde et dans les cloîtres de l'Ordre, que ceux des

(1) Le Nécrologe de Saint-Germain-des-Prés nous apprend qu'après avoir été procureur en divers monastères, Dom Guy Aurey fut nommé par le Chapitre général de 1684 dépositaire de la Congrégation. Le religieux nommé à cette fonction faisait partie du *Régime*. Il avait l'administration des revenus nécessaires au gouvernement général de la Congrégation.

(2) Dom Guy Aurey mourut à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

moines Anciens qui souhaitaient vivre conformément aux obligations de leur état, venaient s'y réfugier comme dans un asile. Là, du moins, ils étaient à couvert des dangers d'un état embrassé sans vocation, par la volonté de leurs parents, ou par désir de se ménager un établissement qui leur procurât des aises pour leur vie entière. Ce fut ce parti auquel s'arrêta Dom Brachet. Il était tout jeune encore et je ne sais s'il avait déjà fait profession, lorsqu'il sollicita son admission dans la Congrégation. Après son admission et au bout d'une année de noviciat, il s'y engagea par les vœux solennels qu'il prononça le sixième de juin 1627, au monastère de Saint-Faron; il avait pour lors dix-neuf ans.

Au sortir de son séminaire, il reçut la conduite des jeunes profès et peu après on lui fit enseigner la philosophie à nos confrères de Tiron. Il s'appliqua davantage à former de bons religieux qu'à préparer des savants et, de temps en temps, il interrompait ses leçons et emmenait ses écoliers travailler au jardin. Il n'avait pas dix ans de profession, lorsqu'en 1636, il fut nommé prieur de Saint-Martin-des-Champs qui, en ce temps-là, était uni à la Congrégation. Il continua d'y enseigner la philosophie à nos confrères. La sagesse qu'il faisait paraître dans son gouvernement le désignait dès lors pour remplir les premiers postes parmi nous. Trois ans après, il fut en effet élu prieur de Saint-Germain-des-Prés, et il n'avait que trente ans. Toutefois dans un âge si peu avancé il possédait déjà la prudence des vieillards et, par sa dextérité à conduire sa communauté, il s'acquit bientôt au dedans et au dehors une telle réputation, que le roi et le Parlement de Paris le choisirent pour examiner, régler et terminer les contestations de plusieurs Ordres ou communautés religieuses. Il réussit dans cette commission à la satisfaction des parties intéressées. On remarquait surtout en lui une si grande droiture, que tout le monde voulait avoir affaire à lui. Aussi les évêques et les abbés désireux d'introduire la réforme dans leurs diocèses ou dans leurs monastères, étaient-ils ravis de traiter avec le Père Brachet, qui de la sorte a introduit avec des peines incroyables la réforme dans plus de soixante monastères. Il était ennemi des procès et disait communément qu'un procès accommodé était un procès gagné. Il ajoutait qu'étant mises en balance avec l'espoir de la réussite et la perte de temps ou de repos, et les dépenses inévitables dans les longues procédures, et la charité violée et la réputation compromise, et la dissipation tant des officiers que des supérieurs, il y avait encore avantage à ne point plaider du tout. Il ne négligeait cependant point les intérêts des monastères et

les soutenait au contraire vigoureusement, quoique toujours avec prudence.

Les grandes occupations du Père Brachet ne l'empêchaient point d'être attentif à la régularité de son monastère et de donner lui-même l'exemple à ses frères. Il ne se livrait jamais aux affaires qu'il n'eût fait ses méditations et achevé ses lectures de l'Écriture, de notre sainte Règle, de l'Imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ ou de quelque autre livre de piété. On vint un jour le chercher en hâte pour une affaire qui semblait ne souffrir aucun retardement. « J'irai, dit-il sans « s'émouvoir, après avoir rendu à Dieu ce que je lui dois. » Et se tournant vers un religieux de la communauté qui était survenu et qui avait trouvé le prieur à genoux sur son oratoire, lisant notre sainte Règle, il ajouta : « Souvenez-vous, mon frère, qu'il ne faut jamais sortir « sans avoir achevé ses lectures. » Cette pratique, il ne la négligeait pas même dans ses voyages. Tous les jours il disait la sainte messe avec une grande dévotion, et il fallait de sérieuses indispositions pour l'obliger à s'en dispenser. Tandis qu'il se rendait au dernier chapitre général auquel il assista, un jour — après dix lieues de voiture — il se déroba de la compagnie pour aller célébrer ainsi le saint sacrifice et, arrivé à l'église, il tomba dans une espèce de faiblesse avant que de s'habiller. Comme on le priait de ne point célébrer ce jour-là, à cause de sa faiblesse et de son inanition, il fut impossible de rien gagner sur lui, et sa seule réponse fut que Dieu le fortifierait. Et en effet il dit la messe comme s'il n'avait ressenti aucune incommodité précédemment.

Comme le Père Brachet cherchait Dieu en toutes ses actions, Dieu de son côté le combla de telles bénédictions, que tous l'avaient en estime. Cela alla même à ce point que Mgr l'Évêque de Metz (1) voulut le faire son coadjuteur. Le roi, la reine, le cardinal de Richelieu, approuvèrent ce choix et lui donnèrent leur consentement ; il n'y eut que l'intéressé à s'y opposer. Avec le même désintéressement il refusa l'évêché d'Évreux, que la reine-mère avait eu la bonté de lui offrir, ajoutant qu'il préférait son capuchon aux mîtres et le soin de son monastère au gouvernement d'un diocèse. Cela ne l'empêcha pas de travailler à l'embellissement de la maison de Dieu ; la nef et la croisée de l'église, qui étaient dans un état pitoyable, furent voûtées par

(1) Henri de Bourbon, duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV, évêque de Metz en 1612, fut nommé abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés en 1623. N'ayant jamais reçu les ordres sacrés, il se démit de son évêché en 1652, de ses autres bénéfices en 1668 et rentra dans la vie séculière. Il mourut le 28 mars 1682.

ses soins; il fit faire aussi les deux chapelles des croisées, le portail de sainte Marguerite et les grandes murailles de l'enclos. Il s'occupa aussi de réparer les fermes et d'opérer le retrait de la terre de Cordoue (1).

Au Chapitre de 1645, Dom Benoît Brachet fut élu Assistant du très Révérend Père Général (2) et continué pendant trois ans encore prieur de Saint-Germain-des-Prés. En ce temps-là, Dom Faron de Chalus s'érigea en chef de parti et s'efforça de faire un schisme dans la Congrégation. Souffrant impatiemment sa déposition, ce religieux s'éleva contre le régime et attira dans son parti tous les esprits inquiets et ambitieux qui murmuraient fort de n'avoir pas été mis dans les charges dont ils étaient dès lors indignes. Jugeant qu'il n'avancerait pas beaucoup devant les tribunaux, ni à la Cour de France, où la Congrégation était estimée, Dom Faron porta cette affaire à Rome et, dans le but de réussir, il y dépêcha Dom Placide Duchemin et Dom Barthélemy Corbelin, deux hommes d'esprit, éloquents et capables d'en imposer. Le R. P. Général leur opposa Dom Brachet, qui lui-même partit pour Rome. Dès son arrivée, Dieu confondit l'iniquité, et le Saint-Père, après avoir fait examiner l'affaire dans la Congrégation des Réguliers, déclara que le Chapitre général avait eu le droit de faire des changements dans les premières Constitutions; il approuva, de plus, celles qui avaient été élaborées et commanda à tous les religieux de notre Congrégation de s'y soumettre et de les observer. Le décret du Pape est du 23 août 1647 et un nouveau Bref du 20 novembre de la même année vint le confirmer.

Avant de quitter Rome, les deux partisans de Dom Faron feignirent de vouloir se réconcilier avec le R. P. Brachet et ils l'invitèrent à dîner. Les amis de ce dernier l'avertirent de se défier et que le dessein de ses amphitryons était de l'empoisonner. Il ne s'en effraya point. « Je travaille pour la gloire de Dieu, dit-il, j'irai en son nom et avec « confiance. » Il alla en effet sans crainte, mangea avec eux, et il ne lui arriva aucun mal, sinon que la réconciliation ne s'ensuivit pas. Ces esprits factieux étaient trop orgueilleux pour faire leur soumission, tous deux sortirent de la Congrégation, et Dom Placide Duchemin, je ne sais par quelles intrigues, fut sacré évêque de Babylone, sans pourtant aller travailler dans son diocèse et, négligeant le salut des âmes dont il avait été chargé en recevant le caractère épiscopal, il se dévoua au service des grands. Il était procureur de Monsieur l'Abbé

(1) *Cordoux*, terre et seigneurie dans la commune de Courpalay, Seine-et-Marne
(2) Le R. Père Général était Dom Grégoire Tarisse.

de Saint-Aubin d'Angers, lorsqu'il fallut traiter pour l'introduction de la réforme en cette maison. Aucun de nos confrères ne voulait avoir communication avec un tel intermédiaire, et le Père Brachet avait encore plus de raisons que les autres de ne se point compromettre avec lui. Mais comme il agissait par des motifs plus purs, il déclara que, s'il s'agissait de la gloire de Dieu et du bien spirituel de la Congrégation, il ne se refuserait pas à traiter avec le plus horrible de tous les démons.

Comme Dieu donnait une bénédiction particulière aux entreprises du R. P. Dom Benoît Brachet, les Supérieurs ne consentirent jamais à l'écarter de Paris. Aussi demeura-t-il toujours ou prieur de Saint-Germain-des-Prés, ou Assistant du très Révérend Père Supérieur Général ou bien son secrétaire (1). Il était Assistant lorsque mourut le R. P. Marsolles, le 5 septembre 1681, et à la suite de ce décès il devint Vicaire général de la Congrégation. Il indiqua le monastère de Saint-Benoît-sur-Loire comme lieu de la diète où se ferait l'élection du nouveau Général; cette réunion se serait tenue ainsi en présence des reliques de notre Bienheureux Père. Mais quelques religieux dyscoles, dans le dessein de brouiller, firent donner par la Cour l'ordre de tenir cette diète à Saint-Germain-des-Prés. Les Visiteurs s'y rendirent et élurent pour général le R. P. Brachet, nonobstant son âge avancé et sa pesanteur. On fit grande violence à sa modestie et à son humilité, et les larmes qu'il répandit en cette rencontre témoignèrent de la peine qu'il ressentait. Lorsqu'on vint au Chapitre pour déclarer l'élection en public et que nous le vîmes entrer son mouchoir à la main, essuyant ses pleurs, nous nous dîmes aussitôt que c'était lui qui était Général. Lorsqu'on sut cette élection en Cour, les courtisans dirent au Roi que les Bénédictins avaient choisi le Père Brachet pour leur Supérieur général et que l'élu était un si brave homme, que Sa Majesté elle-même eût jeté les yeux sur lui si elle avait eu à faire cette nomination. Ce dont le Roi fut très satisfait.

Deux ans après, le Chapitre général se tint à Saint-Benoît-sur-Loire, et Dom Brachet fit de grandes instances pour se faire décharger; mais il ne put réussir. Comme il alléguait sa faiblesse et le poids du fardeau qu'on lui imposait, le R. P. Dom Claude Martin, qui présidait l'assemblée, lui répliqua : « Ici, nous n'épargnons personne;

(1) Les Chapitres généraux de 1639, de 1642 et de 1675 nommèrent Dom Benoît Brachet prieur de Saint-Germain-des-Prés. Les Supérieurs généraux, Dom Grégoire Tarisse, Dom Jean Harel, Dom Bernard Audebert, et Dom Vincent Marsolles auquel il succéda, l'eurent comme assistant ou comme secrétaire.

« nous ne faisons grâce à personne. » Ainsi, malgré qu'il en eût, le patient dut porter encore le joug. On eut soin de lui donner de bons Assistants (1), sur lesquels il put se reposer de beaucoup de choses. Dom Brachet avait une grande déférence pour ces auxiliaires et il n'ordonnait que de leur consentement; la seule occasion où il leur résistait était lorsqu'ils le priaient de prendre du soulagement. Quand il était obligé de sortir pour faire quelques visites un peu au loin, on le priait de prendre un carrosse; mais il s'y refusait toujours et disait qu'à un moine qui a fait le vœu de pauvreté il ne convenait pas d'en user.

Nonobstant son grand âge et sa pesanteur, il assistait chaque nuit à matines et disait la messe tous les jours. Cette dernière achevée, il allait à la grande chapelle de la Vierge faire ses dévotions particulières. Il ne manquait non plus, en dépit de ses grandes occupations, de réciter journellement un ou deux chapelets. Il avait en effet une grande dévotion envers Notre-Dame, et il choisissait ordinairement les jours de ses fêtes ou ceux des fêtes de notre Bienheureux Père pour se retirer et vaquer à Dieu plus particulièrement. Il avait aussi la conscience fort délicate et se confessait au moins trois fois la semaine.

Au mois de juillet 1686, Dom Brachet se trouva si faible, qu'on le considéra comme un homme proche de la mort. Ne pouvant plus dire la messe — et il faisait assez paraître combien il en était mortifié — il l'entendait tous les jours. Profitant du peu de liberté que Dieu lui laissait encore, il se préparait au dernier passage par des lectures appropriées, telles que : les *Pensées chrétiennes*, les *Saints désirs de la mort*, la *Mort des justes*, la *Préparation à la mort*, la *Relation de la mort de quelques religieux de la Trappe*, et il ne laissait paraître ni peine ni frayeur de se voir mourir. La veille de Noël, il voulut manger au réfectoire avec la communauté. Il assista même à l'office de nuit tout entier et dit ses trois messes, sans prendre aucun repos. En la fête de la Circoncision il célébra pour la dernière fois et, ce jour même, fut saisi d'une grosse fièvre avec redoublement et fluxion de poitrine. Cependant il continuait d'entendre la messe à genoux journellement et il communia en la fête de sainte Geneviève. Le jour de l'Épiphanie il eût voulu se faire transporter à l'église pour la rénovation des vœux; il dut y renoncer et renouveler les siens dans sa chambre. Il fit aussi quelques efforts pour réciter son office;

(1) Ces assistants furent Dom Claude Boistard et Dom Claude Martin.

mais le temps était venu auquel il allait commencer à chanter les louanges divines durant toute l'éternité. Ce même jour il se trouva si mal, qu'on lui donna les derniers sacrements. Il les reçut avec une grande présence d'esprit; toute la communauté à genoux à ses pieds pleurait la perte qu'elle allait faire d'un si bon père. Il nous fit une exhortation pour nous porter à estimer notre vocation et à lui demeurer fidèles; il nous demanda pardon de la mauvaise édification qu'il avait donnée, reçut une dernière absolution, puis les indulgences; enfin, à la prière du R. P. Assistant, il nous bénit. Lorsque le convent se fut retiré, les Assistants le prièrent de leur donner ses avis touchant la Congrégation. Pour toute réponse il dit qu'il laissait cette dernière entre les mains de Dieu et à leur bonne conduite. Il mourut saintement le jour suivant.

Dom Brachet fut enterré dans la grande chapelle de la Vierge. Il y eut si grand concours de monde à ses obsèques qu'on y compta plus de cinquante carrosses de personnes de qualité; dans l'assistance on vit des évêques, des ecclésiastiques, des religieux des autres Ordres. Plusieurs communautés ont fait célébrer des services pour lui, notamment les religieux de Sainte-Geneviève et ceux de Saint-Martin-des-Champs, les religieuses du Saint-Sacrement et celles de Chelles, les Pères de l'Oratoire d'Angers et du Mans. La ville d'Orléans et la famille du Révérend Père en firent faire aussi un très solennel au monastère de Bonne-Nouvelle de la même ville (1).

XCVI

De Mathieu Le Bourg

Mathieu Le Bourg était originaire de Villiers (2), dans le diocèse d'Arras. Il entra dans la Congrégation à l'âge de vingt-quatre ans et s'y stabilia en qualité de commis au monastère de Meulan (3). C'était un homme d'économie et craignant Dieu; tant qu'il a vécu, il y a

(1) Dom Georges Louvel publia en 1687 la *Lettre circulaire contenant l'éloge du R. Père Dom Benoît Brachet*, in-4° de 16 p.
(2) *Villiers*, hameau de la commune de Saint-Josse, Pas-de-Calais.
(3) L'acte de stabilisation de Mathieu Le Bourg est du 2 janvier 1653.

toujours entretenu huit religieux. Il prenait soin de toute la maison et n'allait prendre son dîner qu'après que la communauté avait été desservie complètement ; il ne mangeait que les restes des religieux et, s'il ne revenait rien du réfectoire, il se contentait de pain. On peut dire que le monastère perdit tout en perdant Mathieu Le Bourg, dont le décès arriva le 13 mars 1687.

XCVII

Du R. P. Dom Robert Hardy

Le R. P. Dom Robert Hardy était natif de Nevers et fit profession au monastère de la Charité-sur-Loire le 27 d'août 1644. Il s'est toujours grandement distingué par sa vertu et par son zèle pour la régularité. Il enseigna dans la Congrégation et occupa le poste prioral dans nos principaux monastères : à Corbie, à Saint-Aubin d'Angers, au Bec, à Saint-Étienne de Caen, à Saint-Ouen, à Saint-Denis. Il fut aussi Visiteur de Normandie et de France (1). Ce religieux n'avait pas une grande élévation d'esprit ; mais il était doué d'une grande prudence. Pendant son priorat à Saint-Aubin d'Angers, il composa l'histoire de ce monastère sur les chartes qui s'y trouvent. A Saint-Ouen, il composa un écrit pour montrer les obligations des anciens religieux (2). Il était fort zélé à faire observer les règles et en voici un petit exemple. Pendant qu'il était à Saint-Ouen, il ne voulait pas qu'on donnât du poisson à souper. Un jour de saint Martin on servit

(1) Le Chapitre général nomma Dom Robert Hardy en 1660 prieur du Bec et il fut maintenu en cette dignité par celui de 1663 ; mais au mois de septembre de cette même année il dut aller prendre le gouvernement de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, où se faisait l'introduction de la réforme. En 1666 et 1669, il fut nommé prieur de Saint-Aubin d'Angers ; en 1672 et 1675, de Saint-Ouen de Rouen. Les provinces de Normandie et de France l'eurent successivement comme Visiteur en 1678 et 1681. Il gouvernait l'abbaye de Saint-Denis depuis 1684 lorsque la mort l'enleva en 1687.

(2) Dom Tassin, *Hist. littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 120 : « Il a composé sur les titres originaux l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, *in-folio* : ouvrage estimé, et qu'on conserve manuscrit dans la bibliothèque de ce monastère. Étant prieur de Saint-Ouen de Rouen, il fit un écrit sur les obligations des anciens bénédictins non réformés, qui se contentaient de vivre comme les ecclésiastiques, sans rien pratiquer de la Règle qu'ils avaient embrassée. »

des biscuits en dessert; il les fit enlever et remplacer par du fromage.

Lorsqu'il avait la charge priorale à Saint-Denis, il ne lisait presque plus exclusivement que l'Écriture sainte, car c'était un homme de Dieu et tout à fait mort au monde. Comme dans la Congrégation on honore la vertu, Dom Robert Hardy fut nommé définiteur au Chapitre général de 1684. Il se disposait à se rendre à celui de 1687, lorsque Dieu le rappela à Lui. Il était en pleine santé aux débuts de la diète qui précéda et tomba malade, les séances à peine commencées. On chercha à obtenir sa démission de député, afin de lui donner un remplaçant; mais, comme il s'agissait d'élire un nouveau Général au futur Chapitre général et qu'il tenait à contribuer au choix d'un homme selon le cœur de Dieu, il se refusa à toutes les instances, répétant sans cesse qu'il prétendait user de son droit, si Dieu lui rendait la santé. Mais le Chapitre n'était pas commencé que le malade mourait à Saint-Denis, le 25 d'avril : on l'enterra dans le cloître, du côté de l'église.

XCVIII

Du frère Jean Cornet (1)

Il n'est point d'état dans l'Église où Dieu ne possède des âmes d'élite sur lesquelles il déverse l'abondance de ses grâces. Et ce n'est pas tant sur les têtes couronnées, sur les grands prélats, sur les docteurs, qu'il répand son esprit, que sur les pauvres et les humbles. Nous en avons une preuve dans la personne du frère Jean Cornet, qui, malgré sa très basse extraction, fut élevé à une haute perfection et qui, demeurant encore dans le monde, menait déjà une vie fort chrétienne et arrêtait bien des désordres par ses bons exemples. Ce frère était originaire de Saint-Gilles et Saint-Leu (2) près de Fismes, au diocèse de Reims. Dans sa jeunesse, il avait été mis au service de Monsieur de Ligni, évêque de Meaux (3), et du marquis de Ligni, son frère. Il était cuisinier de l'évêque, lorsqu'à l'âge de vingt-huit ans il voulut

(1) D'après la *Matricule* : Jean Cornette.
(2) *Saint-Gilles*, commune du cant. de Fismes, Marne.
(3) Dominique de Ligni, évêque de Meaux, de 1659 à 1681.

entrer dans la Congrégation en qualité de frère convers. Le prélat qui avait en lui un serviteur prudent et fidèle, dont la conduite maintenait dans l'ordre tous ses autres domestiques, eut de la peine à le laisser aller. Mais enfin, après avoir examiné cette vocation, il y donna son consentement, et Jean Cornet entra au monastère de Saint-Faron, où il fit profession l'an 1661 (1) dans sa trentième année. Pendant son noviciat et ensuite, on l'exerça dans les offices les plus humbles et les plus vils du monastère; mais en cela on ne faisait que suivre ses inclinations. L'hiver, lorsque nos confrères revenaient tout crottés de la récréation qui se donne tous les quinze jours hors du monastère, frère Jean nettoyait leurs souliers avec un soin qui n'avait d'égal que sa joie.

A cause de sa grande propreté, on le mit quelque temps avec le frère apothicaire pour apprendre au moins les remèdes communs, ce qui lui fut d'un grand secours pour soigner nos confrères malades à Saint-Fiacre, où il demeura quatre ans au sortir de Saint-Faron. De là, on l'envoya à Saint-Denis en France pour conduire la cuisine; il y fut aussi employé à la dépense et quelquefois à l'infirmerie, lorsque le frère apothicaire était absent ou incommodé. On l'occupa également pendant un temps à faire valoir les vignes de Cormeil et de Carrières (2); il y travaillait beaucoup et se nourrissait fort mal, ne mangeant que du pain bis et des fruits ou des noix et quelquefois du potage, et observant avec exactitude les jeûnes de la Règle.

Lorsque frère Jean sortait du monastère, il emportait toujours avec soi ses heures et son livre spirituel, et il ne manquait pas de faire chaque matin ses petits exercices de dévotion et ses lectures comme s'il fût demeuré au monastère. S'il entendait sonner la messe à Cormeil ou à Carrière pendant qu'il travaillait aux vignes, il suspendait sa besogne et s'en allait l'entendre; ce qui édifiait tous les pauvres paysans : aussi nul d'entre eux n'osait jurer ni dire une parole indécente en sa présence. Ce bon Frère avait un tel éloignement des femmes, que jamais il n'en employa aucune à travailler dans les vignes. Bien plus, un jour que le Père Cellérier, obligé de congédier le fermier de Cormeil, l'avait remplacé par une bonne veuve, Frère Jean déclara qu'il ne remettrait pas les pieds en cet endroit, que cette femme ne fût dehors. Et il fit de telles instances auprès du Père Prieur, qu'on dut mettre un vigneron en place.

(1) Le 4 février.
(2) *Cormeilles-en-Parisis* et *Carrières-Saint-Denis*, communes du canton d'Argenteuil, Seine-et-Oise.

Ce vrai religieux avait une attention particulière à bien employer le temps. Il ne manquait en rien aux prescriptions de ses supérieurs et accomplissait tout au moment et selon qu'ils le voulaient. Quand il demeurait au monastère, il ne sortait pas de sa dépense, afin qu'on pût l'y trouver chaque fois que l'on avait besoin de lui. Il surveillait de même tout ce qui se passait à la cuisine. Il occupait le reste de son temps à faire des lectures pieuses et à transcrire les passages les plus beaux des livres qu'il lisait. Il copia de la sorte le traité de l'*Honnêteté des mœurs* de Dom Mommole et les Vies édifiantes de nos confrères, puis il les fit relier. Après sa mort, on trouva encore chez lui la valeur de deux rames de papier transformées en recueils d'extraits des meilleurs auteurs composés avec beaucoup de discernement.

Comme il avait de l'esprit et qu'il était bon cuisinier, Frère Jean composa un petit traité de cent cinquante-trois pages, qui a pour titre : *Méthode pour préparer à manger à la communauté des religieux ; pour bien faire toutes sortes de potages ; pour bien assaisonner les légumes ; faire cuire les œufs, les poissons d'eau douce et d'eau salée, et faire le tout de bon goût, bien assaisonné et bien cuit*, dans lequel il traite ensuite de la manière de préparer à manger aux personnes de condition et de les servir convenablement, à cause qu'il vit que cela arrivait quelquefois à Saint-Denis. L'écrit est dédié aux supérieurs de la Congrégation, et Frère Jean leur déclare qu'il l'a composé afin d'accommoder les religieux, de les contenter honnêtement et de les délivrer de plusieurs petites maladies et autres incommodités qui proviennent souvent des mauvais assaisonnement et cuisson des viandes de carême. L'épître dédicatoire n'est pas signée, et l'auteur s'en est abstenu par humilité, afin que, si on trouve du bon dans son livre, on ne lui en attribue pas le mérite.

L'humilité n'était pas en effet la moindre vertu de ce bon religieux. Il avait un frère qui s'était enrichi à la Martinique et qui, par sa valeur, avait empêché les Hollandais de s'emparer de cette île. Louis XIV, pour reconnaître ce service, avait ennobli ce dit frère, lui, tous les siens et tous ses descendants. Mais parce que cela était honorable pour frère Jean, jamais il n'en parla à personne, et ce n'est qu'après sa mort qu'on a tout découvert dans les lettres que son frère lui écrivait.

Lorsqu'il était au monastère, frère Jean ne manquait pas d'assister aux matines des fêtes de premier et de second ordre. Ces jours-là il se levait à une heure du matin et il s'en allait prier Dieu au chœur,

en attendant l'office. Lorsqu'on sonnait le premier coup, il allumait la chandelle des acolytes, puis il se remettait en prières. Aux autres fêtes et les dimanches, il se levait à deux heures et se retirait dans quelque chapelle jusqu'à l'heure des laudes, qu'il venait au chœur avec les autres frères convers. Il se confessait après matines le dimanche et le jeudi, et il ne manquait pas de communier ces jours-là, car jusqu'à sa mort il retint ses pratiques du noviciat. Outre les pénitences ordinaires de la religion et celle qu'il avait obtenue de porter journellement une ceinture de crin, puis d'y ajouter la haire tous les vendredis et fêtes de premier ordre, tous les mois il demandait par billet des pénitences particulières, et il n'a cessé de le faire jusqu'à son dernier jour. Son amour de la pauvreté n'avait point de bornes. Toujours il portait de vieux habits et se refusait à ce qu'on lui en fît de neufs. Lorsque ceux dont il se servait n'étaient plus portables, il en prenait d'autres qui avaient appartenu à quelque religieux et, si usés fussent-ils, il s'en contentait, croyant déjà être trop bien pourvu qu'il eût une chappe et un scapulaire un peu honnêtes pour communier et assister à la procession. La chambre où il couchait était si petite et si incommode qu'aucun autre n'y eût voulu loger : aussi personne ne l'avait-il habitée avant lui. Elle était la seule éloignée de la communauté, perdue dans de vieux bâtiments; jamais le soleil n'y entrait et à peine avait-elle un peu d'air au moyen de fenêtres empruntées. Le mobilier répondait au reste. Mais frère Jean trouvait que c'était un très riche palais.

Deux mois avant sa mort, il lui vint un mal d'aventure à l'un des doigts, et on fut obligé de lui en couper une partie. Il endura cette opération avec une patience telle qu'il ne paraissait pas souffrir. Plusieurs autres grandes maladies furent supportées de la même manière. On ne pouvait le résoudre d'aller à l'infirmerie, et il croyait que c'était toujours trop tôt pour lui. Il fallait l'obéissance pour l'y contraindre, et encore se hâtait-il d'en sortir le plus tôt qu'il pouvait, alléguant comme raison que la viande l'incommodait et qu'il se remettrait beaucoup mieux en suivant le train commun. Quelque maladie qu'il ait eue, il ne consentit jamais à porter du linge, non plus qu'à quitter sa sergette ou sa soutane qu'il porta jusqu'à la mort.

Frère Jean avait fatigué extraordinairement lors de la Diète provinciale et, comme il était ennemi des soulagements, il fut attaqué d'une fausse pleurésie, accompagnée d'une fluxion sur la poitrine et d'une grosse fièvre, qui l'enleva en peu de jours. Il fit une confession

générale, reçut les sacrements avec une grande présence d'esprit et beaucoup de piété, et expira doucement sur les dix heures du matin, le 26 d'avril 1687.

XCIX

Du frère Eustache Huez

Frère Eustache Huez, natif de Troyes, fit profession à Saint-Faron le 23 décembre 1681, à l'âge de vingt ans. Dieu le retira du monde dès ses premières années de religion. Il avait achevé sa philosophie à Saint-Germain-des-Prés et poursuivait sa théologie à Saint-Denis, où il devint étique. C'était un modèle de vertu, une âme fort innocente et un excellent religieux. Il vit venir la mort avec la tranquillité que donne une bonne conscience et mourut diacre à Saint-Denis, le 18 août 1687.

C

Du R. P. Dom Louis Yvert

Le R. P. Dom Louis Yvert n'avait rien de froid en lui que son nom. Son cœur brûlait de ce feu divin que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre, et il l'avait si fort allumé en soi-même, qu'on peut dire qu'il en fut consumé. Il était natif de Carentan (1), dans le diocèse de Coutances, et il avait fait profession à Jumièges le 26 d'août 1673. Après celle-ci, les scrupules dont il était agité lui causèrent de grandes peines d'esprit, et il disait que c'était en punition de la vie qu'il avait menée dans le siècle, bien que ceux qui l'ont connu affirmassent que cette vie avait toujours été très innocente. Mais il fallait que la tentation purifiât cette victime, car c'en était

(1) *Carentan*, chef-lieu de canton, Manche.

une, afin qu'elle pût être agréable à Dieu, et Dieu agréa en effet sa fidélité à faire un bon usage de ses peines et son exactitude à tous ses exercices de religieux. Il reçut un don d'oraison si grand, qu'il ne perdait point la divine présence.

Dans le cours de ses études qu'il fit au Bec, il fut toujours le meilleur des écoliers. Bien qu'il demeurât lui seul chargé de recevoir les hôtes, fonction qui dans ce monastère suffirait à occuper exclusivement un religieux, il les recevait comme Jésus-Christ lui-même, avec la plus entière charité. L'entretien du mobilier et de la vaisselle de son office lui prenait bien du temps; mais il jugeait que l'obéissance réclamait de lui ce soin et que, s'il savait obéir exactement, il en saurait toujours assez en fait de science. On le voyait quelquefois fourbir une vaisselle et avoir devant soi ses cahiers, sur lesquels il jetait les yeux de temps en temps, et Dieu bénissait tellement ce saint religieux que, nonobstant ses grandes occupations, il était quand même le plus habile du cours et apte à enseigner les autres. Sa charité était si grande, en effet, qu'elle lui faisait trouver du temps pour faire des lectures à un jeune religieux si incommodé de la vue qu'il ne pouvait ni lire, ni même supporter le grand jour. Après cette lecture, frère Yvert ajoutait pour son édification et celle de son confrère quelques réflexions sur ce qu'il venait d'exposer, et le malade ne pouvait assez admirer une telle vertu.

Ses études achevées, Dom Yvert fut mis zélateur à Lyre (1). Il exerça cet emploi deux ans et demi et y mit tant de zèle et de ferveur qu'il ruina sa santé; il crachait le sang avec une telle abondance qu'on dut le mettre à l'infirmerie. Il prit par obéissance le soulagement qu'on lui donnait; non toutefois sans manifester sa peine, disant que les infirmités qu'il avait ne méritaient pas tant de soulagement. En même temps, on le retira de son emploi et on lui confia celui de dépositaire dans le même monastère. Il s'en acquitta d'une

(1) *La Vieille-Lyre*, dans le canton de Rugles, Eure. — Cette abbaye fut fondée à Lyre vers 1046 par Guillaume Fitz-Osbern et son épouse, Adélise, fille de Roger de Tosny. Placée sous le vocable de Notre-Dame, l'église fut consacrée en 1050 par Guillaume, évêque d'Evreux. On suivit tout d'abord dans le nouveau monastère les coutumes de Saint-Evroult d'Ouche d'où venait le premier abbé, puis celles de Notre-Dame du Bec. En 1188, un incendie détruisit l'église et le monastère. Au cours des siècles suivants les guerres, la commende, les ravages des Calvinistes ruinèrent la discipline régulière, et pour la relever les moines s'unirent à la congrégation des Exempts, puis en 1646 à celle de Saint-Maur, grâce à l'abbé Jacques du Perron, évêque d'Angoulême et neveu du Cardinal de ce nom qui avait été commendataire de Notre-Dame de Lyre. L'église et le monastère ont été complètement détruits.

manière si religieuse, que sa mémoire devint en bénédiction à Lyre. Lorsqu'il se fut un peu remis, on voulut le faire prêcher. Il prononça son premier sermon le jour de la Purification et y mit tant d'âme, qu'au milieu du discours son auditoire tout entier se leva de lui-même et se mit à genoux. Mais dès le second sermon, Dom Yvert fut si incommodé, qu'il fut obligé d'abandonner la prédication. Dans son office de dépositaire, il s'efforçait de porter les domestiques à Dieu ; quelquefois il les servait lui-même à table, ou bien il leur faisait des lectures de piété pour les porter à la vertu. Pendant le temps de la récréation, il allait à la cuisine donner de saintes instructions à un novice convers et lui inspirer de l'amour pour l'oraison. Pendant ses voyages, il gardait un profond silence s'occupant uniquement de Dieu, surtout dans les temps prescrits par la Règle. Il ne laissait échapper aucune occasion de se mortifier et il en eut une assez grande dans le soin qu'il prit de travailler à la conversion d'un jeune garçon calviniste, qui avait une odeur si mauvaise que personne ne pouvait approcher de lui.

Un jour qu'il dînait à terre, il était tout attentif à la lecture, en attendant que son dîner posé sur un réchaud fût entièrement réchauffé. Le Supérieur, le voyant les mains jointes, lui envoya dire que ce n'était pas le temps de la contemplation (car on était persuadé qu'il avait toujours l'esprit élevé à Dieu), et qu'il eût à manger. Aussitôt Dom Yvert prit ses mets, tout froids qu'ils étaient, et se mit à dîner.

Devant le retour de sa maladie et l'inutilité des remèdes, il se disposa à mourir, et, voyant qu'on ne se pressait pas de lui donner les sacrements, il envoya un jour quérir le sacristain et le pria de préparer tout ce qui était nécessaire à cette fin et de se hâter, car il n'y avait point de temps à perdre. Il reçut lesdits sacrements avec une grande piété et mourut fort tranquillement dans la joie d'un bon et fidèle serviteur qui va recevoir de son maître la récompense de ses services. Dom Louis Yvert décéda au Bec le 3 août 1688, et fut enterré devant la chapelle de Saint-Martin. Il a laissé un grand renom de vertu, et tout le monde le considérait comme un saint. Avant de mourir, il fit brûler tous ses papiers.

CI

Du R. P. Dom Jean Dupré

Dom Jean Dupré était de Paris, et tout jeune il avait pris l'habit religieux à Chaully (1), abbaye de l'Ordre de Cîteaux au diocèse de Senlis. Mais, voyant que la Règle y était mal gardée, il crut devoir mettre son salut en assurance; à cette fin il entra dans la Congrégation et fit profession à Saint-Remy de Reims, le 1er décembre 1666. Il était âgé de quarante-trois ans. Ses vœux prononcés, il resta dans ce monastère et y remplit l'office de dépositaire jusqu'au temps où Dom Claude Bretagne fut fait prieur de Saint-Bénigne de Dijon ; ce dernier l'appela alors près de lui pour en faire un officier. Dom Jean Dupré revint par la suite à Saint-Remy, où il mourut le 20 mai 1688 (2). Il avait coutume de réciter tous les jours l'office de la Vierge et il n'a cessé de vivre en bon religieux intérieur et retiré.

CII

Du R. P. Dom Fulgence de Chabannes

Dom Fulgence de Chabannes était d'une illustre naissance et vint au monde au château de Ververs, dans le diocèse d'Auxerre. Il méprisa les plaisirs et les honneurs qu'il eût pu espérer dans le monde, pour embrasser, à l'âge de dix-huit ans, la croix de Jésus-Christ dans l'humilité de l'état religieux. Il fit profession à Saint-Vincent du Mans, le 4 mars 1637. C'était un homme fort simple et qui avait oublié son ancienne condition dans le siècle, ainsi qu'il le

(1) *Chaalis, Châlis, Calisium*, dans le diocèse actuel de Beauvais, commune de Fontaines-les-Cornu, Oise. — En 1136 Albéric, abbé de Vezelay, cède à l'abbé de Pontigny l'ancien prieuré bénédictin de Châlis afin d'y établir une abbaye cistercienne. Ayant richement doté ce nouveau monastère pour le repos de l'âme de son frère Charles, Louis VI en fut considéré comme le fondateur et l'abbaye fut souvent désignée sous le nom de *Caroli locus*.

(2) Une *Matricule* donne le 10 mai comme date de la mort de ce religieux.

montra lorsqu'on lui vint annoncer sa nomination de prieur (1). Il se mit alors à pleurer. Toute sa vie il conserva cette simplicité d'attitude, unie à un amour sincère de la pénitence et à un grand mépris de soi-même. Aussi travaillait-il continuellement au jardin. Dom de Chabannes mourut à Blois, le 29 mai 1688.

CIII

Du R. P. Dom Julien Nermand

Dom Julien Nermand était natif de la Pallu (2), au diocèse du Mans, et il fit profession au monastère de Vendôme à l'âge de vingt et un ans, le 9 janvier 1644. Ce fut un très bon religieux, fort attaché à son devoir et fort détaché de soi-même. Plusieurs monastères l'eurent comme Supérieur. Le Chapitre général de 1672 l'ayant déchargé, il vint à Saint-Remy de Reims, où j'étais novice, occuper la place de sous-prieur. Il était d'un grand exemple et nous portait à Dieu par tous ses discours. Mais peu de temps après, on l'appela à Paris pour devenir sous-prieur de Saint-Germain-des-Prés sous le Père Brachet. Pendant plus de cinq ans, Dom Nermand vécut au milieu de Paris comme il eût fait dans un désert, uniquement appliqué à son devoir de sous-prieur et de religieux ; de telle sorte que, durant ces cinq ans, il ne sortit du monastère qu'au jour où la communauté se rendit en procession à Sainte-Geneviève. Par la suite, Dom Nermand devint prieur de Breteuil (3) et de Saint-Fiacre (4) ; mais il supplia les Supé-

(1) Dom Fulgence de Chabannes fut appelé à gouverner les monastères de Saint-Pierre de Melun en 1657 et 1660, de Saint-Calais en 1663, de Saint-Michel de Tonnerre en 1669, de Saint-Pierre de Molosme en 1672 et 1675, et de Saint-Pierre de Bèze en 1678, 1681 et 1683.

(2) *La Pallue,* commune du diocèse actuel de Laval.

(3) *Breteuil,* ch.-l. de canton, Oise. — L'abbaye de Notre-Dame doit son origine à un ancien monastère restauré sur les conseils de Drogon, évêque de Beauvais, par Gilduin, comte de Breteuil (vers 1040). Le premier abbé en fut Evrard, disciple du B. Richard, de Saint-Vanne de Verdun. Breteuil eut beaucoup à souffrir des Anglais, qui le réduisirent en cendres, forçant les moines à se retirer à Amiens (1419). Au siècle suivant, sous l'abbatiat du Cardinal Louis d'Este (1573-1581), le monastère devint la proie des hérétiques et ses biens furent dilapidés. L'abbaye de Notre-Dame de Breteuil ne fut complètement relevée que par les moines de la Congrégation de Saint-Maur, qui y entrèrent le 14 août 1645.

(4) Dom Julien Nermand fut prieur de Notre-Dame de Nogent, 1657-1663 ; de

rieurs de lui permettre d'aller attendre la mort à Saint-Benoît-sur-Loire, devant les reliques de notre Bienheureux Père. On lui accorda sa demande et il décéda en cette abbaye le 2 d'octobre 1688.

CIV

Du R. P. Dom Félix Mauljean

Dom Félix Mauljean était d'Esclavon (1), dans le diocèse de Châlons en Champagne; il fit profession à Saint-Remy de Reims le 29 janvier 1635, à l'âge de vingt et un ans. Il a beaucoup travaillé à la restauration du monastère de Corbény, et il serait difficile d'exprimer ce qu'il y souffrit dans la privation de toutes les choses les plus nécessaires à la vie. Lorsque ce monastère fut entièrement rebâti et qu'il commença à être un peu plus au large, Dom Mauljean pria les Supérieurs de l'envoyer dans un noviciat, afin de s'y préparer à la mort dans l'exacte pratique des Règles. Il décéda à Saint-Faron, le 7 novembre 1688 (3).

Saint-Thierry de Reims, 1663-1669 ; de Saint-Riquier, 1669-1672 ; de Breteuil, 1672-1684 ; et de Saint-Fiacre, 1684-1687. Il fut sous-prieur de Saint-Germain-des-Prés de 1672 à 1675 ayant pour supérieur Dom Victor Texier, puis Dom Benoît Brachet.

(1) *Eclaron*, com. du cant. de Saint-Dizier, Haute-Marne.

(2) *Corbény*, dans l'ancien diocèse de Laon, maintenant de Soissons; canton de Craonne, Aisne. — Fuyant les Normands et emportant avec eux le corps de saint Marcoul, les moines de Nanteuil, au diocèse de Coutances, trouvèrent un asile dans la villa royale de Corbény. Charles le Simple les accueillit avec faveur et leur fit construire un monastère qu'il dota généreusement d'accord avec sa femme. Il le soumit à l'abbaye de Saint-Remy de Reims. « C'est là, nous dit Dom Audebert dans ses *Mémoires*, que nos Roys après leur sacre à Reims viennent coucher et le lendemain communier devant que toucher ceux qui ont les écrouelles ». Le prieuré de Saint-Marcoul eut beaucoup à souffrir des troubles des dernières années du règne de Louis XIII et pendant la minorité de son successeur. Le 25 janvier 1653 le monastère fut réduit en cendres : seule l'église demeura debout. Le prieuré fut relevé par les religieux de la Congrégation de Saint-Maur, qui en furent mis en possession en 1661. L'église paroissiale de Corbény conserve une portion considérable des reliques de saint Marcoul.

(3) D'après quelques exemplaires de la *Matricule*, Dom Charles-Félix Mauljean serait mort le 28 novembre 1686.

CV

Du R. P. Dom Alexis Bréard

Je sais peu de choses de ce Révérend Père. Je sais seulement qu'il était de Louviers, dans le diocèse d'Évreux; qu'à l'âge de vingt ans il fit profession à Jumièges, le 21 juillet 1636 ; qu'il a composé une Histoire de Saint-Wandrille dont s'est beaucoup servie la Mère de Blémur (1); qu'il a beaucoup travaillé à l'établissement de la réforme à Beaumont, où il instruisait les enfants et leur apprenait le latin (2). Il mourut à Séez, le 12 d'août 1688.

(1) Dom Alexis Bréard s'attacha tout particulièrement à l'histoire de l'abbaye de Saint-Wandrille. La Bibliothèque du Havre conserve parmi ses manuscrits : *Compendium historiae regalis sanctaeque Fontanellae in Normannia...* La préface est signée « fr. Alexius Bréard, prior claustralis Mariani prioratus apud Bellomontem in Algia » et adressée à Dom Michel Germain, 1685 (ms. 333). La Bibliothèque de Rouen possède ce même travail (ms. 1213, 1214) et de plus les ouvrages suivants : *Le sanctuaire de la saincte et royalle abbaïe de Fontenelle, ou de Sainct Vuandrille, diocèse de Rouen en Normandie, fait et achevé le 6 octobre de l'an 1652.* (Ms. 1220) ; — *Traité des hommes illustres de la très saincte et très royale abbaïe de Fontenelle, divisé en deux parties et achevé le 2 août 1657* (ms. 1222) ; — *Le Trisergon de la saincte abbaïe de Fontenelle en Normandie, diocèse de Rouen, contenant le sanctuaire, le traité des personnes illustres et vénérables, et le triple arbre de Fontenelle,* 1662 (ms. 1216) ; — *Le Trisergon de l'abbaïe de Fontenelle, en Normandie... transcrit à Beaumont en Auge, ce 23e juillet 1682* (ms. 1217) ; — *Secundus tomus historiae Fontanellae in Normania, factae a domno Alexio Bréard, monacho et presbytero Benedictino congregationis S. Mauri, necnon priore claustrali prioratus Bellomontis in Algia, et ab eodem perfectae, mense maio currentis anni 1682* (ms. 1218, ms. 1215) ; — *Apparatus ad historiam Fontanellae sanctae,* 1685 (ms. 1219). — Voir : *Catalogue général des bibliothèques publiques de France, départements,* t. I, p. 304, 305, 306 ; t. II, p. 336.

(2) *Beaumont-en-Auge,* com. du canton de Pont-l'Évêque, Calvados. — Monastère fondé vers 1060 dans le diocèse de Lisieux par Robert Bertran, seigneur de Roncheville, et Suzanne, son épouse. Il fut placé sous l'invocation de Notre-Dame et devint un prieuré dépendant de Saint-Ouen de Rouen. Les Calvinistes le pillèrent en 1561. Les religieux de la Congrégation de Saint-Maur y entrèrent en 1662 en vertu du concordat passé en 1660 avec les religieux de Saint-Ouen. Un petit collège y fut établi qui, par une ordonnance de Louis XVI, 1er février 1776, fut converti en école militaire. De ce prieuré il reste les bâtiments conventuels du XVIIIe siècle transformés en habitations particulières et une belle église des XIIe et XIIIe siècles. — Après avoir été directeur du Séminaire de Tiron, puis de Pontlevoy, après divers séjours à Saint-Wandrille, où il exerça les fonctions de sous-prieur, et en d'autres monastères, Dom Bréard fut nommé, en 1660, prieur de Beaumont-en-Auge avec mission de tout préparer pour l'introduction des religieux réformés en ce petit monastère. Il devait le gouverner pendant vingt-quatre ans. — Voir Dom Fernand Lohier, *Dom Alexis Bréard, historiographe de l'abbaye de Saint-Wandrille* (1616-1688) dans *Revue Mabillon,* novembre 1911 ; et dans la même Revue, mai 1911 : *Notes de Dom Alexis Bréard et correspondance entre les moines de Fontenelle et ceux du Mont-Blandin à propos d'une relique de Saint-Wandrille* (1672-1682).

CVI

Du Frère Nicaise Amé

Frère Nicaise Amé appartenait à une des premières familles de Reims et, avant que d'entrer dans la Congrégation, il exerçait un emploi assez considérable dans l'Auvergne ou le Limousin. Mais Dieu lui fit connaître la vanité des choses de ce monde, et, afin de mettre son salut en sûreté, il résolut d'embrasser la vie religieuse. Il vint au noviciat dans un carrosse à six chevaux, puis il congédia tous ses gens. Par bonheur il tomba entre les mains d'un Père Maître éclairé qui, le voyant touché de la grâce, le fortifia dans le désir qu'il avait de faire une rigoureuse pénitence et lui donna d'excellents principes pour arriver à une haute perfection. Sur la fin du noviciat de ce généreux aspirant, son frère le vint voir, lui dit qu'il avait cinquante mille livres à lui et s'informa de ses intentions au sujet de cette somme. Frère Nicaise résolut d'abord d'en disposer en faveur du monastère qui était assez incommodé; mais son Père Maître, qui se conduisait par des maximes plus saintes, lui fit observer que, dans le monde, il avait été obligé par les devoirs de sa charge de faire mourir quelques personnes et qu'il fallait distribuer cette somme à leurs veuves et aux pauvres. Frère Amé suivit ce conseil et fit ensuite profession au monastère de Saint-Augustin de Limoges le 16 d'août 1676, à l'âge de trente ans.

Il fit de si grandes pénitences, qu'en peu de temps il se ruina la santé. Ses parents, informés de ses infirmités, l'invitèrent à venir à Reims reprendre l'air natal et se remettre; ils se faisaient fort d'obtenir cette grâce des Supérieurs. Mais frère Nicaise leur répondit qu'étant entre les mains de Dieu, il ne devait quitter le lieu où il se trouvait; que Dieu savait ce qui lui était nécessaire et que, si cette maladie lui devait être utile, il n'avait pas à s'y opposer. Il avait à Reims un parent qui, avant que de mourir, laissa par testament, à lui et à trois de ses frères qui étaient Jésuites, deux cents écus de pension. Les Jésuites acceptèrent avec joie et actions de grâces; frère Nicaise au contraire ne voulut rien recevoir, et il fallut les instances des siens auprès du Père Général, Dom Vincent Marsolles, pour le faire consentir à accepter une pension de cent écus. Il n'en profita guère et, comme cette pension le suivait, on le mettait dans des monastères

incommodés pour les faire jouir de cette petite subvention. Frère Amé ne dépassa point l'ordre du diaconat et mourut à Chezal-Benoît, le 23 novembre 1689.

CVII

Du R. P. Dom Jacques de Porcaro

Dom Jacques de Porcaro était de la paroisse de Saint-Xiste (1), dans le diocèse de Vannes ; il avait porté les armes et était capitaine, lorsque Dieu, le dégoûtant des vanités du monde, lui inspira de s'enrôler dans une milice où l'on n'avait à combattre et à vaincre d'autres ennemis que soi-même. Il avait trente ans quand il entra au noviciat de Jumièges, et l'année d'après, 6 décembre 1655, il y fit profession. C'était un homme fort austère, très mortifié et d'une grande édification pour les jeunes gens qui le regardaient comme un saint. Il avait les passions fortes, et toute sa vie il travailla à les vaincre. Lorsqu'il sentait venir le moindre mouvement d'impatience, on le voyait se mordre les lèvres ; ce qui empêchait qu'il en parût rien au dehors. Jamais il ne s'asseyait dans sa chambre et n'y avait même pas de siège. On croit aussi qu'il ne dormait pas sur sa couche, mais à plate terre. Bien qu'il eût travaillé toute sa vie à la mortification de ses passions, il avouait néanmoins au R. P. Prieur, avant de mourir, qu'elles n'étaient pas entièrement éteintes. C'était un contre-poids que Dieu avait laissé à ses autres vertus, pour lui donner occasion de mériter. Dom Jacques Porcaro décéda au monastère de Lyre, le 27 décembre 1689.

Il était fort assidu au travail manuel et s'y trouvait toujours des premiers. Un jour d'hiver qu'on avait donné le travail alors qu'il ne faisait pas encore tout à fait jour, Dom Jacques se trouvait assis à la porte de l'endroit où étaient les outils. Le novice qui en avait la clef arrive et voit le Révérend Père la main posée au verrou. Il lui donne un grand coup de cette clef sur la main, que Dom Jacques retire puis reporte aussitôt au même endroit. Nouveau coup de clef, suivi du

(1) *Sixt* (et non *Saint-Xiste*), ancien diocèse de Vannes, actuellement de Rennes, com. du canton de Pipriac, Ille-et-Vilaine.

même geste. Au bout de trois fois, le novice s'aperçut qu'il avait frappé un prêtre et fit des excuses, mais Dom de Porcaro lui répondit : « Allez, allez, mon frère, j'en ai bien mérité d'autres. » Et il ne se plaignit point de ce manque d'égards.

CVIII

Du R. P. Dom Pierre Robert

Dom Pierre Robert était de Vitry (1), au diocèse de Châlons en Champagne; il fit profession à l'âge de vingt ans au monastère de Saint-Denis en France, le 10 de juin 1656. Étant encore au noviciat, il se distinguait de ses jeunes confrères par sa modestie et sa mortification et il avait déjà la sainteté et la perfection des plus anciens. Le Père Maître le leur proposait comme le modèle sur lequel ils devaient se former : « Voyez-vous cet enfant, leur disait-il, il est « entré en religion avec son innocence baptismale, et cependant il est « insatiable de pénitences. » A cause de la délicatesse de sa santé, on lui refusait une partie des macérations qu'il eût voulu accomplir, et ce refus, qui était pour lui la plus sensible des mortifications, lui faisait verser des larmes, ne se jugeant pas assez pénitent. Ce n'était là que les commencements d'une vie toute sainte qu'il ne cessa de mener jusqu'au terme de ses jours.

Au cours de ses études, il se soutint parfaitement dans la piété et, comme il travaillait par obéissance et par vertu, Dieu bénit son application de telle sorte qu'il devint un des meilleurs écoliers de son cours et très capable d'enseigner. Mais les Supérieurs préférèrent lui confier la direction des âmes. Dom Pierre Robert fut prieur à Sainte-Colombe (2), à Moûtier-Saint-Jean et à Pontlevoy; dans ce dernier

(1) Plusieurs localités en Champagne portent ce nom ; et rien ne nous permet de désigner celle où naquit Dom Pierre Robert.

(2) Cette abbaye fut construite près de la basilique élevée sur le tombeau de sainte Colombe, vierge et martyre du IIIe siècle. La fondation remonterait au temps du roi Clotaire II qui, ainsi que les rois mérovingiens et les évêques de Sens, se plut à lui faire de riches dotations et à lui accorder de nombreux privilèges. Saint Loup, évêque de Sens, y reçut la sépulture (v. 623). Comme beaucoup d'autres, ce monastère devint au VIIIe siècle la proie des seigneurs laïcs avant d'être pillé et

monastère il eut en même temps la conduite des jeunes profès. Un jour qu'il avait imposé comme pénitence à un jeune religieux de prendre la discipline au réfectoire, pratique assez ordinaire en ce temps-là, celui-ci vint le trouver et lui dit qu'il ne pouvait se résoudre à cette pénitence. Le saint prieur le pria avec les paroles les plus pressantes de se surmonter en cela et, comme le religieux résistait toujours, il se jeta à ses pieds pour l'en prier et, par ce moyen, il le fléchit.

Dom Pierre Robert était un homme d'oraison et d'union continuelle avec Dieu. Il vint à Saint-Germain-des-Prés pour se faire lever une taie qui lui était survenue sur les yeux, et il nous édifia tous par sa modestie, sa patience et son zèle. Il aurait souhaité, disait-il, que sa chambre fût proche de l'église, afin de pouvoir entendre toutes les messes. Fort austère pour lui-même, il ne buvait point de vin, ni ne mangeait de poisson et, après sa mort on lui trouva sur la poitrine une grande croix armée de pointes de fer qu'il portait jour et nuit. Cela soit dit, sans parler de ses autres macérations qui nous sont inconnues. A un religieux qui l'exhortait un jour à modérer ses pénitences sous peine de se faire mourir certainement, il répondit en souriant : « Est-ce là ce que vous appréhendez? *Quanto citius, tanto « melius.* » Sa mort arriva à Pontlevoy, le 9 janvier 1690. Dom Pierre Robert avait composé un excellent ouvrage qui a pour titre : *Perfecta Dei Imago in homine viatore et comprehensore*, lequel n'a point été imprimé.

CIX

Du frère Robert Le Gay

L'on trouvera la Vie du frère Robert Le Gay dans l'Histoire que j'ai écrite de Marmoutier (1), où elle est rapportée assez au long. C'était

saccagé au siècle suivant par les Normands (887). L'abbé Théobald en 1139 y rétablit la discipline monastisque et en 1143 jeta les fondations de l'église que le pape Alexandre III consacra en 1164. Après les ruines accumulées par la guerre de Cent ans, puis par les guerres de religion, l'abbé commendataire, Robert de la Ménardière, unit en 1581 l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens à la Congrégation de Chezal-Benoît d'où elle passa en 1636 à celle de Saint-Maur. L'église et les bâtiments claustraux furent détruits après la Révolution.

(1) *Histoire de Marmoutier*, t. II, p. 541-542. M. l'abbé C. Chevalier ne donne qu'une

un très saint religieux, un apothicaire habile et un excellent infirmier. Comme il désirait pratiquer en tout l'obéissance, il demandait d'avoir toujours un religieux de chœur pour infirmier afin de pouvoir être à ses ordres, et ses instances sur ce point étaient telles, qu'il fallait contenter son humilité là-dessus. Lorsqu'il déchaussait un malade, ce qu'il ne manquait jamais de faire par lui-même, il lui baisait les pieds avec respect, adorant Jésus-Christ en la personne de ce malade. Frère Le Gay mourut à Marmoutier le 5 juin 1690.

CX

Du R. P. Dom François Bazin

Dom François Bazin était natif de Reims et ancien religieux de Saint-Remy. Peu de temps après l'établissement de la réforme, il l'embrassa dans ce même monastère et y fit profession le 30 septembre 1633, à l'âge de vingt-six ans. Toute sa vie il fut un très bon religieux, fort régulier et attaché à chacun de ses exercices. Dans son extrême vieillesse, il conservait encore les bonnes habitudes qu'il avait contractées dans sa jeunesse : à l'âge de quatre-vingts ans, il ne manquait pas un seul jour à matines et, ne pouvant plus se courber pour mettre ses chaussures, il s'y rendait nu-pieds hiver et été, tant il était ancré dans l'esprit de mortification. Dom Bazin mourut à Saint-Remy, le 18 septembre 1690.

analyse de la notice consacrée par Dom Martène à ce religieux. — Le fr. Nicolas Robert Le Gay naquit à Rouen, et, âgé de 21 ans, fit profession, comme frère convers, à l'abbaye de Saint-Faron le 25 avril 1639. Il fut envoyé à Saint-Benoît-sur-Loire pour y apprendre la pharmacie. Ce fut en 1685 qu'après avoir été dans divers monastères il fut envoyé à Marmoutier. « C'était, dit l'*Histoire de la Congrégation de Saint-Maur*, un homme de bénédiction, l'exemple de tous les frères convers, un des plus saints religieux non seulement de Marmoutier, mais de toute la congrégation. »

CXI

Du R. P. Dom Joachim Le Contat

L'on trouvera sa Vie fort au long dans l'Histoire de Marmoutier (1).

CXII

Du frère Jean-Chrysostome Bedène

Frère Jean Bedène était d'Aubussac (2), dans le diocèse de Tulle; il fit profession à l'âge de vingt-deux ans, en qualité de frère convers, à l'abbaye de Saint-Augustin de Limoges, le 28 novembre 1642. Il oublia bientôt les bonnes instructions qu'on lui avait données durant son noviciat; ses infidélités le jetèrent dans l'aveuglement et, perdant tout sentiment de Dieu, il sortit de la Congrégation et vint habiter Toulouse, où, n'étant point connu, il s'établit honorablement. Mais le Seigneur, qui ne fait jamais plus éclater la force de sa grâce que sur les plus grands pécheurs, l'ayant touché, il revint de lui-même demander pénitence. Il l'accomplit exactement et passa tout le reste de sa vie dans une très grande austérité, ne mangeant presque que du pain et ne buvant que de l'eau. Il dormait très peu et trouvait qu'une heure ou deux de repos étaient encore trop pour lui. Sa prière était continuelle. Enfin on le trouva mort sur son oratoire au monastère de Vierzon (3), l'an 1691.

(1) En publiant cette Histoire de Marmoutier, M. l'abbé C. Chevalier n'a pas cru pouvoir publier la très longue notice dont il est ici question. Il s'est borné à en donner un résumé que nous donnons en appendice à la fin de ce volume.

(2) La *Matricule* porte Jean-Chrysostome *Bedennes*. — *Albussac*, dans le canton d'Argentat, Corrèze.

(3) *Vierzon*, chef-lieu de canton du Cher. — L'abbaye Saint-Pierre doit son origine au monastère de Dèvre situé en dehors de la ville. Lorsque celui-ci eut été détruit par les Normands au commencement du X[e] siècle les moines trouvèrent un abri à leur retour dans le château de Vierzon, où s'éleva une nouvelle abbaye que les seigneurs du pays et les archevêques de Bourges dotèrent généreusement. Saint-Pierre de Vierzon fut saccagé par les Anglais en 1357. Le monastère se releva promptement. En 1671, il s'unit à la Congrégation de Saint-Maur. Les quelques bâtiments qui restent de cette abbaye ont été convertis en maisons d'habitation.

CXIII

Du R. P. Dom François Gaultier

Dom François Gaultier, natif de Louviers dans le diocèse d'Évreux, fit profession au monastère de Lyre le 10 de février 1682; il était pour lors âgé de trente-trois ans. Après sa profession, il fut envoyé au monastère de Tiron, où il rencontra un zélateur, homme d'oraison, qui l'instruisit si bien de paroles et d'exemples, qu'il ne perdait presque jamais la présence de Dieu. Son application aux choses divines allait même parfois jusqu'à la perte de l'usage des sens. Le reste de sa conduite répondait à cette perfection, et l'on assure ne l'avoir jamais surpris se permettant une parole ou un regard inutiles. Sa grande charité le portait à s'offrir pour remplacer les autres dans les exercices les plus vils et les plus pénibles. Après sa récollection, on l'envoya à Saint-Evroult, où il fut chargé de l'infirmerie. Une pleurésie qu'il contracta dans l'exercice de cet emploi mit fin à ses jours. Il mourut saintement le 23 avril 1691, et le dimanche suivant, à la conférence, le Prieur le prit pour sujet de son exhortation et le proposa à toute la communauté comme un modèle accompli sur lequel chacun pouvait se former sans crainte d'errement.

CXIV

Du frère Jean-Baptiste Morel

Frère Jean-Baptiste Morel appartenait à une des premières familles de Limoges; il avait quitté le monde à dix-sept ans, pour faire profession en l'abbaye de Saint-Augustin le 13 mai 1686. Partout il fut un modèle de vertu : au noviciat, au séminaire des jeunes profès, puis dans les études. Pendant qu'il suivait les cours à Saint-Sulpice de Bourges, le Père Abbé, que l'abbesse de la Buxière (1) avait invité à

(1 *Buxières*, *Bussières*, com. de Culan, cant. de Châteaumeillant, Cher. — Cette

officier chez elle le jour de saint Bernard, fête de leur patron, le prit avec lui pour servir de sous-diacre. Durant leur absence et tandis que la communauté était au réfectoire pour dîner, une main invisible frappa un coup à la place vide de frère Jean-Baptiste Morel, mais si violent que le lecteur s'interrompit et que toute la communauté en demeura effrayée. Au retour, ses confrères lui apprirent que la massue de saint Benoît avait frappé à sa place; mais ce récit ne l'effraya point, et il se mit à rire. Peu de jours après, ce frère tombait malade et était très promptement enlevé *ne malitia mutaret intellectum ejus* (1). Il mourut fort saintement l'an 1691, n'étant encore que sous-diacre, Le P. Dom Charles Boucher (2), son maître, a écrit sa vie, et ses parents, si je ne me trompe, la firent imprimer à Limoges.

CXV

DE THOMAS ALPORT

Thomas Alport était né à Lerisisset, au comté d'Estafaer en Angleterre (3), d'une famille noble et assez illustre, mais protestante. Lui-même fut élevé dans cette religion jusqu'au jour où Dieu permit que tombât entre ses mains un livre de piété, dont la lecture jeta des doutes dans son esprit au sujet de sa croyance. Il chercha à les éclair-

abbaye de religieuses cisterciennes fut fondée entre les années 1135 et 1160 par Ebbon de Charenton et Gunburge de Bourbon, son épouse, qui la mirent sous la dépendance de Noirlac. L'église fut reconstruite au commencement du XVI[e] siècle et consacrée le 8 décembre 1534. L'abbesse Marie de l'Aubespine de Châteauneuf transféra en 1625 son monastère dans la ville de Bourges.

(1) *Sagesse*, ch. IV, ỳ 11.

(2) Dom Charles le Boucher, né à la Flèche, fit profession, âgé de 21 ans, à l'abbaye de Vendôme le 10 août 1676. Il gouverna successivement les monastères de Saint-Martin de Fives (1693), de Breteuil (1696), de Saint-Michel du Tréport (1699), de Saint-Julien de Tours (1708, 1711), de Saint-Jean de Château-Gontier (1714), et du Tronchet (1717). Il mourut dans ce dernier monastère le 12 septembre 1719. — Dans le Manuscrit 1443 la Bibliothèque de Tours conserve *La vie de frère Jean-Baptiste Morel, religieux de la Congrégation de Saint-Maur — écrite par le R. P. Boucher, prieur de Bourgueil* (ces mots ont été rayés). Cette copie fut faite par le R. P. Claude Vallée pour Dom Louis Tasche, prieur de Marmoutier de 1696 à 1702 — *Catalogue général des Manuscrits. Départements*, t. XXXVII, p. 960.

(3) La *Matricule* indique comme pays d'origine : *Lerisifflet, comitatus d'Estafaer in Anglia*. En réalité Thomas Alport naquit à Lichfield dans le comté de Stafford.

cir et, la vérité lui étant apparue à la lumière de la grâce, il l'embrassa et fit abjuration de sa secte. Cette détermination causa tant de peine à ses parents, qu'ils ne voulurent plus le voir. Thomas, ainsi abandonné par ceux qui lui étaient le plus chers en ce monde, eut recours à Dieu, qui ne délaisse jamais ceux qui le recherchent véritablement. Il se mit chez un facteur d'orgues et apprit ce métier; puis il passa en France afin d'avoir plus de liberté dans l'exercice de sa religion. Se trouvant à Fécamp, il postula son entrée parmi nous, car, non content d'avoir embrassé la religion catholique, il aspirait encore à ce qu'elle a de plus parfait. On l'envoya à Redon, où il se stabilia en qualité de commis, le 17 juin 1655. La Congrégation, en l'accueillant, acquit, on peut dire, un grand trésor, et cela non pas tant à cause des beaux ouvrages qu'il y a produits, que parce qu'il y a mené une vie sainte et édifiante (1).

Thomas Alport était en effet persuadé que tous les chrétiens sont des pénitents; il pratiquait la mortification d'une façon très austère, prenait la discipline avec les religieux, avec un instrument de fer et non de cordes, couchait sur la dure et faisait au réfectoire les pénitences communes. Son intérieur était mieux réglé encore. Chaque jour il consacrait plusieurs heures à l'oraison, le matin d'abord après avoir récité son office de la Vierge jusqu'à la messe de six heures qu'il entendait dévotement; puis le soir avant de se coucher, durant à peu près le même temps. On peut même dire que, pendant son travail, il était tout occupé de Dieu. Il ne manquait pas non plus de faire tous les jours une lecture dans quelque livre de piété des meilleurs, ce qui contribuait grandement à conserver en lui l'esprit d'oraison. Les lumières qu'il puisait là le rendaient hardi à faire de judicieuses corrections aux domestiques et quelquefois même aux religieux. « Il n'y a que deux jours, disait-il à un jeune profès en une « rencontre, que je vous vis sous le drap mortuaire, et vous voilà « ressuscité! »

Thomas Alport forma aussi dans la piété un compagnon qui l'aidait dans la facture des orgues et qui, de l'argent qu'il gagnait, achetait de bons livres et finit par entrer dans la Congrégation. Alport mourut saintement à Fécamp le 20 d'avril 1690, laissant une mémoire en bénédiction.

(1) Parmi les orgues construites par Thomas Alport nous pouvons indiquer celles de Notre-Dame du Bec, de Notre-Dame d'Evron, et selon toutes probabilités celles de la Trinité de Vendôme.

CXVI

Du R. P. Dom Jacques Hody

Dom Jacques Hody, natif de Bayonne, fit profession au monastère de la Daurade le 13 février 1655, à l'âge de vingt-deux ans. Il a passé pour avoir été l'un des Supérieurs les plus accomplis qui furent dans la Congrégation. Il avait de l'esprit, beaucoup de religion et un grand zèle pour l'exacte pratique de la Règle. Dieu lui avait aussi donné un talent spécial pour bien élever la jeunesse. Pendant dix-neuf ans il fut sous-prieur et Maître des novices à la Daurade, et il était dans cette charge lorsque le Père Boistard y vint comme prieur. Remarquant que ce dernier n'avait pas un zèle égal au sien, il lui résistait quelquefois avec une fermeté inébranlable, et l'expérience a démontré par la suite que le Père Maître avait raison, car ceux que Dom Boistard fit recevoir contre son avis n'ont pas réussi. Le Révérend Père inspirait à ses novices un grand amour de la retraite, du silence et de l'oraison. Il disait quelquefois à ses amis que les grands talents dans les Supérieurs qui n'ont pas de zèle sont une cause de relâche, et l'événement n'a que trop fait voir qu'il avait raison. En raison de ses talents comme Maître des novices, on laissa longtemps Dom Hody dans cette charge, d'autant que, bégayant extraordinairement, on n'osait le mettre Supérieur. Il n'a pas laissé d'y réussir cependant, et il fut successivement prieur de la Daurade, Visiteur de la province de Toulouse et prieur de Sainte-Croix de Bordeaux, où il mourut le 15 mars 1692 (1).

CXVII

Du R. P. Dom Jacques de Ségure

Dom Jacques de Ségure était de Bayonne. Il fit profession au

(1) Dom Jacques Hody fut prieur de Sorèze (1678), de la Daurade (1681 et 1684), visiteur de la province de Toulouse (1687) et prieur de Sainte-Croix de Bordeaux (1690).

monastère de Vendôme le 16 septembre 1640, pour lors âgé de vingt et un ans. C'était un très bon religieux, fort charitable pour les pauvres. Le désir de les secourir plus efficacement le porta à établir à Ambournay (1), où il résidait, une apothicairerie, et il composait lui-même toutes les drogues, confections et sirops. Les guérisons qu'il opéra chez les pauvres lui attirèrent la confiance des riches. Dans tout le pays on avait recours à lui; mais le charitable Père se donnait principalement aux indigents, et il se refusait à accepter ce qu'ils lui offraient. Quant aux riches, il n'en recevait que l'argent nécessaire pour entretenir son apothicairerie, sans vouloir thésauriser. Dom Jacques de Ségure passa toute sa vie dans ces exercices de charité et mourut à Ambournay le 16 mars 1692.

CXVIII

Du frère René Gaultier

Frère René Gaultier était de Charentillon (2), dans le diocèse de Tours. Avant son entrée en religion, il était chez un gros marchand qui, voyant sa sagesse et son intelligence dans le commerce, voulait lui donner sa fille en mariage. Mais René Gaultier, préférant un établissement plus solide à l'instabilité des fortunes du monde, se fit religieux et fut envoyé à Saint-Wandrille pour l'épreuve du noviciat. Deux ans après, âgé pour lors de vingt-huit ans, il fit profession en qualité de frère convers; c'était le 5 novembre 1664. Comme il avait du talent pour les affaires et qu'il savait très bien le commerce, on le fit venir à Paris en qualité de procureur des Officiers de Saint-Denis. Il exerçait cet emploi avec une humilité et un savoir-faire qui charmaient tout le monde : aussi personne ne songeait à le jalouser. Tous les ans il opérait le recouvrement de plus de cinquante mille livres

(1) *Ambournay, Ambronay*, com. du canton d'Ambérieu, Ain. — Située dans l'ancien diocèse de Lyon, cette abbaye fut fondée à la fin du VIII[e] siècle par saint Barnard, qui devint archevêque de Vienne. Les religieux de la Congrégation de Saint-Maur en prirent possession en 1651. Une bulle du 14 janvier 1781 réunit l'abbaye d'Ambournay à l'évêché de Belley. L'église bâtie par l'abbé Jacques de Mauvoisin (1425-1437) est devenue paroissiale. Les autres bâtiments, sauf un cloître du XVII[e] siècle, sont en ruines.

(2) *Charentilly*, com. du canton de Neuillé-Pont-Pierre, Indre-et-Loire.

de recettes ; ce qui soulageait beaucoup les Officiers et le Supérieur lui-même, auquel j'ai ouï dire, s'adressant à d'autres supérieurs, que frère René était sa consolation. A toutes les fêtes un peu solennelles, ce religieux revenait à Saint-Denis ; mais on ne le voyait qu'à l'église et au réfectoire. Tout le reste du temps il demeurait renfermé dans sa chambre, vaquant à la lecture et à la prière. Il ne manquait pas non plus de venir tous les ans faire sa retraite de dix jours au monastère. Ceux qui traitaient d'affaires avec lui n'avaient pas de peine à juger, le voyant si modeste et si retenu, qu'il avait l'âme aussi grande que son corps était petit et que Dieu était avec lui. Frère René Gaultier mourut à Saint-Denis le 13 octobre 1693, et sa mémoire mérite d'y demeurer en bénédiction.

CXIX

Du R. P. Dom Jacques du Frische

Dom Jacques du Frische était natif de Séez et parent du R. P. Dom Simon Bougis. Il fit profession à Jumièges entre les mains du R. P. Dom Vincent Marsolles, le 16 juin 1663, à l'âge de vingt-deux ans. Il avait si bien profité sous la conduite d'un Père Maître aussi excellent que, dans la suite, partout il se distingua par sa vertu. Ses études achevées, on le chargea d'enseigner la rhétorique à Tiron : il s'en acquitta avec succès. Après son élévation au généralat, Dom Vincent Marsolles le fit venir à Paris pour traduire en latin la vie de saint Augustin composée par Monsieur de Tillemont (1), ensuite il le chargea de l'édition des Œuvres de saint Ambroise, qui eut le succès qu'on pouvait en attendre (2). Dom du Frische avait dessein ensuite d'entreprendre une nouvelle édition de saint Grégoire de Nazianze, mais sa vie fut trop courte. C'était un religieux fort humble et ennemi des

(1) Cette vie de saint Augustin composée par Dom Jacques du Frische et Dom Hugues Vaillant sur les notes inédites de Tillemont se trouve au t. XI de la grande édition des œuvres de ce docteur par les religieux de la Congrégation de Saint-Maur. Elle est reproduite au t. XXXII, col. 65-578, de la P. L. de Migne.

(2) *Sancti Ambrosii Mediolanensis Episcopi opera, ad manuscriptos codices Vaticanos, Gallicanos, Belgicos, etc., necnon ad editiones veteres emendata, studio et labore Monachorum Ordinis sancti Benedicti, e Congregatione sancti Mauri*, 2 in-f°, Paris, 1686-1690. Souvent reproduite, cette édition se trouve aux t. XIV-XVII de la P. L. de Migne.

charges. On avait voulu le nommer prieur de Saint-Wandrille, il s'en excusa. Lorsqu'il prenait quelques récréations qui ne dépassaient pas neuf ou dix lieues, il les faisait à pied. Il était d'humeur douce, sociable et bon confrère. Tous les emplois de la religion, il eût été capable de les remplir : il était Doyen, grand Pénitencier et administrateur des sacrements dans l'enclos du monastère. On espérait beaucoup de lui; mais la mort vint moissonner toutes nos espérances et Dom Jacques du Frische mourut à Saint-Germain-des-Prés le 15 mai 1693.

CXX

Du R. P. Dom Hilaire Pellier

Quoique Dom Hilaire Pellier ait passé dans son temps pour un homme un peu original, il était cependant bon religieux et avait de grands principes sur son état. Il était d'Ancenis, dans le diocèse d'Angers (1), et avait vingt-sept ans lorsqu'il fit profession à Vendôme, le 28 février 1639. Comme il avait quelque talent, on voulut le mettre dans la supériorité; mais à cause de ses singularités, on fut obligé de l'en retirer pour l'appliquer au temporel (2). Presque toute sa vie il a été procureur et il s'est acquitté de cet emploi en bon religieux et en honnête homme. Il avait les passions fortes et, pour travailler à les vaincre, il avait d'ordinaire le cilice sur le dos et faisait des exercices de dix jours au pain et à l'eau. Étant venu à Saint-Germain-des-Prés pour les affaires de son monastère, il fut attaqué d'un gros rhumatisme, et les médecins furent d'avis de l'envoyer aux eaux. Dom Hilaire, qui était extraordinaire en toute chose, ne fut pas de leur sentiment. Prenant conseil de lui seul, il fit chauffer une pelle de fer et l'appliqua toute rouge sur l'endroit de sa douleur et, après s'être ainsi grillé, il prit du sel et du vinaigre et en arrosa la plaie. Ce remède lui réussit et il guérit. Dans le même temps un bon frère

(1) *Ancenis,* chef-l. d'arr. de la Loire-Inférieure, appartenait autrefois au diocèse d'Angers.

(2) Le chapitre général de 1663 avait nommé Dom Hilaire Pellier prieur de Saint-Mahé de Fineterre.

convers attaqué du même mal fut aux eaux et en revint estropié et boiteux pour le reste de ses jours.

Quoique Dom Hilaire eût l'administration de tout le temporel de son monastère, il était néanmoins très pauvre, ne portait que des habits usés et les racommodait lui-même. Les affaires matérielles ne lui ôtaient pas non plus l'amour de l'étude. Il avait appris le grec et l'hébreu, et ce fut lui qui désabusa M. de Sponde, lequel, dans ses *Annales ecclésiastiques*, avait écrit que Trithème était sorcier. Dom Hilaire, ayant lu en effet les ouvrages de cet abbé, y trouva tant de piété qu'il se persuada de l'impossibilité qu'un tel homme eût des attaches avec la sorcellerie; il étudia sa sténographie, en découvrit la clef et fit part de sa trouvaille au prélat, qui l'en remercia et se rétracta dans la seconde édition de son livre (1). Dom Hilaire Pellier mourut à Saint-Serge d'Angers le 25 août 1693, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

CXXI

Du R. P. Dom Christophe Tachon

Dom Christophe Tachon était de Saint-Séver-Cap-de-Gascogne (2) et il avait fait profession à la Daurade, le 27 janvier 1649. C'était un grand homme de bien et un homme d'oraison. Lorsqu'il était sous-prieur à Aniane, se trouvant un matin après l'office en prières devant le Saint-Sacrement, il vit sur les quatre heures et demie le R. P. Dom Léandre Anez, son ancien prieur, sortir de sa tombe. Le défunt vint de son côté et lui dit qu'il allait jouir de la gloire après un séjour de

(1) Henri de Sponde, évêque de Pamiers, dans l'édition de 1678 de *Annalium ecclesiasticorum Card. Caesaris Baronii continuatio*... t. II, p. 329, s. a. 1499, s'exprime ainsi : *Ut tantum virum (Trithemium) optime caetera de Ecclesia Catholica, Ordine suo, ac re literaria meritum ab omni adeo nefandi criminis culpa immunem existimemus, fecit diligentia Eruditissimi Patris Hilarii Monachi Benedictini coenobii S. Germani Parisiensis Congr. reformatae SS. Benedicti et Mauri, qui re nobiscum post primam nostram horum Annalium editionem communicata, arcanum aperuit ambagium Trithemii, a se non parvo labore et industria adinventum, manifestaque ad ipsasmet Trithemii regulas facta probatione ostendit, nihil in toto eo opere esse conjurationis, aut invocationis doemonum, sed quae ejusmodi videntur, claves tantum esse, seu interpretationes verborum, quibus ambigue utebatur in suis epistolis.* »

(2) *Saint-Sever-Cap-de-Gascogne*, ch.-l. d'arrondissement des Landes.

huit mois en purgatoire, pour avoir été trop indulgent à ses religieux. Dom Tachon composa un petit ouvrage qui a pour titre *L'Éloquence de la chaire* et dans lequel il donne d'excellents avis aux prédicateurs. Le R. P. Dom Claude Martin le trouva si bon qu'il le fit imprimer à Paris (1). Dom Chrstophe mourut au Mas-Grenier, le 8 octobre 1693 (2).

CXXII

Du R. P. Dom Jean Blanvillain

Dom Jean Blanvillain, natif de Gonnord (3) dans le diocèse d'Angers, fit profession le 9 d'août 1649, au monastère de Saint-Mélaine, âgé pour lors de vingt-quatre ans. C'était un homme de grande probité et droiture; il exerça durant plusieurs années à Bourgueil l'emploi de cellérier et de procureur. Chaque jour il récitait l'office de la Vierge et jamais il n'omettait ses lectures spirituelles. Lorsque les affaires l'avaient occupé durant toute la journée, il ne manquait cependant pas de les faire avant que de se coucher. Ce religieux mourut à Bourgueil le 29 janvier 1694.

(1) Dom Tassin, *Hist. litt. de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 148, nous dit : « Il composa un petit ouvrage qui a pour titre, *L'éloquence de la Chaire*, où il donne d'excellents avis aux Prédicateurs. Ce livre, in-12, dédié aux Missionnaires, fut d'abord imprimé à Toulouse. Le P. Dom Claude Martin, bon connaisseur, le trouva si solide, qu'il le fit réimprimer sous ce titre : *De la saintété et des devoirs d'un Prédicateur évangélique; avec l'art de bien prêcher, et une courte méthode de catéchiser*, in-8, Paris, 1685. — Dom Tachon composa encore *La vie édifiante de la vénérable sœur Isabelle la Case de Narbonne*, Toulouse, 1687. »

(2) *Mas-Grenier*, com. du cant. de Verdun, Tarn-et-Garonne. — Ce monastère, dans l'ancien diocèse de Toulouse, connu sous les noms de *Mansum Garnerii*, *Mas-Garnier*, *Mas de Verdun* et *Mas-Grenier*, fut fondé ou restauré vers 940 par la comtesse Amélie, femme de Aton Benoît qui, de son côté, fondait l'abbaye de Lezat. Pendant longtemps ce dernier monastère prétendit maintenir Mas-Garnier dans sa dépendance. De là des luttes qui durèrent plusieurs siècles et qui amenèrent celui-ci à s'unir successivement aux abbayes de Cuxa et de Cluse. Les guerres des Albigeois, puis des Anglais, ruinèrent le monastère, qui fut restauré par l'Abbé Gérard du Prat (1464-1500). Mais dès 1574 l'abbaye fut de nouveau pillée et détruite par les Calvinistes. En 1607 les moines entrèrent dans la Congrégation des Exempts, d'où ils passèrent, après de longues contestations, dans celle de Saint-Maur. Les réformés y rétablirent la vie régulière en 1645. Du monastère, dont la construction était à peine terminée en 1790, les bâtiments qui subsistent sont devenus une habitation particulière. — Dom Ch. Tachon avait été nommé en 1663 prieur de Saint-Guilhem-du-Désert, et en 1675 de Lamourguié.

(3) *Gonnord*, com. du cant. de Thouarcé, Maine-et-Loire.

CXXIII

Du R. P. Dom André Pivain

Dom André Pivain était de Blois. Dans son enfance il servait les messes à Saint-Denis, et, quand il fut un peu plus grand, on le mit à la porte pour aider le frère portier. Dans ce temps-là Dom Martin Brimon (1), notre Maître, était malade, et, pour soulager sa langueur, il allait quelquefois à la porte. Ayant remarqué quelques bonnes inclinations en cet enfant, il résolut de lui apprendre le latin. Pivain profita si bien de ces leçons, qu'en dix-huit mois de temps il se trouvait en état d'aller en philosophie. Le R. P. Dom Claude Martin, qui était prieur de Saint-Denis, voyant cette facilité d'apprendre, plaça le jeune écolier dans un bon collège de Paris et fit payer sa pension par le monastère. Je crois même qu'il lui fit soutenir sa thèse. Pivain finissait sa philosophie, lorsque le Révérend Père revint à Paris en qualité d'Assistant du Général; dans une visite qu'il fit à son bienfaiteur, il lui demanda d'être religieux dans notre Congrégation. Dom Claude Martin se réjouit de cette ouverture et envoya le jeune homme à Lyre.

Aussitôt admis au noviciat, Pivain se distingua par sa fidélité et son exactitude. Son zélateur, qui était homme de bien, lui ayant parlé dans une de ses conférences de l'oraison et de la présence de Dieu, frère André en fut touché; il profita des enseignements de son Maître et devint lui-même un homme d'oraison. Son noviciat achevé, il fit profession le 6 juillet 1684, à l'âge de dix-neuf ans. Il entama ensuite son séminaire et ses études et laissa paraître dès lors tant de sagesse et de gravité, qu'on le regardait comme un sujet d'espérance, Il était un des meilleurs écoliers de son cours et se distinguait si bien par sa vertu, qu'au sortir de là on le mit zélateur à Lyre. Il remplit cet emploi à la grande satisfaction des Supérieurs, qui remarquaient en lui un grand talent pour bien élever les jeunes gens. Il savait en effet inspirer aux novices la piété et l'amour de l'oraison et il en était aimé tendrement.

Mais déjà ce religieux était un fruit mûr pour le ciel, et l'on croit

(1) Dom Martin Brimont, né à Saint-Masmes, au diocèse de Reims, âgé de 21 ans, fit profession à Saint-Faron le 4 octobre 1649. Il mourut à Saint-Martin de Fives le 12 juin 1690.

que Dieu lui donna un pressentiment de sa mort. Se sentant tout embrasé de l'amour divin, Dom Pivain disait en effet quelquefois à ses novices qu'il ne savait ce qui devait lui arriver, mais qu'il se sentait dans une disposition tout extraordinaire. Peu de temps après il fut attaqué d'une fièvre pourprée, qui se compliqua d'un transport au cerveau si violent que, dans un moment où l'infirmier venait de sortir, il se jeta par la fenêtre. Cette chute, bien qu'il fût tombé d'une assez grande hauteur, le remit dans son bon sens et ne lui causa qu'une légère contusion. Quand on l'eut remonté dans sa chambre et qu'il prit conscience de ce qu'il venait de faire, il en conçut autant de douleur et de contrition que s'il eût été homicide de lui-même. La violence de la fièvre l'enleva quelques jours après; c'était le 8 septembre 1693 (1), au monastère de Lyre.

CXXIV

Du R. P. Dom Placide Chouquet

Dom Placide Chouquet (2) était natif de Redon et avait fait profession au monastère de Saint-Mélaine à l'âge de dix-huit ans, l'an 1658, le 28 août. Il fut supérieur en plusieurs abbayes et il rendit son gouvernement agréable par la douceur de sa conduite. Cette douceur apparaissait dans ses paroles, lors même qu'il donnait une pénitence. Il avait un si grand soin de ses religieux que, lorsque l'un d'eux devait aller en campagne, il n'avait que faire de se mettre en peine de rien; tout ce qui lui était nécessaire, voiture, équipage, argent, se trouvait à point nommé. Dom Chouquet mourut au Mont-Saint-Michel le 17 septembre 1693.

(1) Quelques exemplaires de la *Matricule* donnent le 12 août comme jour de la mort de Dom André Pivain.

(2) Dom Martène semble avoir confondu deux religieux : Dom Mathurin-Placide Cocquen, né à Redon, profès de Saint-Mélaine, mort au Mont-Saint-Michel le 17 septembre 1693, et qui ne fut pas appelé au gouvernement des monastères, et Dom Pierre-Placide Chouquet, né à Bretteville, dans l'ancien diocèse de Séez, profès du Bec le 25 septembre 1632 et mort à Saint-Étienne de Caen. Les Chapitres généraux choisirent ce dernier pour supérieur de Saint-Germain d'Auxerre (1651 et 1666), de Moutiers-Saint-Jean (1654), de Saint-Laumer de Blois (1657 et 1660), et de Saint-Étienne de Caen (1669-1672). Il mourut en ce dernier monastère le 4 août 1674. En 1663, il avait été choisi comme Visiteur de la province de France.

CXXV

Du R. P. Dom Anselme La Rocque

Le R. P. Dom Anselme La Rocque, natif de Saint-Macaire (1) dans le diocèse de Bordeaux, entra dans la Congrégation à l'âge de seize ans. Il fit son noviciat à Saint-Augustin de Limoges, et il arriva en ce temps-là dans ce monastère une chose singulière dont il fut le témoin. Un jour, au temps de la fenaison, toute sa communauté étant en récréation dans l'enclos du monastère, on vit tout à coup un meulon de foin se lever comme en sautant, puis se disperser de côté et d'autre. Dans le même temps, on exorcisait des possédés à Poitiers ou dans le diocèse, et l'exorciste demandait au démon d'où il venait qu'il n'avait pas paru depuis quelque temps. L'esprit impur répondit qu'il venait de Limoges, où il avait voulu tenter un novice de retourner dans le siècle et que, n'ayant pas réussi, il s'était enfui dans une botte de foin. L'évêque de Poitiers, surpris de cette réponse, s'enquit s'il y avait des novices à Limoges, et on lui dit qu'il y en avait chez les Bénédictins. Il s'informa alors à Saint-Augustin si quelque novice avait été tenté de sortir, et on lui apprit que l'un d'eux en effet avait voulu retourner dans le monde; que celui-là avait redemandé ses habits séculiers avec tant d'instance que, sur le refus du zélateur à les lui rendre, il était allé jusqu'à souffleter ce dernier; mais que le zélateur, homme fort sage et fort humble, au lieu de se fâcher, s'était mis à genoux devant le novice, lequel, touché de tant de mansuétude, demanda pardon à celui qu'il venait de frapper et demeura désormais aussi ferme qu'il avait été inconstant jusque-là. Dom Anselme racontait cette histoire comme un fait dont il avait été témoin. Il fit profession le 26 mars 1635, à l'âge de dix-sept ans, et enseigna par la suite la philosophie et la théologie. Il fut prieur de Saint-Seine (2), de Saint-Bénigne de Dijon (3), de Breteuil, de Saint-

(1) *Saint-Macaire*, ch.-l. de cant., arr. de la Réole, Gironde.

(2) *Saint-Seine-l'Abbaye*, ch.-l. de cant., arr. de Dijon, Côte-d'Or. — Le monastère de Sainte-Marie de Scestre, *Segestrense* ou *Sestrense Monasterium*, fut fondé par saint Seine († c. 580), dont il prit le nom ainsi que la ville qui se construisit autour de l'abbaye. Les Sarrasins la pillèrent vers 731 : elle se releva promptement, et en 774 saint Benoît d'Aniane y embrassa la vie monastique. Dans les premières années du XIII[e] siècle, fut commencée la magnifique église qui, après bien des réparations et des remaniements plus ou moins heureux, subsiste encore et sert à la paroisse. La Congrégation de Saint-Maur avait été introduite en 1647 à l'abbaye de Saint-Seine.

(3) Abbaye fondée vers 509 en dehors des murs de Dijon par Grégoire, évêque de

Jacut (1), de Saint-Mélaine de Rennes et de Saint-Julien de Tours, où il mourut le 9 mars 1694 (2).

CXXVI

Du R. P. Dom Claude Bretagne

Le R. P. Dom Claude Bretagne appartenait à une bonne famille de Semur, dans le diocèse d'Autun; il était âgé de dix-neuf ans lorsqu'il fit profession au monastère de Moutiers-Saint-Jean, le 6 novembre 1644. Étant tout jeune prêtre, et bien que le dernier de la commu-

Langres. Ce prélat déposa le corps, récemment découvert, de saint Bénigne dans la basilique du nouveau monastère qui fut consacrée en 535. On croit que les premiers moines vinrent de Réome, et le roi Gontran dota magnifiquement la nouvelle fondation. Les évêques Albéric († 858) et Isaac († 880) s'efforcèrent d'y maintenir une rigoureuse observance et ce dernier, avec l'aide de Charles le Chauve, reconstruisit l'église. Un autre évêque de Langres, Brunon, donna l'abbaye de Saint-Bénigne à saint Mayeul, abbé de Cluni, et le B. Guillaume († 1031) fut appelé à en prendre le gouvernement. Les Coutumes qu'il y établit se répandirent dans un grand nombre de monastères. En 1001 il posait les fondations d'une nouvelle église que consacra le pape Pascal II en 1106, et qui subsista jusqu'à la fin du XIII° siècle. En 1280 en effet l'abbé Hugues d'Arc commença la construction de la basilique qui fut consacrée le 9 avril 1393 en l'honneur de Notre-Dame, de saint Bénigne, de saint Maurice et de ses compagnons. Cette église est devenue, après la Révolution, la cathédrale, et ce qui reste des bâtiments claustraux a été le palais de l'évêque de Dijon. En 1651 la Congrégation de Saint-Maur avait été mise en possession de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. Dom Anselme la Rocque fut le premier prieur des réformés.

(1) *Saint-Jacut-de-la-Mer*, com. du cant. de Ploubalay, Côtes-du-Nord. — Saint Jacut ou Jagu, venu de la Grande-Bretagne, s'établit dans l'île, ou plus exactement dans la presqu'île de Landouard, au diocèse de Dol, et y établit un monastère où il reçut la sépulture au commencement du VI° siècle. Dotée généreusement par les seigneurs du pays, l'abbaye fut ruinée par les Normands. Elle se rétablit au XI° siècle. Devenue la proie de quelques grandes familles, elle était au XVI° siècle en pleine décadence. Un chanoine de Saint-Brieuc, Pierre de Francheville, en étant devenu abbé commendataire en 1615, résolut d'y faire revivre la vie régulière et après bien des efforts put y amener les religieux de la Congrégation de Saint-Maur en 1647. Les bâtiments claustraux sont maintenant occupés par une communauté de religieuses.

(2) D'après les registres des Chapitres généraux, Dom Anselme la Rocque fut nommé prieur de Saint-Seine en 1648 et 1651 ; de Saint-Bénigne de Dijon en 1654 ; de Saint-Clément de Craon en 1660 et 1663; de Saint-Serge d'Angers en 1672; de Notre-Dame de Vitré en 1675; de Saint-Julien de Tours en 1678, 1684 et 1689; de Saint-Jacut en 1681 ; de Saint-Mélaine de Rennes en 1690; et de nouveau à Saint-Julien de Tours en 1693.

nauté, les moines de Dijon l'élurent comme conventuel (1). Ce religieux a été six ans prieur de Saint-Médard de Soissons, dont il rebâtit le monastère. Il occupa le même poste à Compiègne pendant un égal nombre d'années, puis à Saint-Remy de Reims, où il s'acquit une grande réputation. Il fut quatre ans à la tête de Saint-Bénigne de Dijon et revint gouverner Saint-Remy durant cinq autres années. Il passa un an aux Blancs-Manteaux, resta deux ans Assistant du R. P. Général, qui était alors Dom Brachet; fut élu ensuite prieur de Saint-Germain-des-Prés durant deux triennaux; enfin, après avoir été Visiteur de la province de Bourgogne, il passa à celle de Normandie (2). Il décéda à Bonne-Nouvelle de Rouen et, dès qu'il s'était senti en danger, il avait renvoyé son obédience au R. P. Général afin de mourir simple religieux. Dieu le retira de ce monde le 13 juillet 1694. Dom Claude Bretagne est l'auteur de la *Vie de Monsieur Bachelier* et des *Exercices de dix jours*, qui ont été très bien reçus du public (3).

CXXVII

Du R. P. Dom Robert Le Gastelier

Le R. P. Dom Robert Le Gastelier était des Courbons, dans le dio-

(1) Le *Conventuel* était un religieux élu par les moines d'un monastère pour les représenter à la *Diète provinciale*. Il devait être prêtre, être âgé de 30 ans et avoir neuf ans de profession. Il lui appartenait de recevoir et de présenter à la Diète les demandes ou mémoires des religieux de son monastère. Les religieux *conventuels* avaient en outre à prendre part à l'élection de divers membres ou officiers du Chapitre général dont devait faire partie un certain nombre d'entre eux.

(2) Dom Claude Bretagne fut nommé prieur de Saint-Médard de Soissons en 1657 et 1660; de Saint-Corneille de Compiègne en 1663; de Saint-Remy de Reims en 1666 et 1669; de Saint-Bénigne de Dijon en 1672 et 1675; de nouveau de Saint-Remy de Reims en 1678; des Blancs-Manteaux en 1681; de Saint-Germain-des-Prés en 1684 et 1687; visiteur de la Province de Bourgogne en 1690 et de Normandie en 1693. Dom Benoît Brachet, élu en avril 1682 comme Supérieur général pour succéder à Dom Vincent Marsolles, choisit Dom Claude Bretagne pour un de ses assistants.

(3) *La vie de Monsieur Bachelier de Gentes*, in-8, Reims, 1680; — *Méditations sur les principaux devoirs de la vie religieuse, marqués dans les paroles de la profession des religieux : Avec des lectures spirituelles tirées de l'Écriture et des Saints Pères, pour une retraite de dix jours*, in-4, Paris, 1689. Ces méditations ont été réimprimées en 1696 et en 1703. Parmi les autres publications de Dom Claude Bretagne nous mentionnerons : *Relation de ce qui s'est passé en la Procession générale et extraordinaire où on*

cèse de Sens (1). Il fit profession à Saint-Faron le 27 février 1665, à l'âge de dix-neuf ans. Ce religieux, fort pénitent et fort intérieur, avait la réputation d'un saint. Il était toujours en oraison et ne perdait pas le sentiment de la présence de Dieu. Les Supérieurs le trouvaient toujours prêt à exécuter ce qu'ils demandaient de lui. Il ne se recouchait pas après matines et, pour vaincre le sommeil, il se livrait à quelque œuvre de charité, car il était fort enclin à cette vertu. Je me souviens qu'étant passé un jour à Lagny, où il était dépositaire, on me dit qu'après matines il allait cueillir des fraises pour la communauté. Il aurait été à souhaiter que quelqu'un recueillît les actions de vertu de Dom Le Gastelier : voilà tout ce que j'ai pu en savoir. Sa mort arriva à Orbais (2) le 21 décembre 1674.

CXXVIII

Du R. P. Dom Michel Rosse

Dom Michel Rosse, natif de Verneuil (3), dans le diocèse d'Évreux, fit profession à Jumièges le 10 du mois de mai 1638, à l'âge de vingt ans. C'était un excellent religieux qui toujours se distingua par une douceur et une humilité qui charmaient tout le monde. Dieu permit pour sa sanctification l'abaissement progressif de sa vue, ce qui l'affligeait beaucoup à cause de l'impossibilité de dire la sainte messe.

a porté le corps de saint Remy durant cinq jours consécutifs en la ville de Reims, pour demander à Dieu d'estre délivrée de la peste, in-4, Reims, 1668; — *Constitutions des Filles de S. Joseph, dites de la Providence, établies dans le fauxbourg S. Germain*, in-8, Paris, 1691.

(1) Les parents de Dom Robert le Gastelier étaient seigneurs du lieu des Courbons, fief dans la commune actuelle de Saint-Sauveur, dans l'arrondissement d'Auxerre.

(2) *Orbais*, com. du cant. de Montmort dans la Marne. — Cette abbaye, dans l'ancien diocèse de Soissons, fut fondée en 680 sous l'invocation des saints Pierre et Paul par saint Réole, ou Rieul, archevêque de Reims, qui y reçut la sépulture. Les premiers moines vinrent du monastère de Rebais avec Leudemar pour abbé. Celui-ci eut pour successeur saint Rigobert, qui avait succédé à saint Réole sur le siège de Reims. D'abord très florissante, l'abbaye d'Orbais devint la proie des Hongrois, puis des abbés séculiers et commendataires et enfin des Calvinistes. En 1667, elle s'unit à la Congrégation de Saint-Maur, dont elle devint un petit monastère qui en 1789 ne comptait que cinq religieux. De l'abbaye il ne reste que l'église du XIIIe siècle et une tour fortifiée.

(3) *Verneuil*, ch.-l. de canton de l'arr. d'Évreux, Eure.

Il ne manquait cependant pas de la dire tant que sa vue le lui permit. Il devint complètement aveugle par la faute d'un oculiste qui lui creva l'œil au lieu de le lui nettoyer entièrement. A partir de ce moment il communiait tous les jours, lors même que la maladie le retenait au lit à l'infirmerie. Il se faisait dire la messe de grand matin et n'omettait pas chaque jour ses lectures de piété que venait lui faire quelqu'un de nos confrères ou un domestique chargé de prendre soin de sa personne. Ce dernier l'aidait aussi à réciter son bréviaire, et il avait une adresse merveilleuse pour trouver à propos et dire tout ce qu'il fallait.

Le reste de son temps Dom Michel Rosse l'employait à une prière ininterrompue. Il prenait ses repas à l'infirmerie et revenait coucher dans sa chambre, tant par esprit de retraite et de pénitence qu'afin de pouvoir s'entretenir avec Dieu plus librement. Un soir qu'il revenait seul par le cloître, un domestique, qui courait de toutes ses forces à l'église pour la prière, le heurta dans l'ombre avec tant de violence, que le vieillard ne put se relever et qu'il fallut le reporter sur une chaire à bras à l'infirmerie. Il y désirait passer la nuit, ne pouvant presque pas se remuer ni souffrir qu'on le touchât. La fièvre vint s'ajouter aux douleurs sensibles de sa chute et il fut enlevé en quinze jours. Il y avait plus d'un an que Dom Michel se préparait à la mort par des confessions générales et, bien qu'il envisageât ordinairement avec frayeur cette séparation de l'âme d'avec le corps, il vit venir avec un esprit tranquille le dernier instant — ce qui ne pouvait être que la récompense d'une sainte vie. Il décéda à Saint-Martin de Séez, le 30 décembre 1694. Dom Rosse avait un extérieur si religieux qu'on ne pouvait le voir sans l'aimer, et le Visiteur conçut pour ce bon vieillard une si grande amitié qu'il avait prié le Père infirmier de lui en mander de temps en temps des nouvelles.

CXXIX

Du R. P. Dom Basile de Saint-Germain

Dom Basile de Saint-Germain était d'Anneville (1), dans le diocèse

(1) Deux localités de ce nom se rencontrent dans le diocèse de Coutances : *Anneville-en-Cères*, com. du canton de Quettehou, et *Anneville-sur-Mer*, com. du canton de Lessay, Manche.

de Coutances. Il avait vingt et un ans lorsqu'il fit profession au monastère de Jumièges, le 19 de juin 1636. C'était un religieux des plus accomplis, intérieur et pénitent. Il fut supérieur jusqu'au jour où, devenu aveugle, on dut le décharger (1). Pendant plus de vingt ans il devait supporter cette infirmité sans rien relâcher de ses pratiques de pénitence, ni d'aucun exercice de religion. Tous les jours il se rendait à matines et faisait une demi-heure d'oraison avant qu'elles commençassent; il ne se recouchait pas ensuite et continuait à s'occuper de Dieu. Pendant la journée, les novices venaient lui faire des lectures de piété, et jamais aucune qui fût de simple curiosité. Les infirmités ne l'empêchaient nullement de prendre part à l'Office divin; si, par exemple, la fièvre le quittait à onze heures de la nuit, il ne manquait pas d'être présent à deux heures du matin. Il ne buvait que du petit cidre et, le soir, ne prenait que du gros pain avec du beurre. Il lavait lui-même ses sergettes, tout aveugle qu'il fût. Il s'entretenait toujours de Dieu ou avec Dieu. Ennemi des soulagements jusque dans son extrême vieillesse, on eut toutes les peines à le faire aller à l'infirmerie et il ne s'y résigna qu'à la condition de ne pas manger de viande. Le jour de saint Maur, il reçut le Viatique à la chapelle de l'infirmerie, n'ayant pu obtenir de descendre à l'église, et il mourut saintement le jour octave de la fête, 22 janvier 1695, à l'âge de quatre-vingts ans.

CXXX

Du R. P. Dom Charles Le Bouyer

Le R. P. Dom Charles Le Bouyer était fils du Lieutenant-général de Mortagne (2), dans le Perche. La bonne éducation qu'il reçut ne devait aboutir qu'à le dégoûter du monde, qu'il abandonna avec joie pour embrasser une vie pénitence. Mais son père, duquel il était tendrement aimé et qui ne l'avait pas élevé pour le cloître, ne supporta pas sans impatience la retraite du jeune homme. Il vint même à Vendôme réclamer le novice, alléguant qu'il était trop jeune pour embras-

(1) En 1657 et 1660 Dom Basile de Saint-Germain était nommé prieur de Josaphat et en 1663 de Notre-Dame de Bernay.

(2) *Mortagne*, ch.-l. d'arrondissement de l'Orne.

ser un état de cette nature, et il poursuivit sa pointe avec tant de vigueur que le R. P. Dom Vincent Marsolles, qui y était prieur, ne crut pas pouvoir s'opposer à ces réclamations. Le Lieutenant-général ramena son fils à la maison tout joyeux; mais ce dernier déclara que puisqu'on l'avait retiré du noviciat, il n'en prétendait pas moins vivre comme s'il fût demeuré au monastère. Et il fut impossible de l'amener à manger de la viande, à voir les compagnies et à se divertir; si bien que son père, fatigué d'une résistance sur laquelle il ne comptait point, finit par lui dire, tout chagrin : « Puisque tu veux vivre ainsi « avec nous, va te faire moine. » Charles prit cette parole au mot et revint à Vendôme, où il fit profession le 3 février 1639, à l'âge de dix-sept ans. Après ses vœux et ses études, il passa par toutes les charges de la religion et fut supérieur dans les principaux monastères de la Congrégation : à Saint-Jean-d'Angély, à Saint-Sulpice de Bourges, à la Chaise-Dieu. Il était prieur de ce dernier monastère, lorsque le R. P. Dom Claude Martin le proposa au généralat; mais le sort ne tomba pas sur lui, et il fut nommé Visiteur de France et ensuite prieur de Saint-Denis, puis après deux triennaux il redevint Visiteur de la même province.

Dom Charles Le Bouyer avait une conduite fort douce et il était porté à accorder des soulagements aux religieux, surtout aux jeunes. Il disait qu'en ayant été privé lui-même dans son âge mûr et se ressentant encore d'une telle privation, il ne voulait pas qu'on lui fît le reproche qu'il était en droit d'adresser à d'autres. Par ailleurs, il était fort exact, retranchait tout superflu et exigeait que les religieux fussent tels qu'ils devaient être. Lorsqu'il était Visiteur, il enleva de notre bréviaire un signet fort simple et il priva Dom Michel Germain d'une paire de gants de laine. Dom Le Bouyer mourut à Saint-Fiacre au cours de ses visites, le 27 mai 1695.

(1) Dom Charles le Bouyer fut désigné comme supérieur de Moutiers-Saint-Jean en 1666, de Saint-Sulpice de Bourges en 1669 et 1672, de Saint-Jean-d'Angély en 1675 et 1678, de la Chaise-Dieu en 1685 et 1690. Il fut Visiteur de la province de France de 1684 à 1687 et de 1693 à sa mort. Dom Tassin nous apprend qu'étant abbé de Saint-Sulpice de Bourges, il composa l'histoire de ce monastère : *Collectio rerum mirabilium quæ sub unoquoque abbate in monasterio S. Sulpicii Bituricensis evenerunt a fundatione ad annum 1675* (*Histoire litt. de la Congr. de St-Maur*, p. 159-160). C'est probablement une copie de ce travail qui est conservée à la Bibliothèque Nationale, fonds lat. ms. 13.871.

CXXXI

Du R. P. Dom François Guillemot (1)

Dom François Guillemot était de Fraise (2), dans le diocèse de Chartres. Il avait fait profession à Jumièges le 20 juin 1664, à l'âge de vingt-deux ans. Ce fut un fort bon supérieur, qui se distinguait par sa douceur, mais une douceur accompagnée de fermeté (3). Ses infirmités ayant obligé de le décharger, on l'envoya à Pontlevoy pour y être Directeur du Séminaire qui était fort incommodé. Dom Guillemot le remit en peu de temps sur un bon pied, grâce à sa sagesse et à son économie. Il avait le don de se faire aimer et craindre des pensionnaires : un seul de ses regards les maintenait dans le devoir. Il mourut en ce monastère le 20 juin 1695 et fut regretté de tout le monde.

CXXXII

Du frère François Ganneron

Frère François Ganneron, natif de Fontenay (4) au diocèse de Paris, avait fait profession à Saint-Faron à l'âge de vingt-huit ans. C'était un religieux fort exemplaire et recommandable par son exactitude à toutes les observances régulières. Il fut très longtemps portier à Saint-Denis et se distingua dans cette fonction par la douceur avec laquelle il accueillait tous ceux qui se présentaient. Il était presque toujours en prières et, lorsqu'on allait dans sa chambre, on le trouvait soit récitant son chapelet à genoux sur son oratoire, soit occupé à de pieuses lectures. Il reçut les derniers sacrements avec grande présence d'esprit et résignation, et mourut à Saint-Denis le 20 février 1696.

(1) La *Matricule* porte François de Guillemeau.
(2) *Frazé*, com. du cant. de Tiron, Eure-et-Loir.
(3) Dom François Guillemot fut prieur de Saint-Florentin de Bonneval en 1684 et 1687 et de Coulombs en 1690.
(4) *Fontenay-aux-Roses*, com. du cant. de Sceaux, Seine.

CXXXIII

D'Eustache Berault

Eustache Berault était de Mantes (1), dans le diocèse de Chartres. Il avait trente ans lorsqu'il se stabilia au monastère de Saint-Denis, le 21 novembre 1657. On lui avait confié le soin de la sacristie, et il s'acquittait de cet emploi avec grande édification. C'était un homme fort intérieur et spirituel. Il aimait la retraite et l'oraison, était fort mortifié et pénitent et avait un grand mépris de lui-même. Il était doué d'un talent particulier pour bien élever la jeunesse et il a dirigé plus de cent jeunes garçons dans les exercices de piété. Il se distingua surtout par sa douceur. Ayant rencontré un jour un pauvre homme dont le chariot s'était embourbé et qui jurait et frappait ses chevaux sans arriver à les faire avancer, Eustache, touché de compassion, l'exhorta à la patience et l'invita à ne plus jurer ainsi. L'autre, au contraire, s'emporta davantage et redoubla ses imprécations. Eustache lui demanda alors son fouet, puis en donna un petit coup aux chevaux en leur disant : « Allez, au nom de Dieu! » Et les bêtes s'élancèrent aussitôt et sortirent du bourbier. Le paysan, très surpris, tomba à genoux, demanda pardon et promit de ne plus jurer à l'avenir. Eustache Berault mourut à Saint-Denis, le 10 mai 1696, et fut fort regretté de tout le monde, mais particulièrement des pauvres qu'il assistait avec une grande charité, en qualité de dispensateur des aumônes secrètes de la communauté.

CXXXIV

Du R. P. Dom Gaspard du Crocq

Dom Gaspard du Crocq était natif de Divernoy (2) ou des environs, localité du diocèse de Boulogne. Il fit profession au monastère de

(1) *Mantes*, ch.-l. d'arrondissement, Seine-et-Oise.
(2) *Ivergny*, com. du cant. d'Avesnes-le-Comte, Pas-de-Calais.

Saint-Faron le 4 novembre 1673, âgé pour lors de vingt et un ans. C'était une âme parfaitement pure et innocente qui se soutint dans la piété et l'observance durant tout le cours de ses études, qu'il fit à Saint-Denis. Le R. P. Dom Claude Martin, qui était notre prieur, lui confia le soin de l'hôtellerie, préférablement à d'autres qui auraient pu s'y émanciper, à cause de sa maturité. On lui fit faire la rénovation des vœux alors qu'il était encore écolier et non revêtu du sacerdoce. A la fin de sa théologie, il fut nommé zélateur à Lagny, et Dom Claude Martin dit au Père Visiteur, en le lui présentant ainsi qu'un autre du même cours et de la même récollection qui venait d'être désigné comme zélateur au noviciat de Saint-Denis, que ces deux religieux étaient comme ses deux yeux. On voit par là l'estime qu'il faisait de Dom Gaspard, et moi-même je lui ai ouï dire que, si Dieu avait donné de la santé à ce religieux, il l'aurait bien poussé.

Tout ce qu'on peut affirmer de Dom Gaspard du Crocq, c'est que, depuis ses premières années en religion jusqu'à sa fin, il se distingua par sa charité et son zèle pour l'observance. Il avait beaucoup d'honnêteté envers tous ses confrères et un grand amour pour la pénitence. Quatorze ans avant sa mort, Dieu, afin de couronner en lui les dons qui enrichissaient son âme, l'affligea de maladies presque continuelles, et il devint ainsi un exemple de courage et un modèle de patience, non seulement dans les monastères où il résida, mais même dans la province entière.

Il passa les trois dernières années de sa vie à Saint-Denis et ne sortit presque pas de l'infirmerie ni du lit. En revanche, tous nos confrères le venaient voir pour le consoler et s'édifier de ses vertus. Il recevait ses visiteurs avec une honnêteté qui les charmait et il oubliait ses propres souffrances, pour compatir à celles bien moindres de ses interlocuteurs. Il était fort réservé à découvrir les bons sentiments que lui inspiraient ses souffrances et la grâce insigne que Dieu lui faisait de le conduire par cette voie. Mais lorsqu'il en parlait à ses plus familiers, ceux-ci en étaient touchés et pénétrés eux-mêmes de l'onction qu'il mettait à s'expliquer sur cette matière. Quelquefois, après une longue période de douleurs, Dieu le consolait d'une manière si sensible, qu'il lui semblait que son divin Sauveur l'embrassait comme un ami passionné.

Le détachement complet de Dom du Crocq, sa conformité à la volonté de Dieu et les lumières qu'il faisait paraître en cela étaient tout à fait admirables. Ne pouvant faire de lectures spirituelles à cause de son état, il priait nos confrères et ses amis de lui faire part

des bons sentiments qu'eux-mêmes avaient puisés dans les leurs propres, au lieu de l'entretenir de ses souffrances qu'il prétendait toujours être fort supportables. Environ quinze jours avant sa mort, il annonça à plusieurs de nos confrères que le temps était venu, et il les supplia de redoubler pour lui de prières parce qu'assurément sa fin était proche. Son union à Dieu dans les derniers instants de sa vie parut si extraordinaire, qu'il y a tout lieu de croire que, fortifié des derniers sacrements, il s'endormit du sommeil des justes. Il décéda le 29 mai 1696.

CXXXV

Du R. P. Dom Claude Martin

Sa vie a été imprimée (1). On la trouvera encore assez au long dans l'Histoire de Marmoutier (2), avec le récit de quelques-uns des miracles que Dieu a opérés par son intercession, entre autres celui d'une dame qui, depuis trois mois, avait sur les yeux une fluxion si grave qu'elle ne pouvait lire et y voyait à peine à se conduire. Cette malade n'eut pas plutôt invoqué Dom Claude, qu'elle fut guérie. Une religieuse ursuline de Sainte-Avoye (3) qui, depuis deux ans, avait la bouche dévorée d'un chancre contre lequel les médecins avaient vainement épuisé les ressources de leur art, obtint également sa guérison par l'intercession de Dom Claude Martin. Enfin Madame de l'Hôpital,

(1) *La vie du vénérable P. Dom Claude Martin, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, décédé en odeur de sainteté au monastère de Marmoutier le 9 du mois d'août 1696, écrite par un de ses disciples* [Dom Martène]. In-8, Tours, 1697 ; 2e édition, in-8, Rouen, 1698. Cette même année Dom Martène faisait paraître : *Maximes spirituelles du vénérable P. D. Claude Martin, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur ; tirées de ses ouvrages et confirmées par les sentiments des SS. Pères*, in-12, Rouen, 1692.

(2) En publiant l'*Histoire de l'abbaye de Marmoutier*, M. l'abbé C. Chevalier se borne à donner (t. II, p. 538-540) la vie abrégée due au copiste du manuscrit de la Bibliothèque de Tours. Cette notice n'est qu'un résumé des pages que Dom Martène avait consacrées dans cet ouvrage à son vénéré maître.

(3) *Sainte-Avoye*, com. du canton de Pluneret, Morbihan.

abbesse de Beaulieu (1), incommodée d'une extinction de voix qui durait depuis un an, s'était vainement adressée aux médecins et même à plusieurs saints. Par contre, au bout de la neuvaine qu'elle fit faire au Révérend Père, elle fut délivrée subitement de cette infirmité, ce dont ont témoigné par écrit les religieuses, le médecin et le chirurgien de la maison. Dom Claude Martin mourut le 9 d'août 1696 (2).

(1) *Beaulieu-en-Quercy*, com. de Ginals, canton de Saint-Antonin, Tarn-et-Garonne. — L'abbaye de Beaulieu, dans l'ancien diocèse de Cahors, appartenait à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

(2) Dom Claude Martin naquit à Tours le 2 avril 1619 et eut pour mère la vénérable Marie de l'Incarnation. Entré dans la Congrégation de Saint-Maur, il y fit profession à l'abbaye de la Trinité de Vendôme le 3 février 1642. Dix ans plus tard il fut nommé prieur de Saint-Nicaise de Meulan, d'où il passa en 1654 au même titre aux Blancs-Manteaux, puis de nouveau à Meulan en 1657. L'année suivante, il fut appelé à gouverner le monastère de Saint-Corneille de Compiègne, en 1660 et 1663 de Saint-Serge d'Angers et en 1666 de Bonne-Nouvelle de Rouen. Les Chapitres généraux de 1669 et de 1672 le désignèrent comme assistant du R. P. Général, charge à laquelle il fut de nouveau appelé en 1681, 1684 et 1687 après avoir été prieur de Saint-Denis de 1675 à 1681. En 1690, il était prieur de Marmoutier et était maintenu jusqu'en 1696. Sur ses instances il venait d'être déchargé de toute supériorité lorsqu'il mourut dans ce monastère le 9 août de cette même année. On doit à Dom Claude Martin les ouvrages suivants : *Oraison funèbre de Messire Pompone de Bellièvre, premier président du Parlement de Paris*, 1657 ; *Méditations pour les dimanches, les féries et les principales fêtes de l'année, propres à toutes sortes de personnes qui aspirent à la perfection de la vie chrétienne, composées et divisées en deux parties par un religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur*, 2 in-4°, Paris, 1669, ouvrage qui fut traduit en latin par Dom Mezger, 4 in-12, Salzbourg, 1695 ; — *Conduite pour la retraite du mois, à l'usage des religieux de la Congrégation de Saint-Maur*, in-12, Paris, 1670 ; — *Pratique de la Règle de Saint Benoît*, in-12, Paris, 1674 ; ces deux derniers ouvrages eurent de nombreuses éditions ; — *Méditations pour la fête et pour l'octave de sainte Ursule*, in-16, Paris, 1678 ; — *Méditations pour la fête et pour l'octave de S. Norbert*, Caen. — La mère de Dom Claude Martin étant morte à Québec en odeur de sainteté l'an 1672, il écrivit sa vie et la publia sous ce titre : *La vie de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, Supérieure des Ursulines en Canada*, in-4°, Paris, 1677 ; qu'il fit suivre des *Lettres de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation...* in-4°, Paris, 1677 ; *Retraites de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation avec une exposition succincte du Cantique des Cantiques*, in-12, Paris, 1682 ; *L'école sainte ou Explication familière des mystères de la foi, par la Mère Marie de l'Incarnation*, in-12, Paris, 1684. « Mais ce qui rendra la mémoire du Dom Claude Martin éternelle à la postérité, c'est la nouvelle édition de S. Augustin dont on lui est redevable, puisque ce fut lui qui en inspira et persuada le dessein au P. Général, qui leva toutes les difficultés et les obstacles qu'on y opposa, et qui fut chargé du soin de l'exécution. » Voir Dom Tassin, *Hist. litt. de la Congr. de Saint-Maur*, p. 163-176 ; — H. Brémont, *D. Martin et D. Martène*, dans *Les Lettres*, 1 nov. 1921, p. 629.

CXXXVI

Du R. P. Dom Vincent Maze

Dom Vincent Maze était de Claville (1), dans le diocèse de Rouen. Il avait vingt-quatre ans lorsqu'il fit profession au monastère de Vendôme, le 24 janvier 1639. On croit que dans le siècle il avait été capitaine, ce qui paraissait à son extérieur et à sa mine martiale. Il était de complexion si robuste et si vigoureuse, qu'à quatre-vingts ans on l'eût pris pour un jeune homme de vingt-cinq. A cause du bon usage qu'il fit de la santé que Dieu lui avait départie, il passait pour un pilier de régularité. Il était entièrement mort au monde et à lui-même et, durant près de trente ans, il ne sortit jamais du monastère pour aller aux récréations que nos confrères prennent tous les quinze jours depuis le dîner jusqu'au premier coup de vêpres. Il assistait même assez rarement à celles qui se prennent dans le monastère. Il n'était occupé que de Dieu et il surpassait les novices les plus zélés par son exactitude à tous les exercices du cloître, notamment à l'office divin de nuit et de jour. Il avait la bonté et la simplicité d'un enfant. Il ne lisait que des livres de piété : l'Écriture sainte, le Recueil des règles monastiques, les œuvres de Trithème et autres ouvrages de ce genre, se refusant tout délassement de pure curiosité. Il était toujours occupé dans sa chambre et garda assez longtemps un mal de jambe qui lui était resté d'une chute. Il était ennemi des adoucissements et disait avoir ouï dire à nos anciens que la Congrégation ne périrait que par l'infirmerie et par l'hôtellerie. Aussi eut-on toutes les peines du monde à l'enlever de sa chambre pour le conduire à l'infirmerie durant sa dernière maladie. Il mourut saintement à Saint-Martin de Séez, au mois de novembre 1696 (2).

(1) *Claville-Motteville*, com. du canton de Clères, Seine-Inférieure.
(2) D'après les *Matricules*, Dom Vincent Maze mourut le 8 ou le 10 décembre 1696.

CXXXVII

Du R. P. Dom François Barré

Dom François Barré était de Boissy-le-Sec (1), dans le diocèse de Chartres. Lorsqu'il entra dans la Congrégation, il avait fait deux ans de philosophie et trois de théologie; il savait le grec en perfection et l'hébreu, si je ne me trompe. Pourtant il n'avait que vingt-deux ans à l'époque de sa profession, qu'il fit à Saint-Faron le 4 mai 1686. Au bout de deux ans, il accompagna aux études les jeunes profès, ses confrères, et, comme aucun d'eux n'était de force à entamer la philosophie, on les envoya tous faire leur rhétorique à Saint-Nicaise, frère François Barré aussi bien que les autres, soit que le Visiteur n'eût pas suffisamment remarqué sa capacité, soit parce qu'il ne se trouvait point de cours de théologie dans la province. Ce bon frère, qui avait la simplicité de la colombe et qui s'était fait un principe d'obéir à l'aveugle à ses supérieurs et de se laisser conduire par la Providence, suivit le train ordinaire, au lieu de demander à aller en théologie, comme il aurait pu le faire sans blesser la modestie. Il fit ensuite sa philosophie dans le même monastère.

Il possédait si bien le grec que, lorsque son maître dictait ses leçons en latin, lui, il les écrivait dans l'autre langue. Le Visiteur, étant entré un jour dans sa chambre et apercevant sur la table ces transcriptions grecques, en fut extrêmement surpris. Il en demanda la cause; mais, au lieu d'admirer l'écolier et de le louer, il le mortifia, traita le chose de singularité, et l'invita à faire comme les autres. Frère François Barré reçut parfaitement bien la correction du Visiteur et, sans examiner le commandement, il transcrivit dans la suite ses leçons en latin, persuadé que le moindre acte d'obéissance vaut mieux que toute la vaine science du monde.

Ce religieux vint ensuite étudier à Saint-Denis durant trois ans et, dans cette grande communauté, il fut l'objet de l'admiration générale. A son extérieur si religieux et si modeste, on disait sans crainte de se tromper que ce jeune moine était un ange. Mes confrères m'ont

(1) Deux communes de ce nom se trouvent dans l'ancien diocèse de Chartres : l'une dans le canton de la Ferté-Vidame, Eure-et-Loir ; l'autre dans le canton d'Étampes, Seine-et-Oise.

assuré que jamais on ne l'ouït dire un mot qui n'était pas nécessaire, ni même se permettre un regard inutile. Après ses études et sa récollection, on l'envoya à Corbie, où il mourut tout jeune, le 19 février 1697, avec la réputation d'un saint. Le prieur en était tellement persuadé, ainsi que de la réalité de sa vertu, qu'il le fit inhumer proche du lieu où lui-même voulait être enterré.

CXXXVIII

Du R. P. Dom Laurent Hunault

Dom Laurent Hunault était de Craon (1), dans le diocèse d'Angers, et fit profession au monastère de Vendôme, le 7 d'août 1642. Il fut prieur à Argenteuil, à Tiron, à Saint-Wandrille, au Mont-Saint-Michel, devint Visiteur de Bretagne et, au bout de ce dernier triennat, alla prieur à Redon. C'était un très bon supérieur, fort austère pour soi-même, mais doux envers les autres. Il ne mangeait point de poisson et, au lieu de vin, il ne prenait que de l'eau chaude, même dans les grandes chaleurs de l'été. Ordinairement il disait sa messe après matines, afin de pouvoir assister ensuite à la grand'messe avec ses religieux. En vue d'engager ces derniers à garder leur solitude avec plaisir, il avait grand soin de leur acheter tous les bons livres capables de les occuper utilement. Aussi, partout où il passa, a-t-il formé de bonnes bibliothèques, suivant les ressources des monastères. Je ne sais si c'est pour avoir fait quelque dépense de ce genre qu'il fut déposé de Redon; toujours est-il qu'on l'envoya sous-prieur à Marmoutier, sous le R. P. Dom Innocent Bonnefoy (2), qui n'eut pas pour

(1) *Craon*, dans l'ancien diocèse d'Angers, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Château-Gontier, Mayenne.

(2) Dom Innocent Bonnefoy naquit à la Chaise-Dieu, dans le diocèse de Clermont. Agé de 21 ans, il fit profession à l'abbaye de Saint-Augustin de Limoges le 25 décembre 1648. Ses études terminées à Saint-Germain-des-Prés, il fut envoyé à Tiron pour y avoir la direction du collège, ensuite nommé prieur claustral à Saint-Martin de Séez, d'où on le retira pour le faire secrétaire de Dom Anselme des Ronsseaux, Visiteur de la province de Bretagne. En 1663 Dom Innocent Bonnefoy fut élu prieur de Notre-Dame d'Evron, et depuis ce temps ne sortit point de la supériorité pendant 42 ans. Après avoir gouverné Evron pendant 6 ans, il fut prieur de la Couture du Mans 1669, 1672, Visiteur de la province de Bretagne 1675, prieur de Marmoutier 1678, 1681, Visiteur de la province de Chezal-Benoît 1684, de nouveau prieur de Marmoutier 1687, de Fécamp 1690, 1693, Visiteur de la province de

lui tous les égards qu'il méritait; car jamais Père Maître n'a si rudement mortifié ses novices qu'il ne fit avec Dom Hunault. Mais à cause de sa vertu, ce dernier profitait de toutes ces épreuves. Étant supérieur, il avait contracté amitié avec quelques personnes de distinction auxquelles il écrivait quelquefois. Il portait toutes ses lettres au R. P. Prieur, qui les retirait. Un jour que Dom Hunault lui en portait une à cacheter, le Père Bonnefoy lui montra toutes celles qu'il avait écrites auparavant en ajoutant : « Vous n'avez qu'à mettre celle- « ci avec vos autres que voilà. » Le R. Père accepta l'épreuve avec soumission et ne se départit en rien du respect qu'il devait à celui que Dieu avait établi au-dessus de lui. Il resta encore quelques années à Marmoutier, puis il devint prieur de Saint-Florent-le-Vieil et ensuite de Saint-Nicolas d'Angers (1), où il mourut saintement le 16 avril 1697.

CXXXIX

Du R. P. Dom Antoine Durban

Dom Antoine Durban appartenait à une des premières familles de Mouzon (2) et il fit profession à l'âge de vingt ans, le 22 août 1646,

Bretagne 1696, prieur de Saint-Sauveur de Redon 1699, et une troisième fois prieur de Marmoutier 1702. A la suite d'une grave maladie il demanda au Chapitre général de 1705 d'être déchargé de toute supériorité. Il mourut trois ans plus tard, le 26 juillet 1708, simple religieux dans l'abbaye de Marmoutier qu'il avait gouvernée pendant une douzaine d'années.

(1) De 1657 à 1697, sauf une courte période mentionnée dans cet article, Dom Laurent Hunault fut appelé à gouverner des monastères. Il débuta à Argenteuil en 1657, puis fut prieur de Saint-Taurin d'Evreux 1660, 1663, de Tiron 1666, de Josaphat 1669, de Saint-Wandrille 1672, du Mont-Saint-Michel 1675. Trois ans plus tard, en 1678, il était nommé Visiteur de la province de Bretagne, puis prieur de Redon de 1681 à 1684. En 1690 il était rappelé à la supériorité comme prieur de Saint-Florent-le-Vieil, d'où en 1696 il passait avec la même dignité à Saint-Nicolas d'Angers. — Cette dernière abbaye fut fondée au commencement du XI[e] siècle par Foulques Nerra, comte d'Anjou, et l'église en fut consacrée en 1020 par Hubert, évêque d'Angers, sous le vocable de saint Nicolas, de saint Jérôme et de saint Lazare. Les premiers moines vinrent de l'abbaye de Marmoutier. A la suite d'un incendie le monastère à peine terminé dut être reconstruit et en 1096 Urbain II en consacra la nouvelle église. La Congrégation de Saint-Maur prit possession en 1672 de l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers. — L'église a été détruite ; subsistent les bâtiments du XVIII[e] siècle. Depuis 1854, ils appartiennent à la Congrégation des religieuses du Bon-Pasteur, qui y ont établi leur maison-mère.

(2) *Mouzon*, chef-lieu de canton, arr. de Sedan, Ardennes.

au monastère de Saint-Remy de Reims. Après ses études et sa récollection, comme il ne manquait ni d'esprit ni de piété, on le fit enseigner la philosophie et la théologie, et il vint à Saint-Denis en qualité de professeur sous le R. P. Dom Jean Harel, en même temps que le Père Chappe (1). Ce dernier, nature brouillonne et inquiète, conçut une si grande jalousie contre son collègue, qu'il tâcha de le décrier auprès des supérieurs, puisqu'il entreprit de lui faire confusion en allant disputer à ses thèses. Le Père Durban le laissa venir sans s'émouvoir; l'autre entama la discussion, mais ne tarda pas à tomber lui-même dans la confusion qu'il s'était proposé d'infliger à son confrère.

A la suite de son professorat, Dom Antoine Durban fut créé successivement prieur de Saint-Jean de Laon, puis de Corbie, et c'est de cette dernière maison qu'on le tira pour l'envoyer à Rome occuper le poste de Procureur général. Il s'y acquit la réputation d'un homme de savoir et de piété et y lia une étroite amitié avec le cardinal Bona (2), qui estimait beaucoup la Congrégation. Lorsque ce personnage était près de mourir, le Père Durban l'alla voir et sollicita de lui quelques bons avis pour le gouvernement de notre corps. Le Cardinal lui recommanda alors les points suivants : nous tenir très éloignés du monde, avoir un grand amour de la retraite et de la solitude, fermer l'oreille aux reproches des séculiers qui se plaignent que nous vivons trop retirés et seulement bons pour nous-mêmes. Il insista surtout pour que la Congrégation ne fît aucun établissement en Italie. Le

(1) Né à Dijeon, dans l'ancien diocèse de Clermont, Dom François Chappe, âgé de 21 ans, fit profession à Saint-Augustin de Limoges le 9 juin 1648. « Dieu lui avait donné de grands talents, il avait de l'esprit, était bon philosophe, bon théologien, bon prédicateur ; mais c'était un esprit inquiet et hardi qui fit un mauvais usage de ses talents. » Pendant une vingtaine d'années en effet, il ne cessa de susciter de graves ennuis à ses supérieurs, sachant trouver aide et protection près de grands personnages de la Cour ou du Parlement. Il finit par sortir de la Congrégation. Abandonné de ceux qui l'avaient soutenu, il demanda plusieurs fois à y rentrer ; mais les supérieurs, instruits par une dure expérience, ne crurent pas devoir lui accorder cette faveur. Il mourut en 1706.

(2) Jean Bona, liturgiste et théologien, naquit à Mondovi en Piémont le 12 octobre 1609, d'une ancienne famille française. En 1625 il entra dans la Congrégation cistercienne des Feuillants et fit profession au monastère de Pignerol le 2 août 1627. Il professa à Rome la philosophie et la théologie et trois fois fut élu Supérieur général de son ordre. Créé cardinal le 29 novembre 1649, il mourut à Rome en odeur de sainteté le 27 octobre 1674 après avoir toujours témoigné de son affectueuse bienveillance pour les supérieurs et les principaux religieux de la Congrégation de Saint-Maur. Publiés à Anvers en 1677, à Paris en 1678, ses *Opera omnia* ont eu de nombreuses éditions. La meilleure est celle que donna Robert Sala, 4 in-f°, Turin, 1747-1755. Le 4e volume est consacré à la correspondance du cardinal Bona.

Père de la Chaise (1), confesseur du roi, travaillait en ce temps-là à séculariser l'abbaye d'Ainay, qui est située à Lyon au confluent des rivières de Saône et du Rhône (2). Le R. P. Durban y forma des oppositions et arrêta tous les projets de ce Père, qui, ayant la puissance en main, fit donner par le roi à notre confrère l'ordre de revenir de Rome. Ensuite de quoi, il vint facilement à bout de ce qu'il avait entrepris.

Après son retour en France, les supérieurs nommèrent le Père Durban prieur de Saint-Laumer de Blois, où, par sa douceur et ses manières aimables, il gagna bientôt la confiance et l'affection de tous ses religieux. Il fut ensuite Visiteur de la province de Bourgogne, puis de celle de France. Tandis qu'il s'acquittait de son mandat à Saint-Denis, la mère de Dom Jean de Léau (3) vint le prier de vouloir bien faire venir son fils à Argenteuil, afin d'avoir la consolation de le voir quelquefois. Elle ajouta qu'elle meublerait sa chambre et payerait sa pension. Le Révérend Père lui répondit : « Madame, si vous m'aviez « demandé simplement de faire venir votre fils à Argenteuil, non « seulement je l'y aurais envoyé, mais pour votre satisfaction je « l'eusse même fait venir à Saint-Denis. Mais dès lors que vous me « parlez de lui donner une pension, je vous promets que, tant que je « serai Visiteur, il n'y mettra pas le pied. A Dieu ne plaise que je « laisse introduire des choses semblables dans la Congrégation ! »

Après être demeuré Visiteur durant deux triennaux, Dom Durban devint, avec le R. P. Dom Simon Bougis, assistant du R. P. Général

(1) François d'Aix de la Chaise, né au château d'Aix en Forez le 25 août 1624, entra en 1649 dans la Compagnie de Jésus. En 1675 il devint confesseur du roi Louis XIV et fut chargé de la feuille des bénéfices. Il mourut à Paris le 20 janvier 1709.

(2) Ainay, *Athenacum*, très ancien monastère qui, à une époque inconnue, se plaça sous le vocable de saint Martin et adopta la règle de saint Benoît. Après avoir été détruit lors des incursions des barbares, il fut relevé par l'archevêque de Lyon, Aurélien († 895). Un de ses successeurs, Amblard († 978) continua l'œuvre commencée et en 1107 Pascal II consacra une nouvelle basilique construite par l'abbé Gaucerand. En 1576, les Huguenots s'emparèrent de Lyon, les églises furent profanées, les monastères saccagés. Tel fut le sort de Saint-Martin d'Ainay, qui ne garda guère que son église autour de laquelle se groupèrent quelques moines. Ceux-ci ne purent relever les ruines. Au siècle suivant, la Congrégation de Saint-Maur aurait pu élever un nouveau monastère, faire revivre la vie bénédictine; mais de puissants personnages s'opposèrent à cette restauration. En 1685 Saint-Martin d'Ainay devenait une collégiale dont les moines sécularisés étaient les premiers chanoines. Après la Révolution, l'église transformée en magasin d'habillements militaires fut rendue au culte.

(3) Jean Delleau, né à Hesdin, dans l'ancien diocèse de Boulogne, âgé de 24 ans fit profession à Vendôme le 14 mai 1652. Il mourut à Saint-Pierre de Corbie, le 17 octobre 1698.

Dom Claude Boistard, et on les regarda tous deux non seulement comme des hommes sages et éclairés, mais comme des personnes d'une fermeté inébranlable et capables de retenir le Général, qui était naturellement facile. Six ans après, le P. Durban fut élu prieur de Saint-Germain-des-Prés, et il commençait à y mettre la communauté sur un bon pied, lorsque Dieu voulut l'éprouver par l'une des maladies les plus cruelles que l'on puisse souffrir. Il en supporta les souffrances avec une patience qui nous laisse croire que par elle furent purifiées les petites taches qui auraient pu souiller son âme. Il mourut dans ce monastère le 18 octobre 1697, et fut enterré dans la chapelle de la Vierge, emportant les regrets de toute sa communauté (1).

CXL

Du R. P. Dom François Thomas

Dom François Thomas, natif de Nogent-le-Rotrou (2) dans le diocèse de Chartres, fit profession à Vendôme le 23 de janvier 1649, à l'âge de dix-huit ans. Sa piété foncière lui donnait un extérieur fort religieux. Lorsqu'il faisait ses études à Fécamp, il gagna Messieurs les Anciens de telle sorte qu'ils demandaient que ce fût lui qui leur payât leurs pensions. Ses cours achevés, on le fit procureur dans les principales maisons de la Congrégation : à Corbie, à Saint-Remy de Reims, à Bonne-Nouvelle d'Orléans (3), à Saint-Germain-des-Prés et enfin à Saint-Denis, où il exerça cet emploi durant dix-sept ans. Il

(1) Dom Antoine Durban fut en 1669 prieur de Corbie. De 1672 à 1681 il vécut à Rome comme procureur de la Congrégation. De retour en France, il gouverna Saint-Laumer de Blois de 1681 à 1684, et de cette dernière date à 1690 fut successivement Visiteur des provinces de Bourgogne et de France. De 1690 à 1696 il fut avec Dom Simon Bougis assistant du R. Père Général. Il fut ensuite prieur de Saint-Germain-des-Prés.

(2) *Nogent-le-Rotrou*, ch.-l. d'arr., Eure-et-Loir.

(3) *Bonne-Nouvelle d'Orléans*, très ancien monastère qui, à l'origine, dut être occupé par des religieuses et était nommé *Beatae Mariae puellare monasterium*. Mais dès 840 il était en la possession des chanoines. Le roi Robert en 1021 le fit reconstruire, et il était tombé au pouvoir des seigneurs séculiers lorsqu'il fut donné en 1149 par Simon de Beaugency et Manassès, évêque d'Orléans, à l'abbaye de Marmoutier dont il devint un prieuré. En 1567, les Calvinistes ruinèrent le monastère de Bonne-Nouvelle et en détruisirent l'église. Un siècle plus tard, en 1653, la Congrégation de Saint-Maur y mit la réforme et le reconstruisit en entier. De nos jours il est occupé par la préfecture du Loiret.

avait tant de prudence et de retenue, que les séculiers avec lesquels il traitait ne le quittaient jamais qu'édifiés et qu'en aucune occasion on ne l'a entendu mal parler de personne. Il était ennemi des procès, et, lorsqu'il s'agissait d'en soutenir ou de les entreprendre, son premier soin était de se poser comme adversaire contre lui-même et de rechercher tous les moyens qu'on pouvait faire valoir contre les monastères dont il entreprenait de soutenir la cause. Quand il avait bien pesé tous les arguments, il prenait son parti. Il ne manquait pas tous les ans de faire sa retraite de dix jours, et chaque fois il reconnaissait le danger de l'état où il était et le bonheur des religieux qui n'ont rien à faire que de penser à leur salut. Aussi ses résolutions se terminaient-elles toujours par la détermination de quitter son emploi. Mais, d'autre part, il était si utile à la religion, qu'on résolut de ne plus lui permettre cet exercice. Il n'en persista pas moins dans ses instances et il en fit tant qu'à la fin on accéda à sa demande, à la condition toutefois qu'il demeurerait à Saint-Denis et aiderait les Officiers de ses conseils. Cependant, pour n'être pas tout à fait inutile à la religion, il entreprit la mise en ordre du chartrier et il en fit un inventaire raisonné en quatre gros volumes, ouvrage immense qui servit infiniment au Père Félibien pour composer l'Histoire de Saint-Denis (1). Dom François Thomas mourut le jour de saint Martin, onzième de novembre, l'an 1698, qui était l'anniversaire de sa naissance.

(1) Dom Michel Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*, in-f°, Paris, 1706, p. 524 : « Depuis environ vingt ans celuy des religieux de Saint-Denys qui eut plus de part au maniement des affaires temporelles, fut Dom François Thomas dont je ne puis assez louer la vertu, la sagesse et l'assiduité au travail. Mon sujet m'engage de marquer icy qu'il dressa un ample extrait en forme d'inventaire de toutes les chartes de l'abbaye de Saint-Denys depuis le premier siècle de sa fondation jusques vers l'an 1500. Ce travail qui lui a cousté près de dix ans, est le fruit d'une patience incroyable; et l'ordre joint à l'exactitude qu'il y a apportée pour rendre son ouvrage utile est la preuve de son bon esprit et de sa profonde intelligence dans les affaires. Aussi ne manquait-il pas d'expérience, ayant eu pendant plus de trente années la conduite du temporel dans plusieurs monastères et dans Saint-Denys même, où après s'estre acquité de son employ avec beaucoup d'honneur et d'édification, il obtint par ses instances réitérées d'en estre déchargé, afin de vivre plus retiré et mettre quelques années d'intervalle entre la dissipation presque inséparable du maniement des affaires temporelles et le repos de l'éternité. Exemple qui doit servir d'instruction à tous ceux qui passent la meilleure partie de leur vie dans les mêmes fonctions. » — Les *Archives Nationales*, LL 1189, conservent l'*Inventaire manuscrit des Chartes de l'abbaye de Saint-Denis-en-France, selon l'ordre des dates d'icelles, commencé en l'an 1688 par Dom François Thomas.*

CXLI

Du R. P. Dom Claude Carrel

Le R. P. Dom Claude Carrel était natif de Rouen. Il fit profession âgé de vingt-trois ans au monastère de Vendôme, le 28 novembre 1647. Les principaux monastères de la province de Normandie l'eurent pour Supérieur (1). On assure qu'il a toujours vécu dans une grande innocence et simplicité et, bien qu'il eût l'esprit élevé et une très grande capacité, il n'est jamais sorti des bornes de l'humilité. Il était exact observateur des Règles et d'un détachement très parfait. Il aimait la mortification et pratiquait une sévère pénitence, sans affectation toutefois. Tous l'aimaient et l'honoraient, bien qu'il ne fît rien pour s'attirer l'estime des hommes. Dans son extrême vieillesse il lisait encore au réfectoire, y faisait le service de table et se refusait, tant il était encore actif, à accepter l'aide d'autrui. Il vivait fort retiré et on ne le voyait quitter sa chambre que pour aller au confessionnal ou à quelque travail des mains. Ses occupations n'avaient rien de divertissant, comme par exemple de cultiver des fleurs; il y cherchait plutôt la mortification du corps et la pénitence. Il ne faisait non plus que des lectures solides.

Dom Claude Carrel fut attaqué, après avoir dit la messe le jour de saint Jean, d'un grand vomissement qui lui dura deux jours. On ne put lui donner le saint viatique pour cette raison, mais il reçut l'extrême-onction avec une grande présence d'esprit et répondit à toutes les prières; ce qu'il fit aussi à la récitation des prières des agonisants. Il conserva cette lucidité jusqu'à son dernier soupir et mourut à Fécamp le 26 juin 1699 (2).

CXLII

Du R. P. Dom Michel Philippe

Dom Michel Philippe était de Nogent-le-Rotrou, dans le diocèse de

(1) Les Chapitres généraux nommèrent Dom Claude Carrel prieur de Saint-Taurin d'Evreux en 1666 et 1669, de Tiron en 1672, de Saint-Wandrille en 1675, et de Saint-Pierre de Conches en 1678 et 1681.

(2) Plus exactement 26 juillet.

Chartres. Il vint à Paris étudier la philosophie après avoir fait ses humanités à Tiron, et il avait vingt ans lorsqu'il prononça ses vœux à Saint-Faron, le 22 janvier 1687. Il fit preuve d'une grande régularité au cours de ses études, mais il était à peine sorti de ces dernières qu'il fut attaqué d'un grand mal de poitrine. On crut que le changement d'air lui procurerait quelque soulagement et on l'envoya prendre le lait à Jumièges. Au lieu de cela, son mal s'aggrava, de telle sorte qu'il ne pouvait ni remuer ni demeurer couché. Sa patience charmait tout le monde, et quand on lui demandait s'il souffrait, il répondait avec humilité : « Je souffre beaucoup, mais non pas autant « que je le mérite. » Et lorsqu'on l'interrogeait encore comment il se portait : « Tout doucement », disait-il. Quand on lui apporta le saint viatique, il fit un effort pour se mettre à genoux et souffrit tant dans cette posture, qu'il pensa expirer. Il vécut pourtant encore quelque temps, et, comme on lui exprimait l'espoir qu'il pourrait en revenir, il dit simplement qu'il ne le souhaitait pas. Il demandait continuellement à Dieu le don de persévérance. Il souhaitait aussi d'avoir toujours à ses côtés le R. P. Dom Simon Bougis, qui contracta une maladie par son assiduité auprès de ce malade. Enfin, après être demeuré longtemps dans sa chaise sans pouvoir faire le moindre mouvement, Dom Michel Philippe fut emporté par une hydropisie qui se joignit à sa maladie de poitrine. Il mourut le 2 d'octobre 1699.

CXLIII

Du R. P. Dom Martin Le Poitevin

Le R. P. Dom Martin Le Poitevin était d'un lieu qu'on nomme en latin *S. Johannes de Nigra Palude* (1), dans le diocèse d'Avranches. Il avait vingt-quatre ans lorsqu'il fit profession au monastère de Saint-Melaine le 15 d'octobre 1641. Comme c'était un homme fait qui joignait une grande piété et beaucoup de régularité à un fonds de sagesse, on lui donna bientôt entrée dans les emplois et il remplit les premières charges de la religion. Il fut prieur et maître des novices dans plusieurs monastères (2) et il s'acquitta de ces deux charges

(1) *Noirpalu*, com. du canton de la Haye-Pesnel, Manche.
(2) Dom Martin Le Poitevin fut désigné comme prieur de Saint-Valéry en 1651,

avec tout le soin qu'on pouvait attendre de lui. Par le renom de sainteté que ses vertus lui avaient acquis, il réussit grandement à inspirer à ses novices le détachement du monde, le mépris de soi, l'amour des exercices les plus humiliants et surtout l'amour du travail manuel. Il forma ainsi d'excellents sujets pour la religion.

Tandis qu'il était prieur à Saint-Florent, Dom Martin Le Poitevin fut attaqué d'ulcères aux jambes; il en rendit grâces à Dieu, espérant obtenir sa décharge par ce moyen. A la suite de ses représentations, les Supérieurs majeurs lui ôtèrent le soin des novices pour le confier, avec la charge de Père maître et de sous-prieur, à Dom Louis Tasche, qu'ils firent venir de Normandie. Ce dernier était un imitateur de Dom Le Poitevin et un successeur tel qu'il pouvait le désirer; aussi, après s'être déchargé sur lui du noviciat, ne tarda-t-il pas à se démettre du priorat en sa faveur (1).

Dom Le Poitevin, ainsi redevenu simple religieux, fut envoyé à Saint-Vincent du Mans, comme dans un milieu où il pourrait trouver le plus de soulagements. Mais telle n'était point la pensée qu'il avait eue en se faisant déposer; il n'en devint que plus mortifié, plus amateur du travail manuel et de la pénitence. Sur ses jambes pourries il jetait souvent du sel et du vinaigre, afin de souffrir davantage. Il mangeait très peu et assaisonnait toujours ses mets de quelque mortification. Si on lui servait un réchaud, il l'acceptait; mais après avoir fait chauffer son poisson, il en prenait un morceau sur l'assiette, le laissait refroidir et ne le mangeait que froid. Il mettait le reste en pièces et le renvoyait. Un jour qu'il était tombé d'un degré, il ne laissa pas que de se traîner à matines. En dépit de son grand âge et de ses infirmités, il ne se relâchait en rien du travail, et l'on était dans l'admiration de voir un vieillard de quatre-vingts ans s'en allant au jardin, une bêche à la main. Plus admirable encore était la conduite des Supérieurs, qui ne craignaient pas d'exercer la vertu d'un homme vieilli dans les principaux emplois de la religion. Un jour, le R. P. Dom Louis Trochon, qui était Abbé, entra dans le jardin pen-

de Sainte-Colombe de Sens en 1654 et 1657, de Saint-Pierre de Bourgueil en 1669 et 1672, et de Saint-Florent de Saumur en 1675 et 1678.

(1) Né à Gauciel, au diocèse d'Évreux, Dom Louis Tasche, âgé de 21 ans, avait fait profession à Jumièges le 27 août 1659. Il gouverna les monastères de Saint-Florent de Saumur de 1681 à 1687, de 1711 à 1714; de Saint-Pierre de Bourgueil de 1687 à 1690; de Marmoutier de 1696 à 1702, de 1705 à 1711. Il venait d'être de nouveau prieur de cette abbaye lorsqu'il mourut le 31 décembre 1719. Entre-temps il avait eu à exercer les fonctions de visiteur de la province de Bretagne de 1702 à 1705.

dant une récréation muette et arracha un grand nombre de jeunes plantes des meilleurs fruits, objets de tous les soins de Dom Le Poitevin. Celui-ci était présent au massacre et n'ouvrit pas la bouche pour se plaindre. Se peut-il voir une vertu plus héroïque? Dom Claude Martin estimait tant ce Révérend Père, que, pasant au Mans pour se rendre à la diète, il ne laissa pas, tout Supérieur qu'il fût, de se jeter aux genoux de Dom Le Poitevin et de lui demander sa bénédiction. Ce saint religieux mourut à Saint-Vincent du Mans le 7 mai 1700.

CXLIV

Du R. P. Dom Laurent Faidy

Dom Laurent Faidy fut un des plus saints religieux de la Congrégation et l'un des plus pénitents ; il fut aussi un prédicateur vraiment apostolique, ne prêchant pas moins bien de parole que d'exemple. Je sais très peu de chose touchant ce grand serviteur de Dieu ; mais par ce peu on pourra juger du reste. Il était de Saint-Maixent et avait fait profession à Saint-Augustin de Limoges le 31 d'août 1637. Dieu lui avait donné du talent pour la prédication, et il le fit valoir avec fruit, sans rien relâcher néanmoins de l'office divin, ni des autres exercices de la religion. Il faisait souvent deux sermons par jour et était très habile controversiste : aussi procura-t-il en Poitou la rentrée dans le giron de l'Église à plusieurs Calvinistes. Il parlait avec force et onction sans lasser jamais ses auditeurs. Étant monté en chaire à Fécamp, un vendredi saint à six heures du matin, il n'en descendit qu'à onze. Sa Passion avait duré cinq heures entières, et les auditeurs y étaient si attentifs que ce temps ne leur avait paru duré presque rien. Cette longueur pourtant recula de beaucoup les offices divins et les autres exercices : aussi, à la sortie du réfectoire, Dom Faidy demanda-t-il pardon de son indiscrétion, discipline en main. Et cette action fut une seconde prédication. Ce religieux était fort sobre et ne prenait pas en huit jours ce qu'un autre d'appétit moyen eût absorbé de nourriture en un seul. Après s'être livré à l'étude jusqu'à dix heures du soir, il se mettait à genoux sur sa couche, ramenait la couverture sur ses épaules, penchait la tête et les mains sur son chevet et dormait environ trois heures dans cette posture. Dom Laurent Faidy mourut au Mas-Garnier, le 13 mai 1700.

CXLV

De frère Charles Teinturier (1)

De ce jeune religieux qui mourut n'étant encore que diacre, on peut dire : *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.* Il était natif de Rouen. Son père, qui avait de la piété, l'offrit à la sainte Vierge au moment de sa naissance et lui donna une si bonne éducation, que l'enfant conserva son innocence baptismale. Ce fut pour ne pas perdre ce précieux dépôt que le jeune Charles entra dans la Congrégation et fit profession au monastère de Lyre, le 15 juin 1696. Le même jour, il prit la sainte Vierge pour sa mère et, depuis ce temps-là, tous les samedis il communiait en son honneur. Sous la tutelle d'une si bonne Mère, il ne pouvait que progresser en vertu ; il s'y sentit aussi fortifié par la lecture de la Vie de Dom Claude Martin, qui lui servit beaucoup pour s'élever à Dieu.

Son séminaire de jeune profès terminé, on envoya frère Teinturier étudier la philosophie à Caen ; mais Dieu se chargea de l'instruire dans la science de la croix, qui lui fut beaucoup plus utile par l'usage qu'il en fit dans ses souffrances. La maladie qu'il lui envoya ne servit en effet qu'à rendre sa vertu plus éclatante. Ce jeune religieux tint son mal caché jusqu'à ce que, n'en pouvant plus de douleur, un jour de Toussaint, il en parla à son prieur. Il ne voulut cependant voir le chirurgien qu'après que le R. P. sous-prieur eut jugé lui-même s'il était nécessaire de se remettre entre les mains du praticien. Mais le mal fut jugé si grave, qu'en désespoir de trouver à Caen des chirurgiens assez habiles, on crut devoir l'envoyer à Rouen. Toute la science de ceux qui le traitèrent ne réussit néanmoins qu'à prolonger la vie du malade de quelques mois, à multiplier ses souffrances et à donner à nous autres un modèle de douceur et de piété. Sans se départir de son calme, il eut à subir une des plus terribles opérations de la chirurgie. On l'obligea ensuite de se tenir jour et nuit dans la même situation sans remuer, et il s'y prêta encore avec docilité. Il ne se plaignait que de la dépense faite pour le soulager, car il aimait la pauvreté. Le reste, il le considérait comme une faveur divine et il répétait souvent joyeusement : *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce...*

Le pieux malade communiait fréquemment, récitait son office et se

(1) Il est aussi appelé Jean Tainturier.

faisait faire des lectures de piété. Le jeudi saint il fit effort pour venir à l'église accomplir le devoir pascal avec nos confrères et en rapporta une fièvre lente ; l'hydropisie et des abcès qui se formèrent dans son corps achevèrent de le réduire à l'extrémité. Il vit arriver la mort comme un terme à ses infidélités et à ses faiblesses et s'y prépara avec un redoublement de ferveur. Presque tous les jours il se faisait réciter les prières des agonisants et demeurait continuellement uni à Dieu. En ma présence il lui adressait des prières si ardentes, que j'admirais la fécondité d'esprit de ce frère et la grâce qui abondait en lui. Il assistait en esprit à tous les divins Offices et, s'étant assoupi une fois pendant qu'on les célébrait, il regarda cet assoupissement comme une grande tentation. Sa soumission et sa résignation furent surtout mises à l'épreuve par le refus indiscret des choses les plus nécessaires et les plus raisonnables que lui fit l'infirmier, homme très imprudent et très incapable de son office. Frère Teinturier reçut les derniers sacrements avec une piété extraordinaire et demanda pardon à Dieu et à nos confrères : la veille de sa mort, il récita dévotement la prose au Saint-Esprit et nous remercia des derniers services que nous lui avions rendus. Quelques jours auparavant il avait fait la même chose aux domestiques. Il s'éteignit le jour de la Pentecôte, 30 mai 1700, à minuit un quart, après une agonie de onze heures. Il avait le crucifix à la main, et ses dernières paroles furent : *Domine Jesu, suscipe spiritum meum.*

CXLVI

Du R. P. Dom Jean Aubry

Dom Jean Aubry, natif de Reims, avait dix-neuf ans lorsqu'il fit profession à Saint-Remy de cette ville, le 8 décembre 1669. Il suivit presque toute sa vie le train commun. Étant sacristain aux Blancs-Manteaux, il allait un jour fermer les portes de l'église, lorsqu'il y trouva une pauvre femme qui, je crois, demandait l'aumône à cette place. Elle lui parla de Dieu d'une manière si élevée que le Révérend Père en fut touché. Ils eurent encore dans la suite quelques entretiens qui firent en Dom Jean Aubry un tel changement, qu'on peut dire de lui : *Mutatus est in virum alterum.* Depuis ce temps il pratiqua

l'oraison et la pénitence, et à sa mort, qui arriva le 5 juin 1700, on lui trouva le corps chargé d'instruments de pénitence.

CXLVII

Du R. P. Dom Jean Astor de Gérenton

Dom Jean Astor de Gérenton était natif de Moustier (1), dans le diocèse du Puy. Il n'avait que dix-huit ans lorsqu'il fit profession au monastère de Saint-Augustin de Limoges (2). Je ne sais par quelle occasion il passa dans cette province. C'était un homme grand, bien fait et qui inspirait du respect. Je ne l'ai connu qu'en passant ; mais des religieux qui ont demeuré avec lui m'ont assuré que c'était un saint dont la vie méritait d'être écrite. Son extérieur grave et modeste donnait l'impression d'un homme toujours uni à Dieu. Il a été presque constamment prieur en de petits monastères comme à Chézy (3), à Chelles, à Argenteuil, à Corbény et à Meulan où il parut à deux reprises (4). C'est pendant qu'il était supérieur de ce dernier monastère, qu'étant allé voir des religieuses qui avaient confiance en lui, il mourut subitement chez elles. Il s'entretenait avec la supérieure et demeura tout d'un coup comme ravi durant un quart d'heure. Puis son visage changea, une hémorragie abondante se produisit, et la mort

(1) *Le Monastier, Monastier-Saint-Chaffre*, ch.-l. de canton, Haute-Loire.

(2) Dom Astor de Gérenton fit profession à Saint-Augustin le 20 juillet 1645.

(3) *Chézy-l'Abbaye*, com. du canton de Charly, Aisne. — L'abbaye de Chézy existait déjà au IXe siècle. Elle fut détruite par les Normands en 887, et au cours du Xe siècle occupée de nouveau par des moines. L'abbé Simon († 1156) transporta son monastère à l'intérieur de la ville ; mais au siècle suivant un de ses successeurs, l'abbé Robert († 1243), le reconstruisit en dehors des murs. L'abbaye de Chézy eut toujours beaucoup à souffrir des guerres qui se succédèrent en ce pays. En 1414 les Anglais s'en emparèrent, la mirent au pillage, détruisant ce qu'ils ne pouvaient emporter. L'abbé Gabriel de Langeac († 1528) fit tous ses efforts pour la relever : mais la seule réforme durable fut celle qui y fut introduite en 1622 par les religieux de la Congrégation de Saint-Maur. Il n'en subsiste que quelques constructions sans importance.

(4) Dom Jean Astor de Gérenton fut dans la supériorité pendant une trentaine d'années. Après avoir remplacé Dom Charles Thiboust, prieur de Chézy, mort le 10 septembre 1667, il fut désigné par les Chapitres généraux comme prieur de Notre-Dame d'Argenteuil en 1669 et 1672 ; de Chelles en 1675 ; de Saint-Martin de Pontoise en 1678 et 1681 ; de Saint-Marcoul de Corbény en 1684 et 1687 ; de Saint-Nicaise de Meulan en 1690 et 1693 ; d'Argenteuil en 1696 ; et de nouveau de Meulan en 1699. La mort vint le surprendre au monastère des bénédictines de Villarceaux.

s'ensuivit. Une sainte fille qu'il dirigeait, et qui demeurait à dix lieues de là, connut ce trépas à l'heure même et en la manière qu'il survint, et elle fit savoir aux religieuses qu'il était mort d'amour. Ceci arriva le 26 juillet 1700.

CXLVIII

Du R. P. Dom Jean Bertier

Dom Jean Bertier, natif de la ville d'Autun, avait trente-neuf ans lorsqu'il fit profession à Saint-Remy de Reims, le 6 du mois d'août 1672. Il était avocat dans le siècle et avait aimé le monde ; mais après que Dieu lui en eut découvert la vanité, il le méprisa pour embrasser une vie pénitente. Aussitôt qu'il eut revêtu l'habit religieux, il devint simple comme un enfant et souple comme un gant. Il estimait au-dessus de lui tout ce qu'il y avait de plus humble et de plus ravalé dans le monastère, et les paroles de son supérieur étaient autant d'oracles pour son jugement. Pour tout dire, il vécut dans une très grande fidélité à toutes choses et termina ses jours à Vendôme, le 5 janvier 1701.

CXLIX

Du R. P. Dom Jean Auverelle

La vie de ce religieux est assez au long dans l'*Histoire de Marmoutier*; il mourut en ce monastère le 4 février 1701, avec la réputation d'un saint (1).

CL

Du R. P. Dom Hugues Lantenas

Le R. P. Dom Hugues Lantenas a passé avec raison pour un des

(1) Nous donnons en Appendice cette notice sur ce religieux qui se trouve dans l'*Histoire de Marmoutier* publiée par M. l'abbé Chevalier, t. II, p. 543.

plus saints religieux que la Congrégation ait produits, et si l'axiome : « Voix du peuple, voix de Dieu », est exact, ce jugement s'applique à lui en toute vérité. Ce grand serviteur de Dieu était natif du Puy. Entré fort jeune en religion, il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il fit profession à Saint-Augustin de Limoges (1). Les particularités de sa vie me sont très peu connues; je sais seulement qu'il fut prieur de Saint-Corneille de Compiègne et de Cornillon (2) et qu'il demanda sa décharge avec tant d'instances, qu'on ne put la lui refuser (3).

Il demeura ensuite à Saint-Martin d'Autun, à Saint-Bénigne de Dijon, à Saint-Germain d'Auxerre, et partout sa grande retraite, son humilité profonde, son amour de la pauvreté et son ardente charité lui acquirent l'estime et la vénération. Se jugeant trop en vue à Saint-Germain d'Auxerre, il vint se renfermer à Vendôme afin de n'être connu que de Dieu seul. Mais la lumière ne peut demeurer cachée sous le boisseau : elle pénètre partout. Dans chacune de ses résidences Dom Hugues Lantenas s'est appliqué à employer utilement son temps, et, comme il avait un bel esprit, il a travaillé utilement pour Dom Jean Mabillon. Du reste, il était toujours prêt à rendre service à ceux qui s'adressaient à lui. Pendant son séjour à Vendôme, il traduisit en français les Œuvres de saint Bernard et de saint Anselme, jugeant qu'il n'y avait pas de meilleure occupation que celle de se remplir des maximes de ces deux grands génies (4).

(1) Dom Hugues Lantenas, ou Lanthenas, fit profession le 31 mars 1651.

(2) *Saint-Robert de Cornillon*, com. de Saint-Egrève, non loin de Grenoble. Ce monastère fondé au XIe siècle fut un prieuré dépendant de l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne. Il entra dans la Congrégation de Saint-Maur en 1659. Sur son emplacement a été construit un asile d'aliénés. Il ne reste presque rien de l'ancien monastère, sinon la maison des prieurs commendataires.

(3) Il fut nommé prieur de Saint-Corneille de Compiègne en 1666 et de Saint-Robert de Cornillon en 1669.

(4) Dom Hugues Lantenas rendit de grands services à Dom Mabillon en lui envoyant les chartes de l'abbaye de Vendôme qu'il avait copiées lui-même. Des *extraits du cartulaire de cette abbaye* se trouvent à la Bibliothèque Nationale, nouv. acq. lat. 2025. Il mit en outre à profit son séjour en divers monastères pour en étudier l'histoire. C'est ainsi qu'il composa des *Mémoires sur Saint-Germain d'Auxerre* (Bibl. Nat., ms. lat. 12.673), sur *Saint-Martin d'Autun* (id. 12.682) et sur *Saint-Bénigne de Dijon* (id. 12.662). Il recueillit en outre des *Matériaux sur l'histoire de cette abbaye* (id. t. XI et XII de la *Collection de Bourgogne*). Il fit de nombreuses traductions des ouvrages des Pères : *Les œuvres de saint Bernard traduites sur l'édition de Merlon Horstius avec des remarques*, travail commencé à Auxerre le 16 août 1686, 16 vol. in-f° (Bibl. Nat., fds. fr. 15.413-15.428). — *Œuvres morales de saint Anselme*, 3 vol. — *Commentaire de Cassiodore sur les psaumes*, 5 vol. — *Les deux premiers livres des Morales de saint Grégoire, quelques autres écrits et les catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem*, 1 vol. — *Les Commentaires de saint Grégoire sur le Ier livre des Rois*, 1 vol. — *Les Sermons de saint Léon, pape*, 1 vol. — *Les Sermons de saint Pierre Chrysologue*,

Dom Lantenas avait une aversion extrême pour tout ce qui sentait le faste et la grandeur. Comme je l'invitais un jour à nous venir voir à Marmoutier, il me répondit que ses yeux ne contempleraient jamais ce superbe bâtiment. Dieu, voulant couronner ses vertus, lui envoya une maladie qui l'enleva en moins de deux jours. Il employa cet intervalle à des actes de foi, d'espérance et de charité, et reçut les sacrements avec une présence d'esprit qui ne l'abandonna qu'au moment d'expirer. Toute la population de Vendôme était si persuadée de ses vertus, qu'elle coupa une partie de ses habits et lui rendit tous les honneurs qu'on défère aux saints. On faisait toucher à son visage, et à ses mains des chapelets et autres objets. Le supérieur de cet homme éminent m'a assuré qu'il n'avait jamais vu de religieux plus régulier, plus obéissant, plus pauvre et plus humble, vertus d'autant plus estimables que, chez lui, elles s'alliaient à un savoir peu commun. Dom Hugues Lantenas mourut le 20 mars 1701.

CLI

Du R. P. Dom Louis Trochon

Dom Louis Trochon était natif de Château-Gontier, dans le diocèse d'Angers (1). Il avait vingt ans lorsqu'il fit profession à Saint-Melaine de Rennes, le 7 novembre 1643. Ses études terminées, on le chargea d'enseigner la philosophie et la théologie à nos confrères. Il s'attacha à la doctrine de saint Thomas, et, à l'exemple de l'Ange de l'École, il fut un très saint religieux et un excellent maître, zélé pour la discipline régulière et appliqué à suivre le sentiment des Pères. Il enseignait au Bec lorsque le Père Dom Robert Hardy, qui en était prieur, fut tiré de ce monastère pour devenir le premier supérieur de Saint-Étienne de Caen. Le choix se porta sur Dom Trochon pour le remplacer, et l'on peut juger par là de l'estime qu'avaient de lui les Supérieurs, puisqu'ils lui confiaient d'emblée un monastère aussi considérable que le Bec. De là il passa à Saint-Sulpice de Bourges, gouverna

2 vol. Dom Hugues Lantenas commençait à écrire le second le 4 mars 1700. Ces traductions restées manuscrites se trouvent presque toutes à la Bibliothèque de Vendôme. — Voir Dom Tassin, *Hist. litt. de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 185.

(1) *Château-Gontier*, ch.-l. d'arr., Mayenne ; diocèse actuel de Laval.

divers autres monastères, puis devint visiteur de la province de Bretagne (1).

Sa grande sollicitude dans cette charge fut de veiller à la conservation de la discipline régulière et de s'opposer à tout ce qui était tant soit peu contraire à nos Règles. Il ne pouvait souffrir ce qui blessait si peu que ce fût la simplicité religieuse. Passant à Tuffé (2), où l'on bâtissait, il remarqua des ornements qu'on avait faits à une cheminée et, pendant vêpres, il alla les briser lui-même à grands coups de marteau. Sa vie, du reste, était si réglée et si exemplaire, que personne n'osait contredire à ses ordonnances. Pendant les six ans qu'il fut Abbé de Saint-Vincent du Mans, il ne déploya pas moins de fermeté. Étant un jour entré à la cuisine de l'infirmerie, il trouva qu'on y faisait rôtir un lièvre. « Ne savez-vous pas, demanda-t-il au cuisinier, « que les Règles interdisent le gibier et la venaison aux malades? » L'autre lui repartit que, parmi les infirmes, plusieurs avaient de la peine à manger tous les jours des mêmes viandes et que ceux-ci l'avaient prié de diversifier. Cette réponse déplut au Père Abbé, qui, sur-le-champ, envoya le lièvre aux pauvres et ordonna de servir des viandes grossières.

Dom Trochon ne pouvait souffrir non plus que les religieux fissent amas de petits bijoux, et cela lui était surtout insupportable chez les jeunes. Un écolier vint un jour lui présenter une miniature dont on lui avait fait cadeau. Le Révérend Père la lui refusa et, pour bien marquer que ce n'était pas afin de la retenir pour soi, il la déchira en sa présence. Une autre fois on fit présent d'un très bel étui à ce même religieux. Le Père Abbé, pour lui apprendre à ne point attacher son cœur à des bagatelles, le jeta dans les lieux communs. Dom Trochon n'aimait pas non plus que les siens vissent des religieux

(1) Dom Louis Trochon, après avoir gouverné l'abbaye du Bec de 1666 à 1669 fut choisi en cette dernière année comme prieur de Saint-Père de Chartres : en 1675 et 1678, abbé de Saint-Sulpice de Bourges ; en 1681, prieur de Saint-Pierre de la Couture; en 1684, visiteur de la province de Bretagne ; en 1687 et 1690, abbé de Saint-Vincent du Mans ; en 1693 et 1696, de nouveau prieur de Saint-Pierre de la Couture. En 1699, il fut nommé assistant du Supérieur Général, Dom Claude Boistard.

(2) *Tuffé*, ch.-l. de canton, Sarthe. — Ce très ancien monastère fut fondé vers 658 par une pieuse veuve, nommée Lopa, qui en fut la première abbesse et y reçut la sépulture. Ruiné par les Normands, il fut relevé en 1015 par Hugues de Montdoubleau, qui y mit des moines. Vers 1071, Hamelin de Langeais, et sa femme Helvise donnèrent Sainte-Marie de Tuffé à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, dont il devint un prieuré. En 1646, il entra dans la Congrégation de Saint-Maur. Ce qui reste des bâtiments est occupé par la mairie. La vaste église à une seule nef, dont la partie inférieure remonte au XIe siècle, sert à la paroisse.

d'autres ordres, parce qu'ordinairement les interlocuteurs, en ces rencontres, se rapportent leurs chagrins, ce qui est d'un très mauvais effet; ou bien ils s'applaudissent chacun des douceurs dont ils jouissent dans leurs ordres respectifs, ce qui excite l'envie de ceux qui n'en ont pas de pareilles, à les demander ou à faire des efforts pour les obtenir.

Il ne laissait jamais une faute sans punition. Un jour des Rogations, il s'était arrangé à dire la messe de façon à la finir au moment de se mettre en procession. Mais on le devança un peu et il ne put s'y trouver. Pour ce fait, il fit boire de l'eau à toute la communauté. Il ne faut pas croire pourtant que ce grand zèle vînt d'un naturel dur et rebutant. Dom Trochon était l'homme le plus doux du monde, et lorsqu'il se trouvait en face d'un bon religieux, il avait pour lui des entrailles de mère. Le Vêturier vint un jour avec le tailleur pour lui prendre mesure d'un froc. Il répondit que le sien était encore assez bon. Le Vêturier lui fit remarquer que l'on donnerait à un jeune religieux celui qu'il portait et qu'il aurait le neuf. « Donnez un froc neuf « à ce religieux, répondit le Père Abbé, et laissez-moi user celui « dont je me sers. » Il était en effet ennemi des préférences.

Lorsque le R. P. Dom Claude Martin fit imprimer la vie de sa mère, Dom Trochon réprouva cette conduite comme contraire à l'humilité dont un religieux doit faire profession, et il protesta qu'il ne la lirait pas. Or un jour qu'il était en retraite, il passa la récréation dans la bibliothèque et, ayant aperçu cette vie, il prit le volume, et, par manière de divertissement, se mit à lire l'endroit qui lui tomba sous les yeux. Il en fut très touché et versa beaucoup de larmes, car dans les choses de Dieu il s'attendrissait aisément. Il emporta le volume dans sa chambre et il ne pouvait en continuer la lecture sans pleurer. Plus tard, lorsqu'il était prieur de la Couture (4), il emprunta encore

(4) Saint Bertrand († v. 623), évêque du Mans, fonda le monastère de *la Couture* dans un faubourg de sa ville épiscopale. La dédicace en fut faite vers 605 sous le vocable de saint Pierre, et le fondateur y reçut la sépulture après avoir laissé par son testament de riches donations à cette abbaye. Située en dehors des murs de la ville, elle fut une proie facile pour les Normands. Au commencement du X[e] siècle, l'abbé Gausbert la rétablit avec l'aide des comtes du Maine. Elle se maintint dans la régularité jusqu'aux guerres avec les Anglais, qui s'en emparèrent en 1421 et incendièrent l'église. A la fin de ce siècle, en 1496, Michel Bureau fut élu abbé et y fit fleurir l'observance. Mais à sa mort arrivée en 1518, Saint-Pierre de la Couture tomba en commende. Les protestants en 1562 pillèrent le monastère et jetèrent au vent les ossements de saint Bertrand et toutes les autres reliques. En 1657, la Congrégation de Saint-Maur fut introduite dans cette abbaye. La magnifique église sert maintenant à la paroisse de Notre-Dame de la Couture ; les bâtiments

cet ouvrage et il n'avait pas de plus grande consolation que de le relire.

Le zèle de Dom Trochon pour la régularité, sa droiture et sa vie irréprochable le firent élire ordinairement comme député au Chapitre général; il y remplit aussi plusieurs fois les fonctions de définiteur. Il fut l'un des plus ardents à faire déposer le Père Boistard pour mettre le Père Bougis en sa place; mais ce dernier s'étant dérobé par la fuite à ce redoutable fardeau, Dom Trochon fut si indigné de cette conduite, pusillanime selon lui et dénotant peu d'amour pour la Congrégation, qu'il conclut à la déposition du fugitif et proposa de le laisser sans emploi. C'est en ce même Chapitre général que l'énergique religieux fut élu Assistant du R. P. Général. Comme il était toujours animé du zèle de la gloire de Dieu et de la régularité, il remarqua quelque chose de repréhensible dans la conduite du Prieur de Saint-Germain-des-Prés (1) et il l'en avertit charitablement par un billet d'une écriture déguisée, qu'il jeta dans sa chambre sans se faire connaître. Le Prieur fut un peu surpris de cette monition et, après bien des réflexions, il soupçonna le Père Trochon d'en avoir été l'auteur. Celui-ci ne nia pas le fait lorsqu'on lui en parla, et il réussit à faire goûter ce qu'il avait eu en vue en agissant de la sorte.

Sur la fin du carême de 1701, Dom Trochon tomba malade et fut mis à l'infirmerie; il ne cessa presque plus un moment dès lors de prier Dieu. Le mercredi saint il reçut le saint Viatique et l'extrême-onction, et parut aller un peu mieux; mais bientôt la fièvre redoubla de violence. Il commença à réciter des psaumes à haute voix, et on ne put l'interrompre jusqu'à sa mort, arrivée le vendredi saint, 25 mars, à six heures du matin. On l'inhuma dans la chapelle de la Vierge.

conventuels abritent la préfecture et les divers services qui en dépendent. La riche bibliothèque des anciens moines se trouve encore dans les salles qu'elle occupait avant la Révolution.

(1) Ce prieur était Dom Mathieu Gilbert. Né à Pontoise, il avait fait, étant âgé de 20 ans, profession à la Trinité de Vendôme le 7 février 1666. Il eut à gouverner les monastères de Sainte-Colombe de Sens (1681), de Saint-Seine (1684), de Vendôme (1687), de Bonne-Nouvelle de Rouen (1690), de Saint-Étienne de Caen (1693), de Saint-Germain-des-Prés (1697 et 1699), de Saint-Denis (1702), de Saint-Benoît-sur-Loire (1705), de Fécamp (1708) où il mourut le 9 avril 1710. Il avait été en 1696 assistant du R. P. Général.

CLII

De Pierre Masselin, commis

Pierre Masselin eut toute sa vie un cœur très religieux sous un habit séculier. Il était de Rouen et, dans sa jeunesse, il avait commencé l'étude du latin, occupation qu'il dut abandonner par la suite, soit à cause de la mort de son père, soit pour un autre motif. Depuis qu'il fut entré dans la Congrégation, il apprit de nouveau cette langue par lui-même et assez bien pour l'entendre passablement. Il étudia encore l'arithmétique et la grammaire, qu'il savait dans la perfection; il était aussi versé dans la poésie française et faisait des vers sur des sujets de piété. A l'âge de vingt-deux ans, il avait eu assez de ferveur et de dévotion pour prendre l'habit de frère convers à la Trappe, où il passa presque deux ans. Il était sur le point de faire profession, lorsque Dieu lui envoya une hydropisie contractée à la suite des grandes fatigues que comportait sa condition de convers. On le soigna et il guérit pour un temps, puis il eut des rechutes, et finalement le grand Abbé de la Trappe (1) dut le congédier, non sans lui conseiller de se retirer en qualité de commis, soit chez nous, soit chez les Bernardins réformés. Et comme pour cela il était nécessaire qu'il sût un métier, ce bon Abbé donna neuf pistoles au jeune Masselin pour aller à Laigle apprendre celui de menuisier. Il l'assura aussi, apprenant qu'il avait commencé l'étude du latin, que si ce détail lui eût été connu plus tôt, il l'aurait admis parmi les religieux de chœur.

Une fois au courant de son métier, Pierre Masselin se présenta à Saint-Evroult et fut accueilli par le prieur d'alors, Dom Jean-Baptiste Houssaye, homme d'une éminente sainteté et très capable d'entretenir l'amour de Dieu dans un cœur préparé par la grâce. Le contrat de stabilité de Masselin est daté du 11 septembre 1679. La très belle boiserie de la bibliothèque de cette abbaye est son œuvre; il forma aussi d'habiles ouvriers de son métier. Un de ceux-là, qui depuis entra dans la Congrégation en qualité de commis, disait de Pierre Masselin que c'était un saint et qu'il était capable de conduire un atelier de quarante ouvriers. On l'envoya ensuite à Fécamp, où il

(1) Armand-Jean le Bouthilier de Rancé (1626-1700), abbé et réformateur du monastère de la Trappe, au diocèse de Séez.

fit la menuiserie du nouveau bâtiment. On lui confia aussi le soin de lever les dîmes, d'arpenter les terres et de lever les plans. Comme il avait une très belle écriture et qu'il copiait correctement à cause de sa connaissance du latin, on lui fit écrire le Cérémonial local et le Propre des Saints de Fécamp. Lorsqu'il était occupé à lever les dîmes, après avoir assisté aux offices les jours de fêtes, il lisait la Vie des Saints aux pauvres paysans qui venaient l'entendre. A l'abbaye, il faisait la même chose aux domestiques et il présidait à la récitation de leurs prières.

Pierre Masselin menait d'ailleurs une existence très austère. Tous les jours il prenait la discipline, portait continuellement le cilice, et pendant des années il s'est abstenu de poisson, ne vivant presque que de pain. Lorsqu'il fut tombé paralytique, on ne put l'obliger à manger de la viande qu'un peu aux débuts et tout à la fin de sa maladie. Le Père Martin Filand, son confesseur, a affirmé qu'il avait conservé son innocence. Il demeura paralytique durant un an et fut atteint de plusieurs autres maux qu'il endura avec patience. Il prenait un singulier plaisir à entendre les lectures que quelques religieux allaient lui faire. Sa mort, précieuse devant Dieu, arriva le 24 juin 1701. Voici de quelle manière en parle le Livre mortuaire de Fécamp :

« Le 24 juin 1701, sur les huit heures du soir, mourut Pierre Mas-« selin, commis stabilié d'environ cinquante ans, après avoir reçu « tous ses sacrements. Il tomba paralytique du côté gauche un an « auparavant. Les remèdes le soulagèrent un peu, en sorte qu'il mar-« choit quoyqu'avec peine, le bras toujours sans mouvement; infirmité « qu'il porta avec une grande patience. Aussy étoit-il un très bon « chrétien, ou plutôt, sous un habit séculier on peut dire qu'il avoit « une âme religieuse; exact en toutes choses, d'une obéissance sans « réserve, d'une pauvreté exemplaire, d'une simplicité évangélique, « admirable cependant. Il avoit beaucoup d'esprit. Il étoit menuisier « de sa vocation; mais propre à tout ce que l'obéissance désiroit de « luy. Il excelloit à faire les plans de terre. En tous ses ministères il « conservoit une fidélité, une piété intérieure et une innocence de vie, « avec une austérité qui pouvoit servir d'exemple aux religieux. Trois « jours avant sa mort, il fut pris d'un sommeil léthargique dans « lequel il est mort. »

APPENDICE

Du R. P. Dom Joachim Le Contat

Dom Joachim Le Contat ne fut pas seulement un des plus grands supérieurs qui aient gouverné l'abbaye de Marmoutier, l'on peut dire qu'il y en a eu peu de sa force dans toute notre Congrégation. Il était natif d'une petite ville du diocèse de Châlons en Champagne (1). Sa jeunesse dans le monde fut un modèle de sagesse aux écoliers avec qui il demeurait. Il fit ses humanités sous un Père jésuite, qui voyant en lui de grandes dispositions à la vertu, les cultiva en lui donnant du goût pour la vie religieuse, et des maximes opposées à celles du monde. Ce Père jésuite, allant enseigner la philosophie à Reims, persuada à son écolier de l'y suivre et d'y étudier sous lui.

Ce fut dans ce temps-là que nos Pères réformèrent l'abbaye de Saint-Remy, que le corps incorruptible de ce grand patron de la France a rendu le principal lieu de dévotion de la ville. Notre écolier étant en physique, y alla un jour pour entendre vêpres ; il y fut si charmé de la dévotion et de la modestie des religieux, qu'il forma le dessein d'entrer au noviciat, ce qu'il exécuta l'an 1627. Il eut le bonheur d'avoir pour Père maître Dom Athanase de Mongin, un religieux des plus spirituels qui fussent dans notre congrégation. Cet éclairé supérieur connut d'abord les belles parties de son novice tant pour la piété que pour l'esprit, et prit un soin particulier de le former à la vertu. Il y réussit si parfaitement, qu'il le regardait dès lors comme un modèle de régularité et de recueillement.

Après sa profession, qu'il fit en l'an 1628 (2), il fut envoyé au monastère des Blancs-Manteaux pour y faire ses deux années de séminaire de jeune profès. La séparation qui se fit du Père maître et du disciple fut très sensible à l'un et à l'autre. Le Père dit au fils : « Allez, mon fils, allez à la bonne « heure, vous ne reviendrez ici que pour y être prieur » ; ce qui arriva dans la suite comme il l'avait prédit. Après avoir pris sa bénédiction, il se mit en chemin à pied avec ses compagnons. L'on n'attendit point la fin de ses études pour lui donner de l'emploi ; avant qu'il eut achevé sa théologie, on

(1) Jérôme-Joachim le Contat naquit à Eclaron, cant. de Saint-Dizier, Haute-Marne, diocèse actuel de Langres, autrefois de Châlons.

(2) Le 22 novembre, âgé de 21 ans.

l'envoya au monastère de Saint-Melaine de Rennes pour y exercer l'office de Père maître, n'étant encore que diacre. Il s'acquitta si dignement de cet emploi, qu'on l'établit prieur presque aussitôt qu'il fut prêtre.

Ce fut environ ce temps-là que se fit l'union de l'ordre de Cluny à la Congrégation de Saint-Maur, et que le monastère de Crespy-en-Valois (1) ayant embrassé la réforme, l'on y établit Dom Joachim avec un noviciat. Il occupa depuis les premières charges de la Congrégation l'espace de cinquante ans, assista à presque tous les Chapitres généraux, où il fut aussi presque toujours définiteur. Car nous trouvons qu'en 1636 il fut fait prieur de Saint-Benoît-sur-Loire, trois ou six ans après prieur de Saint-Remy de Reims; en 1645, visiteur de la province de Bretagne; en 1648, visiteur de celle de France; en 1651, prieur de Saint-Melaine de Rennes; en 1654, prieur de Marmoutier; en 1660, prieur de Redon; en 1663, visiteur de la province de Bretagne; en 1666, prieur de Marmoutier pour la seconde fois.

En 1672, désirant rentrer sous le joug de l'obéissance et, libre de tout embarras, se préparer à la mort, il demanda avec tant d'instance d'être déchargé de la supériorité que ses vœux furent exaucés. Mais comme les supérieurs remarquèrent qu'il était encore en état de servir très utilement la Congrégation, avant la fin du triennat ils le rétablirent prieur de Saint-Aubin d'Angers, ensuite abbé de Saint-Vincent du Mans l'espace de six ans et enfin prieur de Bourgueil aussi l'espace de six ans, jusqu'en 1685 qu'il se fit décharger pour la seconde fois (2)

Le désir qu'il avait de procurer l'avancement spirituel tant des religieux que des supérieurs lui fit composer plusieurs ouvrages également sains et édifiants. Ceux dont le public a profité sont : *l'Image d'un supérieur accompli;* des *Méditations* pour les dix jours de retraite des supérieurs et des religieux bénédictins, et des *Exhortations monastiques* pour tous les dimanches de l'année. Tous ces ouvrages respirent une si grande piété qu'il est aisé de juger qu'ils ont été dictés par l'esprit de Dieu. Ses méditations surtout sont si pleines d'onction qu'on ne craint point d'exagérer de dire qu'en ce genre il ne se peut rien faire de meilleur. Elle ont été traduites en latin et imprimées en Allemagne (3).

(1) *Crépy-en-Valois*, ch.-l. de canton, Oise. — L'abbaye de Saint-Arnoul fut fondée en 1008 par Gautier le Blanc, comte d'Amiens et seigneur de Crépy-en-Valois, et Adèle, sa femme. Le premier abbé fut saint Gérard, moine de Lagny. En 1078, ce monastère fut donné à saint Hugues et devint un prieuré de l'ordre de Cluny.

(2) Voir d'après les registres des chapitres généraux l'indication des diverses charges qu'eut à remplir Dom Le Contat : Prieur de Saint-Benoît-sur-Loire, 1636 ; de Saint-Arnoul de Crépy, 1639 ; de Saint-Remy de Reims, 1642 ; visiteur de la province de Bretagne, 1645 ; de la province de France, 1648 ; prieur de Saint-Melaine de Rennes, 1651 ; de Marmoutier, 1654 et 1657 ; de Saint Sauveur de Redon, 1660 ; visiteur de la province de Bretagne, 1663 ; prieur de Marmoutier, 1666 et 1669 ; de Saint-Vincent du Mans, 1675 et 1678 ; de Saint-Pierre de Bourgueil, 1681 et 1684.

(3) *L'Image du Supérieur accompli dans la personne de saint Benoist*, in-8, Tours, 1656 ; — *Méditations pour la Retraite des dix jours pour les Supérieurs*, in-8, Rennes,

Son amour pour la perfection de notre état parut avec éclat dans le zèle qu'il eut à punir les fautes qui lui étaient contraires. Lorsqu'il était visiteur de la province de Bretagne, il arriva qu'un officier de Saint-Vincent du Mans, du consentement de l'abbé, fit faire un cadran pour l'église d'un fort beau travail, accompagné d'une riche dorure. Cet ouvrage parut à Dom Joachim contraire à la simplicité et à la pauvreté monastiques. Il en fit publiquement la correction au P. Abbé et à son officier, imposa pénitence à l'un et à l'autre, et fit donner cent écus aux pauvres, qui était le prix du cadran.

Quoiqu'il eut mené une vie fort innocente, il ne laissait pas d'appréhender la mort ; mais Dieu le délivra de ses frayeurs et couronna sa sainte vie par une mort précieuse. La veille de saint Martin, il fut attaqué pendant prime d'une grande douleur le long du dos, et quoiqu'il la sentît dès le temps de la méditation qui avait précédé, il la souffrit jusqu'au *Pretiosa* qu'il demanda la permission de sortir de l'office, ce qui fait voir que sa douleur était fort aiguë, car il ne sortait du chœur que pour des nécessités indispensables. L'on croit aussi qu'il attendit jusqu'au *Pretiosa* à sortir, pour n'être point obligé de violer le silence de la nuit. Il ne put dire la messe le lendemain qui était la fête de saint Martin, il se contenta d'aller communier à l'église, mais les jours suivants, il se porta beaucoup mieux, et le 14 novembre, il assista à matines, célébra la sainte messe, se trouva à la lecture de la méditation du soir, descendit au chœur pour chanter vêpres, se mit en sa place à genoux, ouvrit le livre devant lui, et sans convulsion, sans soupir, son âme quitta la terre pour aller chanter les louanges de Dieu dans le ciel. Un homme d'esprit faisant allusion à toutes les circonstances d'une mort si sainte, lui appliqua ces paroles que l'Église dans une de ses hymnes chante du fils de Dieu :

Ad opus suum exiens
Venit ad vitæ vesperam.

1653 ; Paris, 1668 : elles ont été traduites en latin par dom François Mezger, bénédictin de Salzbourg, et publiées sous le titre : *Dioptra politices religiosæ, hoc est exercitia spiritualia decem dierum...*, in-8, Salzbourg, 1694 ; — *Méditations pour la Retraite des dix jours pour les Religieux*, in-8, Rennes, 1662 : cet ouvrage fut réimprimé sous le titre : *Exercices spirituels pour les Religieux et Religieuses pendant la Retraite de dix jours, avec un Traité de l'importance, des fruits, des dispositions requises à la même retraite...* in-8, Paris, 1703 ; il fut traduit en latin par Dom Mezger, in-12, Salzbourg, 1695, et en allemand par Dom Willibald Koholt, de Weingarten, in-12, Augsbourg, 1734 ; — Dom Joachim le Contat publia en outre : *Conférences ou Exhortations monastiques pour tous les Dimanches et Fêtes de l'année*, in-8, Paris, 1671. — De ce même religieux la bibliothèque de Tours conserve, ms. 997 : *Méthode propre aux religieux bénédictins pour s'acquitter méritoirement de leurs exercices*, ouvrage qui se trouve également à la Bibliothèque nationale de Paris, ms. fr. 19.665 : *Méthode propre aux religieux bénédictins pour s'acquitter parfaitement et avec beaucoup de mérite de tous leurs exercices*, et ms. fr. 19.627 : *Seconde partie de la méthode...* Dans la même bibliothèque, ms. fr. 19.634 : *Parænèses ascétiques sur les fêtes et dimanches et sur diverses matières de la vie spirituelle.*

(1) Hymne *Verbum supernum* à Laudes de la fête du Saint-Sacrement.

Il mourut à Bourgueil (1) âgé de 82 ans, le 14 novembre de l'an 1690. Sa mémoire est en vénération, non seulement dans notre Congrégation, mais aussi parmi les séculiers qui l'ont connu, surtout dans le lieu de sa sépulture où il est regardé comme un saint (2).

Du R. P. Dom Jean-Baptiste Auverelle

Dom J.-B. Auverelle était natif de la ville de Tours, et parent du R. P. Dom Claude Martin. Après de brillantes études, étant âgé de seize ans, il demanda à être admis dans la Congrégation. Il fut reçu au monastère de Vendôme, où il fit profession à l'âge de dix-sept ans, le 15 octobre 1658. Il renouvela et compléta ses études à Saint-Benoît-sur-Loire, sous la direction du R. P. Dom Gabriel Gerberon, et fut ensuite nommé zélateur à Bourgueil, procureur à Cormery, puis prieur au monastère de Saint-Maur dont il paya toutes les dettes, et dont il rebâtit entièrement les édifices. Il gouverna d'abord six ans ce monastère en qualité de prieur, après lesquels il le gouverna trois ans par commission, puis il fut de nouveau nommé prieur, de sorte qu'il eut la conduite de cette maison environ quatorze ou quinze ans de suite, jusqu'à ce que tous les bâtiments en fussent achevés. Dieu alors l'éprouva fortement, et lui envoya une grosse maladie dont il demeura paralytique.

Dans cet état d'infirmité, il se retira à Marmoutier pour y finir ses jours, et là il édifia toute la communauté par sa patience, sa régularité et sa mortification. Il y mourut le 4 février 1701.

(1) *Bourgueil*, ch.-l. de caut., arrond. de Chinon, Indre-et-Loire. — Cette abbaye, dans l'ancien diocèse d'Angers, fut fondée en 989 par Emma, femme de Guillaume, duc d'Aquitaine, en l'honneur de la Sainte Trinité et de saint Pierre. L'année suivante, le pape Jean XV confirma cette fondation. Le monastère, richement doté par les seigneurs du pays, fut en 1061 détruit par un incendie. En 1246 fut commencée la construction d'une nouvelle église qui fut consacrée le 19 juillet 1293. Pillée par les Anglais, l'abbaye fut reconstruite par l'abbé Guillaume (1387). Au XVIe siècle, en 1562, les Calvinistes saccagèrent Saint-Pierre de Bourgueil, jetant au vent toutes les reliques. La Congrégation de Saint-Maur y fut introduite en 1630. Les réformés reconstruisirent l'abbaye, qui était à peine terminée au moment de la Révolution. Il n'en reste que quelques bâtiments du XVIIIe siècle.

(2) Sur ce religieux on pourra lire avec profit : *Histoire littéraire de la Congr. de Saint-Maur*, p. 127; Dom Piolin, *Dom Jérôme-Joachim le Contat, prieur de Saint-Aubin d'Angers et de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée* (1607-1690), dans *Revue de l'Anjou*, t. XVII (1888), p. 257-268.

FIN DU TOME II

TABLE DES MATIÈRES

LIGUGÉ (Vienne). — Imprimerie E. AUBIN.

ARCHIVES DE LA FRANCE MONASTIQUE

ABBAYES ET PRIEURÉS DE FRANCE

NOTICES HISTORIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES

Par le **R. P. Dom BESSE**

Congrégations monastiques et canoniales. (INTRODUCTION).
1 vol. in-8, XXXII-352 p. . . . . . **18** fr.

TOME Ier. **Provinces ecclésiastiques de Paris** (Diocèses de Paris, Chartres, Blois, Orléans et Meaux).
1 vol. in-8, XXIV-396 p. . . . . . **18** fr.

TOME II. **Provinces ecclésiastiques d'Aix, Arles, Avignon et Embrun** (*épuisé*). . . . . **18** fr.

TOME III. **Provinces ecclésiastiques d'Auch et de Bordeaux**. . . . . **18** fr.

TOME IV. **Provinces ecclésiastiques d'Albi, de Narbonne, de Toulouse.** **18** fr.

TOME V. **Province ecclésiastique de Bourges.** 1 vol. in-8. . . . . **18** fr.

TOME VI. **Province ecclésiastique de Sens.** 1 vol. in-8. . . . . **18** fr.

TOME VII. **Province ecclésiastique de Rouen.** 1 vol. in-8 . . . . **18** fr.

TOME VIII. **Province ecclésiastique de Tours.** 1 vol. in-8. . . . . **20** fr.

TOME IX. **Province ecclésiastique de Vienne** (*Pour paraître ultérieurement*).

LES MOINES DE L'ANCIENNE FRANCE

Tome Ier : **Période gallo-romaine et mérovingienne**, par le R. P. Dom BESSE. — 1 vol. in-8, XII-571 p. (*épuisé*) . . . . **20** fr.

L'Académie française a décerné à cet ouvrage le prix du baron de Courcel (1907)

Les Dépendances de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, par DOM ANGER. 3 volumes —; le vol. . . . . **18** fr.

Documents et Mélanges Mabillon. Publiés à l'occasion du deuxième anniversaire séculaire de sa mort.
1 volume in-8 de XLVIII-376 p. **18** fr.

Mémoires du R. P. Dom Audebert *de la Congrégation de Saint-Maur, 1643-1654.* Publiés par le R. P. Dom GUILLOREAU. Un vol. in-8. . . . . **18** fr.

Histoire de l'Abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, par M. CHAULIAC. 1 volume in-8 de 408 p. . . . . **18** fr.

Recueil de Chartes et Documents de Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien, par J. **Depoin**, *secrétaire général de la Société historique du Vexin* (5 volumes in-8).
Tomes I, II, III : le vol. : **18** fr. — Tomes IV, V : le vol. . . . . **20** fr.

L'Abbaye exempte de Cluny et le Saint-Siège. Étude sur le développement de l'Exemption Clunisienne des Origines jusqu'à la fin du XIIIe siècle, par G. LETONNELIER, *archiviste-paléographe, licencié ès lettres*. Un vol. in-8° . . . . **20** fr.

Les Chartes de l'Ordre de Chalais (1101-1400), 3 vol., par J.-CH. ROMAN, *archiviste-paléographe.* Le vol. in-8° . . . . . **20** fr.

Les Écoles épiscopales et monastiques avant les Universités, par LÉON MAÎTRE (2e édition). Un vol. in-8° . . . . . . **20** fr.

La « Vie des Justes », de Dom MARTÈNE, publiée par Dom HEURTEBIZE, tomes Ier et IIe. Le vol. in-8°. . . . . **20** fr.

Bibliothèque des Bénédictins de Saint-Vanne, par J. GODE-